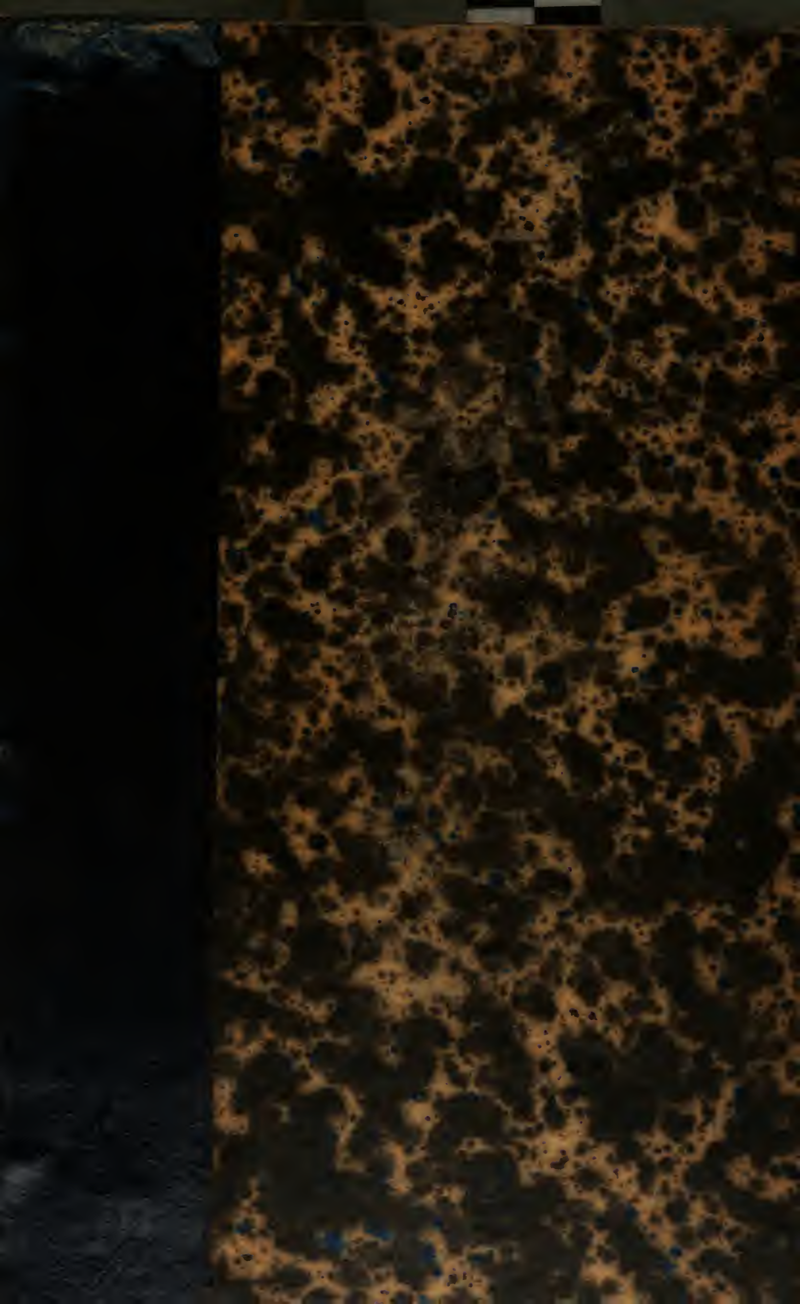
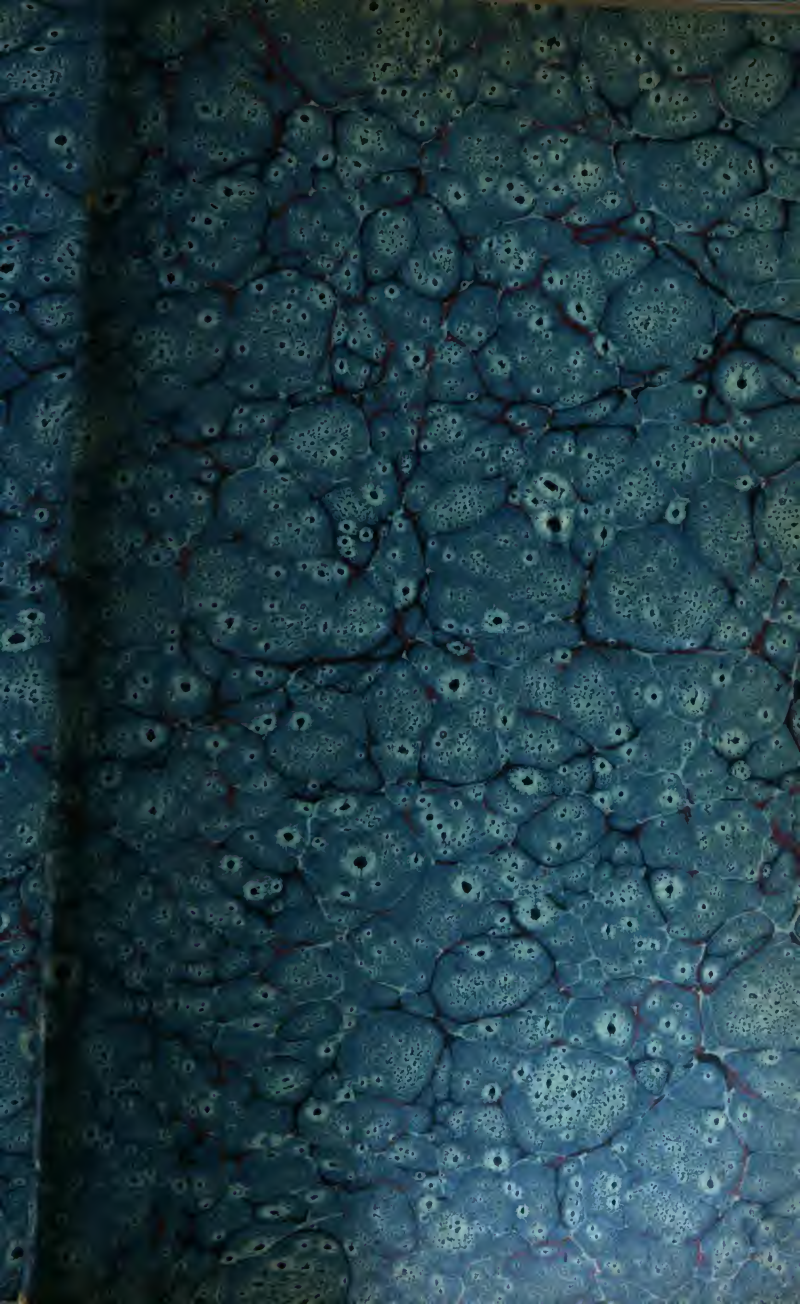




ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

Avec approbation des Supérieurs.

LYON. — Impr. de J. B. PÉLAGAUD.

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES
DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ŒUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

COLLECTION FAISANT SUITE AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

TOME QUARANTE-UNIÈME.

A LYON,
CHEZ L'ÉDITEUR DES ANNALES,
PLACE LOUIS-LE-GRAND, N° 31,
ancienne rue du Pérat, 6.
1869.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 242.

LETTRES APOSTOLIQUES *de N. S. P. le Pape Pie IX* aux schismatiques orientaux et aux protestants. *Page* 5

BELGARIE. — Etat actuel de l'église bulgare-unie. 15

SAHARA ET SOUDAN. — *Lettre de Mgr Lavigerie.* — Vestiges du christianisme chez les peuples du Sahara. 20

MADAGASCAR. — I. Coup d'œil historique sur l'île de Madagascar. — II. *Extrait d'un rapport du R. P. Jouen.* 1° Le traité anglais; l'indemnité française; le comte de Louvières. — 2° Obstacles aux progrès de la mission. — 3° Fermeté de Rasohérina. — 4° Raphaël Ratahiry. — 5° Voyage de la Reine dans l'intérieur de l'île. — 6° Retour à la capitale; maladie de la Reine. — 7° Baptême et mort de Rasohérina. — 8° Avénement de Ranavalona II. — 9° Coup d'œil sur l'ensemble de la mission. — Traité français du 8 août 1868. 36

NOUVELLES DIVERSES. — Chine; Hindoustan. — Etats-Unis. 77

LETTRES APOSTOLIQUES

DE

N. S. P. LE PAPE PIE IX.

A l'occasion du prochain concile œcuménique, N. S. P. le Pape Pie IX a adressé des Lettres apostoliques à tous les chrétiens que le schisme ou l'hérésie tiennent éloignés de la véritable Eglise.

Par la première de ces Lettres, en date du 8 septembre, le Souverain-Pontife invite les évêques du rit oriental, qui ne sont pas en communion avec le Saint-Siége, à prendre part au Concile, espérant que cette circonstance ménagée par la Providence facilitera leur retour à l'unité catholique. — Dans la seconde, en date du 13 septembre, le Saint-Père conjure les protestants et les autres non catholiques d'examiner s'ils sont dans la vérité, et, en conséquence de cet examen, de rentrer dans l'Eglise à laquelle appartenaient leurs ancêtres.

Voici la traduction des deux Lettres pontificales (1) :

I.

A TOUS LES ÉVÊQUES DES ÉGLISES DU RIT ORIENTAL QUI NE SONT PAS EN COMMUNION AVEC LE SIÉGE APOSTOLIQUE.

« PIE IX, PAPE,

« Placé, par un secret dessein de la Providence divine, bien que sans aucun mérite de Notre part,

(1) Cette traduction est empruntée au journal l'*Univers*.

sur cette Chaire sublime, comme héritier du bienheureux Prince des Apôtres, qui est, *selon la prérogative qui lui a été conférée par Dieu, la Pierre ferme et très-solide sur laquelle le Sauveur a édifié l'Eglise*(1), Nous sentons vivement la sollicitude de la charge qui nous est imposée, et Nous désirons ardemment, Nous Nous efforçons d'étendre Nos soins à tous ceux qui portent le nom de chrétiens, dans quelque contrée du monde qu'ils habitent, et de les inviter tous à recevoir les embrassements de Notre charité paternelle. Nous ne pouvons d'ailleurs, sans un grave danger pour Notre âme, négliger aucune portion du peuple chrétien, qui a été racheté par le très-précieux sang de Notre Sauveur, qui a été introduit par les eaux sacrées du baptême dans le troupeau du Seigneur, et qui a droit ainsi à toute notre vigilance. C'est pourquoi, comme Nous devons sans cesse appliquer tous Nos soins, toutes Nos pensées à procurer le salut de tous ceux qui reconnaissent et qui adorent Jésus-Christ, Nous tournons Nos regards et Notre cœur paternel vers ces Eglises qui, étroitement unies autrefois à ce Siége apostolique par le lien de l'unité, brillaient si glorieusement par la sainteté et la céleste doctrine, produisaient des fruits abondants pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes, et qui maintenant, par suite des criminels artifices et des machinations de celui qui a le premier excité le schisme dans le Ciel, restent, à Notre grande douleur, éloignées et séparées de la communion de la sainte Eglise romaine, qui est répandue dans tout l'univers.

---

(1) Saint Grégoire de Nysse. *Eloge de saint Etienne.*

« C'est pour cela que, dès les premiers jours de Notre avénement au suprême Pontificat, Nous vous avons adressé, avec toute l'affection de Notre cœur, des paroles de paix et de charité (1). Quoique ces paroles n'aient pas obtenu le succès que nous désirions si vivement, jamais Nous n'avons perdu l'espérance de voir Nos humbles et ferventes prières exaucées par l'Auteur très-clément et très-bon du salut et de la paix, *qui a opéré le salut au milieu de la terre, et qui, venu d'en haut pour montrer dans son éclat la paix qu'il aime et qu'il veut voir aimée de tous, l'a annoncée dès sa naissance, par le ministère des anges, aux hommes de bonne volonté, l'a enseignée en demeurant parmi les hommes, et l'a prêchée par son exemple* (2).

« Comme Nous avons dernièrement, de l'avis de Nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, annoncé et convoqué un Concile œcuménique pour être célébré à Rome l'année prochaine, au jour qui est consacré, le 8 du mois de décembre, à la Conception immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Nous élevons encore une fois Notre voix vers vous et, avec toutes les forces de Notre âme, Nous vous prions, Nous vous avertissons et Nous vous conjurons de venir à ce même Concile, de même que vos ancêtres vinrent au deuxième Concile de Lyon tenu par Notre Prédécesseur, le bienheureux Grégoire X, de glorieuse mémoire, et au Concile de Florence, tenu par Notre prédécesseur, Eugène IV, d'heureuse mémoire, afin que les lois de

---

(1) Lettre apostolique *In supremâ*, du 6 janvier 1848.

(2) Lettre de saint Grégoire à Michel Paléologue, du 21 octobre 1272.

l'ancienne affection soient renouvelées, que la paix de Nos Pères, ce don céleste et salutaire de Jésus-Christ que le temps a affaiblie, reprenne une nouvelle vigueur, et qu'ainsi brille aux yeux de tous, après une longue nuit d'affliction et après les noirs ténèbres d'une division prolongée, la lumière sereine de l'union désirée.

« Que ce soit là le fruit très-agréable de bénédiction par lequel Jésus-Christ le Seigneur et le Rédempteur de nous tous console, en ces temps malheureux, son épouse immaculée et très-chère, l'Eglise catholique, modère ses larmes et les essuie, et que toute division étant entièrement effacée, les voix, auparavant discordantes, se mettent à louer avec une parfaite unanimité d'esprit le Dieu qui ne veut pas que des schismes existent entre nous, mais qui nous a ordonné, par la bouche de l'Apôtre, de n'avoir qu'une même parole et qu'un même sentiment. Et d'immortelles actions de grâces seront rendues au Père des miséricordes par tous ses Saints, et surtout par ces très-glorieux et anciens Pères et Docteurs des Eglises orientales, lorsque, du haut du Ciel, ils verront restaurée et rétablie l'union avec ce Siége apostolique, qui est le centre de la vérité catholique et de l'unité; cette union qu'ils ont travaillé avec tant d'ardeur et avec un infatigable zèle à promouvoir par leur doctrine et par leur exemple pendant leur vie terrestre, parce que le Saint-Esprit avait répandu dans leurs cœurs la charité de Celui qui a renversé le mur de séparation, qui a tout réconcilié et pacifié par son Sang, que l'unité fût le signe auquel se reconnaîtraient ses disciples, et qui a adressé à son Père cette prière : *Je prie pour que tous soient un, comme Nous sommes un.*

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1868, et de Notre Pontificat la vingt-troisième.

« PIE IX. »

II.

A TOUS LES PROTESTANTS ET AUX AUTRES NON CATHOLIQUES.

« PIE IX, PAPE.

« Vous savez déjà qu'élevé, malgré Notre indignité, à cette Chaire de Pierre, préposé par conséquent au gouvernement suprême de toute l'Eglise catholique et à sa garde, qui Nous a été divinement confiée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, Nous avons jugé à propos de convoquer près de Nous Nos vénérables Frères les Evêques de toute la terre, et de les réunir pour célébrer, l'année prochaine, un Concile œcuménique, afin que, de concert avec ces mêmes Vénérables Frères appelés à partager Notre sollicitude, Nous puissions prendre toutes les résolutions qui paraîtront les plus opportunes et les plus nécessaires, soit pour dissiper les ténèbres de tant d'erreurs funestes qui dominent chaque jour de plus en plus, et se déchaînent au grand détriment des âmes, soit pour établir de plus en plus chaque jour, et pour accroître, parmi les peuples chrétiens confiés à Notre vigilance, le règne de la vraie foi, de la justice et de la véritable paix de Dieu. Fortement appuyé sur

le pacte étroit et cher de l'union qui rattache si admirablement à Nous et à ce Saint-Siége ces mêmes Vénérables Frères, lesquels n'ont jamais cessé, pendant tout le temps de Notre suprême Pontificat, de Nous donner à Nous et à ce Saint-Siége les plus éclatants témoignages de leur amour et de leur respect, nous avons ce ferme espoir que le Concile œcuménique, convoqué par Nous dans le siècle présent, produira, sous l'inspiration de la grâce divine, comme les autres Conciles généraux dans les siècles passés, des fruits abondants, source de bonheur, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut éternel des hommes.

« C'est pourquoi, soutenu par cette espérance, excité et pressé par la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a livré sa vie pour le salut de tout le genre humain, Nous ne pouvons Nous empêcher, à l'occasion du futur Concile, d'adresser Nos paroles apostoliques et paternelles à tous ceux qui, bien que reconnaissant le même Jésus-Christ pour Rédempteur et se glorifiant du nom de chrétiens, cependant ne professent pas la vraie foi de Jésus-Christ et ne suivent pas la communion de l'Eglise catholique. Et Nous faisons cela pour les avertir, les conjurer et les supplier, de toute l'ardeur de Notre zèle et en toute charité, de vouloir bien considérer et examiner sérieusement s'ils suivent la voie tracée par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qui conduit au salut éternel. Personne ne peut nier ni mettre en doute que Jésus-Christ lui-même, afin d'appliquer les fruits de sa rédemption à toutes les générations humaines, a bâti sur Pierre en ce monde son unique Eglise, c'est-à-dire l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique, et qu'il lui a donné toute la puissance

nécessaire pour que le dépôt de la foi fût conservé inviolable et intact, et que la même foi fût enseignée à tous les peuples, à toutes les races et à toutes les nations ; pour que tous les hommes devinssent par le baptême des membres de son corps mystique, et qu'en eux fût toujours conservée et rendue plus parfaite cette vie nouvelle de la grâce, sans laquelle personne ne peut jamais mériter et obtenir la vie éternelle; enfin, pour que cette même Eglise, qui constitue son corps mystique, demeurât toujours stable et immobile dans sa propre nature jusqu'à la consommation des siècles, pour qu'elle vécût florissante et fût en état de fournir à tous ses enfants tous les moyens de faire leur salut. Or, quiconque veut examiner avec soin et méditer la condition où se trouvent les diverses sociétés religieuses divisées entre elles et séparées de l'Eglise catholique, qui, depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses Apôtres, a toujours exercé par ses pasteurs légitimes et exerce encore maintenant le pouvoir divin qui lui a été donné par le même Notre-Seigneur, celui-là devra se convaincre facilement que, ni aucune de ces sociétés, ni toutes ensemble ne constituent en aucune façon et ne sont cette Eglise une et catholique que Notre-Seigneur a fondée et bâtie, et qu'il a voulu créer. Et l'on ne peut pas dire non plus en aucune façon que ces sociétés soient ni un membre, ni une partie de cette même Eglise, puisqu'elles sont visiblement séparées de l'unité catholique. Car des sociétés pareilles étant dépourvues de cette autorité vivante et établie par Dieu, qui enseigne surtout aux hommes les choses de la foi et la discipline des mœurs, et qui sert de règle en tout ce qui regarde le salut éternel, elles ont constamment varié dans leurs doctrines, et ce

changement et cette instabilité dans ces sociétés ne cessent jamais. Chacun donc comprend parfaitement, chacun voit clairement et manifestement que cela est en opposition complète avec l'Eglise instituée par Notre-Seigneur, puisque dans cette Eglise la vérité doit toujours demeurer stable et inaccessible à tout changement, afin de conserver absolument intact le dépôt qui lui a été confié et pour la garde duquel la présence et le secours du Saint-Esprit lui ont été promis à jamais. Il n'est personne non plus qui ignore que ces dissensions de doctrines et d'opinions ont donné naissance à des schismes sociaux, qui ont enfanté eux-mêmes des communions et des sectes sans nombre, lesquelles se propagent tous les jours au grand détriment de la société chrétienne et civile.

« En effet, quiconque reconnaît que la religion est le fondement de la société humaine, ne peut pas méconnaître et nier avec quelle puissance cette division de principes, cette opposition et cette lutte de sociétés religieuses entre elles, agissent sur la société civile, et avec quelle violence cette négation de l'autorité établie par Dieu pour gouverner les croyances de l'esprit humain et pour diriger les actions de l'homme, aussi bien dans sa vie privée que dans sa vie sociale, a soulevé, propagé et entretenu ces changements déplorables des choses et des temps, ces troubles qui bouleversent et accablent aujourd'hui presque tous les peuples.

« Que tous ceux donc qui ne possèdent pas *l'unité et la vérité de l'Eglise catholique* (1) saisissent l'oc-

---

(1) Saint Augustin. *Lettre* LXI.

casion de ce Concile, où l'Eglise catholique, à laquelle appartenaient leurs pères, montre une nouvelle preuve de sa profonde unité et de son invincible vitalité, et que, satisfaisant les besoins de leur cœur, ils s'efforcent de sortir de cet état dans lequel ils ne peuvent être rassurés sur leur propre salut. Et qu'ils ne cessent point d'offrir les plus ferventes prières au Dieu des miséricordes, afin qu'il renverse le mur de division, qu'il dissipe les ténèbres des erreurs, et qu'il les ramène à la sainte Mère Eglise, dans le sein de laquelle leurs pères ont trouvé les salutaires pâturages de la vie, dans laquelle seule se conserve et se transmet entière la doctrine de Jésus-Christ, et se dispensent les mystères de la grâce céleste.

« Pour nous, à qui le même Christ Notre-Seigneur a confié la charge du suprême ministère apostolique, et qui devons, par conséquent, remplir avec le plus grand zèle toutes les fonctions d'un bon pasteur, et aimer d'un amour paternel et embrasser dans Notre charité tous les hommes répandus sur la terre, Nous adressons cette lettre à tous les chrétiens séparés de Nous, et Nous les exhortons encore et les conjurons de revenir en hâte à l'unique bercail du Christ. Car nous désirons ardemment leur salut en Jésus-Christ, et nous craindrions d'avoir un jour à lui rendre compte, à lui qui est Notre Juge, si Nous ne leur montrions pas et si nous ne leur donnions pas autant qu'il est en nous le moyen assuré de reconnaître la voie qui conduit au salut éternel. Dans toutes nos prières suppliant et rendant des actions de grâces, Nous ne cessons, ni le jour ni la nuit, de demander pour eux humblement et avec instance, au Pasteur éternel des âmes, l'abon-

dance des lumières et des grâces célestes. Et comme, malgré Notre indignité, Nous sommes Son Vicaire sur la terre, les mains étendues, nous attendons avec le désir le plus ardent le retour de nos Fils errants à l'Eglise catholique, afin de pouvoir les recevoir avec amour dans la maison du Père céleste et les enrichir de ses inépuisables trésors. De ce retour si désiré à la vérité et à la communion avec l'Eglise catholique, dépend non-seulement le salut des individus, mais encore de toute la société chrétienne; le monde entier ne peut jouir de la paix véritable, s'il ne devient un seul troupeau sous un seul pasteur.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 13 septembre de l'année 1868, et de Notre Pontificat la vingt-troisième. »

MISSIONS D'EUROPE.

BULGARIE.

On se souvient de la disparition encore inexpliquée de Mgr Sokolski, que N. S. P. le Pape Pie IX avait sacré lui-même, et dont il avait fait le premier évêque des Bulgares rentrés dans le sein de la véritable Eglise. Ce fut une rude épreuve pour des néophytes encore peu affermis dans la foi. Les choses en vinrent même à ce point que quelques personnes, après des espérances exagérées, purent croire à une défection totale du petit nombre de Bulgares revenus à l'unité catholique.

Grâce à Dieu, ces tristes prévisions ne se sont pas réalisées. Le Saint-Siége s'empressa de donner un successeur à l'évêque si malheureusement ravi à son jeune troupeau. Le choix du Saint-Père s'arrêta sur un diacre qui avait accompagné Mgr Sokolski à Rome. Elevé à la dignité épiscopale et sacré par Mgr Sembratovisch que le Saint-Père avait envoyé dans ce but à Constantinople, Mgr Popoff a su, par sa prudence et sa patiente longanimité au milieu d'embarras de tout genre, conserver à Andrinople un

certain nombre de Bulgares-Unis destinés, nous l'espérons, à devenir le centre d'une grande Église. Déjà les habitants de plusieurs villages sont venus grossir ce premier noyau, et les efforts des missionnaires lazaristes de Constantinople, de Salonique et de Monastir s'ajoutant à ceux de l'évêque, le nombre des Uniates peut être évalué aujourd'hui à 9,000, savoir : 3,000 à Constantinople, 2,000 dans les provinces de Salonique et de Monastir, 1,000 à Andrinople et 3,000 dans une douzaine de villages circonvoisins.

On ne compte encore que dix prêtres bulgares catholiques, tous séculiers, réduits la plupart à l'indigence et obligés de travailler pour gagner leur vie, car ils n'ont rien à attendre des fidèles qui sont pauvres eux-mêmes.

Ces résultats ne répondent guère aux illusions que l'on s'était faites, alors qu'il était question du retour au catholicisme de la nation bulgare tout entière. En réalité pourtant ils sont merveilleux, si l'on songe aux obstacles que l'hérésie, la cupidité et la politique ont opposés et opposent encore au mouvement catholique.

Mais c'est le défaut de ressources surtout qui empêche les nouvelles fondations de s'affermir et de s'étendre. Pour aider les bonnes dispositions qui se manifestent, il faudrait bâtir des églises, ouvrir des écoles et un petit séminaire.

Il faudrait aussi que chaque village, où se trouve un nombre un peu notable de Bulgares-Unis, fût doté d'une église; car, d'après une décision de la Porte obtenue par le patriarche grec, il suffit que dans un village il reste un seul *orthodoxe* pour qu'il ait le droit de revendiquer la possession de l'église existante. « Il est évident, écrit aux Conseils centraux le R.

P. Galabert, secrétaire interprète de Mgr Popoff, il est évident que les grecs trouveront partout deux ou trois personnes prêtes à déclarer qu'elles ne veulent point suivre l'exemple de leurs compatriotes; et ainsi les catholiques seront privés d'un lieu convenable pour célébrer les saints mystères. J'ai vu beaucoup de Bulgares, que cette seule pensée de n'avoir point d'église et d'être obligés d'entendre la messe dans une grange, souvent petite et mal éclairée, empêche de se déclarer pour l'union. »

Cependant un léger secours suffirait quelquefois pour encourager les catholiques bulgares à se procurer une église au prix des plus grands sacrifices personnels. Dans un pauvre village appelé Pokrawan, situé au milieu des montagnes, à dix ou douze lieues d'Andrinople, se trouvent 40 ou 50 familles qui se sont déclarées catholiques. Leur unique ressource est de préparer du charbon de bois qu'elles vont vendre à la ville. Mgr Raphael Popoff leur ayant obtenu le firman nécessaire pour construire une église, elles se sont mises à l'œuvre avec une merveilleuse ardeur. Un maître maçon s'est chargé, pour la modique somme de 600 fr., de diriger les travaux et de fournir les ouvriers nécessaires au moins pour construire les murs et couvrir l'édifice. Alors on a vu les habitants servir eux-mêmes de manœuvres. Ils allaient dans la forêt voisine abattre des arbres, les équarrir; puis, les plaçant sur des mulets, ils les conduisaient au chantier de construction. Les femmes, les enfants, les vieillards fournissaient aux maçons l'eau, la terre, les pierres mêmes, que souvent ils charriaient à de grandes distances et que parfois ils portaient sur leur dos. Enfin, avec un millier de francs, ils sont parvenus à élever une assez grande église. Combien

il serait regrettable que, faute de moyens suffisants, de si bonnes dispositions qui ne sont pas particulières au seul bourg de Pokrawan, demeurassent sans résultats ! Divers villages ont également construit des églises, mais en contractant des dettes qu'ils ne savent comment payer.

Mgr Popoff a établi à Andrinople une école qui compte 30 élèves parmi lesquels plusieurs schismatiques. C'est un heureux essai. Le prélat s'occupe maintenant de fonder un petit orphelinat agricole. On apprendra avec intérêt qu'une Congrégation s'est formée à Nîmes, sous le titre d'Oblates de l'Assomption, dans le but spécial de se consacrer à l'éducation des jeunes filles Bulgares.

Il serait absolument nécessaire de bâtir une église à Constantinople. C'est là une dépense considérable mais urgente, non seulement pour les Bulgares-Unis qui se trouvent dans cette ville, mais encore à raison de l'influence de la capitale sur tout le reste de l'empire. Tant qu'on ne pourra montrer une église bulgare à Constantinople, les schismatiques pour lesquels la pompe extérieure est chose si importante, croiront que l'union catholique n'est qu'une tentative éphémère. Les mieux disposés d'entre eux hésiteront à s'aggréger à une Église qu'ils ne regarderont pas comme fondée.

Le R. P. Galabert termine la correspondance qu'il nous adresse, par un pressant appel à la charité des associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. « En résumé, dit-il, outre les Bulgares catholiques de Constantinople qui attendent que vous les aidiez à se construire une église, douze villages sollicitent vos secours pour le même objet; des prêtres sortis du schisme vous tendent la main et vous sup-

plient de ne pas leur refuser une obole qui les empêchera de mourir de faim; des enfants nombreux soupirent après les bienfaits d'une éducation qui les affermira dans la foi ; il faut créer des écoles pour les recevoir, trouver des ressources qui nous permettent de garder quelques-uns d'entre eux assez longtemps pour en faire des maîtres d'école, et même des prêtres instruits ; car les Bulgares sont très-attachés à leur rite, et c'est ce qui, joint à leur ignorance, rendra longtemps encore le ministère direct des missionnaires latins infructueux. »

Nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt cette courte notice sur l'état présent de l'Église bulgare-unie, Église qui, sans répondre, comme nous l'avons dit, aux brillantes espérances qu'on avait conçues d'abord, ne laisse pas de montrer une vitalité réelle. Comme toutes les œuvres d'avenir, l'union catholique bulgare, assaillie dès l'origine par une tempête qui eût dû l'anéantir, si elle n'avait eu que des vues humaines pour mobile, continue sa marche lente mais toujours progressive.

MISSIONS D'AFRIQUE.

DÉLÉGATION APOSTOLIQUE DU SAHARA ET DU SOUDAN.

Lettre de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, délégué apostolique pour la mission du Sahara et du Soudan, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Alger, le 27 septembre 1868.

« Messieurs,

« Vous connaissez déjà la création, faite récemment par le Saint-Siége, de deux missions nouvelles. L'une s'étend au sud de la Tripolitaine et à l'ouest de l'Egypte, et comprend le Sahara oriental. Elle est confiée à Mgr le vicaire apostolique d'Alexandrie, qui a dû, si je ne me trompe, recourir à votre charité et à celle de vos Associés, pour l'envoi dans le Fezzan, au centre même du Sahara, d'une première avant-garde de missionnaires. L'autre comprend les contrées qui s'étendent entre l'océan Atlantique, à l'ouest; le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, au nord;

le Fezzan, à l'est ; le Sénégal et la Guinée, au sud. C'est la mission du Sahara occidental et du Soudan ou pays des nègres.

« Par un sentiment de délicatesse que tout le monde saura apprécier, le Souverain-Pontife a voulu que ces vastes régions, situées sur les confins de nos deux grandes possessions africaines, fussent confiées à un évêque français. Est-ce une prophétie des conquêtes futures de la France dans ces pays encore si peu connus et plongés la plupart, malgré leurs richesses, dans une si profonde barbarie? C'est le secret de Dieu. Mais je ne puis me défendre de penser que la Providence ne nous a établis sur cette terre d'Afrique que pour nous faire, une fois de plus, les missionnaires de la civilisation et de la foi chrétiennes. Je ne puis m'empêcher de considérer nos colonies de l'Algérie et du Sénégal comme les deux grandes portes que la miséricorde divine a ouvertes, pour tant de peuples, à la charité et à la vérité catholiques, qui seules peuvent, peu à peu, en faire des hommes en en faisant des chrétiens.

« Quoi qu'il en soit de l'époque où se réaliseront ces espérances, le Vicaire de Jésus-Christ a daigné me choisir, pour en préparer, dans la faible mesure de mes forces, la réalisation. Je sais que la nouvelle de la création de cette délégation apostolique a réjoui les cœurs chrétiens. Ils se rappellent les chers et glorieux souvenirs qui se rattachent à ces vastes régions tombées dans les ombres de la mort, et ils demandent pour elles le pardon et la paix.

« Aujourd'hui, Messieurs, je me bornerai à vous donner quelques détails qui vous intéresseront, je l'espère, sur l'une des portions les plus considérables de ma délégation. Je veux parler du Sahara et

des peuples qui l'habitent. Dans une prochaine lettre je vous entretiendrai, si vous me le permettez, du Soudan, de ses nègres et aussi des œuvres que nous nous proposons d'entreprendre en faveur de ce dernier pays.

« Au sud de l'Algérie et des autres Etats barbaresques qui longent la Méditerranée, s'étend, entre le 35e et le 15e degré de longitude, une mer de sables, parsemée d'oasis plus ou moins considérables, jetés comme des îles, comme une sorte d'Océanie terrestre, au milieu de cette immensité.

« C'est ce vaste pays que les anciens appelaient la Lybie intérieure, l'Ethiopie intérieure, que nous nommons aujourd'hui le Sahara. Il a pour limites à l'ouest, l'Océan; à l'est, l'Egypte, et mesure par conséquent environ 40 degrés de longitude.

« Aux temps les plus reculés, ce désert (ou du moins ses parties habitables), comptait une population nombreuse. L'historien égyptien Ptolémée n'énumère pas moins de cinquante nations ou tribus diverses, les unes blanches, les autres noires, qui habitaient de son temps ces lointains pays. Les Romains, à l'époque de leur établissement dans la Numidie et la Mauritanie, poussèrent leurs avant-postes bien au-delà des frontières actuelles de la domination française, et l'on y trouve encore en beaucoup d'endroits, après de longues journées de marche à travers les sables, l'empreinte de leur génie de domination, de civilisation et de conquête.

« Dès le IIe siècle de notre ère, les apôtres du christianisme les avaient dépassés dans les étapes de leurs victoires; et, après avoir fondé les grandes Eglises du littoral, Carthage, Julia-Cœsarea, Hippone, et plus de six cents autres évêchés, ils avaient porté

e nom et le règne de Jésus-Christ jusque dans le désert. Ouergla, Rat-Ghadamès et d'autres villes encore étaient, dans le siècle de saint Augustin, des villes épiscopales.

« Mais les progrès de l'apostolat furent bientôt arrêtés par les invasions des barbares. Les Vandales ariens dominèrent sur tout le nord de l'Afrique assez de temps pour couvrir ses champs de ruines et ses églises du sang des catholiques. A peine les empereurs de Constantinople avaient-ils rétabli leur pouvoir dans ces provinces infortunées, que les Arabes musulmans se précipitèrent sur elles, et alors commença la longue agonie de toute cette Afrique chrétienne, agonie cruelle, héroïque, trop peu connue, qui dura des siècles, au milieu de toutes les tortures de la persécution la plus raffinée.

« Un nombre immense de familles furent transportées de force dans le fond de l'Arabie. Tout le reste fut obligé d'abandonner aux musulmans vainqueurs les plaines et les vallées, et de se réfugier, pour éviter la mort, dans les gorges les plus incultes des montagnes du littoral et de l'Atlas, ou au-delà des dunes de sable, dans les oasis du désert.

« Dans les montagnes du littoral, ces anciens maîtres de l'Afrique prirent peu à peu le nom de Kabyles ; dans les oasis du désert, ils se nommèrent Mzabites et Touaregs ; mais les uns et les autres conservèrent leur langue nationale (le berbère), leurs traditions civiles, et, durant des siècles entiers, leur religion.

« Il est certain, en effet, que les Kabyles avaient encore des évêques au XIe siècle. L'un d'eux fut même sacré à Rome par le pape saint Grégoire VII, qui l'y avait appelé dans ce but. Il se nommait de son nom

latin Servandus. Quelques années auparavant, le pape saint Léon IX se plaignait, dans une de ses lettres, que cette ancienne portion de l'Afrique chrétienne, qui avait autrefois compté tant de centaines d'évêques, n'en eût plus alors que cinq. Depuis ce temps, nous n'avons sur l'existence de l'Eglise, dans ce pays, que des notions confuses. Nous savons seulement que, entourés de musulmans fanatiques, le plus souvent persécutés ouvertement par eux, les chrétiens indigènes perdirent successivement leurs évêques et leurs prêtres, et que, vaincus eux-mêmes par les menaces, entraînés par l'ignorance et par la séduction[1], ils embrassèrent insensiblement le mahométisme. Après le XIVe siècle, il n'est plus fait mention, par aucun des historiens ou voyageurs arabes qui parlent de l'Afrique du Nord, de l'existence des chrétiens dans ce pays.

« Néanmoins, on peut dire avec vérité que, si le christianisme a disparu du milieu de ces anciennes populations africaines conquises par le glaive des Arabes, il a laissé encore en elles des traces profondes, que reconnaissent aisément tous les esprits non prévenus.

« Je ne m'occuperai pas ici des Berbères du littoral ; je ne vous parlerai que de ceux du Sahara, les Beni-Mzab, nos voisins les plus proches, et les Touaregs du Nord, qui dominent sur la plus grande partie du pays

« Je ne dirai rien que je n'aie vérifié et contrôlé directement moi-même, soit auprès d'ecclésiastiques tout-à-fait dignes de foi, qui se sont trouvés en relation avec les habitants du Sahara, soit auprès de ses habitants eux-mêmes, lorsqu'il m'a été donné de pouvoir les entretenir.

« Un fait général à noter tout d'abord, c'est que les Arabes ne regardent pas les Touaregs et les Mzabites comme de vrais musulmans. Ils appellent les premiers les « *abandonnés* » de Dieu (c'est ce que signifie le mot Touareg), parce qu'ils n'ont pas accepté de cœur et qu'ils ont souvent renié la foi musulmane ; ils disent d'eux qu'ils n'ont pas de religion : *ma andhoum-ed-din.* Ils nomment les Mzabites *Cinquièmes* (Hamsi), ce qui est devenu terme des plus injurieux parmi les musulmans, pour indiquer qu'ils n'appartiennent à aucune des quatre sectes reconnues du mahométisme. La haine la plus vivace, la plus violente existe, du reste, comme cela est naturel, entre les Arabes et les Berbères, soit que ceux-ci habitent le désert, soit qu'ils aient cherché leur refuge et établi leur demeure sur les montagnes du littoral.

« Et pour le dire en passant, ç'a été une des fautes les plus considérables de la France en Algérie, que de ne pas comprendre cette situation, et de ne pas se servir de cette antagonisme de race et de croyances pour s'appuyer sur la race berbère, à laquelle la rattachaient tant de souvenirs encore reconnaissables, quoique souvent bien défigurés, de son ancienne foi. Et l'étonnement que cause une semblable erreur grandit encore, lorsqu'on sait qu'un quart à peine de la population indigène de l'Algérie appartient à la race arabe proprement dite, et que tout le reste est d'origine berbère.

« L'une des traces de ces différences religieuses, encore visibles aujourd'hui dans les mœurs des habitants du désert, est la fidélité avec laquelle ils suivent leurs traditions nationales, en tout ce qui concerne la vie ordinaire. Ils n'ont point, à cet égard,

adopté le Coran, qui est, comme on le sait, pour tous les autres musulmans, non-seulement le code religieux, mais encore le code civil. Ils ont un corps de lois distinct qu'ils nomment d'un nom significatif par son origine romaine, quoique l'étymologie en soit grecque, le canon, *Kanoun*.

« Je ne parle pas de leur constitution politique et municipale. Elle garde aussi l'empreinte très-profonde et très-accusée de l'organisation romaine, avec cette particularité bien notable que, chez les Touaregs, la femme est apte à exercer le pouvoir politique, à la différence de ce qui se pratique ailleurs, dans le monde musulman et en particulier chez les Arabes, où la femme n'est jamais en réalité qu'une esclave.

« J'appuie également sur ce point, que les Berbères, soit du littoral, soit du désert, n'ont pas adopté la polygamie. Ils sont restés monogames. Et chez les Touaregs, indépendamment de la singularité politique qui permet de conférer aux femmes la direction suprême de la tribu, la loi est que la femme marche en tout l'égale de l'homme. Elle est même en général supérieure à l'homme sous le rapport de l'éducation. Elle a une instruction plus développée, elle conserve le visage découvert, même devant les étrangers, contrairement à la coutume des femmes musulmanes qui ne paraissent jamais que voilées. Elle s'asseoit à la table de son mari, elle est entourée de son respect, de celui de ses enfants, de celui de ses hôtes. En un mot, selon la remarque d'un voyageur, elle occupe dans cette société barbare la place que la châtelaine chrétienne occupait dans notre société du moyen âge.

« Cette condition d'honneur faite à la femme est,

pour qui connaît l'Orient, vraiment caractéristique. Il est évident que le christianisme a passé par là et y a laissé son empreinte. Cette empreinte, on la rencontre également dans des détails que j'appellerai matériels, parce que l'esprit a cessé presque toujours de les vivifier pour ceux-mêmes qui les conservent.

« On sait, par exemple, l'horreur que les musulmans ont pour la croix. Ils évitent soigneusement d'en reproduire le signe dans leurs édifices, dans les ornements qu'ils y ajoutent ou dans ceux dont ils entourent leur corps. Eh bien! chez les Touaregs, c'est tout le contraire. Voici ce qu'en dit un jeune voyageur, le dernier qui ait parcouru ces régions, sous les auspices et avec une mission du gouvernement français, M. Duveyrier, qu'on ne peut certes pas accuser d'écrire sous l'empire de préoccupations religieuses. « La croix se trouve partout (chez les « Touaregs), dans leur alphabet, sur leurs armes, sur « leurs boucliers, dans les ornements de leurs vête- « ments. Le seul tatouage qu'ils portent sur le front, « sur le dos de la main, est une croix à quatre bran- « ches égales; le pommeau de leurs selles, la poi- « gnée de leurs sabres, de leurs poignards sont en « croix. »

« On a observé souvent les mêmes signes chez les Berbères du littoral, et il ne faudrait pas conclure de ce que j'ai dit plus haut, que le sens en est complètement perdu. Non, beaucoup de Berbères en ont parfaitement l'intelligence.

« — Que portes-tu inscrit sur ton front et sur ta « main? demandait récemment à un Kabyle un saint « religieux de mon diocèse.

« — C'est, répondit le Kabyle sans hésiter, c'est le « signe de l'ancienne voie.

« — De quelle voie veux-tu parler ?

« — De celle que suivaient autrefois nos pères.

« — Mais pourquoi l'a-t-on gravé sur ton front ?

« — Parce que c'est un signe de bonheur.

« — Et pourquoi ne suis-tu pas la voie de tes pè-
« res, puisque c'est la voie du bonheur ? »

« — Moi, non ! dit-il en secouant la tête. Je suis né
« musulman et je mourrai musulman ; mais mes fils
« mourront chrétiens comme leurs ancêtres, et mes
« petits-fils naîtront chrétiens. »

« Autre détail qui pourra faire sourire, parce qu'il semblera minutieux, mais qui, pour les voyageurs en pays musulman, a une réelle importance. Les Arabes ont horreur de la cloche autant que de la croix. Ils l'ont impitoyablement bannie, non-seulement de leur culte, mais encore de tous les usages de la vie civile, comme ayant une sorte de cachet chrétien. Les Touaregs seuls les ont conservées, et ils chargent de clochettes les selles de leurs chameaux.

« Enfin plusieurs de leurs croyances, de leurs pratiques religieuses, profondément différentes de celles qu'enseigne ou prescrit le Coran, me paraissent de nature à éclairer complètement cette question de leurs origines chrétiennes.

« Ainsi, Dieu qui dans leur langue se nomme *Amanaï* ou *Adanaï* (c'est évidemment l'*Adonaï* de nos Saints Livres), habite le ciel, où, contrairement aux idées musulmanes qui n'en font qu'un lieu de plaisirs sensuels, il est entouré d'esprits bienheureux. Et ces esprits, les Touaregs les nomment *Andgèlous*. C'est le nom des anges, absolument tel que la langue des habitants de l'Afrique romaine le pro-

nonçait, il y a douze siècles, à l'époque où les Berbères étaient chrétiens.

« Dans certaines régions du désert, chez les Mzabites, les traditions se sont conservées, avec plus de netteté peut-être encore, relativement au christianisme.

« Il y a quelques semaines, un de MM. les professeurs de mon grand séminaire, très-versé dans la langue arabe et parfaitement au courant des usages du pays, voyageait dans le sud de l'Algérie avec deux personnages distingués de cette nation.

« — Avez-vous, leur demandait-il, d'autres livres « religieux que le Coran ?

« — Oui, nous avons nos livres à nous.

« — Et que disent vos livres particuliers? Parlent-« ils de Mahomet?

« — Non, ils n'en parlent pas.

« — Que disent-ils donc?

« — *Ils disent qu'il faut honorer Jésus, fils de* « *Marie.* »

« Singulière réponse, mais dont on aurait tort de conclure cependant que les Mzabites sont encore chrétiens. Ils sont musulmans à l'extérieur, et ils se disent tels. Au fond, ils mêlent ensemble les vérités, les erreurs, les superstitions et les traditions les plus diverses, et ils y sont attachés jusqu'au fanatisme; mais ce qu'il faut admettre forcément, c'est que leurs ancêtres, de qui ils tiennent ces livres qui leur ordonne d'honorer Jésus, fils de Marie, ont été chrétiens; c'est qu'ils n'ont embrassé le mahométisme que sous l'empire de la force; c'est qu'il y aura là, un jour, d'anciens souvenirs à réveiller, à cultiver, dans le triple intérêt de la foi, de la civilisation et de la France.

« Veut-on une preuve de cette origine chrétienne encore plus manifeste peut-être ? Je la trouve dans une pratique évidemment empruntée à la discipline de l'Eglise primitive, et qui n'est autre chose que la confession, la pénitence et l'absolution publiques, transportées dans le mahométisme qui les ignore partout ailleurs.

« C'est un fait incontestable que la confession existe parmi les Mzabites du Sahara.

« — Comment fais-tu, lorsque tu as commis quel-
« que chose de mal, pour en obtenir le pardon de
« Dieu? demandait à ses deux interlocuteurs mza-
« bites le professeur de mon grand séminaire, de
« qui j'ai parlé plus haut.

« —Je vais trouver un *taleb* (un lettré), ou un ma-
« rabout, répond l'un d'eux, je lui dis ce que j'ai fait,
« il prie pour moi, et Dieu me pardonne. »

« Mais voici à cet égard, une lettre fort curieuse qu'adressait à mon vénérable prédécesseur sur le siége d'Alger, Mgr Pavy, un ecclésiastique, alors curé de Laghouat, à l'extrémité sud de nos possessions algériennes. Vos Associés la liront, je n'en doute pas, avec un pieux intérêt :

« Si cette lettre ne devait pas dépasser les
« bornes ordinaires, je vous ferais voir, à
« cinq journées au-delà de Laghouat, dans la
« confédération du Mzab, les prêtres gouvernant le
« peuple comme au temps de la primitive Eglise, la
« confession publique en vigueur et le chef de la
« prière faisant, du haut de la chaire, descendre
« le pardon sur le pécheur repentant qui s'accuse
« au milieu de ses frères; vestiges d'un christianisme
« évanoui, mais qui peut revivre.

« Pourtant je ne puis résister au désir d'exprimer

« à Votre Grandeur, aussi brièvement que possible,
« ce qui donne lieu à l'étrange cérémonie de la con-
« fession et de l'absolution publiques chez les Mza-
« bites, et de quelle manière elles se pratiquent.

« Vous le savez, presque tous les hommes de cette
« confédération se livrent au négoce. Forcés par les
« exigences de leur commerce de sortir de leur
« pays, chaque année ils se répandent en grand
« nombre dans les villes du littoral. On les rencontre
« aussi avec les Juifs dans les ksours de l'intérieur,
« où les Français n'ont pas formé d'établissement
« fixe. Mais, dans leurs pérégrinations, quelque part
« qu'ils aillent, leurs marabouts ne les perdent pas
« de vue et se font exactement renseigner sur leurs
« faits et gestes par quelques dévots fanatiques.

« Les Mzabites qui, comme peuple, se placent in-
« finiment au-dessus des Arabes qu'ils méprisent,
« pour mieux prouver encore leur orgueilleuse su-
« périorité sur l'indigène, affectent, dans la prati-
« que de la loi religieuse, une sévérité qui va jusqu'à
« la rudesse. Ainsi l'Arabe fume parfois, il prend
« volontiers du café, etc. Le Mzabite, musulman plus
« austère, au moins dans sa vie publique, ne doit
« se permettre aucune de ces délicatesses, sous
« peine de péché (*h'arem*). Appelé par ses affaires
« loin des villes de la confédération, un Mzabite, que
« la distance qui le sépare de son pays et de ses ma-
« rabouts rend plus audacieux ou moins vigilant,
« s'émancipe quelquefois, au grand scandale de ses
« frères plus réservés; on le voit se dédommager
« sans vergogne des longues privations imposées
« par la crainte à ses penchants vicieux, fumer vo-
« luptueusement d'interminables pipes et absorber
« des torrents de café. Horreur! souvent même il

« mélange de kif son tabac et boit du vin maudit !...
« Mais c'est en vain qu'il donne des coups de pied
« à la loi et qu'il s'insurge contre des prescriptions
« qui lui sont devenues odieuses, ce fils du diable
« n'échappera point au châtiment : le marabout
« l'attend au retour, et alors, gare au prévarica-
« teur !

« Je l'ai déjà dit, le marabout est exactement in-
« formé par ses fidèles des fautes commises en dehors
« de sa juridiction par quelque *paroissien* peu
« scrupuleux, et il en prend note.

« Ses marchandises écoulées, sa provision de grain
« faite — car on n'en récolte pas dans le pays — le
« Mzabite traverse de nouveau le Sahara algérien,
« et rentre pour un temps au sein de sa famille. A
« peine a-t-il quitté les parages où il exerçait son
« commerce, que ses mauvaises habitudes cessent
« comme par enchantement : plus de tabac, plus de
« café, plus de joyeux propos, plus de criminelles
« folies ; il est subitement redevenu le musulman
« sévère des anciens jours, c'est-à-dire grave comme
« une statue, froid comme le marbre, impassible en
« apparence comme le destin. Il fait régulièrement
« ses ablutions, personne ne prononce avec une
« componction plus attendrissante le nom vénéré
« d'Allah, et, le premier à l'heure de la prière, il
« marche recueilli vers la mosquée ; enfin il a toutes
« les allures d'un petit saint. Qu'il joue là un rôle
« hypocrite, ce qui est probable, ou qu'il soit
« sincèrement converti, ce qui est chanceux, le zèle
« ardent qu'il déploie ne le sauvera pas. Le mara-
« bout, qui connaît son monde, se montre en géné-
« ral fort peu sensible à toutes ces démonstrations.
« Cet homme a péché, et son péché mérite punition;

« telle est la loi, peu lui importe le reste, il fera son « devoir.

« Le cri du *mouzzen* (1) a retenti au-dessus de la « ville ; tous les vrais croyants, répondant à son ap- « pel, sont réunis dans la nef de la mosquée et vont « commencer le *sallih* (la prière). Mais l'œil perçant « du marabout qui la préside a bien vite découvert « le Mzabite coupable, perdu dans la foule de ses « frères, et pour lui l'heure de la justice a sonné. « D'une voix tonnante le prêtre l'interpelle : « Un « tel, s'écrie-t-il, tu n'es pas digne de prier avec les « autres, va-t-en. » En d'autres termes, n'est-ce pas « la parole de saint Paul aux fidèles de Corinthe : « *Tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit* (2)?

« Le Mzabite, foudroyé par ces mots terribles, « s'arrache lentement du milieu de ses frères silen- « cieux, et va se placer dans la plus humble posture « contre un des piliers de la nef. Il ne se plaint pas, « ne murmure pas : c'est la loi, il s'y soumet. D'ail- « leurs s'il essayait de s'y soustraire, il sait bien qu'il « causerait un effroyable scandale, et que tous les « hommes de l'assemblée se réuniraient à ses pro- « ches pour le maudire.

« La prière commence ensuite, et, tandis que « ses coreligionnaires chantent ou récitent avec le « flegme qui les distingue les formules du livre sacré, « l'excommunié, honteusement relégué près de son « pilier, invoque, en poussant de lamentables gémis- « sements, la miséricorde de son juge : Pardon!

---

(1) Celui qui convoque, du haut du minaret de chaque mosquée, les musulmans à la prière.

(2) *Cor.*, v, 2.

« pardon ! (*smah'li!*) Mais le marabout fait la sourde « oreille ; et cinq fois par jour, quelquefois durant « trois semaines, plus ou moins, selon la gravité de « sa faute, le pénitent continue ainsi sans succès à « jeter le même cri.

« Enfin, lorsque le prêtre pense que l'expiation a « été assez longue, que le coupable, ramené à de « meilleurs sentiments par cette humiliation publi- « que, ne recommencera plus, il feint alors de l'en- « tendre pour la première fois, et l'interpellant di- « rectement :

« — Que demandes-tu ? dit-il.

« — Je demande le pardon, répond le Mzabite.

« — Pourquoi ? reprend le marabout.

« — Parce que j'ai péché.

« — Qu'as-tu fait ? — Voici le moment de la con- « fession.

« — J'ai fumé du tabac et du kif, répond humble- « ment le coupable, j'ai pris du café, j'ai bu du vin, « j'ai mangé de la cuisine des infidèles, etc. »

« Il s'accuse enfin de toutes les fautes extérieures « qui passent pour graves dans l'esprit rigide de ces « musulmans, et il termine par son cri habituel :

« — Pardon !

« — Le marabout se recueille un instant ; puis, « d'une voix imposante et solennelle, il prononce la « formule d'absolution :

« Je te pardonne, que Dieu te pardonne ! »

« Ainsi se termine la pénitence du coupable. A « partir de ce moment, il reprend sa place au milieu « de ses frères et peut désormais prier avec eux. »

« Je pourrais ajouter d'autres détails du même genre, extraits d'un petit travail fort intéressant, publié par l'auteur de la lettre que je viens de citer,

sur l'assimilation des Arabes et sur les Touaregs; mais je me bornerai à ce que je viens de dire, afin de ne pas donner à cette première lettre les proportions d'un volume.

« Qu'il me suffise d'ajouter ceci : la pensée de fonder dans le Sahara une mission catholique; d'y établir de proche en proche des stations qui s'avanceront à la fois vers le Sénégal et vers le Soudan; de porter ainsi les lumières de l'Evangile et celles de la civilisation jusqu'au centre de l'Afrique; de relever de son abaissement séculaire l'ancienne race indigène, depuis longtemps courbée sous le joug d'une infime minorité conquérante; cette pensée était digne du grand cœur de Pie IX. Je ne doute pas qu'elle ne trouve un écho puissant dans une foule d'âmes généreuses; je ne doute pas que les difficultés mêmes d'une telle entreprise et les immenses résultats qui suivraient son succès, non-seulement au point de vue de la foi, mais encore au point de vue de la civilisation et de la France, ne suscitent dans l'avenir, pour ces régions désolées, de nombreux apôtres.

« Déjà les Pères de la Compagnie de Jésus m'ont promis leur concours.

« Déjà un séminaire spécial est ouvert, sous leur direction, pour former de futurs missionnaires. Il reçoit des prêtres qui se consacreront à la mission, comme ceux du séminaire des Missions Etrangères de Paris, sans être liés par des vœux, et aussi des laïques qui, sous le nom de Frères, accompagneront les missionnaires et exerceront auprès des indigènes tous les offices de la charité : soin des malades, visite des pauvres, direction meilleure pour tout ce qui concerne les nécessités matérielles de leur vie.

« La préparation terminée, les missionnaires par-

tiront et iront se perdre dans le désert, embrassant absolument le genre de vie des indigènes, costume, langue, nourriture, se faisant tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

« Mais je parle ici d'un lointain avenir. Pour le moment, nous ne pouvons former que des vœux et des espérances. Ces espérances, je les résume dans la parole de l'Evangile, qui est la devise même de votre Œuvre : *Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam* (1).

« Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« † CHARLES,

Archevêque d'Alger, délégué apostolique pour la mission du Sahara et du Soudan. »

MISSIONS MALGACHES.

(Suite et fin) (2).

§ 2. — *Préfecture apostolique de Madagascar.*

I.

Signalée dès le XIII[e] siècle par le Vénitien Marco Polo, l'île de Madagascar n'a été réellement décou-

---

(1) Luc., x, 2.

(2) Voir le numéro de juillet 1868, p. 292-306.

verte qu'à l'époque où les Portugais longèrent les côtes de l'Afrique orientale pour se rendre aux Indes. En 1506, elle reçut de Ruy Pereïra et de Tristan d'Acunha le nom de *Saint-Laurent*, en mémoire du jour de la découverte, peut-être aussi en l'honneur de Laurent d'Almeïda dont le père venait d'être nommé premier vice-roi des Indes portugaises. Plusieurs expéditions furent successivement dirigées sur la grande île africaine jusqu'en 1510. Elles devinrent ensuite plus rares, et n'eurent guère d'autre objet que la traite des noirs. Mais les insulaires ayant massacré ou chassé les traitants, toute relation cessa durant près d'un siècle entre les nations européennes et l'île Saint-Laurent.

Les rades disséminées sur la côte occidentale attirèrent l'attention des navigateurs français. Henri IV fit élever un fort dans l'anse Dauphine; Louis XIII, puis Louis XIV donnèrent suite à ces projets d'occupation, et quelques établissements furent fondés. Sur la demande de la Congrégation de la Propagande, saint Vincent de Paul envoya, en 1648, deux de ses prêtres, Nacquart de Champmartin et Nicolas Gondrée, à Madagascar.

« Ils commencèrent leur apostolat par la garnison du fort Dauphin, dont les procédés violents à l'égard des Malgaches, joints à l'inconstance naturelle de ces insulaires, nuisirent à la propagation de l'Evangile. Néanmoins, les commencements firent naître quelques espérances. Nacquart, ayant appris qu'Andrian Ramach, l'un des chefs de l'île, avait habité Goa dans sa jeunesse, alla lui rendre visite. Ce chef lui avoua qu'il était baptisé, et lui récita en portugais l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des apôtres. Non seulement il permit aux mis-

sionnaires d'évangéliser ses sujets, mais il permit à ceux-ci d'assister aux prières. Dès que Nacquart put s'exprimer dans l'idiome local, il parcourut les campagnes, où il trouva beaucoup plus de docilité parmi les noirs que parmi les blancs. Gondrée, après avoir suivi à pied les officiers français dans un voyage, succomba à une fièvre violente, le 26 mai 1649, entre les bras de son pieux confrère. Toussaint Bourdaise, l'un de ceux que Vincent de Paul destina aussitôt à cette mission, ne trouva que les cendres de Nacquart sur une terre qui dévorait, non ses habitants, mais ses libérateurs. Demeuré seul, en 1657, il demanda du renfort. Cinq missionnaires, dont Madagascar avait grand besoin, mais qui n'y seraient arrivés qu'après sa mort, firent naufrage au cap de Bonne-Espérance, et une flotte hollandaise les ramena en Europe. René Almeras, successeur de Vincent de Paul en qualité de supérieur général, hérita de ses sentiments de tendresse et de compassion pour les Malgaches, auxquels il adressa un nouvel essaim d'apôtres. La mission de Madagascar subsista jusqu'en 1674, que Louis XIV abandonna cette île, et défendit à ses vaisseaux d'y aller désormais. De quatre missionnaires qui s'y trouvaient alors, l'un fut tué par les noirs, un autre brûlé vif dans sa propre habitation; les deux survivants revinrent en France (1). »

Les tentatives de colonisation renouvelées par la France en 1768 et 1774 ne réussirent pas davantage. En 1814, une escadre française se remit en possession de quelques établissements : Foulpointe, Tamatave, Tintingue; mais aucun missionnaire n'ac-

(1) *Histoire générale des Missions catholiques*, par Henrion; t. II, p. 334.

compagnait l'expédition. Les progrès de la domination des Hovas entraînèrent de nouveau la perte de tous ces points en 1822.

Deux races d'hommes bien distinctes occupent Madagascar : les Malgaches et les Hovas. Les Malgaches ou indigènes forment trois tribus principales : les Sakalaves, les Betsimitsarakes et les Antaukans. Les Hovas, d'origine malaise, jetés à une époque inconnue sur la côte orientale de Madagascar, furent refoulés d'abord dans l'intérieur de l'île, et finirent par se fixer sur le plateau central d'Emyrne. A la fin du siècle dernier, un homme entreprenant et énergique, Andrian Poinimerina, rêva d'établir la domination des Hovas sur la grande île tout entière. La mort interrompit son dessein (1810) qui fut repris par son fils Radama Ier. Ce prince organisa une armée régulière avec l'assistance des Anglais, et soumit une partie notable de Madagascar. Aujourd'hui le royaume des Hovas comprend toutes les provinces centrales et orientales de la grande île.

C'est de Radama Ier que date l'introduction du protestantisme à Madagascar. Il accorda, en 1825, aux ministres méthodistes anglais le droit de s'établir dans l'île, de construire des maisons, de faire le commerce, de cultiver la terre et de fonder des entreprises industrielles.

Radama Ier mourut en 1828, laissant le pouvoir à sa femme Ranavalona. La nouvelle reine s'appliqua uniquement à réagir contre l'influence européenne, et durant les trente-trois années de son règne, elle ne cessa de faire peser sur ses sujets un despotisme féroce et sanglant.

Malgré la proscription dont le christianisme était frappé, des efforts héroïques et persévérants furent

tentés par les missionnaires pour porter la lumière de l'Evangile dans la Grande Terre.

C'est d'abord M. de Solages, préfet apostolique de Bourbon, qui part pour Madagascar, et meurt à Andevoranto, martyr de sa charité et de son dévouement. C'est ensuite M. Dalmont, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit à Bourbon depuis 1831, qui, nommé préfet apostolique de Madagascar, visite avec des fatigues inouïes les petites îles malgaches, et termine à Sainte-Marie en 1847 sa courte et laborieuse carrière. La bulle pontificale qui lui portait sa nomination d'évêque, fut déposée sur son cercueil.

Dès 1844, M. Dalmont avait appelé la Compagnie de Jésus à son aide. Les RR. PP. Cotain, Neyraguet, Dénieau et Robillier furent les premiers apôtres envoyés à la conquête de ces îles infidèles. M. Dalmont, après avoir eu la joie de les introduire sur la côte occidentale de Madagascar, à la baie de Saint-Augustin, eut la douleur de les voir échouer contre l'acharnement des missions méthodistes et les dissensions indigènes.

L'apôtre des noirs à l'île Bourbon, M. Monnet, renvoyé en France en 1847 à la suite de basses calomnies, élu supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, fut bientôt appelé à recueillir la succession de M. Dalmont. On le nomma vicaire apostolique de Madagascar. Mais, à peine débarqué à Mayotte, il y trouva une mort prématurée à l'âge de trente-sept ans (1er décembre 1849).

Le 15 août 1850, l'île de Madagascar fut érigée en préfecture, et depuis cette époque elle est restée confiée aux soins du R. P. Louis Jouen, dont nos Associés connaissent les intéressants rapports sur les missions malgaches.

Les missionnaires avaient pu prendre pied à Tamatave dès 1844, mais l'intérieur de l'île leur fut fermé sous le règne de Ranavalona. Combattue par le méthodisme anglican, tenue en suspicion par un gouvernement ombrageux et cruel, la mission catholique ne sortit de cet état précaire qu'à l'avénement de Radama II en 1861. Animé de sentiments généreux, il abolit les lois qui interdisaient aux étrangers d'acquérir des terres sur ses états, il conclut avec la France des traités qui ouvraient la voie au commerce européen, il ne dissimula point ses sympathies pour les missionnaires, et en toute rencontre il se montra leur protecteur. On se rappelle la réponse qu'il fit au préfet apostolique qui était monté à Tananarive pour lui demander la permission de s'établir au centre du royaume. « — Comment, s'était-il écrié vivement, vous permettre ! Mais c'est le plus ardent de mes vœux. Non seulement je vous y autorise, je vous l'ordonne même autant qu'il est en moi. Allez, prêchez, enseignez partout où bon vous semblera. Tout mon désir est de voir le soleil de la vérité éclairer mon peuple. »

Des errements si nouveaux, qui allaient contre les idées et les habitudes d'une partie considérable de la nation, qui blessaient des intérêts puissants et ruinaient des influences jusqu'alors souveraines, devaient rencontrer une vive résistance. Une agitation populaire excitée par quelques chefs disgraciés produisit le soulèvement qui aboutit à la mort violente de Radama II, étranglé dans son palais le 12 mai 1863. Les *Annales* ont rapporté ces tragiques événements (1).

---

(1) *Annales*, t. XXXVI (1864), p. 396-416.

Le jour même de l'assassinat de Radama II, l'épouse de cet infortuné prince, fut proclamée reine sous le nom de Rasohérina (*la bonne et la forte*). Elle s'était toujours montrée favorable à la mission catholique. Ses bonnes dispositions ne changèrent point; elle en donna une preuve à la cérémonie de son couronnement, en faisant asseoir auprès d'elle les Pères missionnaires et les Sœurs de Saint-Joseph. Malheureusement elle n'avait que l'ombre du pouvoir. La révolution qui l'avait portée sur le trône était une protestation contre les idées de Radama et un retour au régime de défiance et d'exclusion à l'égard du catholicisme et de la France. Le pouvoir effectif était tout entier aux mains de Rainivoninahitriony, le chef de la révolution. Il s'était imposé comme premier ministre, même comme royal consort. Il dominait tout, il dictait à tous ses volontés absolues. Bien moins son épouse que son esclave, la reine était réduite à fuir sa présence, surtout dans les moments d'orgie où il s'emportait jusqu'à la menacer du sabre, si elle n'obéissait aveuglément à ses caprices.

Les excès d'un pareil despotisme finirent par soulever la population. Le 15 juillet 1864, le premier ministre fut envoyé en exil à quatre lieues de Tananarive, et remplacé par son frère, homme honnête et loyal. La reine put dès-lors suivre les inspirations de sa droiture naturelle.

Le R. P. Jouen, dans le rapport dont nous publions de longs extraits, fait connaître la suite des événements survenus à Madagascar depuis cette époque jusqu'au mois de juillet dernier.

II.

Extrait d'un rapport du R. P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Tananarive, 30 juin 1868.

« Messieurs,

« Soyez bénis mille fois, vous et vos pieux Associés, de votre zèle et de votre persévérance à recueillir les aumônes qui font vivre les missionnaires et leurs œuvres jusqu'aux extrémités du monde. Pour nous, nous n'avons guère à vous offrir en retour que nos minces privations et nos faibles prières; mais le cœur de Jésus est notre supplément, et il saura bien vous rendre au centuple tout ce que la charité vous inspire. Aussi n'est-il pas de jour que nous ne le conjurions de toute l'affection de nos âmes, surtout au saint autel, de répandre sur vos familles et sur tous les membres de la Propagation de la Foi, une mesure surabondante de grâces et de bénédictions.

« Désirant combler, autant qu'il est en moi, la longue lacune causée par mon silence, et vous mettre à même d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de cette mission, j'ai cru devoir vous faire le tableau des principaux événements survenus depuis le mois de juillet 1865 jusqu'à ce jour.

I.

Le traité anglais. — L'indemnité française. — Le comte de Louvières.

« Le traité entre le gouvernement anglais et le gouvernement hova, conclu sans doute dans les intentions les plus loyales, n'en a pas moins été un événement néfaste pour la mission catholique. Depuis l'avénement de Radama II jusqu'à sa mort, nous n'avons cessé de jouir, pour l'exercice du ministère évangélique, de la liberté la plus entière; aussi la mission avait-elle pris une immense développement. Mais ce prince ne fut pas plus tôt descendu dans la tombe, qu'il se fit dans les régions du pouvoir un revirement complet dont nous fûmes les victimes, non point par la volonté de Rasohérina, mais par le fait de la tyrannie du premier ministre. Or la [tempête commença de sévir à l'époque de la conclusion du traité anglais.

« Sur quelles bases ce traité a-t-il été conclu? Renferme-t-il, comme quelques-uns l'affirment, des clauses secrètes, exprimées d'une façon dans le texte hova, et d'une autre façon dans le texte britannique? Est-il intervenu, comme d'autres le prétendent, certaines conventions orales, lesquelles seraient loin de favoriser les intérêts de la France à Madagascar, et surtout ceux de la mission catholique? Ce sont là autant de questions délicates qu'il ne nous appartient pas de trancher. Quoi qu'il en soit, la signature du traité est devenue le signal d'une persécution morale des plus violentes. Tracasseries pour nos écoles, pour la location des terrains, pour la construction

de nos églises, tandis qu'à nos côtés et sous nos yeux s'élevaient, sans la moindre entrave et à l'aide de milliers de bras, les superbes temples du méthodisme.

« Un autre fait, celui de l'indemnité réclamée par le gouvernement français, est venu aggraver une situation déjà si compromise. Cette réclamation, s'adressant à un des peuples les plus cupides du monde, provoqua une telle explosion de cris, de colères et de menaces, que la vie des résidents français put paraître en péril. Grâce à la prudence de la reine et aux sages conseils du consul de France, cet ouragan populaire finit par se calmer. On s'exécuta donc, et de bien meilleure grâce qu'on n'aurait osé l'espérer. Les 1,200,000 francs furent versés, et le 2 septembre 1865 ils partaient pour Tamatave sous bonne et solide escorte.

« L'arrivée du comte de Louvières, commissaire spécial du gouvernement français, contribua encore à l'apaisement des esprits. Jamais homme ne fut mieux choisi pour défendre les intérêts de la France et de la religion. Dans sa pensée, ces intérêts étaient identiques, et il ne semblait vivre que pour les soutenir et les faire prévaloir. La dignité de son caractère et la régularité de sa vie l'avait fait surnommer par les Malgaches Andria-Madio (l'homme aux mœurs pures). Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'a fait que nous montrer cet homme de bien. Six mois à peine après son arrivée, il le rappelait à lui, et, sans nul doute, le récompensait de tout ce qu'il avait fait déjà et de tout ce qu'il avait le désir de faire pour l'honneur de son nom (1er janvier 1867). Les restes de M. le comte de Louvières reposent dans le cimetière de la mission. C'était la place qui lui

convenait,et dans notre douleur nous avons été heureux de pouvoir lui offrir l'hospitalité de la tombe.

« Le contre-coup de cette mort ne tarda pas à se faire sentir à la mission catholique. Tous les enfants du premier ministre et du chef de la secrétairerie d'Etat nous abandonnèrent. Le fanatisme de ce dernier ne connut plus de bornes.

« — Pourquoi, disait-il un jour à l'un de ses esclaves, ne viens-tu pas au temple?

« — Parce que je suis catholique, et que d'ailleurs la reine nous laisse libres de suivre la prière que nous préférons.

« — Eh bien! moi je saurai te forcer à prier avec les protestants. »

« — Vous pourrez me tuer, répliqua énergiquement l'esclave ; jamais vous ne me ferez abandonner la prière catholique. »

II.

Obstacles aux progrès de la mission.

« De tous les piéges tendus à nos chrétiens, l'argent est sans contredit le plus redoutable. Or tout le monde sait que l'argent ne manque pas aux méthodistes. Les deux temples en pierre qu'ils ont élevés dans la capitale leur reviennent à plus de 300,000 francs. En ce moment d'autres sont en construction sur différents points. L'argent est le secret de leur puissance. A l'aide de ce talisman, beaucoup plus qu'avec ses bibles, le protestantisme est venu à bout de gagner à son parti la plupart des ministres, la majeure partie des grands, des nobles et des officiers supérieurs, presque tous les sous-officiers de l'armée.

On transforme ces derniers en prédicants et en maitres d'écoles largement rétribués, qu'on dissémine sur les divers points de l'île, afin d'y recruter des adeptes et d'y propager l'erreur.

« Il est un autre moyen dont se sert le méthodisme pour séduire les âmes : c'est la distribution mensuelle des lambas. Le lamba n'est autre chose qu'une pièce d'étoffe en coton, de deux ou trois brasses de large, dans laquelle le Hova se drape à la façon des anciens. Sous le lamba se trouve le salaka ou le sudika, autre morceau d'étoffe qui enveloppe les reins. Voilà tout le vêtement des Hovas; mais, si simple qu'il soit, les riches seuls ont le moyen de se le procurer. Quant aux pauvres esclaves, tout au plus possèdent-ils un méchant haillon pour couvrir leur nudité; si parfois ils viennent nous demander un lamba qui leur permette de se présenter décemment à l'église, surtout les jours de communion, nous avons le regret de ne pouvoir le leur laisser; ils doivent le rapporter ensuite, sans quoi la cupidité du maître s'en emparerait comme de son propre bien. En présence de ces faits, il est aisé de comprendre tout ce qu'ont de tentant ces sortes de distributions gratuites et multipliées. Si la foi de nos pauvres néophytes ne vient pas se briser contre de pareils piéges, c'est un prodige dont nous ne sommes redevables qu'à la force de la grâce et à la protection toute spéciale de la très-sainte Vierge.

« Le méthodisme n'a pas apporté la moindre conviction dans les esprits; mais il est devenu de mode et de bon ton de fréquenter le temple. On va au au temple parce que c'est le rendez-vous du monde riche et élégant, on y va surtout pour voir et pour être vu. Et cependant notre pauvre petite communauté catholique, qui vit sans bruit à côté de ces

temples splendides, cause encore de l'ombrage à tous ces pharisiens et à tous ces faux docteurs. Aussi n'est-il pas de trames qu'ils n'ourdissent pour la ruiner ; flatteries, promesses, intimidations, tout est bon.

« Mais il est une œuvre qui les préoccupe et qu'ils poursuivent d'une haine particulière, c'est l'œuvre de nos écoles qu'ils voient fleurir et prospérer en dépit de toutes leurs intrigues. Ils savent parfaitement que tout l'espoir de l'avenir est là ; ils n'ignorent pas non plus que, malgré tous ses efforts, jamais le protestantisme ne pourra lutter de dévouement avec nos bonnes Sœurs et nos chers Frères des Ecoles chrétiennes.

« Aussi l'anéantissement de nos classes est et a toujours été leur grand point de mire. Mais comment y arriver ? En circonvenant la reine, en la prévenant contre nous, en la poussant à nous retirer ses enfants adoptifs. Les enfants des principaux personnages, qui jusqu'alors nous avaient témoigné la plus filiale affection et auxquels nous n'avions cessé de donner des preuves de notre entier dévouement, tout à coup, à notre grande surprise et sans le moindre sujet de plainte, nous ont quittés. Tout cet essaim s'est envolé pour aller s'abattre dans le camp protestant. C'était le signal de la défection ; on s'attendait à voir les jeunes princes et princesses le suivre. Il n'en fut rien ; la reine tint bon, et toutes les obsessions de l'entourage vinrent échouer contre son bon sens et sa fermeté, et aussi, je dois le dire hautement à sa louange, contre le secret penchant qu'elle a toujours montré pour la France et pour la religion catholique. Cette levée de boucliers a eu un résultat tout contraire à celui qu'on attendait, c'est-à-dire

qu'aujourd'hui nos écoles regorgent d'élèves, au point que la place manque pour les contenir tous.

III.

Fermeté de la reine Rasohérina.

« Quoi qu'on ait pu dire, il est certain qu'il y avait dans le caractère de Rasohérina un fonds d'énergie et de volonté qui savait se révéler à l'occasion. En deux rencontres surtout, cette volonté et cette énergie ont paru avec un éclat tel que toute la ville de Tananarive en fut surprise autant que touchée.

« Ce fut d'abord à propos de la signature du traité anglais, le 27 juillet 1865. Ce jour-là, dès six heures du matin, toute la capitale était en émoi : les rues et les places publiques se trouvaient encombrées de soldats et d'officiers en grande tenue. La joie rayonnait sur tous les visages ; on eût dit que le fameux traité allait assurer à tout jamais la paix et la prospérité de Madagascar. A dix heures, le consul britannique, entouré d'un cortége nombreux, quittait sa résidence au bruit du canon et au son de la musique, pour se rendre solennellement au palais, où l'attendaient tous les ministres et tous les grands officiers de la cour.

« Mais au moment même que le représentant de l'Angleterre faisait ainsi son entrée triomphale, une scène non moins solennelle se passait à une autre porte du palais. C'était la petite princesse Rasoaveramanana, sœur du jeune prince Ratahiry, âgée de quatre à cinq ans, l'enfant gâtée de la reine, qui sortait sur un magnifique palanquin, précédée de plusieurs dames d'honneur, et suivie de seize à dix-



sept palanquins montés par des petites filles de son âge, toutes vêtues à l'européenne, avec une couronne de fleurs sur la tête. Il est aisé de comprendre l'émotion produite par une apparition aussi subite et entourée de tant d'appareil. Où se dirigeait donc ce petit cortége princier ? Droit à la maison de nos bonnes Sœurs de Saint-Joseph. C'était précisément le jour et l'heure où allait se signer le traité anglais, que Rasohérina avait choisis pour nous donner cette marque de confiance et faire prendre possession de l'école catholique à sa fille chérie ainsi qu'à ses compagnes. Une pareille résolution ne lui avait pas été suggérée par ses conseillers ; elle l'avait puisée dans son cœur, et pour la suivre, il lui fallait du courage et de l'énergie, d'autant plus qu'il s'agissait d'un témoignage de confiance donné publiquement à la mission catholique, alors que tout semblait conspirer contre elle.

« Il est une autre circonstance où la fermeté de son caractère ne s'est pas déployée avec moins d'éclat ; je veux parler de l'inauguration du premier temple protestant, le 22 janvier 1867. C'était la première cérémonie de ce genre qui avait lieu au sein de la capitale. On conçoit que rien n'avait été négligé pour donner à cette fête le plus de pompe possible. Toutes les sommités de Tananarive y avaient été conviées longtemps à l'avance : princes, ministres, grands officiers, grands juges, etc. Il n'était pas jusqu'aux notabilités des provinces qui n'eussent reçu leur billet d'invitation. Toutefois ce n'était pas assez. Ce que l'on désirait surtout et pardessus tout, c'était la présence de la souveraine de Madagascar. Dieu seul sait tous les arguments mis en avant pour arriver à ce résultat. « Ce temple est à vous, disait-

« on à Rasohérina ; vous ne sauriez vous dispenser « d'en venir prendre possession. » Personne ici n'ignore que, dans le traité anglais, il est formellement stipulé que toutes les constructions du culte appartiennent à la reine, à condition que Sa Majesté ne pourra en changer la destination ; manière fort adroite d'introduire le protestantisme à Madagascar, comme religion de l'Etat, et d'en confier la haute direction à Sa Majesté. Pendant plusieurs jours des députations d'élite n'ont fait que se succéder au palais ; les lettres les plus pressantes, les plus suppliantes ont été écrites à cette fin. Les dames anglaises elles-mêmes se sont offertes à aller chercher Rasohérina et à lui servir de cortége. A toutes les instances du dehors ajoutez celles de l'entourage royal, intéressé à une démonstration dont il savait bien qu'on lui tiendrait compte.

« Si jamais tentation a été forte, il faut avouer que c'est celle-là. N'importe. Rasohérina résista, et rien ne put triompher de sa résolution basée sur une double conviction : la première, c'est qu'elle devait tenir la balance égale entre la France et l'Angleterre ; la seconde, c'est que le protestantisme lui apparut toujours comme un parti d'insubordination ; ses sympathies, au contraire, étaient toutes pour la religion catholique :—« Au moins là, répétait-elle souvent, « on prie, on ne se mêle pas d'affaires politiques ; on « y est animé d'un bon esprit. » De là, sa persévérance à envoyer ses enfants dans nos écoles. — On le voit, si Rasohérina a eu ses heures de défaillance et de servitude, il est maintes circonstances où elle a prouvé par l'énergie de son caractère qu'elle savait être reine.

IV.

Raphaël Ratahiry.

« J'ai eu souvent l'occasion de parler de ce jeune prince, âgé aujourd'hui de dix à onze ans; je suis heureux d'ajouter que toujours il s'est montré digne de sa mère adoptive, et que jamais il ne s'est démenti, ni dans ses sentiments à notre égard, ni dans son attachement à la foi catholique. Et pourtant, personne n'ignore que jamais conquête n'a été plus convoitée par le méthodisme que celle de ce royal enfant. Quel triomphe si un jour on eût pu dire, en montrant le fils de la reine : « Vous voyez bien que Rasohérina « est pour nous, puisqu'elle vient de retirer son fils « aux catholiques ! » Aussi n'est-il pas d'assauts que le pauvre enfant n'ait eu à soutenir et de la part des ministres, et de la part de ses propres conseillers, et surtout de la part de ses anciens camarades, d'autant plus ardents à le poursuivre que sa constance était leur condamnation, et qu'ils eussent cru s'absoudre en l'entraînant dans leur apostasie. Mais, grâce à Marie, que Pie IX, notre bien-aimé Pontife et Roi, vient d'assigner pour patronne et protectrice spéciale à toute l'île de Madagascar, Raphaël Ratahiry a triomphé de toutes ces attaques.

« Un matin, cinq ou six grands officiers du palais vinrent le chercher à l'école des Pères pour le remettre entre les mains d'un maître particulier chargé de lui enseigner l'arithmétique malgache, que les blancs, disait-on, n'étaient pas en état de lui apprendre. On leur prouva immédiatement le contraire en faisant subir au jeune prince, en présence du

consul de France, un examen public, dont il se tira à la satisfaction générale. Ce n'était là qu'un prétexte ; le véritable motif d'une pareille démarche, c'était d'arriver graduellement à le soustraire à la direction et à l'influence des missionnaires. L'ordre était donné, l'enfant dut s'y soumettre ; mais il ne tarda pas à découvrir le piége, et la première fois que son nouveau maître voulut lui faire faire la prière, Ratahiry déclara nettement qu'il était catholique, et qu'il ne prierait jamais avec les protestants. Une réponse aussi catégorique ferma la bouche au prédicant, qui crut prudent de ne pas insister davantage.

« Plus tard, la petite vérole ayant éclaté, elle sévit avec tant d'intensité à Tananarive, que Rasohérina crut devoir retirer ses enfants de l'école. Cette fois il y eut un tressaillement général chez les partisans du méthodisme. «—Enfin, répétait-on, nous les tenons ! « Les voilà sortis des classes catholiques, et il n'y a « pas apparence qu'ils y rentrent de si tôt ! » En effet, l'épidémie se propageait avec une telle violence, malgré la vaccination, qu'il y avait lieu de perdre tout espoir. Que fait Ratahiry ? Il va se jeter aux pieds de la reine et la supplie, en son nom et au nom de sa petite sœur, de leur faire venir chaque jour un des Pères et une des Religieuses pour leur donner des leçons particulières. Une telle demande était trop conforme aux vœux de Rasohérina pour qu'elle ne s'empressât pas de l'accueillir. De notre côté, nous ne nous fîmes pas prier pour remplir une mission si chère à nos cœurs.

« Tel est le jeune prince, doué, comme on le voit, des plus heureuses qualités. Mais, hélas ! tout cela n'est qu'en germe, et le souffle de la tempête ne

viendra-t-il pas de nouveau détruire de si belles espérances ? Que Dieu continue à bénir ce royal enfant, et le conserve pour sa plus grande gloire et la régénération de la population malgache !

V.

Voyage de la Reine dans l'intérieur de l'île.

« Il y avait longtemps que Rasohérina désirait faire une excursion dans l'intérieur de son royaume. Sa tante Ranavalona lui en avait donné l'exemple en 1845. C'en était assez pour la confirmer dans sa résolution. A cette nouvelle, nous proposâmes au premier ministre de tenir un Père à la disposition de la reine, si elle le trouvait bon, afin de soigner les nombreux cas de maladie que devaient nécessairement faire éclater les fatigues d'un long voyage :
« La reine vous remercie, nous écrivait-il ; elle va
« changer d'air et s'amuser. Pour vous, restez au
« milieu de vos enfants, continuez de leur ensei-
« gner la sagesse et de leur donner de l'esprit ; tout
« cela est bon, et c'est votre affaire. »

« Le voyage fut arrêté pour le mois de juin 1867. Les préparatifs s'en firent avec une promptitude et une habileté remarquables. Des ponts furent jetés sur toutes les rivières et sur les moindres cours d'eau. Des abîmes furent littéralement comblés ; de nouvelles routes s'ouvrirent comme par enchantement jusque sur le sommet des montagnes, pour préserver Sa Majesté des miasmes de quelques marais qu'il lui aurait fallu traverser. La fameuse forêt d'Analamazaotra vit tout à coup ses effrayants précipices convertis en

voies carrossables pour laisser circuler librement la souveraine de Madagascar.

« Le terme du voyage devait être Andevoranto, grand village de la côte est, situé sur le bord de la mer, à vingt-cinq lieues de Tamatave et à soixante-dix de Tananarive.

« Enfin tout étant prêt pour le départ, chemins, tentes, provisions, etc., on se mit en marche le jeudi 20 juin, vers les sept heures du matin. Une salve générale de tous les canons de la ville annonça aux échos d'alentour que la reine de Madagascar quittait sa capitale pour n'y rentrer que trois mois après. Jamais sortie ne fut plus triomphale; Rasohérina partait précédée et suivie de près de 60,000 hommes. En voyant défiler cette immense caravane, dont les esclaves à eux seuls devaient former plus d'un tiers, on ne pouvait se défendre d'un sentiment pénible. Combien parmi ces pauvres gens qui ne reverraient pas leur foyer domestique ! Combien succomberaient le long de la route à la fatigue, au froid, à la faim, aux fièvres ! C'est ce qui nous avait si vivement portés à solliciter de la reine, bien moins l'honneur de l'accompagner, que la consolation d'administrer des secours, surtout des secours religieux, à tant de malheureux dont il était aisé de prévoir la fin. Mais il avait été décidé en conseil qu'aucun blanc, à l'exception de M. Laborde, consul intérimaire de France, ne ferait partie du cortége royal; il fallut donc se résigner à ce dur sacrifice. Nous y suppléâmes de notre mieux en prian un de nos Pères de Tamatave de se rendre à Andevoranto, pour y saluer la reine, et en même temps procurer à nos néophytes, et spécialement aux malades, tous les soins que pourrait réclamer leur état.

« Jamais secours n'arriva plus à propos. Déjà la

mortalité régnait dans presque tout le camp, occasionnée surtout par les pluies torrentielles qui suivirent le départ. Ces pluies, qui ne cessèrent de tomber jour et nuit durant plus de quinze jours, eurent bientôt défoncé des routes formées la plupart de terres rapportées; le passage de la forêt en particulier devint presque impraticable; ce n'était partout que torrents et chutes d'eau roulant dans les ravines, et détruisant en un clin d'œil les travaux de plusieurs mois. Qu'on se figure ces 50 à 60,000 hommes piétinant dans ces bourbiers infects où ils s'enfonçaient jusqu'à mi-jambe. Les grands et les riches s'en tiraient encore, grâce à leurs palanquins et à leurs robustes porteurs. Mais que dire de cette immense multitude d'enfants, d'esclaves, de pauvres femmes, obligés de suivre à pied, avec de lourds paquets sur la tête?

« Ils arrivaient au lieu du campement, tout ruisselants d'eau et de sueur; pas un vêtement de rechange, pas une tente pour s'abriter, pour toute nourriture quelques bouts de canne à sucre ou de manioc, et pour lit la terre nue ou plutôt un sol froid et fangeux. Il est aisé de comprendre avec quelle effrayante rapidité durent se produire et se développer, sous de telles influences, les germes de maladies. La petite vérole vint encore aggraver la situation. J'ai eu l'occasion, en descendant à Tamatave, de rencontrer à son retour les débris de cette immense caravane. On n'avait pas besoin de s'enquérir des diverses haltes qu'elle avait faites; on les reconnaissait aux milliers de fosses, à peine recouvertes, qui jonchaient le sol. Jamais je n'ai vu rien de plus hideux ni de plus infect: l'odeur exhalée par ces agglomérations se faisait sentir à plusieurs

lieues. Ce qu'il y a d'étonnant et de vraiment providentiel, c'est que la peste ne soit pas venue mettre le comble à tant de misères.

« Enfin, après un mois de marche, dans les circonstances que je viens de décrire, on arriva à Andévoranto, terme si désiré et si chèrement acheté. La vue et l'air de la mer, les vivres frais qui arrivèrent de Tamatave et de tous les environs, l'abondance de poissons de toute espèce dont foisonnent les rivières, surtout une série de beaux jours que la divine Providence daigna faire lever sur cette masse si cruellement décimée; tout cela fit bientôt oublier les fatigues, et l'on ne songea plus qu'à s'amuser.

« Ce fut pendant ce temps que le R. P. Faure, missionnaire de Tamatave, et la Mère Alphonse, religieuse de Saint-Joseph de Cluny, commencèrent, eux aussi, à *s'amuser*, mais à la manière des apôtres, parcourant toutes les tentes, visitant et consolant les malades, pansant les plaies des blessés, instruisant les moribonds et leur ouvrant les portes du ciel par le saint baptême et par l'administration des autres sacrements, prodiguant à tous les soins de la plus tendre charité et du plus ardent dévouement. Chaque matin, au lever du soleil et au son de la clochette, le P. Faure hissait son pavillon au mât de sa tente : croix rouge sur fond blanc. C'était le signal convenu. Tous nos chrétiens aussitôt s'empressaient d'accourir pour assister à la sainte messe que le Père célébrait dans l'intérieur de sa case.

« La visite du missionnaire fut pour tous nos néophytes la source des plus abondantes bénédictions; la plupart profitèrent de sa présence pour se réconcilier avec Dieu et s'approcher de la sainte Table;



et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cela se passait à la vue de tout le camp, et en quelque sorte sous les yeux de la reine, laquelle, bien loin d'y trouver à redire, ne put s'empêcher à plusieurs reprises d'en témoigner hautement sa satisfaction.

« Le séjour de Rasohérina à Andevoranto fut d'un mois environ. Tout ce temps s'écoula en parties de bain, de pêche, de chasse, en promenades et en réceptions. Il avait été arrêté qu'on ne s'occuperait nullement d'affaires, et cet article du programme fut scrupuleusement observé. Toutes les populations du littoral, ainsi que celles de l'intérieur, vinrent saluer leur souveraine et lui offrir des présents. Tamatave, le point le plus important de Madagascar après Tananarive, ne resta pas en arrière; presque toute la ville se précipita sur les pas du gouverneur et vint féliciter Sa Majesté et obtenir d'elle un regard de bienveillance.

« Mais parmi toutes les visites faites à Rasohérina en cette circonstance, on peut affirmer qu'aucune ne lui fut plus agréable que celle du nouveau commissaire français arrivé récemment à Tamatave. On se hâta de prendre toutes les mesures possibles pour lui faire un accueil digne du gouvernement qu'il représentait; peut-être aussi cherchait-on par là à réparer les torts si graves dont on s'était rendu coupable envers son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, la réception faite à M. Garnier, le nouvel envoyé de la France, fut si magnifique, qu'elle provoqua la jalousie des autres consuls. Outre les coups de canon réglementaires tirés en son honneur, tous les ministres allèrent à sa rencontre en grande tenue et musique en tête; et, ce qui ne s'était encore jamais vu, toutes les troupes étaient sous les armes, au nom-

bre de 8,000 hommes. Il est permis de penser que dans un hommage aussi éclatant rendu à la puissance de Napoléon III, Sa Majesté africaine ne s'était pas complétement oubliée elle-même; elle n'était point fâchée sans doute de donner, à cette occasion, une haute idée de sa puissance et de sa propre grandeur. Quant à la réception en elle-même, ce serait se tromper que de croire qu'elle fut uniquement le jet spontané du bon vouloir hova. Le souvenir de la fameuse indemnité pèse encore trop sur les cœurs. La vérité est qu'elle avait été ménagée et préparée de longue main par un Français vraiment digne de ce nom, l'excellent M. Laborde, consul de France sous le règne de Radama II, et par intérim depuis la mort du noble et si regretté comte de Louvières. Rasohérina tenait beaucoup à ce que M. Laborde l'accompagnât dans son voyage; il l'avait soignée dans plusieurs maladies de sa jeunesse, et elle avait en lui une telle confiance qu'elle ne l'appelait habituellement que son père. Cet homme, dont le fond n'est que bonté et dévouement, n'hésita pas à répondre à cet appel, malgré les grandes dépenses et les énormes fatigues qui devaient en résulter pour lui; d'ailleurs, il y était poussé par deux autres motifs d'un autre ordre bien supérieur, la gloire de Dieu et les intérêts de la France. Aussi le ciel a-t-il largement béni la pureté de ses vues; non-seulement il s'est concilié de plus en plus l'estime et la confiance de la reine, mais dans ses rapports intimes et journaliers avec les ministres et les principaux officiers, il est venu à bout de dissiper dans leur esprit une foule de préventions et contre le gouvernement français et contre la religion catholique, dont il est ici le plus ferme appui. Pour ce qui est du traité de commerce et d'amitié qui se

poursuit en ce moment, s'il est enfin couronné d'un plein succès, comme il y a lieu de l'espérer, malgré plus d'une difficulté, on peut affirmer hardiment que M. Laborde y aura eu la plus grande part.

VI.

Retour à la capitale. — Maladie de la Reine.

« Ce fut le dimanche 6 octobre que Rasohérina rentra dans sa capitale, après plus de trois mois d'absence. Mais, hélas ! quelle différence entre le retour et le départ ! Des 60,000 hommes qui escortaient la souveraine en quittant son palais, il n'en restait pas 50,000 ; et encore dans quel déplorable état ! C'était donc plus de 10,000 hommes qui manquaient à l'appel, sans compter ceux qui succombèrent plus tard des suites des fièvres ou autres maladies contractées le long de la route. La mort ne frappa pas seulement les petits et les esclaves, les plus hauts personnages durent également payer le tribut. Le prince Ramonja, cousin germain de la reine, l'avait précédée de plusieurs jours à Tananarive, mais il l'y avait précédée couché dans sa bière. Il en fut de même de plusieurs autres grands officiers. Aussi, malgré toute la pompe déployée pour voiler tant d'infortune, malgré plusieurs centaines de mille âmes convoquées pour fêter le retour de la reine, on ne put venir à bout d'étouffer la douleur, et, tandis que les mains étaient forcées d'applaudir, bien des cœurs étaient brisés et bien des yeux versaient des larmes. Tel fut le résultat de cette funeste promenade.

« Toutefois ce n'était là que le prélude d'un deuil autrement profond où allait être bientôt plongée l'île

de Madagascar ; je veux parler de la maladie de Rasohérina. A peine rentrée dans son palais, la reine se sentit atteinte d'une violente dyssenterie compliquée de plusieurs autres affections très-graves. Il va sans dire qu'un voile impénétrable fut jeté sur l'état de l'auguste malade. C'est une loi à Madagascar qu'on ne doit jamais parler de l'indisposition de la souveraine ; fût-elle à l'extrémité, fût-elle morte, il est convenu qu'elle se porte toujours bien et qu'elle se promène dans son palais. C'est alors que le grand parasol rouge apparaît sur les remparts pour mieux en imposer au peuple et lui faire croire que Sa Majesté est présente, tandis qu'elle est peut-être à l'agonie ou dans sa bière. Tout cela au fond n'est qu'un calcul des meneurs qui veulent prendre toutes leurs mesures afin de s'assurer le candidat le plus favorable à leurs vues. Durant près de deux mois la ville de Tananarive et toutes les populations environnantes ont été ainsi tenues en suspens, soit par le mystère dont on entourait la situation de la reine, soit par les nouvelles les plus contradictoires qu'on mettait en circulation. Enfin la vérité se fit jour, et voici à quelle occasion.

« Le Fandroana ou la nouvelle année malgache tombait en 1868 le 23 janvier. C'est la grande fête des Malgalches. Ce jour-là, vers le soir, il y a réception solennelle au palais ; toutes les castes y sont convoquées et doivent y paraître dans le costume des ancêtres. C'est alors qu'à une heure donnée Sa Majesté va prendre le bain traditionel (*fandroana*) dans une tente dressée au fond de la grand salle du palais. Au sortir du bain, elle s'écrie par trois fois : « *Masina aho!* je suis purifiée ! » Puis, avec une corne de bœuf préparée à cet effet, elle puise de l'eau dans le bain et en



asperge l'assistance. A l'instant, tous les canons de la ville tonnent et vont annoncer jusqu'aux horizons les plus lointains que la souveraine de Madagascar jouit de la plus parfaite santé, et que son peuple est le plus heureux de l'univers.

« Tel est le précis de la fête du bain, ou premier jour de l'an malgache. Mais là était le point délicat. Il fallait ou bien que la reine présidât cette fête, ou bien que l'on divulguât la gravité de sa maladie ; deux choses également impossibles : la première, parce que l'état de la royale malade ne le lui permettait pas ; la seconde, parce qu'une pareille divulgation eût été contraire à la loi. Comment sortir de cet embarras ? Rien de plus facile pour le génie malgache. On fit apparaître le grand parasol rouge, et l'on annonça au peuple que Sa Majesté se portait à merveille ; mais qu'obligée de changer d'air par l'ordre des médecins, elle allait partir pour la ville d'Ambohimanga, lieu de la sépulture de ses ancêtres, et qu'en conséquence la fête du bain n'aurait pas lieu cette année à Tananarive. Le stratagème était grossier; personne n'en fut dupe ; mais personne n'osa souffler mot ; les apparences étaient sauvées. Quant à la pauvre reine, il lui fallut, bon gré, malgré, subir la décision de ses Esculapes. On l'emporta donc le lendemain, plus morte que vive, par un temps affreux, et dans un appareil si mystérieux, que beaucoup de ceux qui purent l'apercevoir à travers les rideaux de son palanquin, demeurèrent convaincus que ce n'était pas Rasohérina, mais son cadavre qu'on emmenait à Ambohimanga. Heureusement la malade put arriver vivante au lieu de sa destination. La divine Providence veillait sur elle, et c'était là qu'elle l'attendait pour lui ménager la grâce la plus insigne qu'elle pût

recevoir avant sa mort, la grâce du saint baptême.

VII.

Baptême et mort de Rasohérina.

« Ce baptême était l'objet de toutes nos prières, de toutes nos sollicitudes, surtout depuis que la gravité de la maladie nous était connue. Ce qui nous préoccupait le plus, ce n'était pas l'instruction religieuse de la reine; nous savions de source certaine qu'elle l'avait reçue de ses propres enfants. C'était elle, en effet, qui souvent leur faisait répéter les leçons du catéchisme, et son bonheur était de les entendre chanter les cantiques de l'Eglise. De plus, nous comptions parmi nos néophytes quelques-unes de ses dames d'honneur, lesquelles, interrogées par elle sur leur baptême, n'avaient pas manqué de lui fournir tous les renseignements propres à l'éclairer. Je ne parle pas de M. Laborde qui n'avait négligé aucune occasion, soit avant, soit pendant la maladie, de lui faire connaître les principaux mystères de la religion. Elle était si bien convaincue de la vérité du catholicisme, qu'elle dit un jour à une jeune fille de la cour, pressée d'embrasser le protestantisme : — « Garde-toi bien de quitter la prière des Pères, car « il n'y a de vérité que là. »—Nous sommes donc fondés à croire que, du côté de l'instruction religieuse, Rasohérina possédait au moins ce qui est strictement requis par l'Eglise.

« Quant à ses dispositions personnelles, elles nous laissaient moins de doute encore, s'il est possible. Notre confiance reposait sur un triple fondement. —



Jamais, depuis l'avénement de Rasohérina au trône, nous n'avions passé un seul jour de dimanche ou de fête sans réciter en commun avec nos chrétiens, immédiatement avant la bénédiction du très-saint Sacrement, un *Pater* et un *Ave*, en vue d'obtenir pour la reine la grâce de la régénération. Qui peut dire le nombre de messes, de communions, de chapelets, offerts à la même intention, durant tout le mois de mars consacré à saint Joseph, patron de la bonne mort? — Outre les prières de ses sujets chrétiens, Rasohérina a eu, on peut le dire, les suffrages des fidèles du monde entier, et cela par l'intermédiaire des pieuses Associations de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de l'Apostolat de la Prière, auxquelles nous l'avons souvent recommandée, ainsi qu'à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, à laquelle est agrégée depuis longtemps toute notre petite communauté malgache. Or, comment Celui dont le premier besoin est de sauver les âmes, serait-il resté sourd à tant de supplications? — Enfin nous aimons à penser que la Bonté souveraine n'a pu laisser sans récompense, à sa dernière heure, une femme qui, en tant de circonstances difficiles, et tout isolée qu'elle était, n'avait pas craint de se montrer la protectrice des missionnaires et de leur œuvre.

« La difficulté venait tout entière de l'entourage de la reine. Comment arriver à Rasohérina sans éveiller l'attention de ses gardiens qui ne la perdaient pas de vue un seul instant, ni le jour ni la nuit? Mais quand Dieu a résolu de sauver une âme, qui peut entraver ses desseins? Or, voici de quel moyen il se servit.

« Pendant les dernières semaines que Rasohérina passa à Tananarive, elle avait manifesté à diverses

reprises un vif désir de recevoir les soins de M. Laborde; mais ses instances n'aboutirent à rien, et la porte du palais resta constamment fermée à celui qui l'avait accompagnée dans son voyage et qui possédait toute sa confiance.

« Rendue à Ambohimanga, où on l'avait envoyée, disait-on, pour changer d'air, la reine renouvela ses instances, mais toujours sans succès. Enfin elle parla un jour avec tant de force et d'autorité, que l'entourage eut peur et se vit forcé d'obéir. M. Laborde fut mandé. Mais là encore nouvel obstacle. Ambohimanga est réputée ville sainte, et à ce titre, nul blanc, d'après la loi, ne peut y pénétrer. Voilà donc notre compatriote réduit à traiter par procuration son auguste malade. Tous les deux ou trois jours, plus souvent quelquefois, M. Laborde se rendait à une habitation située à un quart d'heure d'Ambohimanga. Il y trouvait le premier ministre Rainilaiarivony, lequel d'ailleurs entrait parfaitement dans ses vues. Le ministre, qui suivait toutes les péripéties de la maladie, fournissait les renseignements les plus précis, et le docteur improvisé formulait l'ordonnance. Ni le ministre, ni le docteur n'osaient compter sur une guérison. M. Laborde s'attacha donc dans ses prescriptions à préparer le salut de l'âme. Il engagea la reine à se confier en Dieu seul, et convint avec elle de ce qui suit : elle réciterait ou se ferait réciter une fois chaque jour l'Oraison dominicale et la Salutation angélique; une copie de ces prières fut remise au premier ministre; — dans tous les aliments qu'elle pourrait prendre elle mêlerait quelques gouttes d'eau bénite; nous sommes journellement témoins dans les missions de guérisons obtenues par ce moyen.

« Comme on le voit, c'était une médication plus surnaturelle qu'humaine, mais qui d'ailleurs n'avait rien de compromettant. Rasohérina s'y soumit avec une foi, avec une simplicité des plus touchantes. Son petit flacon d'eau bénite ne la quitta plus ; peu d'heures avant d'expirer, elle en demandait encore quelques gouttes.

« Dieu ne fut pas insensible à tant de confiance, et il daigna répandre sur le docteur et sur sa médication corporelle et spirituelle (car il va sans dire que l'une n'excluait pas l'autre), une bénédiction telle, qu'un moment nous crûmes la malade presque hors de danger. Notre ami en profita pour achever l'œuvre qu'il avait tant à cœur, je veux dire le baptême de la reine. Il demanda que la malade fût transportée sur un autre point, où il pût la voir de près et juger de sa position par lui-même, car l'isolement d'Ambohimanga, au milieu des tombeaux, ne semblait pas lui être favorable.

« La cour alla donc occuper un autre village plus rapproché de Tananarive. Ce changement de résidence entrait dans les vues de la miséricorde divine dont l'heure allait bientôt sonner. Toutefois il restait encore une dernière épreuve.

« Jaloux des heureux résultats obtenus par le médecin français, le parti méthodiste mit en avant l'idée d'appeler le docteur anglais, afin sans doute qu'il partageât l'honneur de la guérison. Le premier ministre fit bien ce qu'il put pour parer le coup dont on eût dit qu'il prévoyait les suites ; mais il dut céder devant les plaintes et les clameurs. Quant à la pauvre reine, c'était une victime qui n'avait plus qu'à se résigner. En cet état de choses, la délicatesse commandait à notre compatriote de s'effacer et de laisser

au médecin méthodiste toute la responsabilité. C'est ce qu'il fit, sans abandonner pourtant celle qu'il affectionnait comme sa fille, et auprès de laquelle il avait plus d'intérêt que jamais à rester. Les débuts de la nouvelle médication furent assez heureux ; mais, hélas ! ils furent de courte durée. Bientôt le mal empira, et les accès furent si violents qu'à plusieurs reprises on crut que tout était fini.

« Ce fut alors que M. Laborde, s'approchant de l'auguste mourante, qui avait recouvré sa pleine connaissance, lui suggéra quelques saintes pensées analogues au grand acte qui allait s'accomplir. Elle y répondit en élevant les yeux et les bras vers le ciel. Puis, comme s'il eût voulu la magnétiser, il se fit apporter un vase d'eau, y trempa ses mains, et lava le front de Rasohérina en prononçant les paroles sacramentelles. Aucune des personnes présentes ne se douta le moins du monde du pieux stratagème employé pour purifier une âme.

« Ainsi fut baptisée le vendredi 27 mars 1868, à cinq heures du matin, par la vertu du Précieux Sang dont on célébrait la fête ce jour-là, la souveraine de Madagascar. Trois jours après, le lundi 1er avril, à onze heures du soir, elle s'en allait au ciel, comme nous en avons la ferme espérance, échanger son titre de reine contre celui de patronne de la grande île africaine, patronne d'autant plus zélée pour la conversion de son peuple, que personne n'a mieux connu qu'elle toute l'étendue de ses misères et toute la profondeur de ses ténèbres. Gloire à Dieu ! et reconnaissance à l'homme de cœur qui a si fidèlement rempli les vues de la miséricorde divine !

VIII.

Avénement de Ranavalona II.

« Rasohérina avait à peine fermé les yeux, que des troubles graves éclatèrent à la capitale. Ce n'était rien moins qu'une vaste conspiration ayant pour but le renversement du premier ministre Rainilaiarivony, et le changement du mode d'élection pour la couronne.

« A l'exception de quelques vieux Malgaches poussés par des rivalités de caste ou des haines personnelles, la masse des conspirateurs s'était recrutée dans le camp protestant; si leur projet avait réussi, nul doute que des flots de sang n'eussent coulé, et qui sait si la mission catholique n'en eût pas été une des premières victimes ? Grâce à la divine Providence, le complot a avorté, et il n'a été fatal qu'à ceux qui l'avaient ourdi. Quatre des principaux meneurs sont parvenus à s'échapper. Vingt autres ont été arrêtés et condamnés à mort. Parmi ces derniers se trouvent trois *seizième honneur*, c'est-à-dire les personnages les plus haut gradés du gouvernement, et celui que l'on avait désigné pour occuper le trône. Tous les vingt devaient être sagayés; mais, sur les instances des blancs, la peine de mort a été commuée en celle des fers et de la prison, supplice pire que la mort. On ne saurait se représenter la geôle ou plutôt le tombeau où on les a tous entassés : point de porte, point de fenêtres, à peine la hauteur suffisante pour se tenir debout; deux ou trois trous dans le haut du toit par où leur arrive un peu d'air et de lumière; de la nourriture tout juste

pour qu'ils puissent, non pas vivre, mais s'éteindre lentement, ce qui est déjà arrivé à l'un d'eux, frère du fameux Rainjohary, ex-premier ministre de la vieille reine Ranavalona et seizième honneur comme lui. Du reste, si on leur a fait grâce de la sagaïe, ce n'a été que par crainte des Européens. Parmi ces malheureux condamnés, il en est un pour lequel tout le monde s'est senti ému de compassion, c'est l'infortuné jeune homme qui s'était laissé tenter par l'ambition, et qui, au lieu d'une couronne, n'a gagné que des fers. Il en est un autre qu'on est beaucoup moins porté à plaindre ; c'est le célèbre Rainivoninahitriony, frère du premier ministre actuel. Condamné à l'exil sous le règne de Rasohérina, dont il a été un moment le premier ministre, il avait trouvé le moyen de rompre son ban pour venir prendre part à l'échauffourée.

« Trois des condamnés ont reçu le baptême avant d'être enterrés dans leur prison. Que ne pouvons-nous procurer la même grâce aux autres ! Mais ils sont gardés à vue nuit et jour par deux cents soldats, et il y a peine de mort pour quiconque chercherait à les approcher. Néanmoins nous essaierons encore ; qui sait si Dieu n'aura pas pitié de ces pauvres âmes !

« A peine l'ordre et le calme furent-ils rétablis dans la capitale que le premier ministre s'occupa de donner un successeur à la reine défunte. Son choix ne se fit pas longtemps attendre, et il lui fut d'autant plus facile de le faire accepter des grands et du peuple, qu'il était devenu, par l'anéantissement de ses ennemis, maître absolu de la position. C'est donc Ramoma, sœur de l'auguste défunte, qui a été acclamée souveraine de Madagascar sous le nom de Ranavalona II, le 2 avril 1868.

« Cette princesse, âgée de quarante-deux ans, n'avait pas eu jusqu'ici l'occasion de se faire connaître. On s'accorde à louer la générosité de son cœur. Au moment d'expirer, Rasohérina, la voix et les yeux pleins de larmes, lui recommanda ses deux pauvres orphelins, Ratahiry et Rasoaveromanana. Des témoins oculaires rapportent que cette prière suprême de la royale mourante fut accueillie par sa sœur avec une vive émotion. Celle-ci s'est empressée d'adopter les orphelins. la fin du deuil, les] deux enfants sont rentrés dans les écoles catholiques, et le jeune prince Ratahiry a tenu à honneur de servir la messe le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul.

« A peine sur le trône, Ranavalona II a informé les missionnaires de ses bienveillantes dispositions à leur égard, les assurant qu'elle voulait être pour eux ce qu'avait été Rasohérina, c'est-à-dire une protectrice et une mère.

« Le premier ministre partage les vues de la nouvelle reine. Il a pu, lors des derniers troubles, constater que le libre examen, principe générateur du protestantisme dans l'ordre religieux, est aussi dans l'ordre politique le principe générateur des révolutions. Le catholicisme, au contraire, en prêchant le respect de l'autorité, en devient le plus ferme appui. Aucun catholique n'a été rencontré dans les rangs des perturbateurs qui ont attristé les derniers jours de Rasohérina. Le premier ministre le sait, et il ne fait pas difficulté de le reconnaître; il sait où se trouve la vérité; puisse-t-il avoir le courage de l'embrasser lui-même !

IX.

Coup-d'œil sur l'ensemble de la mission.

« Tant qu'un traité sérieux ne sera pas conclu entre le gouvernement français et celui d'Emyrne, la mission catholique se trouvera constamment entravée et réduite à une sorte d'inaction : impossible d'acheter des terrains, impossible même d'en louer, sinon pour un mois ou un an ; impossible par conséquent de bâtir de nouvelles églises, de multiplier les écoles, et de donner à nos établissements tous les développements qu'ils réclament. Nous sommes là en quelque sorte condamnés à rester l'arme au bras, jusqu'à ce que la question politique soit définitivement réglée.

« Quand le sera-t-elle ? Les événements qui viennent de se succéder, le voyage de Rasohérina, sa maladie, sa mort, le deuil qui l'a suivie et qui dure encore, tout cela est cause que rien ne se termine et que les affaires restent en suspens ; c'est à peine si notre commissaire impérial a pu obtenir deux ou trois audiences, mais sans pouvoir entrer en matière. Aujourd'hui que le gouvernement semble reprendre sa marche régulière, il y a lieu d'espérer que les conférences vont commencer et que nous ne tarderons pas à en connaître le résultat. Mais la conclusion du traité rencontrera plus d'un obstacle, aujourd'hui surtout que celle qui pouvait le plus contribuer à les faire disparaître, n'est plus sur le trône. Heureusement que Dieu n'a nul besoin des traités humains, et, s'il daigne parfois s'en servir pour le progrès

de ses œuvres,il -ait bien les faire marcher sans cela. On en verra la preuve dans l'exposé qui va suivre.

« Malgré toutes les difficultés, la mission catholique compte en ce moment à Tananarive trois églises consacrées à la gloire du vrai Dieu. Ces trois églises, construites en bois ou en pisé, sont loin de rivaliser de magnificence avec les superbes temples du méthodisme. Elles sont dédiées, l'une à l'Immaculée Conception, l'autre au Sacré-Cœur de Jésus et la troisième à saint Joseph. Les deux premières sont terminées, et aux jours de fêtes nous avons la consolation de voir s'y presser quelquefois usqu'à plus de deux mille personnes. La dernière n'est pas encore terminée, faute de ressources, à l'exception pourtant d'une partie qui a été ouverte à l'exercice du culte, le 1er du mois de mars, consacré à saint Joseph.

« Le 19 mars nous avons rendu au bienheureux père nourricier du Sauveur un hommage particulier, par une procession à laquelle tous les chrétiens de nos trois églises se sont empressés de prendre part.

« Un magnifique reposoir avait été dressé la veille sur une des hauteurs environnantes, où s'élève déjà le bâtiment destiné à servir d'école aux jeunes filles, en attendant les Sœurs de Saint-Joseph qui doivent la diriger. Vers deux heures de l'après-midi, la procession, croix et bannière en tête, commença à défiler et à gravir la montagne, au sommet de laquelle s'élevait le reposoir. Le chant des cantiques et le bruit des fanfares mirent en émoi tous les habitants de Tananarive. Aussi l'on peut dire que la ville tout entière s'était portée sur les remparts pour contempler un spectacle si nouveau pour elle. C'était en effet la première procession de ce genre dont ces pauvres infidèles étaient témoins; et il faut convenir que cette

marche solennelle, cette multitude recueillie, cette nombreuse réunion de Pères, de Frères, de Sœurs; tous ces enfants de chœur avec leurs soutanes rouges et leurs blancs surplis; ces bannières et ces oriflammes flottant au gré des vents; ces fanfares et ces milliers de voix retentissant dans les airs; tout cela avait bien de quoi remuer jusqu'au plus intime de l'âme. Après une halte d'une heure environ au reposoir, pendant laquelle un Père de la mission adressa à la foule une allocution analogue à la circonstance, le célébrant, en aube et en chappe, prit sur l'autel où on l'avait déposée la statue de saint Joseph, et, l'élevant entre ses mains, il supplia le saint Patriarche de bénir du haut du ciel, non seulement sa nouvelle église, ainsi que le petit troupeau catholique rassemblé sous ses yeux, mais encore la populeuse cité de Tananarive et toute la grande île africaine. Enfin la procession redescendit à l'église pour y recevoir la bénédiction du très-saint Sacrement. Ainsi se termina cette belle et touchante fête du 19 mars, véritable jour de triomphe pour notre bien-aimé protecteur.

« Que je vous dise en passant un mot de l'église de Tamatave. J'ai eu le bonheur de la bénir le 29 septembre 1867, fête du glorieux archange saint Michel, et en présence d'une foule immense d'indigènes et d'Européens; ç'a été un beau jour pour les saints anges et pour Tamatave.

« Tout le monde connaît l'importance de cette ville, la seconde du royaume, le centre du commerce des blancs, et le port le plus fréquenté de Madagascar par les navires européens qui de tous les points viennent s'y ravitailler, et échanger leurs marchandises contre les produits du pays, bœufs, riz, cuirs,

volailles, etc. Jusqu'ici, faute de ressources, nous avons dû nous contenter, pour l'exercice du culte, d'un vaste et pauvre hangar, couvert en paille et ouvert à tous les vents. Aujourd'hui, grâce aux généreux concours de tous les habitants, Mauriciens, Bourbonniens, Européens, Malgaches, etc., Tamatave peut se faire gloire de posséder une belle et grande église, dont le seul aspect semble avoir transformé l'île tout entière. Autrefois, quand il abordait sur ces plages inhospitalières, le plus intrépide marin ne pouvait s'empêcher de trembler au souvenir de tous les forfaits qui s'y étaient commis; maintenant il peut attérir sans crainte, et, en apercevant du large ce blanc clocher surmonté de sa croix dominant au loin la terre et la mer, il sentira son cœur tressaillir, et se croira en pleine terre catholique.

« Nos écoles de garçons et de filles continuent à prospérer sur tous les points de la mission : le nombre des élèves va toujours en augmentant, et le local nous manque pour les contenir tous; mais ce qu'il y a de plus consolant, c'est l'excellent esprit qui les anime.

« Le 24 novembre 1866, la divine Providence nous a ménagé un renfort dont nous ne saurions assez la remercier, je veux parler de l'arrivée des chers Frères des Ecoles chrétiennes au nombre de trois. L'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir de Madagascar, ne pouvait être confiée à des maîtres plus habiles et plus dévoués, et nous espérons qu'un jour la grande île leur devra, ainsi qu'à nos chères Sœurs de Saint-Joseph dont le zèle n'est pas moins admirable, la meilleure part de sa régénération. Que Notre-Seigneur daigne répandre sur le ministère de ces généreux auxiliaires autant de succès et de bénédictions

que nous leur portons, aux uns et aux autres, d'affection et de reconnaissance !

« Si peu considérable que soit numériquement la mission catholique de Madagascar, elle ne laisse pas de nous donner de grandes consolations par la piété de nos néophytes, leur assiduité aux instructions, leur zèle à fréquenter les sacrements. Il n'est pas de dimanche, de fête solennelle où il ne nous soit donné de voir plusieurs centaines de nos chrétiens s'approcher de la sainte table. Pendant les mois de mars, de mai et de juin, spécialement consacrés au culte de saint Joseph et à celui des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, nous avons compté jusqu'à 2,000 communions. Le premier vendredi de chaque mois, le chiffre des communions est de 100 à 200 ; à la dernière fête du Sacré-Cœur, il a dépassé 320.

« En présence des difficultés que je n'ai pu qu'indiquer dans ce rapport, une chose étonne mais révèle le doigt de Dieu, c'est l'existence de cette petite mission catholique. Tant d'ennemis ligués contre elle auraient dû l'anéantir à tout jamais, et pourtant elle existe, et non seulement elle existe, mais elle va se développant, avec ses cases en paille, ses églises en pisé, sa bourse à peu près toujours vide. L'hérésie a beau envahir toutes les hauteurs de la capitale et les couvrir de somptueux édifices; elle a beau y voir affluer tout ce que Tananarive renferme de puissants et de riches, notre chrétienté naissante, si minime soit-elle encore, ne périra pas, parce qu'elle est une fraction de la grande Eglise catholique, et que notre pirogue est attachée par une triple et divine amarre à la barque de Pierre et aux Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

« Voilà pour nous, pauvres missionnaires, le



sujet d'une invincible joie; voilà ce qui nous soutient au milieu de tant d'angoisses. Il est pour nous une autre source de courage et de confiance, c'est l'appui aussi efficace que persévérant de l'Œuvre admirable de la Propagation de la Foi; c'est surtout la bénédiction de Celui qui nous a envoyés et qui ne nous manquera jamais.

« Veuillez agréer, etc.

L. Jouen, S. J.

Préfet apostolique de Madagascar. »

Des lettres postérieures à celle qu'on vient de lire nous apprennent que le traité, préparé par M. Laborde, et négocié par M. Garnier, commissaire impérial, a été conclu et signé le 8 août.

« Encore que le droit d'acquérir en toute propriété des terrains n'y soit pas stipulé, écrit le R. P. Limosin (24 août), la faculté de passer des baux de location à terme indéfini nous met bien à l'aise. Nous pourrons donc désormais nous établir où nous voudrons, et loger convenablement les bonnes Sœurs de Saint-Joseph. Il est probable que l'absence non seulement de tout Français, mais aussi de tout catholique, dans la conspiration qui devait ôter au premier ministre le pouvoir et la vie, n'a pas été chose indifférente à la conclusion du traité. Comme Français, comme missionnaires surtout, nous nous félicitons d'un événement qui va rendre la confiance à nos néophytes, et déterminer beaucoup de païens à nous demander le baptême. »

Le R. P. Finaz écrit de Tananarive, le 28 août :

« Il serait bon de profiter de l'impression morale

produite par le traité, en même temps que des avantages matériels qu'il nous procure. Même avant la conclusion de ce traité, nous étions assaillis de demandes de missionnaires, soit pour les villages et les villes des environs de Tananarive, soit pour les pays de l'intérieur dont les habitants n'ont jamais vu de catholiques. Pourquoi faut-il que nous soyons un si petit nombre d'ouvriers évangéliques, alors surtout que les ministres de l'erreur redoublent d'efforts pour étendre leurs conquêtes ! »

NOUVELLES DIVERSES.

CHINE. *Kiang-si.* — Le R. D. François Tagliabue a été nommé évêque de Pompeïopolis *in partibus*, et coadjuteur de Mgr Baldus, vicaire apostolique du Kiang-si (Chine). (Consistoire du21 septembre 1868).

HINDOUSTAN. *Quilon.*—Le R. P. Fr. Marie-Ephrem, des Carmes-Déchaussés, a été nommé évêque de Némésis *in partibus*, et vicaire apostolique de Quilon (Hindoustan). (Consistoire du 21 septembre 1868).

Vérapoly. — Mgr Bernardin Baccinelli, des Carmes-Déchaussés, archevêque de Pharsale *in partibus* et vicaire apostolique de Vérapoly (Malabar), est décédé le 5 septembre 1868, après un mois de maladie. Il était né au mois de mars 1807. comptait trente-cinq ans de missions et vingt-quatre d'épiscopat. Mgr Baccinelli a marqué son administration par des réformes qui ont amené à une vie plus régulière bon nombre

de chrétiens du Malabar. On lui doit en particulier la fondation de plusieurs couvents du Tiers-Ordre du Carmel pour le clergé indigène, la création d'écoles dans toutes les paroisses du vicariat, l'établissement de plusieurs imprimeries en langue *maléalam* pour la publication des catéchismes, des livres de prières et de controverse religieuse.

Mgr Léonard de Saint-Louis, récemment nommé évêque d'Olympia *in partibus*, et coadjuteur de Mgr Baccinelli, a pris la direction du vicariat de Vérapoly.

ETATS-UNIS. *Alton.* — Mgr Henri-Damien Juncker, premier évêque d'Alton (Illinois), est mort le 2 octobre dernier. Il était originaire de Fénestrange (diocèse de Nancy). Il partit jeune pour l'Amérique, et fit ses études théologiques à Cincinnati, où il fut ordonné prêtre en 1834. Il fut sacré évêque d'Alton le 26 avril 1857. « Dans l'espace de onze années seulement, lisons-nous dans une lettre adressée à l'*Espérance* de Nancy, Mgr Juncker a vu ériger dans son diocèse 135 églises, la plupart fort belles. Il sut augmenter le nombre de ses prêtres et les porter de 13 à 105. Sous son administration entreprenante, furent fondés 2 couvents de religieux, 10 couvents de religieuses et 4 colléges ecclésiastiques. »

Arizona.—Le R. D. Jean Sallepoint, a été nommé évêque de Dorila *in partibus*, et chargé du vicariat apostolique nouvellement érigé à Arizona (Etats-Unis). (Consistoire du 21 septembre 1868).

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 243.

CHINE. — Malveillance à l'égard des missionnaires et des chrétiens dans le Pé-tché-ly oriental, le Kiang-nan et le Kouang-tong. *page* 79

GUINÉE. — *Extrait du rapport du R. P. Le Berre.* — Travaux des missionnaires à Sainte-Marie du Gabon et à Saint-Pierre. — Les Pahouins. 100

VITI. — Historique de la mission. — *Extrait d'une lettre du R. P. Montmayeur.* — Stations de Kandavou, d'Ovalau, de Rewa, de Vérata, de Solévou et de Waïriki. — *Autre lettre du R. P. Montmayeur.* — Mœurs des Vitiens. — *Lettre du R. P. Bréhéret.* — Besoins de la mission. 115

NOUVELLES DIVERSES. — Anatolie ; Su-tchuen occidental ; Corée ; Cochinchine occidentale ; Maduré. — Etats-Unis, Guyane française. 135

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES. 147

MISSIONS D'ASIE.

CHINE.

On peut constater depuis quelque temps, sur divers points de l'empire chinois, un redoublement de malveillance contre les missionnaires et les chrétiens. Le Pé-tché-ly, le Kiang-nan, le Kouang-tong sont même devenus le théâtre de violences que les traités se sont toujours trouvés impuissants à prévenir, et plus d'une fois impuissants à réprimer. Il ne sera pas inutile de présenter à nos Associés un tableau résumé de cette situation. La connaissance des difficultés contre lesquelles ont à lutter les missionnaires excitera leur zèle pour hâter, par l'ardeur de leurs prières et par la générosité de leurs aumônes, la conversion de cet immense empire.

I. *Pé-tché-ly oriental.* — Nous avons raconté dans un de nos précédents numéros (1) comment les rebelles saccagèrent, au mois de février 1868, la rési-

(1) Numéro de septembre 1868, p. 348-362.

dence des missionnaires de Tcham-kia-tchuam. Trois mois plus tard, ces scènes sauvages se sont renouvelées, mais cette fois elles ont eu pour auteurs les troupes impériales elles-mêmes. Le R. P. Leboucq écrivait le 14 juin :

« . . . . Il faut vous dire, en commençant, que je suis au lit depuis un mois. Pour faire cette lettre, je suis simplement assis sur mon oreiller, le dos appuyé contre la muraille ; à peine ai-je tracé une vingtaine de lignes que la sueur vient m'avertir qu'il est temps de me reposer. Ce ne sont ni les fièvres typhoïdes, ni le choléra, ni même les fièvres intermittentes qui me font garder le lit, mais bien sept ou huit blessures reçues, le 14 mai dernier, dans un guet-apens qu'il était impossible de prévoir et de soupçonner.

« Les rebelles que nous avions vus en si grand nombre chez nous en février, et qui s'étaient contentés de piller et de brûler, nous avaient du moins laissés sains et saufs ; il paraît que les soldats impériaux ont des intentions plus hostiles. Le 14 mai, un corps d'infanterie de quinze cents hommes, commandés par un officier à globule rouge, nommé Léou-tsi, arrivait dans les faubourgs de Chien-chien, ville de troisième ordre, dont notre résidence n'est éloignée que d'un demi-kilomètre tout au plus. Leur premier soin, comme de coutume, fut de se répandre dans les villages voisins et de les piller. Vers la tombée de la nuit, une voiture chargée de chrétiens, qui venaient se réfugier chez nous avec leurs mobilier, linge, grains, sapèques, etc., est arrêtée ; les chevaux sont dételés et deviennent la propriété des soldats.

« A cette nouvelle, je monte à cheval, suivi de

deux catéchistes et précédé d'un porte-lanterne, tous trois sans armes aussi bien que moi. Je me dirige vers le faubourg où se trouvait la voiture pillée; après avoir constaté que je n'étais pas dupe d'un mensonge, et avoir pris les noms des principaux coupables, je me disposais à aller demander justice au chef Léou-tsi, lorsque, au moment où j'y pensais le moins, en traversant un petit lac desséché, je me vois environné par une cinquantaine de soldats armés de hallebardes, de lances, de fusils, et poussant des cris de mort.

« Les ténèbres étaient profondes, car les soldats avaient commencé par éteindre ma lanterne. Aussi pouvaient-ils, impunément et sans crainte d'être reconnus, frapper tout à leur aise. Les coups tombèrent d'abord sur le catéchiste qui tenait ma lanterne et qui me criait : « Père, sauvez-vous; votre vie est « nécessaire aux chrétiens, la mienne ne l'est pas. » Les deux autres catéchistes me criaient également de fuir, et ils m'en donnaient l'exemple. Déjà ils étaient hors de danger, et, si le porteur de lanterne n'eût pas été entre les mains de ces brigands, j'aurais pu me sauver aussi, probablement sans blessure. J'espérais dissiper la foule en la haranguant; je volai donc au secours de mon néophyte. Bientôt je fus cerné de toutes parts. Un coup de pistolet est tiré à ma gauche, mais de côté heureusement. Néanmoins plusieurs plombs m'ont emporté des morceaux de chair sur la pommette de la joue, sur le front et sur le nez.

« Je me demandais, tout en faisant mon acte de de contrition, si j'étais encore en vie, lorsque deux coups de hallebarde viennent presque au même instant s'abattre sur ma tête. Les coups étaient vio-

lents ; je tombai de cheval, ce que sans doute les assassins ne remarquèrent pas, tant il faisait noir, et mon coursier, aussi épouvanté que son cavalier, plus peut-être, prit le galop pour regagner l'écurie. Il est probable que les soldats me crurent parti, car ils poursuivirent mon cheval un moment, puis retournèrent à leur logis en silence, étonnés peut-être de leur audace et de leur victoire. Pour moi, je ne voyais et n'entendais plus personne, mais mes blessures ne me permettaient pas de marcher, et je perdais beaucoup de sang. Cependant la Providence ne voulait pas que je quittasse encore cette vie. La pensée que peut-être nos chrétiens allaient accourir en armes pour me venger me donna des forces, et je repris la route de notre résidence. Quel drame, si les 800 chrétiens de notre petit village de Tcham-kia-tchuam, réunis pour se défendre contre les nien-fei qui se rapprochaient de Chien-chien, étaient allés livrer bataille aux soldats !

« Épuisé par une perte continuelle de sang, je tombai plusieurs fois dans la route, ne me relevant que pour tomber encore une dizaine de pas plus loin. Tout à coup, j'entends une voix qui me demande mon nom. Sans doute mon ange gardien m'envoyait cet auxiliaire ; c'était un païen d'un village voisin. Il me prend dans ses bras et me porte plutôt qu'il ne m'aide à marcher. Je lui donnai mon mouchoir dont il fit un serre-tête, et le sang coula moins abondamment. Enfin la porte de notre petit hameau s'ouvrit ; plus de 500 hommes, dont 300 armés de fusils européens, allaient se précipiter au dehors, malgré Monseigneur et tous nos Pères, afin de courir à ma recherche. Connaissant le dévouement de ces braves chrétiens, je ne doute pas qu'ils n'eussent fait

une affreuse boucherie des soldats de Léou-tsi : ils étaient au comble de l'exaspération. Nous eûmes beaucoup de mal à les arrêter, et nous n'y parvînmes, je crois, qu'en leur disant d'attendre au moins quelque instant. Ils se consultèrent à notre insu, et aussitôt une vingtaine d'entre eux coururent dans tous les villages chrétiens pour les avertir de ce qui venait de se passer.

« A trois heures du matin, il y avait plus de 1,500 hommes sous les armes. Quelques femmes même se montraient disposées à marcher au combat. Toute notre influence suffit à peine pour arrêter ces démonstrations belliqueuses. Mais ils nous gardèrent rancune, si bien que plus de la moitié de ceux qui étaient dans le village, s'exerçant depuis deux mois au maniement du fusil européen, sous les ordres de M. Simon, ancien sous-officier de l'armée française, et aujourd'hui chancelier du consulat de Tien-tsin, abandonnèrent Tcham-kia-tchuam pour regagner leurs villages. Après quatre ou cinq jours de réflexion, les déserteurs sont revenus à leur poste. Ils n'avaient pas besoin, vous le comprenez, de nous demander longtemps leur pardon pour l'obtenir. S'ils nous étaient moins attachés, ils eussent été évidemment bien moins désobéissants.

« Tel est le récit, trop détaillé peut-être, de ce qui s'est passé dans la nuit du 14 mai, neuvième anniversaire de mon arrivée au Pé-tché-ly. Depuis lors, quatre des coupables ont été arrêtés, on doit encore en saisir trois autres, et conduire le capitaine Wan-wei-cham, second officier du corps de Léou-tsi, à Tien-tsin pour y être jugé avec six ou sept soldats, au tribunal de S. Exc. Tchomg-tà-jen, surintendant des trois ports du Nord. Le ministre de France, M. le

comte de Lallemand, et M. Devéria, gérant du consulat de France à Tien-tsin, nous ont témoigné en cette circonstance, comme toujours du reste, un intérêt et une sympathie qui nous touchent beaucoup et nous font apprécier de plus en plus le bonheur d'être Français.

« Je n'ai parlé que de trois des blessures que j'avais reçues, parce que celles-ci ont été regardées, pendant deux ou trois jours, comme mortelles. La selle de mon cheval avait reçu un coup d'une énorme hallebarde qui l'avait coupée en deux ; la pointe seule de la hallebarde m'avait atteint. De plus, j'ai reçu à la tête un coup de lance qui n'a endommagé que la peau. C'est la troisième ou quatrième fois que je suis ainsi balafré par les voleurs, nien-fei ou soldats. Je ne sais vraiment si bientôt on ne me trouvera pas mort sur les chemins. En attendant, je reviens à la vie, cette fois, et dans une quinzaine de jours, ma convalescence sera bien avancée. »

Cette convalescence fut plus lente que ne l'avait prévu le R. P. Leboucq. Il écrivait en effet, le 15 août :

« Après trois mois de soins et de repos, je ne suis pas encore complétement guéri. Toutes mes blessures sont, il est vrai, à peu près cicatrisées ; cependant la plaie que m'a faite le coup de hallebarde et par laquelle s'est écoulée la moitié de mon sang, me laisse sur la tête, précisément à l'endroit où les cheveux se rasent tous les huit jours, une balafre assez incommode. Je commence à reprendre mes travaux ordinaires, jusqu'à ce qu'une nouvelle catastrophe me force à les interrompre. Ainsi va le monde en Chine. »

Cependant ces actes de violence ne sont point

restés impunis. Le 27 juin, le R. P. Petitfils écrivait : « Les soldats agresseurs sont pris. Après leur condamnation, nous voulons intervenir auprès des mandarins pour obtenir la vie des coupables, et montrer aux idolâtres comment un chrétien se venge. » Et le 7 décembre 1868, on lisait dans le *Moniteur* : « A la suite des violences commises, vers la fin du mois d'avril dernier, par un parti de soldats impériaux, contre les RR. PP. Jésuites établis dans le voisinage de Chien-chien, les autorités chinoises n'ont pas attendu les réclamations du consulat de France à Tien-tsin pour opérer l'arrestation des coupables et leur infliger un châtiment sévère. Le commissaire impérial a évoqué de lui-même l'affaire à son tribunal ; le principal coupable a été condamné à la peine capitale, et ses complices à l'exil perpétuel. Le ministre de l'empereur à Pékin et les RR. PP. Jésuites eux-mêmes ont demandé une réduction de peine en faveur des condamnés. »

II. *Kiang-nan.* — La lettre suivante du R. P. Seckinger, de la Compagnie de Jésus, est du mois de mai 1868 :

« Pour bien juger notre situation au point de vue de la liberté religieuse, il faut distinguer le Kiang-nan est du Kiang-nan ouest. Nos anciens chrétiens habitent la partie orientale de la province ; là, nos missionnaires, constamment en rapport avec leur troupeau, et absorbés par les soins de leur ministère, n'ont pas de grands débats à soutenir. Mais dans la partie occidentale, où tout est à créer, le missionnaire doit se poser en face du paganisme et l'attaquer de front. A Tching-kiang, à Nan-kin, à Ngan-kin, etc., nous sommes sur la brèche ; les conflits sont incessants. Chaque pouce de terrain, chaque nouvelle

fondation nous sont énergiquement disputés. Ce sont les sous-préfets, les préfets, le vice-roi lui-même qui, tour à tour et parfois tous ensemble, se dressent contre nous. Vainement en appelons-nous au traité; on ne le reconnaît pas. Nous produisons nos passeports; on dédaigne ou l'on nous fait d'interminables compliments; mais le *veto* pèse toujours sur le missionnaire et sur ses œuvres. Tantôt les refus sont posés carrément; tantôt on nous adresse des protestations solennelles de bon vouloir, pendant qu'on excite les nobles, les lettrés et la populace.

» Le R. P. de Carrère avait acheté, à l'embouchure du canal de Nan-kin, sur le Kiang, un terrain destiné à la construction d'un asile pour les Pères voyageurs arrivant la nuit. Les formalités étaient remplies. Lorsque le Père a fait sa déclaration aux mandarins, ceux-ci ont imaginé toutes sortes de biais pour rompre le contrat comme frauduleux. Douze Chinois, les uns chrétiens, les autres païens, impliqués dans cette affaire, ont reçu des coups de bâtons. Le P. de Carrère croyait retrouver l'occasion d'exécuter son plan par l'achat d'une propriété qu'un voisin offrait de vendre; défense lui fut signifiée, au nom du vice-roi, d'acquérir n'importe quelle terre à Nan-kin. S. Exc. prétendait que nous avions assez des deux terrains qui nous furent cédés l'an dernier.

« Cent cinquante chrétiens étaient abandonnés à Houé-ngan-fou; il fallait les loger. J'achetai un emplacement pour une maison. Le mandarin promit de respecter mon droit affirmé par le traité passé entre la France et la Chine. Il me comblait de prévenances, et dans le même moment, il envoyait ses affidés chez le vendeur, les entremetteurs, les fonc-

tionnaires, il répandait de fausses rumeurs et ameutait les mauvais sujets de la ville contre moi. J'allai m'en plaindre à lui-même ; il nia tout, et, en témoignage de sa sincérité, il fit afficher une publication qui mérite d'être conservée. En voici le texte traduit :

« Moi, par le bienfait de l'empereur, préfet de « la ville, je fais connaître que du temps de Yé- « phon, il y a un édit permettant de prêcher et de « professer la religion du Dieu du Ciel. Le mission- « naire Kivi (c'est mon nom chinois), venu ici pour « propager cette religion, exhorte uniquement les « hommes à la vertu. J'apprends que certaines gens « du peuple répandent des rumeurs et veulent l'em- « pêcher. Je les avertis qu'ils aient à cesser, sinon « ils paraîtront à mon tribunal, et seront châtiés « sans miséricorde. Ainsi je l'ordonne. »

« J'eus la simplicité de croire que mon affaire était gagnée auprès du mandarin, et aussitôt je passai à d'autres chrétientés. Le surlendemain, j'appris que le mandarin s'était concerté avec les nobles et les lettrés de la ville réunis à son tribunal, et leur avait donné pleine liberté d'agir contre moi. En conséquence, ils se mirent à ma recherche ; heureusement j'étais parti. Pour se consoler de cette déconvenue, ils arrachent l'affiche citée plus haut, et la remplacent par les deux curieuses pièces que je traduis :

« 1° Maintenant il y a un diable qui propage sa « religion et répand le trouble dans notre ville. Il « prêche le père et la mère du Ciel ; mais sa doc- « trine est si absurde, qu'elle rejette toutes nos « croyances. Ceux qui mangent de ses médicaments « sont pris de folie ; les enfants sont encore plus « victimes de sa perfidie, car il leur arrache le

« yeux. C'en est fait de quiconque lui vendra ou « louera une maison ; qu'il sache que nous sommes « conjurés contre lui. Que chacun tienne ses armes « prêtes... Au signal du tam-tam, volons et faisons « notre devoir... »

« 2° Gardons tous la religion dans laquelle nous « sommes élevés ; évitons soigneusement de suivre « celle du Dieu du Ciel. Si quelque téméraire la « prêche, c'est à nous qu'il devra répondre. Quand « il viendra l'annoncer, armons-nous et allons à sa « rencontre. Mieux vaut le tuer que d'être tué par « lui ; il est pire que tous les rebelles. Ainsi qu'est « proche la moisson, ainsi sont proches les soldats « européens. »

« De tels faits montrent les obstacles de toute espèce qui nous arrêtent malgré les traités. Si nous avons parfois obtenu quelques succès, nous les devons à l'énergie de la légation. Je puis rapporter assurément des traits qui honorent certains mandarins de notre voisinage ; mais je ne dois pas oublier que, l'an dernier, le consul d'Amérique, et, cette année, le consul d'Angleterre, tous deux résidants à Tching-kiang, ont été, par la bienveillance qu'ils nous témoignent, les vrais auteurs du calme dont plusieurs de mes confrères jouissent, comme moi, en ce moment. »

Les missionnaires ont un petit orphelinat à Yang-tcheou, sur le canal impérial et non loin du fleuve Yang-tse-kiang. Dans la seconde quinzaine du mois d'août dernier, le chrétien chargé de cet établissement fut mis en prison, sous la prévention d'avoir arraché, pour en composer des remèdes, les yeux et la cervelle des enfants qu'il enterrait. Et il s'est trouvé de faux témoins pour attester la vérité du fait.

Quelques jours plus tard, la populace, ameutée par des lettrés, pilla la maison de deux ministres protestants fixés depuis peu dans la ville.

A ces nouvelles, le consul anglais de Shang-haï se rendit à Yang-tcheou pour demander justice, et, afin d'appuyer sa demande, il se fit accompagner d'une canonnière. Ordre ayant été donné par le mandarin du lieu de déterrer douze enfants morts dans l'orphelinat, il fut bien et dûment constaté qu'on ne leur avait arraché ni les yeux, ni la cervelle. Le mandarin paya les douze cercueils, et le chrétien fut mis en liberté.

« Il est incontestable, écrivait le 7 septembre Mgr Languillat, qu'une réaction s'organise, non-seulement contre les missionnaires, mais en général contre les Européens ; réaction dont les promoteurs sont des ex-mandarins de haute classe, sous le couvert desquels se cachent les autorités en activité de service. »

L'exemple d'Yang-tcheou fut bientôt suivi par Tching-kiang, ville voisine située sur la rive droite du Yang-tse-kiang. Plusieurs milliers d'hommes du peuple voulurent se jeter sur la résidence des missionnaires, le consulat et les établissements européens, pour les livrer au pillage et à l'incendie. Ils brisèrent les portes et les fenêtres de la demeure du tao-tay, accusé d'être favorable aux Européens, et ils faillirent lui faire un mauvais parti. Mais, pendant ce temps-là, on fermait les portes de la ville, et les soldats tartares calmaient par leur attitude énergique l'effervescence populaire.

« Cependant, raconte le R. P. Pfister dans une lettre du 12 octobre, les Anglais se plaignaient hautement de l'affront fait à un des leurs et des dangers

qu'avait courus la colonie. Un aviso à vapeur fut expédié. Une canonnière française l'accompagna, et bientôt on arriva à Tching-kiang. Quatre-vingts hommes de débarquement, l'arme au bras, se firent ouvrir les portes et se promenèrent militairement dans l'intérieur de la ville. Le premier mandarin dut se constituer à peu près prisonnier, pour être conduit à Nan-kin, afin de s'expliquer avec le vice-roi et les consuls de France et d'Angleterre. Mais, pendant le trajet, il trouva moyen de s'échapper. On était tout décidé à se rendre à Yang-tcheou, lorsque le capitaine de l'aviso tomba malade et dut retourner à Shang-haï. A Nan-kin, beaucoup de promesses; de réalités, point. Les Anglais considèrent cette visite comme un échec, et voulant absolument en avoir raison, ils se sont adressés à leur ministre à Pékin, qui a répondu : « Obtenez satisfaction complète, « fallût-il pour cela employer la force. » Aujourd'hui 15 octobre, une frégate de 78 canons est à l'ancre à Shang-haï avec plusieurs canonnières. On dit que c'est pour faire des démonstrations devant Nan-kin et Yang-tcheou. »

A Shang-haï même, des placards injurieux contre la religion catholique et ses ministres ont été dernièrement affichés aux portes de la ville, en plein jour. Le R. P. Della Corte, supérieur général de la mission, en donna avis au consul de France, qui envoya incontinent le chef de la police avec quatre hommes en armes pour les enlever; après quoi, il écrivit au tao-tay.

A Nan-kin, le bruit avait couru qu'on allait brûler la résidence des missionnaires.

A Hoei-ngan-fou, le R. P. Seckinger a été sur le point d'être massacré. Heureusement qu'averti à

temps, il a pu se soustraire par la fuite au sort qui le menaçait.

On dirait un mot d'ordre donné et exécuté diversement selon les localités et les circonstances, mais dirigé avec ensemble et avec beaucoup d'art contre les missionnaires d'abord, puis contre les Européens.

Une lettre du R. P. Della Corte, écrite de Shanghaï le 14 novembre, nous apprend que le consul anglais a obtenu les satisfactions exigées pour l'injure faite aux ministres protestants de Yang-tcheou. Ce n'a pas été sans peine. « Il a fallu, dit le R. P. Della Corte, envoyer à Nan-kin une frégate de 78 canons et plusieurs canonnières bien armées. A la vue des canons, le vice-roi a eu peur, et il a tout accordé, savoir : 1° dégradation des mandarins de Yang-tcheou; 2° punition des coupables; 3° réparation de la maison. »

III. *Kouang-tong.* — M. F. Gennevoise, des Missions-Etrangères, écrivait de Canton, le 9 mars 1868 :

« A mon arrivée à Si-liu-hien (Kouang-si), je cherchai à louer une maison. Le marché fut conclu, et je songeai à m'installer, lorsque les gens du mandarinat, qui gardaient avec moi une apparence de bons rapports, s'y opposèrent secrètement et forcèrent les propriétaires à rompre les conventions. Je louai une autre maison; même opposition. Afin de ne rien compromettre par des démarches précipitées, j'informai Mgr Guillemin de ce qui se passait; je me retirai à quatre lieues de Si-liu-hien, dans le village de Tchang-tsin, où je restai caché en m'occupant de l'administration de la mission.

« Le peuple, très-mal disposé envers les chrétiens

et ignorant l'existence des traités passés avec la France, manifesta violemment sa haine, en apprenant la présence d'un étranger; on en vint à refuser aux chrétiens le droit de vendre et d'acheter.

« Je quittai Tchang-tsin pour me retirer à Kouan-tchan, autre petite chrétienté. Le mandarin avait envoyé des gens pour s'informer à Tchang-tsin de l'endroit précis où je résidais. Ceux-ci se rabattirent sur Kouan-tchan, où ils me trouvèrent. Pendant ces perquisitions, les chefs du peuple réunis en conseil protestaient contre la résidence d'un étranger. Il ne s'agissait pas seulement d'empêcher mon séjour dans le village, mais de me refuser le droit de rester dans le pays. On menaçait de me piller et de me mettre à mort.

« Peu effrayé de ces menaces, je continuai à demeurer à Kouan-tchan. Voyant qu'il ne parvenait pas à m'intimider, le mandarin, fauteur de ces agitations populaires, fit menacer les chrétiens de confisquer leurs biens, s'ils persistaient à me recevoir chez eux. Il y avait sérieusement lieu de craindre, parce que les satellites, assurés de l'impunité, sont toujours prêts à s'enrichir du bien d'autrui.

« La situation devenait de plus en plus compromettante pour les chrétiens, placés dans l'alternative de me refuser un asile ou d'être ruinés. Je pris le parti de retourner à Canton pour y demander l'appui de l'autorité française, la publication du traité qui me donne le droit de résider à Si-liu-hien, et la concession du terrain arrosé du sang de nos martyrs. Le gouvernement français a formellement réservé que sur ce terrain il serait élevé un monument aux victimes en réparation du passé.

« Mgr Guillemin est instruit des détails de cette

affaire. J'en hâterai la conclusion et retournerai au milieu de nos chers chrétiens. »

Au mois de novembre dernier, nous avons publié dans les *Annales* (1) la lettre de M. Verchère, arrêté au mois d'octobre 1867 par des païens du pays de Tay-ong, et retenu quatorze jours prisonnier. On se rappelle qu'il ne dut son élargissement qu'à l'intervention courageuse et persévérante du consul anglais de Sow-tao, gérant du consulat français en ce lieu.

Aujourd'hui nous avons encore à signaler de nouveaux actes d'agression contre un missionnaire français, à quelques lieues seulement de la ville de Canton. La lettre qu'on va lire est adressée à M. Voisin, directeur au séminaire des Missions-Etrangères, par M. Dejean, missionnaire apostolique.

« Cette première année passée dans l'exercice du saint ministère, au milieu des Chinois, a été bien laborieuse. Tout en étudiant les éléments de la langue, il m'a fallu administrer un vaste district. Le départ de M. Chouzy pour la France est venu encore doubler ma peine et me fournir l'occasion d'être, comme lui, l'objet, sinon la victime, de la persécution sourde qui ne cesse de sévir contre nos chrétiens.

« Le 25 du mois d'août, sur un ordre de Mgr Guillemin, je partais de Kouaï-tchao pour aller administrer une malade octogénaire dans le village de Haou-tsunn. Ne connaissant point encore cette chrétienté ni les dispositions de la population païenne, je m'abandonnai à la conduite de mon domestique et du chrétien qui était venu me chercher. Vers trois heures

---

(1) *Annales*, t. XL (1868), p. 423-438.

du soir, j'arrivai à Haou-tsunn. Mon passage dans les rues ne suscita ni malveillance ni hostilité d'aucune sorte. Je n'entendis même aucune de ces injures que d'ordinaire les Chinois païens ne nous ménagent pas. A quatre heures et demie, comme je terminais les cérémonies d'un baptême, des cris et un bruit inaccoutumé se font entendre dans le voisinage de la maison. J'apprends qu'une quinzaine de païens veulent à toute force pénétrer jusqu'à moi. Le village de Haou-tsunn ne compte qu'une quarantaine de chrétiens. En ce moment, les hommes étant à leurs travaux habituels, il n'y avait pour repousser l'attaque que quelques femmes, mon domestique et moi. Mais ces vaillantes chrétiennes font bravement leur devoir; par leurs cris, par leurs menaces, elles arrêtent les agresseurs.

« A la tombée de la nuit, les séditieux s'étant réunis au nombre d'environ deux cents, tous armés de fusils, de lances ou de coutelas, entourent la maison des chrétiens et les somment de livrer le missionnaire.

« Pendant ce temps-là, on travaillait à me sauver. Comme la maison où j'étais ne paraissait pas une retraite assez sûre, on me conduisit dans un hangar à l'insu du propriétaire qui était païen. Là, en compagnie de mon domestique et de trois chrétiens, étendu sur la paille et caché à tous les regards, j'entendis retentir dans la rue et tout près de moi, des cris affreux et un bruit indescriptible. Le moment était critique. Si les païens venaient à me découvrir et à me prendre, nul doute qu'ils ne me missent en pièces. Ce péril toutefois me touchait peu; j'eusse été trop heureux de mourir victime de la persécution. Ce que j'appréhendais, c'était une

lutte sanglante entre les païens et les chrétiens, lutte où ceux-ci, écrasés par le nombre, seraient tous infailliblement massacrés.

« Tandis que je faisais ces réflexions, attendant l'issue des événements et me préparant à la mort, les païens montent sur les toits d'où ils lancent des tuiles et des briques sur les chrétiens qui gardent la rue et cherchent à protéger ma vie. Deux d'entre eux sont grièvement blessés. Un troisième reçoit en pleine figure un coup de lance qui lui brise les dents et lui fait une profonde blessure. On l'emporte à moitié mort.

« Sur les dix heures et demie, le tumulte s'étant un peu calmé, je sors de ma retraite et je concerte avec les chrétiens un plan d'évasion. Rester dans le village, c'était compromettre la chrétienté. D'un autre côté, m'échapper n'était pas chose facile, les païens gardant soigneusement toutes les issues. Je recommandai l'affaire à saint Joseph mon patron. Son secours ne se fit point attendre.

« A minuit et demi, lorsque nous en étions à ne savoir quel parti prendre, survient une pluie torrentielle. L'évasion devenait aisée. Sans perdre une minute, tous les préparatifs sont faits. Je quitte bas et souliers, et je pars en recommandant à Dieu l'heureux succès de ma fuite. La pluie tombait toujours, les rues étaient transformées en torrents et l'obscurité était complète. Profitant de ruelles et de sentiers impraticables, je franchis enfin le pas le plus difficile.

« Hors du village, nous sommes presque à l'abri de tout danger, mais non à la fin de nos épreuves. La pluie a détrempé le sol, les chaussées sont étroites ; le moindre faux pas peut me précipiter, d'un

côté dans le fleuve, ou de l'autre dans quelque canal ou quelque rizière. Heureusement nos bons anges nous conduisent et saint Joseph nous assiste visiblement.

« Après quatre heures de marche, nous arrivons tous sains et saufs à Lay-chann, où je m'empressai de célébrer une messe d'actions de grâces.

« Que devinrent nos chrétiens de Haou-tsunn? Le lendemain de ma fuite, la fureur des païens n'était pas apaisée. Ils démolirent une maison et en lancèrent les débris sur le toit de celle où ils me croyaient encore caché. Ils pillèrent ensuite les chrétiens et leur causèrent des dommages qui s'élèvent, m'a-t-on dit, à mille piastres environ. A l'heure qu'il est, ils ne cessen de les molester de toutes manières, de les accabler d'insultes et d'outrages. Ils frappent leurs enfants, ils pénètrent dans les maisons et proscrivent tout exercice du culte sous peine d'incendie. Leur projet, ils ne le cachent pas, est d'anéantir la chrétienté. Aussi ont-ils fait toutes sortes de tentatives pour obtenir des apostasies. N'ayant pu réussir, ils ont dit hautement : « Il faut « en massacrer quelques-uns pour rendre les autres « plus dociles. » Cela fait que les chrétiens qui m'ont accompagné dans ma fuite ne peuvent plus rentrer au village. Les païens ont résolu, dès qu'ils reparaîtraient, de leur couper les jarrets.

« Voilà ce qui se passe à quelques lieues de Canton. Traiter, pour obtenir la répression de pareilles violences et les réparations dues aux chrétiens, entraîne tout un monde de difficultés. Quand justice sera-t-elle rendue? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que si cette affaire n'est pas arrangée, d'autres plus graves encore ne manqueront pas de surgir, et il

est fort possible qu'un missionnaire tombe sous les coups de la persécution. Je ne dis pas cela par un vain sentiment de crainte, car, s'il faut une victime, je m'offre volontiers. Je place en Dieu ma confiance, et je vous conjure de le prier pour qu'il fasse servir ces épreuves et cette persécution même à sa gloire et au salut des âmes. »

VICARIAT APOSTOLIQUE DU JAPON.

Les nouvelles du Japon, publiées dans notre numéro de novembre dernier (p. 466), s'arrêtaient au 15 juillet 1868. Celles que nous donnons aujourd'hui vont jusqu'au 21 novembre. La persécution continue ; elle s'étend même à quelques îles épargnées jusqu'ici, comme on le verra dans la lettre suivante qui nous est communiquée par MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères.

« Des renseignements assez précis nous arrivent au sujet des cent-quatorze chrétiens arrêtés le 10 juillet dernier, puis embarqués sur un navire japonais, dont la destination nous était jusqu'à présent inconnue.

« De ces cent-quatorze prisonniers, tous chefs de famille, soixante-six ont été déposés à Chimonocheki; les quarante-huit autres ont dû être transportés un peu plus loin, dans deux provinces voisines, celles

de Bingo et d'Iwami. Nous sommes sans nouvelles de ces derniers.

« Quant aux soixante-six chrétiens débarqués à Chimonocheki, après avoir demeuré deux ou trois jours dans une prison improvisée à la hâte, au moyen de bambous, ils furent conduits à Haghi, capitale de la province. Durant leur séjour à Chimonocheki, comme aussi durant leur voyage à la capitale, les prisonniers, de l'aveu même des païens, ont fait l'admiration de tous ceux qui sont accourus pour les voir. La distance de Chimonocheki à Haghi est de dix à douze lieues. Le long de la route, tous, hormis un vieillard qu'il fallut porter, parce que son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de marcher, tous allaient à pied, récitant leur chapelet. Quatre ou cinq satellites (*achigarou*) et un officier (*yakounin*) les conduisaient. Les voyant passer avec une si faible escorte, et les entendant murmurer doucement leurs prières, les païens se disaient : « Ces « chrétiens assurément ne sont pas des coupables. » Et ils se sentaient pris de compassion pour eux.

« Que s'est-il passé à la capitale? Sur ce point, nous manquons de renseignements certains. Nous avons seulement appris que vingt et un ou vingt-deux des soixante-six chrétiens ont été exilés à perpétuité dans une île assez éloignée, et que les autres sont retenus en prison à Haghi.

« La persécution exerce présentement ses ravages sur quelques îles épargnées jusqu'ici. On y arrête les chrétiens en masse, et on les soumet à d'affreuses tortures. Daigne le divin Maître donner la force et le courage à ceux qui seront trouvés dignes de souffrir pour la Foi ! Nous aimons à espérer qu'il leur fera cette grâce. D'après les nouvelles que nous recevons

de ces îles, aujourd'hui même (21 novembre), aucun de nos chrétiens, malgré les tourments qu'ils ont eu à endurer, n'a eu la faiblesse d'apostasier. Un de nos meilleurs catéchistes, nommé Sébastien, que les bourreaux ont placé sur un gril, comme saint Laurent, faisait dire à sa famille, après ce cruel supplice :

« Demandons ensemble à Dieu la grâce de lui « demeurer fidèles. Pour ce qui me regarde, con- « solez-vous : bien que mon corps ne soit qu'une « plaie, mes douleurs sont moins vives que vous » ne le pourriez croire. Dieu m'est venu en aide. »

« Chaque jour nous arrivent des jeunes gens, qui ont en toute hâte quitté leur village pour venir nous demander des conseils et le secours des Sacrements. Parmi les plus jeunes, ceux dont les pères sont prisonniers nous conjurent de leur donner asile. Nous répondons de notre mieux, malgré notre extrême pauvreté, aux demandes de ces chers enfants. Puis, lorsque ces héroïques chrétiens ont participé aux Sacrements de pénitence, de confirmation et d'eucharistie, ils reprennent avec joie, sur des barques de pêcheurs, le chemin de leurs îles où les attendent pourtant la prison, l'exil et peut-être une mort violente; car les persécuteurs traiteront sans doute ces chrétiens comme ils traitent leurs frères d'Ourakami. »

MISSIONS D'AFRIQUE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DES DEUX-GUINÉES.

Préoccupés des intérêts religieux des noirs affranchis, qui émigraient d'Amérique pour se rendre dans la nouvelle république de Libéria, les évêques des Etats-Unis sollicitèrent de la Propagande, dès 1833, l'établissement d'une mission sur la côte de Guinée. Mais il s'écoula huit ans avant la réalisation de ce projet. Deux missionnaires américains, envoyés au cap des Palmes en 1841, n'y firent qu'apparaître; ils y furent comme les introducteurs des missionnaires français. Mgr Barron, nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées, ayant obtenu du R. P. Libermann, fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, sept prêtres et trois frères, quitta la France, le 23 septembre 1843, avec ses missionnaires qu'il conduisit au cap des Palmes. En quelques mois, cinq de ces ouvriers apostoliques furent emportés par les fièvres, le sixième revint malade en Europe; le seul survivant, accompagné d'un frère coadjuteur, se rendit au Gabon, où il arriva le 15 octobre 1844. C'était le R. P. Bessieux. Il jeta là les premiers fondements de la mission.

Moins de quatre ans plus tard, le 14 juillet 1848, le R. P. Bessieux était nommé évêque de Callipolis *in partibus* et vicaire apostolique des Deux-Guinées. Il recevait en même temps pour coadjuteur Mgr Kobès. Le vicaire apostolique se fixa au Gabon, le coadjuteur à Dakar. Au mois de février 1863, cette immense mission fut divisée en deux vicariats : celui des Deux-Guinées, qui resta confié à Mgr Bessieux, et celui de la Sénégambie, dont fut chargé Mgr Kobès.

Le compte rendu suivant fera connaître l'ensemble des travaux des missionnaires, et la situation présente du vicariat apostolique des Deux-Guinées.

Extrait d'un rapport du R. P. Le Berre au T.-R. P. Schwindenhammer, supérieur général de la de Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur Marie.

« I. *Sainte-Marie du Gabon.*—Le point central du vicariat apostolique des Deux-Guinées est Sainte-Marie du Gabon. C'est Mgr Bessieux lui-même qui a commencé cet établissement en 1843. Il est à vingt-cinq minutes de marche du siége de la colonie fondée en 1842 par la France, à l'embouchure du Gabon. Il comprend un terrain de vingt hectares que l'État a cédé à la mission. L'emplacement ne laisse rien à désirer. Nous sommes établis sur un joli monticule, où la brise rafraîchissante du sud et de l'ouest, qui souffle presque tous les jours, vient tempérer les ardeurs du climat. Les yeux sont réjouis par la verdure des forêts qui s'étendent à perte

de vue, et par l'immense estuaire dont les eaux baignent les limites de notre terrain. Au centre de la propriété se trouve une source qui donne en abondance une eau excellente. C'est un véritable trésor; car, sous ce climat ordinairement très-pluvieux pendant huit mois de l'année, on est exposé durant les quatre autres mois à une sécheresse qui tarit la plupart des ruisseaux et des fontaines.

« Nous sommes à une distance très-convenable de la colonie; assez près pour bénéficier du voisinage en faveur de la mission, assez loin pour n'être pas privés des avantages de la solitude. Deux ruisseaux au nord et sud, une forêt à l'est, l'estuaire à l'ouest, forment les limites de notre établissement. Ces limites naturelles contribuent au maintien du bon ordre; indigènes et étrangers, tout le monde les respecte.

« Il y a moins de dix ans, l'établissement de Sainte-Marie était encore bien peu développé. Une chapelle en bambous, de dimensions médiocres, trois cases en planches et sans étage, quelques cases à la mode du pays; tel était l'ensemble des bâtiments. C'était, du reste, suffisant pour les cinquante personnes qui composaient la mission. Mais, dans le courant de l'année 1861, le personnel ayant augmenté, et le besoin d'établir quelque chose de plus durable se faisant plus vivement sentir, il fut résolu qu'on tenterait d'élever des constructions en pierres.

« L'entreprise présentait beaucoup de difficultés, tant à cause de l'absence des moyens ordinaires, que par suite de l'inexpérience de ceux qui dirigeaient les travaux. Une des choses qui coûtèrent le plus de peine, ce fut la fabrication de la chaux. On trouve ici, sur le rivage, de la pierre calcaire en quantité; mais la cuisson en est difficile; elle de-

mande un feu très-ardent qu'il faut activer nuit et jour durant toute une semaine. Les fondations du premier bâtiment furent jetées le 3 décembre 1861 ; le 2 février 1863, la maison était bénite et recevait les missionnaires. Cet essai réussit parfaitement ; le travail sans doute avait été long, mais il s'était fait dans des conditions de main d'œuvre fort économiques, et le résultat en devait être durable.

« Aussi la première bâtisse n'était pas encore terminée, que l'on crut pouvoir entreprendre la construction d'une église également en maçonnerie. La bénédiction de la première pierre en fut faite par Mgr Bessieux, le 8 septembre, fête de la Nativité de la bienheureuse Vierge, à qui elle fut dédiée, comme les chapelles précédentes, sous le vocable du Saint-Cœur de Marie. Les travaux durèrent près de deux ans. Le 5 août 1864, fête de Notre-Dame-des-Neiges, la nouvelle église fut bénite par Mgr le vicaire apostolique. Elle mesure 30 mètres de long sur 9 de large. Elle plaît à tout le monde par la simplicité et la régularité de ses proportions. Au dire de nos navigateurs, c'est la plus jolie église de ces côtes ; pour le pays, c'est un monument. Le chef d'un village disait dernièrement, en présence d'un de nos Pères qui se trouvait en excursion : « Il faut « voir cette belle maison ; c'est vraiment la maison « du bon Dieu. Quand vous y entrez, vous ne pou- « vez vous défendre d'un certain saisissement, et de « la pensée que Dieu est là. » Puis, la comparant au temple en bambous des protestants, situé à quinze kilomètres de nous, il ajouta : « Ces gens-là « ne connaissent pas et ne savent pas bien adorer « le bon Dieu. Vous allez dans leur maison de « prière ; vous n'y voyez rien, vous n'y sentez rien.

« C'est une case comme les nôtres : Dieu n'y est « pas. Personne ne sait honorer Dieu comme les « missionnaires catholiques. » Et tous de répondre : « *Nono revié ;* cela est très-vrai. » — On peut donc dire que notre sanctuaire, tout simple soit-il, est pour eux l'expression de la sainte religion que nous leur prêchons. Chez les peuples sauvages, comme chez les peuples civilisés, l'extérieur du culte catholique n'est donc pas sans influence sur les âmes.

« Une fois l'église achevée, nous dûmes continuer nos constructions. Elles étaient nécessaires au personnel et au développement des œuvres de la mission. Aujourd'hui Sainte-Marie est près de former dans son ensemble un parallélogramme de bâtiments dont la cour intérieure aura 44 mètres de long sur 35 de large.

« A quelques minutes de distance de Sainte-Marie, nous avons créé, au commencement de l'année 1866, une succursale destinée à la section professionnelle de nos élèves. Là, nous avons fait construire un atelier de menuiserie, deux cases en bambous pour nos jeunes noirs, et une autre case partie en pierres, partie en planches, pour le logement du personnel chargé de diriger cette division.

« Nous l'avions déjà reconnu après une dizaine d'années d'expérience, et nous en sommes maintenant mieux convaincus encore, il est très-heureux à tous égards que nous puissions remplacer peu à peu les constructions à la mode du pays par d'autres en pierres ou tout au moins en planches. Les constructions indigènes les mieux faites ne sauraient durer plus de huit ans, et encore pour les maintenir tout ce temps-là dans un état convenable, faut-il faire beaucoup de réparations. Elles ne sont d'ailleurs ni

salubres ni propres ; elles deviennent à la longue un repaire d'animaux incommodes et nuisibles ; elles ont enfin l'inconvénient de ne pas comporter un étage, de façon qu'un établissement comme le nôtre, au lieu de 1,600 mètres carrés de toiture, en exigerait le double. Outre ces avantages de l'ordre matériel, il y en a d'autres d'un ordre plus élevé. Nos jeunes indigènes ont sous les yeux l'exemple d'un travail sérieux et fécond en résultats ; ils prennent insensiblement goût aux occupations manuelles, et finissent par s'y affectionner. C'est ainsi qu'ils s'affranchissent des habitudes routinières de leurs ancêtres, et s'élèvent au-dessus de cette sphère étroite et basse, si peu favorable au développement intellectuel et moral. Le spectacle journalier de ces utiles travaux dispose même favorablement les naturels envers la religion. Il fait éclater à leurs yeux la beauté, la vérité, la grandeur du catholicisme, en face de la laideur, de la fausseté et de l'abjection du culte, des croyances et des mœurs de leur pays.

« La mission a encore entrepris et exécuté des travaux d'un autre genre. Une partie des terrains de Sainte-Marie était embarrassée de fourrés épais, une autre baignait presque toute l'année dans des eaux stagnantes. C'était, d'une part, des bois qui fermaient la vue et arrêtaient la circulation de l'air, et de l'autre, des émanations malsaines. Depuis quelque temps tout est changé de face. Nous avons dégagé les bas-fonds par des tranchées et des canaux qui conduisent les eaux à la mer ; nous avons débarrassé le terrain de ses productions sauvages. A présent, toute la propriété jouit d'un air sain et d'un aspect agréable. On peut d'un coup d'œil en embrasser toute l'étendue. On la voit parée d'une foule de co-

cotiers, d'arbres à pain, de manguiers, et d'autres arbres à fruits qui semblent, eux aussi, manifester l'œuvre bienfaisante du christianisme, et la présence de celui dont le règne est appelé à renouveler et la nature et les âmes.

« Pour préparer les indigènes à une société et à une vie véritablement chrétienne, la mission s'est efforcée dès le début de leur donner l'exemple d'un travail honnête et réglé. Elle s'est appliquée aux principales cultures alimentaires, afin de pouvoir mieux encourager et diriger par l'expérience les familles chrétiennes qui s'adonneraient à ces sortes de travaux. Elle forme une partie de ses élèves aux professions de menuisiers, de maçons, de cordonniers, de forgerons, de cultivateurs. Elle en forme d'autres aux soins des animaux domestiques. A la longue, cette éducation apportera le bien-être dans le pays et modifiera la manière de vivre des indigènes, que des habitudes de fainéantise et de vagabondage font croupir la plupart dans le vice et dans la misère. Rien de plus pitoyable en effet que la vue d'un grand nombre d'hommes passant des journées entières à causer de bagatelles, à se promener et à fumer. L'indolence de quelques-uns est telle, qu'il leur faut une femme, un enfant ou un esclave pour allumer leur pipe.

« Le personnel de l'établissement de Sainte-Marie est de 220 personnes environ. Outre Mgr Bessieux, nous sommes 10 missionnaires : 4 Pères et 6 Frères. Nous avons 20 ouvriers, 75 jeunes apprentis et 115 élèves dans nos écoles.

« Nous mettons en apprentissage ceux de nos élèves que nous reconnaissons, après quelque temps d'essai, n'avoir pas de dispositions pour l'étude, et

qui sont assez robustes pour apprendre un métier. Ils restent en apprentissage trois ans au moins. Ce temps écoulé, s'ils ont assez de savoir faire, les uns sont constitués ouvriers de la mission, ou vont travailler au dehors ; d'autres, qui ont acquis un peu plus de connaissances, passent maîtres auxiliaires dans les écoles ; d'autres enfin sont reçus comme employés dans l'administration de la colonie ou dans des maisons de commerce.

« Tous sont logés et nourris à l'établissement. On leur donne, sous forme de salaire, une valeur en habits. La maison possède une certaine collection de vêtements. Au jour fixé, chacun peut choisir jusqu'à concurrence du montant de son salaire. Il en résulte qu'ils sont toujours habillés, et que, les dimanches et les fêtes, ils sont vêtus assez convenablement pour montrer aux gens du pays la différence qu'il y a entre ces jours-là et les jours ordinaires. Ils prennent des habitudes d'ordre, le sentiment des convenances, l'estime et l'amour du travail ; et comme les vêtements sont à leur compte, ils les soignent et les ménagent mieux. De sorte que la mission, tout en obtenant ces bons résultats, dépense moins et s'épargne bien des embarras.

« Nos apprentis sont soumis à un règlement qui fixe les heures du lever, du coucher, des exercices de piété, du travail, etc. Généralement ils sont confiants, dociles et laborieux.

« Les écoles sont ouvertes à tous les enfants du Gabon et des pays voisins ; nous tâchons d'y admettre tous ceux que la Providence nous envoie. Rarement on nous les donne âgés de moins de six ou sept ans.

« La pauvreté des familles ou le peu d'estime qu'ont

encore de l'éducation plusieurs d'entre elles, oblige la mission à loger et à entretenir ces enfants. Il est vrai que, pris individuellement, ils coûtent peu d'entretien et de nourriture. Pour tout habillement, les plus jeunes ont une blouse, les autres un blouse et un pantalon. Leur lit se compose d'une planchette, d'une natte et d'une couverture. Le manioc et le poisson fumé ou salé forment l'ordinaire des repas. Quelquefois ils ont tantôt du riz, tantôt des haricots ou un peu de viande salée. Ce n'est guère le cas de parler ici de dessert. Cependant, grâce aux soins paternels de Monseigneur, le terrain de l'établissement étant depuis quelques années toujours fourni de fruits, on y cueille aux jours de fête, et même presque chaque jour à certaines époques de l'année, des mangues, des oranges, des cocos, etc. D'autres fois ce sont des cannes à sucre, cultivées par les élèves eux-mêmes. On ne saurait imaginer combien ces fruits, qui ne coûtent rien, récréent nos jeunes noirs et les attachent à l'établissement, tout en les préparant à faire plus tard chez eux ce qu'ils voient faire à Sainte-Marie ; car ce n'est encore qu'à la mission qu'ils trouvent ces produits.

« Nous ne saurions passer sous silence un autre genre d'attrait qui captive nos enfants ; nous voulons parler de la musique. Faire des musiciens de ces négrillons si ignorants, si grossiers, et qu'on dit n'être propres à rien, pouvait sembler une prétention bien étrange. Nous voulûmes en faire l'essai, il y a trois ans. Une pacotille d'instruments arriva de France. On n'avait jamais rien vu de pareil au Gabon, et grande fut la curiosité. Les instruments furent distribués entre les enfants, et chacun se mit à l'œuvre. Les débuts furent encourageants. Au bout de

quelques semaines, nos élèves furent en état de jouer de charmants petits airs ; au bout de quelques mois, non-seulement ils émerveillaient les indigènes, mais ils faisaient aussi l'étonnement des Européens, obligés de reconnaître que le noir n'est pas si inférieur au blanc, qu'il ne puisse comme lui se développer par l'éducation. Depuis lors, notre musique a sa place dans nos solennités religieuses dont elle rehausse l'éclat. Elle exerce même une salutaire influence sur les indigènes, en éveillant en eux le sentiment du beau, en les attachant davantage à la mission, et en relevant à leurs yeux notre sainte religion, par comparaison avec les cérémonies ridicules du pays.

« Nos écoles embrassent, depuis quelques années, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur. Il n'y a encore qu'une quinzaine d'élèves pour le latin ; mais nous sommes heureux de voir qu'ils réussissent dans cette étude.

« II. *Saint-Pierre.* — Outre l'établissement de Sainte-Marie, nous en avons un autre pour l'éducation des filles, à Saint-Pierre, au centre des possessions françaises. Il est dirigé par les Sœurs de l'Immaculée-Conception (de Castres), qui vinrent, au mois d'août 1849, se dévouer aux œuvres de la mission. Après plusieurs tentatives de séjour en diverses localités, selon les besoins du moment, elles finirent, en 1852, par se fixer à l'endroit qu'elles occupent aujourd'hui.

« Le principal motif qui détermina Mgr Bessieux à choisir cet emplacement, ce fut le service de l'hôpital du Gabon que le gouvernement colonial se trouva heureux de leur confier. Jusqu'alors ce service était fait par des employés indigènes, et il



laissait beaucoup à désirer sous tous les rapports. En se fixant à Saint-Pierre, les Sœurs furent à même d'être utiles à la colonie et de continuer en même temps de coopérer aux travaux de la mission. Avant 1860, leur établissement ne se composait que d'une case en planches, servant à la fois de logement et de chapelle, et de deux ou trois petites cases en bambous servant de classe, de cuisine, etc. En 1860, on leur bâtit une nouvelle case en planches, mieux appropriée aux besoins de la communauté. Plus récemment, on leur a construit de nouveaux logements en planches et en bambous; mais il resterait encore beaucoup à faire pour compléter cet établissement.

« Il y a là en moyenne 100 personnes: 11 Sœurs, 80 élèves, et quelques femmes infirmes. Les Sœurs reçoivent toutes les jeunes filles qu'on veut bien leur confier. Depuis quelques années les indigènes apprécient mieux le bienfait de l'éducation chrétienne, et sont dès lors mieux disposés à nous donner leurs enfants. Comme ils ont beaucoup de sympathie pour les blancs, de l'inclination à adopter leurs usages, un attrait particulier pour ce qui est de provenance européenne, ils aiment à voir leurs enfants apprendre ce que nous leur enseignons. Toutefois la plupart des familles païennes nous confient moins volontiers les filles que les garçons. Cela tient en partie à des usages propres au pays. Un de ces usages consiste à promettre en mariage ces pauvres petites filles aussitôt après leur naissance. Dès qu'elles peuvent se passer de leur mère, plusieurs sont remises aux proches parents du futur époux, afin d'être formées aux habitudes particulières de la famille.

« Les filles, comme les garçons, sont logées, nour-

ries, entretenues aux frais de la mission. Vu le petit nombre des familles chrétiennes, les Sœurs gardent leurs élèves autant que possible jusqu'à l'époque du mariage. Tout en leur donnant l'instruction chrétienne, les Sœurs les forment aux travaux de ménage. La plupart des enfants y montrent assez d'aptitude, et répondent aux soins de leurs maîtresses. En retour de ces soins, elles rendent quelques services. Toutes travaillent un bon nombre d'heures par jour. Ce sont elles qui confectionnent les nombreux vêtements des élèves de Sainte-Marie; ce sont elles qui les blanchissent et les réparent. Les plus grandes et les mieux formées aident aussi les Sœurs dans les autres travaux de l'établissement. Une fois sorties de la maison, la plupart demeurent fidèles aux bons principes qu'elles ont reçus; elles gardent de la reconnaissance pour leurs bienfaitrices, les consultent dans leurs difficultés, et suivent leurs conseils. Elles constituent les meilleures familles chrétiennes du pays; aussi fondons-nous sur elles une grande partie de nos espérances.

« Une autre œuvre à laquelle se dévouent les religieuses de l'Immaculée-Conception, c'est le soin des malades, soit à l'établissement, soit à domicile. Nous regrettons de n'avoir pu encore fonder un hôpital pour les indigènes. Les Sœurs les y recueilleraient, et en leur donnant des soins corporels, on pourrait aussi leur donner les soins spirituels. C'est là un des plus vifs désirs de Mgr le vicaire apostolique. Il n'y a guère de contrées, croyons-nous, où la misère soit plus grande qu'ici, dans la classe des malades et des infirmes.

« Les noirs n'ont la plupart que le nécessaire pour vivre au jour le jour. Ils ne sont pas à plaindre

tant qu'ils sont en santé ; car, sans parler du climat qui est toujours très-doux pour eux, ils se contentent de peu pour leur entretien. Mais, dès qu'arrive la maladie, les voilà réduits à manquer de tout. Ils n'ont ni médicaments, ni médecins, ni les choses les plus indispensables aux malades. Pour lit de repos, ils ont un treillis de bambous et une natte ; pour remèdes, de l'eau et quelque drogue faite d'écorces ou de feuilles d'arbres.

« Chez les vieillards, et surtout chez les esclaves, le dénûment est encore plus complet. Les premiers ne reçoivent plus, dans leurs maladies ou leurs infirmités, que le strict nécessaire, quelques lambeaux de tissus pour se couvrir, le dernier réduit de la case pour s'abriter. Leur sort n'inspire que l'indifférence, quand il ne provoque pas les injures. Si la maladie traîne en longueur, ou qu'elle devienne un peu à charge, on finit très-souvent par se débarrasser d'eux au moyen du poison.

« Quant aux pauvres esclaves, ils ont généralement la plus triste fin. Après avoir passé vingt, trente ou quarante ans au service d'un maître, malheur à eux s'ils tombent malades, ou si l'âge ne leur permet plus de remplir leur tâche ! Il n'est tenu nul compte de leur service. Et s'ils ne rencontrent pas autour d'eux, parmi leurs compagnons d'esclavage, quelque cœur compatissant, ils n'ont plus ni abri, ni aliments, et plusieurs finissent par mourir de misère ou de faim. On va même jusqu'à les traîner dans les bois, où ils meurent sans secours. L'on a vu de ces malheureux, après avoir recouvré un peu de force, se relever, gagner la case du maître barbare qui les avait chassés, et mendier auprès de lui la faveur de vivre, en lui offrant de

nouveau leur service. Heureux quand ils ne sont pas rebutés de nouveau.

« Tout récemment, une jeune esclave, âgée de dix-sept à dix-huit ans, étant tombée malade, fut abandonnée dans un bois. Sans asile, sans amis, sans secours, elle allait expirer, lorsqu'une providence toute particulière de Dieu fit connaître son état à nos bonnes Sœurs. Un indigène rencontra la pauvre esclave qui se mourait. Touché de compassion, et sachant avec quelle charité les Sœurs accueillent les malheureux, il vint sur-le-champ les avertir. Les religieuses de voler au secours de l'infortunée, et de la faire transporter chez elles. Les soins les plus empressés ne purent lui rendre la vie du corps; la pauvre enfant mourut au bout de quelques jours. Mais en échange elle trouva la vie de l'âme. Elle avait déjà eu quelque connaissance de la religion; elle savait la nécessité de recevoir le baptême pour aller au ciel.

« —Ah! disait-elle aux Sœurs, j'ai toujours espéré « de ne pas mourir sans être baptisée; c'est pour « cela sans doute que le bon Dieu a bien voulu me « conserver la vie et me conduire chez vous. »

« Aussi, lorsqu'on lui donna les dernières instructions, la pauvre fille les reçut-elle avec bonheur, et au moment où le missionnaire allait lui ouvrir la porte du ciel par le baptême, elle demanda de nouveau pardon de ses fautes avec une expression qui attendrit tous les assistants. On lui donna le nom de Marie. Elle ne le porta que deux jours sur la terre; mais nous avons toute confiance qu'elle jouit maintenant au ciel du bonheur et de la gloire des élus. »

A ces détails sur les établissements du vicariat des

Deux-Guinées, ajoutons quelques notes prises dans les lettres des missionnaires.

Au commencement du mois d'octobre 1867, le R. P. Le Berre eut à remonter une des principales branches de la rivière nommée Rembohè, pour voir un des anciens élèves de la mission, qui se trouvait en danger de mort. Dans cette excursion, il visita quelques villages de la peuplade des Pahouins ou Fans récemment émigrés de l'intérieur. Ces villages se multiplient de jour en jour, et plusieurs sont très-populeux.

Aussitôt que le Père apparaissait, hommes, femmes, enfants, vieillards accouraient en foule. A peine connu d'eux, le missionnaire leur inspirait déjà toute confiance, et il dut emmener quatre jeunes enfants à l'établissement de Sainte-Marie.

Quels sont les desseins de Dieu sur tous ces émigrants de l'intérieur de l'Afrique, qui se rapprochent du littoral et en particulier du Gabon ? Les missionnaires aiment à voir dans ce mouvement un effet de la divine miséricorde et un moyen providentiel de faire participer ces populations au bienfait du salut.

« Dans le courant de cette année (1867), écrit un des missionnaires, nous avons fait 94 baptêmes. Et parmi ceux qui ont reçu la grâce de la régénération, une vingtaine sont morts peu après. Il y a eu en outre une quarantaine de premières communions et autant de confirmations. Nous avons eu aussi la consolation de bénir quelques mariages contractés généralement entre les anciens élèves de nos établissements de Sainte-Marie et de Saint-Pierre. »

MISSIONS DE L'OCÉANIE.

POLYNÉSIE.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE VITI.

Le grand archipel de Viti ou Fidji, qui appartenait au vicariat apostolique de l'Océanie centrale, a été érigé en préfecture indépendante et placé sous la juridiction du R. P. Bréhéret, de la Société de Marie, le 27 mars 1863. Il s'étend du 15e au 20e degré de latitude sud, et du 174e au 180e degré de longitude est. On y compte près de deux cents îles dont quatre-vingts seulement sont habitées. La population est de 200,000 âmes.

De toutes les missions de la Polynésie, aucune n'a eu des commencements aussi laborieux et en apparence aussi stériles. Après quatorze années d'apostolat, les missionnaires attristés, non découragés, n'avaient obtenu pour résultats sensibles que quelques baptêmes d'enfants et de vieillards en danger de mort. « Dans mes visites, écrivait le R. P. Poupinel, je n'ai rien rencontré de plus héroïque que cette patience des missionnaires. » Ils avaient à lutter à la fois contre un paganisme qui n'était

que l'absence de toute religion, et contre un protestantisme qui ne valait guère mieux. En réalité, les Vitiens protestants étaient des païens ayant de plus que les autres une bible sous le bras, mais conservant tous les vices du paganisme. Au reste, ces prétendus protestants n'avaient pris la bible, et quelques-uns reçu le baptême, que pour échapper aux menaces du roi Georges de Tonga, qui avait conquis la partie orientale de l'archipel et songeait à étendre sa domination sur les autres îles. Mais il fut arrêté dans ses rêves ambitieux, et vit son influence décroître rapidement. Des guerres ayant éclaté entre les différents chefs, les missionnaires surent, par leur prudence et leur charité, gagner le cœur des indigènes.

C'était vers la fin de l'année 1858. Un changement de dispositions se produisit alors chez les Vitiens. Bientôt sur tous les points de l'archipel il y eut un véritable élan vers la religion catholique. Au mois juillet 1861, les missionnaires comptaient déjà près de six cents adultes baptisés, et les catéchumènes n'étaient pas moins de deux mille six cents.

Depuis lors, ce mouvement s'est soutenu en partie. Mais l'insuffisance des ressources, mais l'insuffisance numérique des missionnaires empêchent de le seconder autant qu'il faudrait. Il n'y a rien à attendre des néophytes dénués de tout, et qui, à peine sortis de leur férocité native, ignorent la reconnaissance et la générosité. Quant aux ressources locales, elles sont à peu près nulles. Plusieurs missionnaires ont sérieusement compromis leur santé pour n'avoir pas eu, durant des voyages trop prolongés ou trop réitérés, d'autre nourriture que celle des indigènes. Il faut faire venir de Sydney ou de France, à des

prix très-onéreux, tous les objets du culte, tous les vêtements, etc. Chaque missionnaire doit avoir une embarcation pour naviguer près des côtes, et chaque station une baleinière pontée pour aller, d'une île à une autre, visiter les catholiques éloignés de la station. « A Viti, écrivait le 15 juillet dernier le R. P. Bréhéret, les bateaux sont aussi indispensables qu'ils sont coûteux. Impossible de voyager par terre, il n'y faut pas même penser, puisque les chemins n'existent pas. Les missionnaires doivent donc avoir des bateaux dans tous les établissements, ou demeurer péniblement oisifs dans leur maison, et laisser périr les âmes qu'ils sont venus sauver. Or, un bateau coûte mille francs d'achat, exige deux cents francs d'entretien par an. Ajoutez un zéro à ce nombre, et vous aurez la moyenne des frais d'entretien d'un grand bateau. »

Le personnel de la préfecture apostolique de Viti se compose actuellement du R. P. Préfet, de onze prêtres et de trois frères coadjuteurs, appartenant tous à la Société de Marie.

Les lettres suivantes donneront une idée très-complète de l'état et des besoins de la mission.

Extrait d'une lettre du R. P. S. Montmayeur, de la Société de Marie, à un Père de la même Société.

Vérata (Viti-Lévou) 10 et 11 février 1868.

« . . . Nous comptons aujourd'hui six stations dans cet archipel.

« *Kandavou.* — En commençant par le sud, nous trouvons d'abord Kandavou et Ono, dont les ha-

bitants paraissent plus intelligents que les autres insulaires.

« Ce fut en revenant de visiter les catholiques de Kandavou, que le P. Aubry périt, le 14 janvier 1863, sur les récifs de Rewa. On fonda, il y a deux ou trois ans, une station à Kandavou, pour cultiver avec plus de soin une chrétienté qui donnait de belles espérances. Mais l'hérésie de Wesley, maîtresse du pays, s'en émut. Une persécution perfide et voilée ne cessa depuis ce moment d'ébranler la foi encore mal affermie des néophytes, et notre œuvre est aujourd'hi à peu près ruinée. Pour comble de malheur, Kandavou fut visité l'année dernière par une épouvantable tempête qui renversa l'église, la résidence des PP. Le Berre et Fauvel, e la plupart des habitations des naturels; toutes les récoltes furent emportées et l'île se trouva réduite à la plus extrême misère.

« Ne pouvant se faire rebâtir un logement, le P. Fauvel mit lui-même la main à l'œuvre et construisit une maison en terre, genre nouveau pour le pays. C'est là, qu'au mois de juillet 1867, all s'établir le P. Grosselin; il allait, hélas! assister à l'agonie de cette pauvre chrétienté, tandis que le P. Le Berre partait pour prodiguer aux naturels de Vanoua-Lévou le zèle qu'il ne trouvait plus à dépenser à Ono. Représentez-vous la douleur du P. Grosselin, qui, voyant naguère l'avenir de Kandavou tout brillant d'espérance, se réjouissait comme, à la vue de l'arbre en fleurs, on se réjouit des fruits qu'on espère récolter bientôt; représentez-vous sa douleur, lorsqu'il voyait se dessécher, malgré tous ses soins, les derniers rameaux du bel arbre déraciné par les fureurs de l'hérésie.

« Le moment approche où ces deux apôtres, fidèles à la parole du Maître, vont secouer la poussière de leurs pieds sur cette malheureuse tribu, pour aller porter à d'autres la bonne nouvelle (1). Quittons aussi cette terre de désolation, et abordons à Ovalau.

« *Ovalau.* — Cette île, qui n'a que dix lieues de tour et six mille habitants, est le point central de l'archipel à cause du mouillage qu'elle offre aux navires. C'est aujourd'hui la terre des blancs, qui ne tarderont pas à la posséder tout entière. Là sont les consuls anglais et américain ; là se trouve aussi notre station mère, si je puis me servir de cette expression. L'emplacement de notre résidence n'est pas des plus beaux, nous y sommes même un peu à la gêne ; mais, à tout bien considérer, on finit par se convaincre que peu de stations offrent autant d'avantages. Ovalau est la résidence du R. P. Bréhéret, notre préfet apostolique, qui est là depuis environ vingt ans, et du P. Louyot, ainsi que des FF. Emery, Edouard et Sorlin. Nous y avons une maison en bois que l'on va refaire à neuf l'an prochain. A côté, s'élève une église bien misérable où réside le très-saint Sacrement et où se réunissent, soir et matin, les catholiques du village pour réciter la prière en commun. Là aussi se trouve notre chantier de construction pour nos embarcations, chantier où l'on

(1) Dans une lettre en date du 15 juillet 1868, lettre dont nous donnons plus loin des extraits, le R. P. Bréhéret annonce la suppression de l'établissement de Kandavou, à la suite de la persécution suscitée par la politique de certains chefs. Cette station a été remplacée par celle de Mazuata, située dans la partie nord de Vanoua-Lévou. Elle est confiée aux RR. PP. Louyot et Fauvel.

travaille beaucoup en ce moment. On y construit une espèce de baleinière ou de *cutter*, pour visiter et approvisionner les différentes stations. C'est le Fr. Sorlin qui en est le grand architecte. L'œuvre s'avance, et le *Pio nono* pourra bientôt s'élancer dans l'Océan.

« Tout cela ne vous dit pas si la religion progresse dans l'île. C'est qu'en effet à Ovalau, comme dans tout l'archipel, les progrès sont bien lents. « Nous « n'avons pas affaire à un peuple, dit le P. Bréhéret, « mais à des individus. » Notre ministère paraît devoir se borner à sauver quelques âmes et non à régénérer une nation. Cependant qui connait les secrets de Dieu ? Le district d'Ovalau comprend plusieurs îles situées aux alentours. A Ovalau même nous avons des catholiques dans vingt-six villages. Leur nombre s'élève à peu près à 800. La religion y est aussi beaucoup plus avancée que partout ailleurs.

« *Rewa* (Viti-Lévou).— D'Ovalau passons à Rewa, au sud de Viti-Lévou, île qui a cent lieues de circonférence, et dont il n'est séparé que par une large et magnifique rivière. Après celle d'Ovalau, c'est, je crois, la plus ancienne station de l'archipel. Nous ne trouvons là en ce moment que le P. Favier, qui fonda la station en 1859, et le Fr. Stanislas, tous deux occupés à construire une grande et belle église en planches. Depuis très-longtemps, le P. Favier nourrissait ce projet. A l'entendre, il sera ensuite heureux de dire son *Nunc dimittis*, et de mourir en parcourant les stations du Chemin de la croix qu'il aura placé dans son église. Mais Dieu semble vouloir lui faire suivre un autre chemin de la croix ; il vient de lui envoyer la plus

douloureuse épreuve qui puisse affliger un missionnaire, en permettant qu'une légère persécution lui enlève la meilleure partie de son troupeau. Jugez si tant de déceptions ont dû creuser une plaie profonde dans le cœur de cet apôtre, qui a usé sa vie à gagner une couronne qu'il voit aujourd'hui impitoyablement défeuillée par l'hérésie. N'importe ; il continue avec ardeur l'œuvre commencée.

« L'établissement de Rewa a une maison de planches bâtie sur pilotis, ce qui ne la sauve pas toujours des inondations annuelles, qui arrivent communément, avec la saison des pluies, dans les trois premiers mois de l'année. Du reste, la position est charmante, et la grande rivière qui coule à ses pieds lui donne un agrément tout particulier. Sur l'autre rive, une grande propriété appartenant à la mission produit, sans demander beaucoup de soins, tous les différents fruits et racines qui nous servent d'aliments. J'ai passé là le premier mois de mon séjour à Viti, en compagnie du P. Déniau.

« *Vérata.* — Transportons-nous d'un coup de rame à Vérata ; c'est là que nous avons notre résidence, le P. Déniau et moi. A notre arrivée, nous trouvâmes une habitation vitienne, c'est-à-dire en roseaux et en feuilles, placée sur le rivage, au milieu des lianes et des longues herbes qui nous encombraient de toutes parts ; le tout enveloppé dans une noire forêt de châtaigniers. Point de maisons près de nous. Le village est si éloigné, qu'on n'entend pas même les cris aigus des enfants qui se baignent et les résonnements monotones du *lali* (tronc creux servant de cloche).

« Après une première nuit passée dans cette hutte, où les moustiques, informés sans doute de notre ar-

rivée, s'étaient donné rendez-vous, nous fûmes heureux de voir reparaître le soleil qui nous semblait ne pouvoir jamais pénétrer dans notre sauvage réduit. Nous visitâmes l'endroit pour nous convaincre qu'en abattant bien des choses, nous pourrions rendre l'emplacement non-seulement habitable, mais encore agréable. Nous avions d'ailleurs apporté avec nous notre maison, et le Fr. Stanislas nous avait suivis pour la monter. Mais une chose absolument nécessaire nous manquait : il n'y avait ni source ni ruisseau à proximité de l'habitation. Il fallait courir bien loin puiser une eau verdâtre et de mauvais goût, qui menaçait encore de nous faire défaut à la première sécheresse.

« Le Fr. Emery, qui vint sur ces entrefaites nous apporter nos provisions, est un homme qui croit que l'on découvre les sources en faisant tourner un fil à plomb. Il essaya, et le fil tourna. Je promis de lutter contre mon incrédulité et me mis à creuser courageusement. Les naturels venaient voir, faisant leurs réflexions que je ne comprenais pas, mais qui renforçaient terriblement mon incrédulité. Je pestais tout de même un peu de les voir se constituer sans façon les spectateurs d'une opération que j'aurais désiré faire en cachette. Enfin, après avoir tiré quelques pieds de terre, j'eus le bonheur de rencontrer ce que je cherchais ; nous avions une belle et bonne source. Depuis, les naturels y sont accourus en procession pour admirer le prodige. — »
« Ce sont des dieux, disent-ils, les *papalanguis ;*
« nous autres, nous ne sommes que des imbé-
« ciles. »

« Je ne veux pas vous faire l'histoire de l'abattage et du défrichement que nous avons dû opérer en-

suite. Il faudrait pour cela plus de pages qu'il n'a fallu de vers à Homère pour raconter les exploits et les infortunes de ses héros. Je vous dirai seulement qu'un jour je voulus abattre un gros arbre à moitié mort, qui allongeait désagréablement sa tête au-dessus de notre maison. Le drôle alla tomber droit au milieu de la charpente de la petite cuisine que venait de nous élever le Fr. Stanislas. Une énorme boule, lancée par une main vigoureuse au milieu d'un jeu de quilles, n'aurait pas causé plus de ravages. Ce fut tout à refaire.

« Enfin, après six mois de séjour, l'emplacement s'est bien transformé. Sur un gracieux monticule s'élève notre petite maison en planches, qui regarde la mer dont les flots, à la marée haute, viennent mourir à nos pieds. Un immense horizon s'ouvre devant nous au nord, et nous laisse contempler l'Océan avec ses beautés et ses furies. Derrière nous et à notre gauche, nous dominons une vaste étendue d'arbres et de verdure; à l'est s'élèvent les montagnes d'Ovalau. Chaque matin, en voyant se dresser devant moi ces cimes sauvages qui ont un peu de ressemblance avec quelques pics de notre pays, je songe à la Savoie, à vous, et à mille douces choses qu'on ne trouve que là, parce que ce sont des trésors de la patrie.

« Ami, te souvient-il de ces blanches montagnes,
« De ces grands bois penchés sur de vertes campagnes,
« De ces pics rayonnants au lever du soleil?
« Sur ces monts empourprés, délicieux réveil!
. . . .
« Autour de nos chalets festonnés de bruyère,
« Les troupeaux réveillés saluaient la lumière,
« Et leurs mugissements jusqu'à l'écho lointain
« Allaient faire chanter leur hymne du matin.



« Mais laissons chanter les bœufs, et n'allez pas croire que je sois une victime de la nostalgie. Comme il est naturel d'aimer sa patrie, et qu'il n'est pas défendu d'y songer, je l'aime et j'y songe ; mais je ne ferais pas un pas pour y rentrer; je me tiendrais même pour malheureux si l'on m'obligeait à le faire; et c'est ainsi que vous devez l'entendre. Revenons à Vérata.

« Auprès de notre demeure, tous les néophytes du district se sont réunis pour construire une église en roseaux et en bambous, dans laquelle ils s'assemblent aux jours de fête. Notre district est d'ailleurs très-étendu ; il comprend toute la côte est de Viti-Lévou, c'est-à-dire plus de vingt lieues de longueur. De nombreux villages où nous avons des néophytes sont échelonnés le long du littoral, tandis que beaucoup d'autres sont cachés dans l'intérieur des terres. Vous voyez que nous avons de quoi courir et de quoi exercer notre zèle. Ma part de travaux a été bien minime jusqu'ici, à cause de mon ignorance de la langue. Cependant, depuis mon arrivée, j'ai déjà eu le bonheur de baptiser une quinzaine de personnes.

« *Solévou* (Vanoua-Lévou).— Un mot sur Vanoua-Lévou. C'est la seconde île de l'archipel pour l'étendue. On dit qu'elle est presque toute catholique ; les chefs du moins paraissent avoir embrassé notre religion, et quand on a les chefs, on peut dire que l'on a tout. Le P. Favre m'écrivait l'autre jour que, dans son district, la religion allait toujours en prospérant, qu'il venait de faire construire trois églises dans différents villages et d'y placer des catéchistes, enfin qu'on lui avait fait don d'un emplacement magnifique pour y établir une résidence de mission-

naires. Il m'en faisait une description ravissante ; malheureusement ce sont les ouvriers qui manquent. Car vous savez que nous ne sommes que onze missionnaires pour les six stations de cet archipel étendu.

« Solévou, où résident le P. Favre et le P. Le Berre, est situé au sud-ouest de Vanoua-Lévou. C'est, paraît-il, une station florissante. Une grande maison en bois entourée d'une propriété assez étendue, sert d'habitation aux Pères.

« *Waïriki* (Taveouni). — A Waïriki résident les PP. Bochettaz et Jay. Je ne connais encore ni l'un ni l'autre. Je sais seulement par ouï-dire que le P. Bochettaz est la grande barbe et le grand chantre de Viti. Faute de ressources, ils n'ont pu encore se bâtir une maison. C'est dans ce district que nous avons peut-être le plus de catholiques de nom, mais qu'il y a encore d'ouvrage pour les rendre vrais catholiques de fait !

« Avec les naturels on ne peut parler que du boire et du manger. Entretenez-les de choses sérieuses, de religion, vous n'êtes pas seulement incompris, mais laissé seul, si vous avez le malheur de ne pas vous arrêter à temps.

« Chimères et mensonges, à Viti du moins, que toutes ces gracieuses et poétiques facons de compter, de parler, de se souvenir, que Châteaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, et tant d'autres, attribuent aux Indiens et à tous les peuples sauvages en général. Demandez à un naturel son âge. Il ne vous répondra pas : « Cet arbre s'est tant de fois couvert de fleurs; » ou bien : « Le soleil s'est tant de fois levé derrière la montagne depuis ma naissance. » Il ne dira rien du tout, et demeurera tout surpris d'une pareille ques-



tion. Demandez-lui le nom de son père ou de sa mère, il ne le saura pas. Leur science s'étend du lever au coucher du soleil. Pour eux, un événement passé depuis une semaine et un autre depuis des années ne diffèrent point. Leur arithmétique consiste à savoir compter sur les doigts jusqu'à dix ; les plus habiles s'aventurent à compter les dizaines jusqu'à cent, mais ne vous y fiez pas. « — Combien y a-t-il « de catholiques dans ton village? demandez-vous à celui-ci... « — *Sa leva sara*, un très-grand nombre », vous répond-il. Ordinairement ce très-grand nombre ne dépasse pas dix. Le propriétaire de l'emplacement que nous occupons à Vérata tomba malade et fut obligé de garder la maison pendant près d'un mois. Lorsqu'il revint nous voir, il fut saisi d'épouvante et s'écria : « — Oh ! ça été une « chose effroyablement longue que ma maladie ! La « dernière fois que je suis venu ici, il n'y avait ni « puits, ni habitation ; et maintenant il y a un grand « puits et deux habitations en bois ! » Il se figurait que nous avions dû mettre une éternité pour faire un travail qui ne demandait pas même quinze jours.

« Je m'arrête. Il y aurait trop à dire sur ce pauvre peuple, qni est tombé dans la plus profonde dégradation. C'est chez lui un mélange de choses inexplicables. Si l'on se faisait en France une véritable idée de ces hommes, on ne serait pas surpris des difficultés que rencontrent les missionnaires dans ces parages, ni de la lenteur des progrès de la religion. Implanter sérieusement la foi dans une âme, c'est ici un tel prodige qu'on ose à peine y croire. Tant que Dieu n'aura pas été fléchi par les prières et n'aura pas jeté un regard de pitié sur ce pays, nous ne pouvons rien espérer.

« Priez donc bien et faites prier, afin que Dieu donne aux Vitiens la foi, et à nous, qui vivons au milieu d'eux, la force et la patience d'accomplir notre œuvre de salut.

S. Montmayeur,
Missionnaire apostolique. »

Dans une lettre de date plus récente, le même missionnaire développe les considérations indiquées à la fin de la lettre qu'on vient de lire, et donne d'intéressants détails sur les mœurs des Vitiens. En voici quelques extraits.

« Ovalau, 10 juillet 1868.

« .... Les Vitiens n'ont pas d'histoire, ils n'ont pas même de traditions. Ils ne savent absolument rien sur leurs ancêtres; à peine si les vieillards conservent quelques vagues souvenirs de ce qu'ils ont vu dans leurs premières années. Ils n'ont point d'époques ; ils ignorent même leur âge. En un mot, ils sont plongés dans l'ignorance la plus profonde ; et les faibles connaissances qui leur restent paraissent être passées à l'état de pur instinct. Ce que le père sait, l'enfant le sait, et le sait de la même façon que son père ; le progrès leur est chose inconnue. L'intelligence dominée par la chair a perdu chez eux toute sa vigueur.

« En revanche, le corps s'est fortement développé. Les Vitiens sont de beaux hommes, généra-

lement plus grands que les Européens et très-bien proportionnés. Leur visage n'a rien de repoussant, et l'angle facial diffère peu du nôtre. Ils n'ont pas le front déprimé ni le nez épaté comme les Nouveaux-Calédoniens. A voir leur air grave, on les prendrait pour des êtres très-intelligents, très-réfléchis. Les enfants surtout, chez qui de sauvages coutumes n'ont pas encore défiguré l'ouvrage du Créateur, sont agréables à voir, même avec leur couleur cuivrée ou légèrement bronzée.

« Une étroite ceinture de *masi* faisait autrefois tous les frais du vêtement des naturels de Viti. Ils y ajoutent aujourd'hui une bande d'étoffe qui descend jusqu'au milieu des cuisses. Quelques-uns mêmes ont déjà une garde-robe assez bien montée. Rien de plus grotesque que leur accoutrement les jours de fête. Il faut être alors de bien mauvaise humeur pour garder son sérieux en les voyant. La chemise tout simplement, c'est ce qu'il y a de mieux ; mais quand ils défilent gravement, l'un avec un gilet, l'autre avec un habit à queue, celui-ci avec un caleçon, celui-là avec une cravate et un chapeau, il est difficile de ne pas se divertir un peu. Le costume de travail consiste en une ceinture d'herbes ou de feuilles.

« Quand un enfant vient au monde, on se garde bien de l'emmaillotter. Ici maillots et berceaux sont inconnus ; tant que le nouveau-né ne sait pas se tenir debout, on le laisse étendu sur une natte, avec toute la liberté de ses évolutions. Il se roule, il se traîne, il rampe tout à son aise. Généralement les petits Vitiens marchent de bonne heure ; mais on ne les sèvre pas avant l'âge de trois ou quatre ans.

« Vous savez comment les naturels construisent leurs maisons. Ils plantent en terre quelques troncs d'arbre destinés à soutenir l'édifice. Entre ces troncs ils fichent, à la distance d'un mètre l'un de l'autre, des pieux plus minces ; le tout est consolidé par des lianes qui tiennent lieu de clous et de chevilles. Deux poutres plus longues que les autres soutiennent le faîte de la maison, et les chevrons se placent à peu près comme en France. On revêt ensuite cette carcasse de roseaux et de feuilles, et l'on a un chez soi qui vous met à l'abri de la pluie et du vent. A l'intérieur, on étend une couche plus ou moins épaisse de foin, et par-dessus des nattes sur lesquelles on marche, on s'assied, on mange, on cause, on dort ; et c'est là que les Vitiens passent les trois quarts et demi de leur vie. C'est là aussi que nous logeons, lorsque nous allons visiter nos néophytes dans les nombreux villages où ils sont dispersés. Il fait bon alors de n'être point trop délicat ; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se conformer autant que possible à leurs grossiers et singuliers usages. Il est particulièrement avantageux d'être souple de corps, faute de quoi on risquerait de ne pouvoir pénétrer dans aucune maison, à moins pourtant d'être pourvu de la faculté de marcher à quatre pattes, comme on dit prosaïquement chez nous. Dès que, d'une manière ou de l'autre, vous avez pénétré dans l'intérieur d'une case, vous vous asseyez sur le siége commun, sans attendre qu'on vous y invite, car nos gens sont sobres d'invitations. Une fois installé, vous vous en tirez comme vous pouvez, tout en suivant certain cérémonial qu'il serait trop long de vous décrire.

« Il y un an, un ministre wesléyen a été massa-



cré et mangé par les naturels de l'intérieur, à qui il voulait imposer de force ses doctrines. Quelques mois après, un navire de guerre anglais vint ordonner au roi de Bau, qui a la prétention d'être le maître de tout l'archipel, d'aller venger ce meurtre odieux. On se mit donc en campagne au mois d'avril dernier. Confiant dans sa force, dans son ambition et dans les promesses des ministres méthodistes, le roi s'engagea dans des montagnes qu'il ne connaissait pas. Il avait divisé son armée en deux corps, afin de bloquer plus sûrement l'ennemi. Au lieu de la victoire, il rencontra une triste défaite : cent soixante de ses soldats devinrent la pâture de ces montagnards anthropophages. Un navire de guerre anglais arrive aujourd'hui au secours du roi de Bau, avec trois cents hommes. Mais dans ces pays où il n'y a point de route, les soldats de la reine pénétreront bien difficilement jusqu'aux villages reculés qui servent de repaires aux mangeurs d'hommes.

« Quelle qu'elle soit d'ailleurs, l'issue de cette affaire ne saurait nous être avantageuse. Si, par impossible, les sauvages étaient vainqueurs, c'en serait fait de nous, car ces gens-là ne distinguent pas entre les religions ; c'est le moindre de leurs soucis. Si, au contraire, les Anglais l'emportent, l'ennemi sera forcé d'embrasser l'hérésie, et nos pauvres catholiques, déjà en minorité, auront bien de la peine à nous demeurer fidèles. La situation est donc fort critique. Qui sait les desseins de la Providence? Priez bien pour nous. »

Une lettre du R. P. Bréhéret au R. P. Yardin, nous permet de compléter le tableau de la mission des îles Viti. Nous en détachons les passages suivants :

« Ovalau, 15 juillet 1868.

« . . . Le bateau de la mission était dans un état déplorable ; il avait fait tant de voyages ! En dépit de toutes les précautions, il avait subi, hélas ! le sort des choses de ce monde, il avait vieilli. Les rochers y avaient un peu aidé, comme pourraient l'attester, au besoin, bon nombre d'égratignures.

« Ce bateau demandait une réparation de quatre mille francs au moins. Nous aurions volontiers fait cette dépense ; mais comme la mission s'est beaucoup développée depuis quelques années, il était trop petit pour répondre à nos besoins. Nous avons donc songé à nous en procurer un qui fût en rapport avec les exigences présentes. Deux partis se présentaient : l'acheter tout fait, ou le construire nous-mêmes. Le premier parti nécessitait une somme de vingt à vingt-cinq mille francs. C'était grave, et cela méritait réflexion. Comment payer vingt-cinq mille francs un bateau, quand nous n'avons que trente mille francs pour faire face à tous nos besoins? J'ai reculé devant cette dépense, et j'ai adopté le second parti, espérant diminuer beaucoup les frais en payant de ma personne. En conséquence, nous sommes allés dans les bois abattre et scier les arbres, avec des peines et des fatigues incroyables ; après quoi, il a fallu faire une série de voyages pour transporter tous les matériaux. Ce travail préparatoire a duré environ six mois, pendant lesquels nous avons eu à déployer toute l'énergie morale et physique dont nous étions capables. Les matériaux une

fois réunis, nous avons dû nous mettre à l'œuvre et commencer la construction proprement dite.

« Durant tout ce temps-là, c'est-à-dire une année entière, j'ai admiré le courage et le dévouement de nos frères, du Fr. Sorlin en particulier, qui a suivi, jour par jour, cette longue serie de souffrances, sans se démentir un seul instant.

« Et tout cela, nous l'avons fait parce que les aumônes de la Propagation de la Foi, quoique relativement considérables, ne suffisent pas à tout. Mais mille fois bénie soit cette œuvre divine qui veille sur nous avec la sollicitude d'une mère, qui pourvoit à nos besoins les plus pressants, et qui, ne pouvant faire plus, nous donne les moyens de sauver quelques âmes dans ces contrées lointaines !

« Les ouvriers du port me demandaient mille francs pour confectionner les voiles et le gréement du bateau ; j'ai pris ce travail à mon compte, et, à force de patience, je suis parvenu à épargner cette somme pour d'autres nécessités.

« Je dois aussi vous parler des travaux du P. Louyot. Chargé de la mission dans différentes îles, il gémissait de son inaction forcée, et déplorait le sort de tant d'âmes qu'il ne pouvait secourir, faute de moyens de communication. Il lui fallait aussi un bateau, et un grand bateau, pour traverser des bras de mer souvent très-dangereux : c'était une dépense de dix mille francs. Comprenant bien que ce sacrifice était impossible à la mission, que fit-il ? Il alla s'enfouir deux mois dans les forêts avec quelques naturels, abattit des arbres, en rapporta une partie ; puis, aidé seulement par un naturel, il se mit à l'œuvre. Malgré les chaleurs excessives de décembre, janvier et février, il construisit son ba-

teau avec une rapidité et un courage qui surprirent tout le monde.

« Et c'est à ses frais, en prenant sur ses propres épargnes, que le P. Louyot a fait tout cela. Ne pouvant l'aider de ma bourse, je l'ai aidé de mes mains : j'ai fait moi-même les voiles et le gréement de son bateau, ce qui lui a épargné une somme de cinq cents francs. Si encore, dans des travaux si pénibles, je pouvais secourir les missionnaires et leur procurer un peu de vin pour soutenir leurs forces, je m'estimerais heureux. Mais nos ressources ne me l'ont pas encore permis.

« A Rewa, le P. Favier se consume, depuis trois ans, dans d'immenses travaux. Après avoir consacré une partie de sa vie à faire fructifier la parole divine dans le champ qui lui est échu, il a voulu couronner son œuvre en employant le reste de ses forces à la construction d'une église qui pût recevoir tous ses néophytes. Le P. Favier a donc dû aussi s'enfoncer dans les bois, choisir environ deux cents arbres, en discuter le prix un à un avec les naturels, les faire transporter à sa résidence, et, à son âge, apprendre le métier de scieur de long. Il lui a fallu entretenir des scies, monter les pièces de bois sur la scierie, les marquer lui-même, surveiller sans cesse ses ouvriers. Qu'il eût été consolant pour moi de dire au P. Favier : « Occupez-vous de votre mi-« nistère déjà si rude ; je ferai débiter votre bois par « des scieurs de profession ! » Mais trois mille pieds de bois à 25 francs les cent font 3,500 francs. Où trouver une pareille somme ? Heureusement qu'aujourd'hui la Providence est venue à son secours. J'ai été bien aise de recevoir le Fr. Stanislas, que j'ai envoyé prendre la direction des travaux, et



rendre le P. Favier aux occupations de son ministère.

« Dans ce moment, l'entreprise se poursuit avec lenteur, car nous ne pouvons pas employer la main-d'œuvre étrangère. Nous nous condamnons à toutes sortes de privations. Nous pourrions facilement acheter de temps à autre du poisson, quelques poules, etc., pour varier un peu notre régime, mais nous n'osons nous permettre ce petit adoucissement. Après bien des années de voyage, après bien des nuits passées en mer, exposé à toutes les intempéries des saisons, je n'ai pu encore faire la dépense d'un habit en laine; et mes confrères ne sont pas mieux partagés que moi. »

NOUVELLES DIVERSES.

ANATOLIE. *Smyrne.* — Au diocèse de Smyrne est annexé le vicariat apostolique de l'Asie Mineure, dont la population (trois ou quatre millions) se compose en majorité de Grecs schismatiques. Smyrne, ville de deux cent mille âmes, compte quinze mille catholiques. Mgr l'archevêque y a pour coopérateurs trente-cinq prêtres appartenant presque tous à des Congrégations religieuses, notamment à la Congrégation de Saint-Lazare. Les deux paroisses de la banlieue ont un millier de catholiques. Quant à la population catholique de l'intérieur du vicariat, il est fort difficile d'en déterminer le chiffre; il ne doit guère s'élever au-dessus de mille.

Une station importante déjà, et qui le devient chaque jour davantage, est celle d'Aïdin. Cette ville, située à soixante kilomètres au sud de Smyrne, est le chef lieu du livah de Guzel-Hissar. Trois Religieux Méchitaristes (de Vienne) desservent la petite communauté catholique d'Aïdin. Un établissement de Sœurs de Saint-Vincent de Paul vient d'y être fondé. A l'occasion de cette fondation, Mgr Spaccapietra, archevêque de Smyrne et chargé du vicariat aposto-



lique de l'Asie Mineure, nous envoie l'intéressant récit qu'on va lire.

« Depuis longtemps, nous écrit Mgr Spaccapietra, je désirais d'ouvrir à Aïdin une maison pour les Sœurs. Il y a dans cette ville de deux cent-quarante à deux cent-cinquante catholiques, la plupart Arméniens; petit troupeau au milieu d'une population de quarante mille habitants musulmans, juifs ou schismatiques, mais qui demandait des moyens d'instruction pour les filles. Les petits garçons vont en classe chez les PP. Méchitaristes. D'ailleurs, la ville d'Aïdin prend tous les jours plus d'importance, grâce au chemin de fer qui la met en communication avec Smyrne, et qui en fait l'entrepôt de toutes les denrées de la partie orientale de l'Asie Mineure. J'ai vainement frappé à toutes les portes avant d'entreprendre cette fondation. L'année dernière, cependant, une personne charitable m'envoya de France 500 francs. Sainte Thérèse ne demandait que cinq écus pour faire une fondation, car elle additionnait de la sorte: Cinq écus, Thérèse et la Providence, somme énorme. Il y avait bien de la distance de la sainte à l'archevêque de Smyrne; alors j'ai ôté un des éléments de l'addition, et je me suis dit : 500 francs et la Providence, cela fait une somme respectable; et je me mis à l'œuvre. Il fallait commencer par avoir une maison. Je voulus la louer. Mais, parce que la générosité des habitants ne me secondait pas, et que d'ailleurs l'on cherchait à profiter du besoin, je crus qu'il valait mieux acheter un terrain et bâtir. J'ai dû contracter, en conséquence, une dette de sept mille francs; mais la maison a été bâtie et quatre Sœurs y sont déjà. Une petite chapelle forme le trésor de l'une et des autres. Je suis allé la bénir et

y établir le Chemin de la Croix, pour encourager les bonnes Sœurs à se soumettre aux privations de tout genre. Elles les acceptent volontiers toutes, sauf parfois celle d'un confesseur qui les comprenne. Mais que faire? « La pluralité des langues à la tour « de Babel, disait saint François de Sales, a été « bien saisie par le démon pour jouer un mauvais « tour aux missionnaires. »

« Le 9 novembre dernier, je me rendis donc à Aïdin avec un missionnaire lazariste. Le lendemain, je bénis la chapelle. Toutes les catholiques avec les enfants s'y trouvaient, et aussi quelques dames schismatiques ; les hommes étaient à leur travail ; presque partout les femmes ont le privilége de la piété. La chapelle bénite, je célébrai la messe. En fermant la porte du tabernacle, pour y laisser le Sacrement de l'amour de Notre-Seigneur, je ne pus m'empêcher de dire quelques mots qui furent traduits en turc par le Père supérieur des Méchitaristes, qui se trouvait là avec les deux autres Pères.

« Une chapelle que nous bénissons, qu'est-ce aux « yeux de la foi? N'est-ce pas une nouvelle prison « que nous bâtissons pour le divin prisonnier? Il « est là, il y reste aujourd'hui, demain et après, « jusqu'à la fin... jour et nuit... souvent oublié... « Mais vous, vous ne l'oublierez pas. Vous viendrez « visiter ce cher prisonnier, afin qu'il vous dise un « jour: « J'étais prisonnier, et vous m'avez visité. » « Vous y viendrez pour puiser, à cette source de « consolation et de force, la force et la consolation « dont vous avez besoin au milieu d'un monde de « faiblesse et de misère... On se réjouit en Orient, « lorsque le pavillon d'une nation étrangère flotte

« sur la maison d'un consul; on le regarde comme « le palladium de la ville. Vous devez convenir que « ce palladium est bien peu solide à une époque où » l'on balaie les trônes comme la poussière... Le « vrai palladium, c'est une chapelle où Jésus-Christ « repose , c'est l'autel d'où il plane sur toutes les « habitations... Que ces bonnes Sœurs doivent être « heureuses ! Elles ont quitté la famille, la patrie, « les amis ; mais Notre-Seigneur les dédommage « bien , en venant habiter au milieu d'elles. Et « vous, âmes chrétiennes, vous ne manquerez pas « de venir aussi pour demander au Sauveur les « bénédictions qui mériteront encore à votre ville « l'éloge qu'en faisait saint Ignace, lorsqu'il disait « qu'elle était une Eglise sainte, choisie et digne de « Dieu : *Ecclesiæ sanctæ quæ est Trallibus Asiæ*, « *electæ et dignæ Deo* (1). »

« Nos écoles sont déjà ouvertes. Sans une fièvre contagieuse qui a ravagé le pays et fait plus de sept mille victimes (pas un catholique n'a été atteint), elles seraient bien remplies. Pour le moment, nous y comptons une vingtaine de filles, parmi lesquelles quatre Grecques et une Arménienne schismatiques. C'est un bon commencement; l'avenir nous fera oublier la dette.

« Argent et temps, disait Mme Swetchine, ont « une singulière destinée dans les desseins de la « Providence : c'est de n'avoir rien de commun au « premier abord, et qu'on puisse pourtant presque « toujours appliquer à l'un ce qu'on dit de l'autre. »

---

(1) Aïdin est l'ancienne Tralles.

Je dirai la même chose de l'argent et des bonnes œuvres. Allons ! les Turcs nous apprennent à répéter à chaque instant : « Dieu est grand ! » Les malheureux ajoutent : « Et Mahomet est son prophète. » Nous dirons, nous : « Et la Propagation de la Foi est « son instrument. »

CHINE. *Su-tchuen occidental.* — « Depuis cinq mois, écrit Mgr Pinchon le 20 septembre 1868, le choléra fait d'affreux ravages dans ma mission. Déjà nous avons perdu plus de mille chrétiens, et le fléau sévit toujours. A la capitale, les deux tiers des magasins sont fermés, la ville est dans le deuil, la consternation est peinte sur tous les visages. Les païens vont jusqu'à nous accuser d'être la cause de leurs malheurs, parce que, disent-ils, nous ne faisons pas de superstitions. En beaucoup d'endroits, même à la capitale et jusque sous les yeux des autorités, les païens en sont venus aux voies de fait, maltraitant les chrétiens, pillant leurs ustensiles, leur infligeant toutes sortes de vexations pour les forcer de contribuer aux superstitions. Les mandarins eux-mêmes et les païens riches ne cessent de nous créer mille embarras. Sans doute, nous aurions la paix si nous restions oisifs, si nous ne prêchions pas la doctrine chrétienne, si aucun païen n'abandonnait les idoles pour venir à nous ; mais les moindres conversions soulèvent contre nous et les mandarins et le peuple. Les premiers publient les plus noires calomnies. Le peuple s'arme et se ligue, obligeant chacun à ne rien vendre aux chrétiens, à ne rien acheter d'eux, à ne leur louer ni champs, ni maisons, et cela sous peine de pillage ou de mort portée contre tout païen qui enfreindrait la défense !

« Avec de telles dispositions de la part du peuple, il nous est fort difficile de faire le bien que nous voudrions. Pourtant, nous avons eu cette année 411 baptêmes d'adultes, et 430 adorateurs ont été admis au rang des catéchumènes. Veuillez vous unir à nous pour remercier Dieu de ce résultat, et le prier de mettre fin aux épreuves qui désolent la mission du Su-tchuen. »

Corée. — La persécution, commencée au mois de mars 1866 par le martyre de neuf missionnaires, continue en Corée avec un redoublement de violence. Ce ne sont plus des arrestations isolées, ce sont des proscriptions en masse ; il s'agit d'anéantir tout vestige du christianisme. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ce que la prudence nous permet de publier. Ces nouvelles sont du 18 septembre 1868 :

« .... On évalue à plus de 2,000 le nombre des martyrs, et l'on assure qu'il y en a eu plus de 500 à Seoul, la ville capitale. Dans les provinces, les chrétiens subissent des interrogatoires ; mais à la capitale, tous ceux qui sont reconnus pour avoir été autrefois chrétiens sont aussitôt, et, sans procédure aucune, étranglés en prison.

« Toutes les chrétientés sont dispersées, et grand nombre de fidèles ont péri de misère. Les païens profitent de la persécution pour leur enlever le peu de bien qu'ils pourraient avoir. Une nouvelle loi ordonne à tous les immigrants de se présenter au mandarin du territoire où ils arrivent, afin que l'on sache s'ils sont chrétiens ou non.

« — En moins de dix ans, je veux, dit le régent « anéantir cette religion jusque dans sa racine. »

« Trois malheureux chrétiens de la capitale ont apostasié. L'un d'eux est fils d'un catéchiste martyrisé tout récemment. Corrompus par l'argent et par les promesses du Néron coréen, ces misérables livrent entre ses mains cruelles beaucoup de leurs anciens frères. Le régent, homme de sang et d'exactions, s'est fort aliéné le cœur du peuple. La monnaie manquant dans le pays, il a fait fabriquer une pièce sans valeur réelle, et que tout le monde pourtant doit recevoir pour sa valeur représentative. Il a mis à mort plusieurs personnes qui avaient refusé cette fausse monnaie dont lui-même ne veut pas pour son propre compte. Il a fait aussi mourir plusieurs hommes riches dont il convoitait les biens. Son frère aîné, s'étant permis de lui faire des remontrances, a dû s'enfuir de la capitale et se cacher. Le peuple coréen est las de ces horreurs.

« Malgré de si rudes épreuves, il y a parmi les chrétiens qui restent d'admirables exemples de fidélité. Deux familles habitaient la même maison ; l'une était païenne, l'autre chrétienne. La persécution étant survenue, la famille chrétienne se refroidit ; elle allait même cesser toute pratique extérieure de religion, lorsqu'un mariage lui amena un gendre païen. Il semble que ce n'était guère le moyen d'améliorer des dispositions si douteuses. Le contraire arriva pourtant. Le gendre ne tarde pas à remarquer dans sa nouvelle famille quelques timides pratiques de christianime. Il veut en connaître le sens. On a le courage de ne rien lui cacher. Il s'instruit peu à peu et il dissuade les tièdes d'abandonner la religion dont il fait bientôt profession lui-même. Aujourd'hui, cette famille se propose d'offrir un asile aux premiers missionnaires qui rentreront en Corée. Du reste, elle

n'est pas la seule, beaucoup d'autres sollicitent ce périlleux honneur. »

ANNAM. *Cochinchine occidentale.* — Après les affligeantes nouvelles que nous avons eu à enregistrer en parlant des missions de la Chine, du Japon et de la Corée, nous sommes heureux de signaler le mouvement chrétien qui se manifeste dans la Cochinchine occidentale. La lettre suivante a été adressée, le 19 novembre 1868, par M. Gernot, missionnaire apostolique, à Pernot, directeur au séminaire des Missions-Etrangères.

« Déjà vous avez été informé de l'extension que l'œuvre de Dieu a prise ici depuis quelques mois. Si rien ne se perd, la moisson sera immense ; nous ne compterons plus les néophytes par centaines, mais par milliers. En ce moment, mes catéchistes instruisent deux mille catéchumènes aux environs de Caï-mong. Sans doute, le démon n'a pas encore dit son dernier mot, mais tous les jours il perd du terrain. Vin-hoi et Tan-phung vont sous peu en finir avec lui. Dans les pagodes de ces villages on prépare déjà les autels qui remplaceront ceux des idoles. A Thuan-phu, c'est un fait accompli. Merci, mon Dieu! Mais que cet enfantement à la foi est pénible dans la disette où nous sommes de ressources nécessaires et d'ouvriers apostoliques!

« Mgr Miche est heureusement venu à mon secours en m'envoyant M. Fougerouse. Le concours, le zèle et la charité de nos chrétiens sont au-dessus de tout éloge. En quatre localités, les religieuses de mon district instruisent les catéchumènes. La sœur Mieû surtout est infatigable. Elle s'attaque aux plus lettrés, et fait si bien qu'ils ne trouvent rien à ré-

pliquer à ses arguments. Depuis trois mois, quatre cents catéchumènes dans le Tan-huong lui doivent la grâce de leur vocation à la foi. Les esprits les plus rebelles sont domptés par ses raisonnements, sa douceur et sa vertu. Sur la demande pressante de M. Sylvestre, notre inspecteur, elle vient de passer quelques jours à Mo-cay. Trois fois elle a réuni dans la maison du marché iqu 'sert aux assemblées des notables, tous les catéchistes du village, les gens de l'inspection et les chefs de cantons. Là, devant une foule sans cesse croissante, elle a parlé de notre sainte religion, a démontré l'absurdité des superstitions païennes, et fait en quelques mots des réponses sans réplique à toutes les objections. Grâce à elle, j'ai pu baptiser près de huit cents personnes. Des trente-quatre villages où je compte actuellement des catéchumènes, seize lui sont redevables du bienfait de la foi.

« Tandis que cette pieuse fille opère des merveilles parmi les païens, son père, Trum-Ngo, le premier catéchiste de notre chrétienté, travaille avec ardeur à la construction d'une magnifique église à Caï-mong. Avant que l'Eglise annamite jouît de la paix que lui ont value les traités conclus avec la France, à l'époque surtout de la terrible persécution soulevée lors de l'expédition française, Trum-Ngo fut un des plus zélés pour cacher et sauver les missionnaires. Cent fois il exposa pour eux sa famille, ses biens et sa vie (1). Que n'ai-je beaucoup de catéchistes comme

(1) M. Pernot, alors missionnaire en Cochinchine et actuellement directeur aux Missions-Etrangères, a conservé la plus vive reconnaissance pour ce zélé catéchiste qui l'a caché longtemps dans sa

Trum-Ngo et beaucoup de religieuses comme sa fille, la sœur Mieû !

« L'année dernière, j'étais seul dans mon district. Aujourdhui, j'ai le P. Tuyet qui prend soin des stations de Cai-boug, près de la mer. Mgr Miche destine M. Fougerouse à Mangtra, où la sœur Mieû m'a fait baptiser, d'une seule fois, cent-cinquante catéchumènes. Je dois y retourner dans trois jours pour en baptiser encore cent-vingt. Daigne la divine Providence m'envoyer du secours pour récolter la moisson si belle qui se prépare !... »

Hindoustan. *Maduré.* — Une lettre récente du R. P. de Ribains, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Trichinopoly, rapporte les conversions suivantes.

« Un soldat protestant avait remarqué que le chapelain catholique allait fréquemment à l'hôpital militaire visiter les malades, et que le choléra ne l'empêchait point de s'approcher de leurs lits pour leur administrer les sacrements. Il voyait d'autre part que le ministre protestant laissait mourir ses coréligionnaires sans secours spirituels. Frappé de cette différence, il se dit que la religion catholique valait certainement mieux que la religion protestante. Il alla trouver le chapelain et abjura l'hérésie. — Un autre qui était venu, en compagnie d'un soldat catholique, voir notre fête du Saint-Sacrement et nos cérémonies religieuses, fut saisi d'admiration ; il compara

---

maison et à qui il doit d'avoir eu la vie sauve dans cette grande persécution.

cette pompe avec la sécheresse du protestantisme, et il se fit catholique. La nouvelle de sa conversion arriva au régiment. Le colonel appela le soldat dans une réunion d'officiers. Là, le néophyte fut d'abord tourné en ridicule; mais, il montra tant de fermeté, et, quoiqu'il passât pour être un peu simple, il donna de si bonnes raisons, qu'il excita l'admiration de tous les assistants, et sortit vainqueur de l'épreuve. Deux autres soldats se sont convertis à peu près de la même manière. En somme, vingt-sept soldats et une douzaine de personnes de toute condition ont abjuré le protestantisme.

« Un païen, ayant souvent entendu des chrétiens parler de saint Antoine, avait conçu pour ce saint une certaine dévotion. Chaque année il donnait en son honneur un repas à trente pauvres; chaque année aussi il se rendait en pèlerinage à notre église d'Aour. Et cependant il ne parlait pas de se faire chrétien. Il tomba malade. Le souvenir de saint Antoine lui revint à la mémoire. Il fit appeler un prêtre et lui demanda le baptême, parce qu'il voulait, disait-il, aller voir saint Antoine au paradis. Le prêtre l'instruisit, le baptisa, lui donna le scapulaire, et eut la consolation de le voir mourir dans les plus heureuses dispositions. »

Etats-Unis. *Covington.* — Mgr Georges-Louis Carrell, premier évêque de Covington (Kentucky), est mort le 25 septembre 1868. Il était né en 1803 de parents irlandais établis à Philadelphie. Il se dévoua tout entier aux missions, dès qu'il eut été

promu au sacerdoce (1829). Choisi pour occuper le siége de Covington qui venait d'être érigé, il reçut la consécration épiscopale le 1er novembre 1853. L'évangélisation des noirs, affranchis à la suite de la guerre civile, a été l'objet d'une des plus vives sollicitudes du prélat.

Guyane française. — Mgr Dossat, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, préfet apostolique de la Guyane française, est mort le 29 août 1868.

Mgr Dossat administrait la préfecture de la Guyane depuis 1857. Le zèle et le dévouement qu'il déploya dans l'exercice de ses pénibles fonctions, sous ce climat difficile, lui méritèrent les faveurs du Saint-Siége qui l'honora, ces dernières années, du titre et des insignes de protonotaire apostolique.

Depuis plusieurs mois déjà, son état de santé lui interdisait toute occupation sérieuse. Mais un abcès à la jambe fut le signal de la maladie qui devait l'emporter. Ses derniers instants furent d'une grande édification pour ceux qui eurent l'avantage de l'approcher. « Son recueillement et son abandon à la volonté de Dieu, écrit le R. P. Le Strat, qui l'assista, l'accent de foi et de piété avec lequel il priait, arrachaient des larmes à toute l'assistance. »

Mgr Dossat s'était acquis l'estime et l'affection de toute la colonie. L'administration civile honora sa mémoire par la pompe qu'elle voulut donner à ses funérailles, et la population témoigna de tous ses regrets en se portant avec affluence aux obsèques de son pasteur.

— Le R. P. Hervé, du diocèse de Saint-Brieuc, ancien vicaire général de le Réunion, et membre de



la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, a été nommé préfet apostolique de la Guyane française, en remplacement de Mgr Dossat.

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES.

Le séminaire américain de l'Immaculée Conception, à Louvain (Belgique), a envoyé, pendant l'année 1868, quatorze missionnaires aux diocèses suivants :

M. A. Bichelmaier, de Wolfau (Bavière), et M. J. Hoegerl, de Munich, au diocèse de la Nouvelle-Orléans ;

M. H. Mertens, de Boxhorn (Luxembourg), et M. G. Van der Hagen, de Rode-Saint-Ode (Hollande), au diocèse de Louisville ;

M. H. H. Windelschmidt, de Broich (Prusse), au diocèse de Hartford ;

M. G. H. Brantner, de Saint-Louis (Missouri), au diocèse de Saint-Louis ;

M. M. C. De Weert, de Wavre - Sainte -Catherine (Belgique), au diocèse de la Trinidad (Antilles) ;

M. J. B. Rickert, de Rüthen (Prusse) ; MM. O'Donovan, de Clonikelly (Irlande), et Th. Anciaux, de Nethen (Belgique), au diocèse de Détroit ;

M. C. H. Gavin, de Sherbroocke (Canada), au diocèse de Chicago ;

M. B. G. W. Wiedau, de Coesfeld (Prusse), au diocèse de Fortwayne;

M. P. A. A. J. Janssens, de Tilbury (Hollande), et M. G. Van der Plas, de Raamsdonck (Hollande), au diocèse de Richemond.

— Le 31 août 1868, sept Petites Sœurs des Pauvres se sont embarquées à Brest pour se rendre à Brooklyn, faubourg de New-York, et y fonder un premier établissement. L'apostolat de charité qu'elles vont exercer auprès des pauvres vieillards sera une démonstration nouvelle de la vérité du catholicisme, et contribuera à hâter le mouvement de retour qui se manifeste parmi les protestants des Etats-Unis.—Voici leurs noms:

Sœurs : Henriette-Joseph; Sidonie-Joseph; Marie des Apôtres; Dorothée; Marie de Saint-Ignace; Sainte-Enna; Gonzague-Marie.

Trois autres établissement d'outre-mer viennent d'être fondés par la même Congrégation à Baltimore, à Alger et à la Nouvelle-Orléans.

Le 26 septembre, les sept Petites-Sœurs dont les noms suivent, se sont embarquées à Brest, sur *Ville de Paris*, pour Baltimore (Etats-Unis):

Sœurs : Marie la Conception, assistante générale de la Congrégation; Maria de Sainte-Thérèse; Joseph de Jésus; Sainte-Nathalie; Sainte-Barbe; Madeleine du Sacré-Cœur; Marie Flavie.

Le 6 octobre, sept autres Petites-Sœurs sont parties de Marseille pour Alger :

Sœurs : Eléonore-Marie, assistante générale; Marie de Sainte-Anne; Véronique; Marie-Mathilde; Cécile de Saint-Joseph; Saint-Rémi; Anne de la Providence.

Enfin le 16 novembre, dix religieuses de la même Congrégation se sont embarquées à Saint-Nazaire pour la Nouvelle-Orléans :

Sœurs : Marie-Claire ; Cécilia-Joseph ; Marie-Camille; Emilie-Marie ; Luce de Saint-Augustin ; Grégoria ; Julie de Saint-Jean ; Angèle-Augustine ; Marie-Anne ; Paul-Augustine.

— Mgr Kobès, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, vicaire apostolique de la Sénégambie, revenu en France au mois d'août dernier, s'est embarqué à Bordeaux, le 25 septembre suivant, pour son vicariat. Il était accompagné du R. P. Richard destiné au Sénégal, et du frère Antonin, attaché à l'œuvre agricole de Saint-Joseph de N'gazobil.

— Mgr Sheil, évêque d'Adélaïde (Australie), s'est embarqué à Plymouth, au mois de septembre 1868, pour se rendre dans son diocèse. Le prélat était accompagné de quatre missionnaires et de sept religieuses dominicaines du couvent de Cabra (Irlande).

— Cinq religieux de l'Institut des Petits-Frères de Marie, dont la maison-mère est à Saint-Genis-Laval (diocèse de Lyon), sont partis de Marseille, le 8 octobre 1868, pour les missions de Syrie. Ce sont :

Les FF. Symphorien et Audry, du diocèse de Lyon; Cérin, du diocèse du Puy; Louis-Bertrand, du diocèse de Clermont ; Damiano, du diocèse de Grenoble.

La même Congrégation a déjà envoyé plusieurs de ses Religieux au Cap de Bonne-Espérance. Ils sont là au nombre de cinq : les FF. Chumald, du diocèse d'Autun ; Sulpice, du diocèse de Bruges (Belgique) ; Anatolie, du diocèse de Valence ; Faust, de Londres ; Anthony, du comté de Donegal (Irlande).

— Mgr Dufal, vicaire apostolique du Bengale oriental, s'est embarqué à Marseille, le 19 octobre, à bord du *Péluse*, pour retourner dans sa mission. Le prélat était accompagné des RR. PP. Lucia et Roux, de la Congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix.

— Le 19 septembre précédent, deux autres religieux de cette Congrégation, les RR. PP. Vallée et Marmoiton, s'étaient embarqués pour la même destination.

— Le 9 septembre 1868, les RR. PP. Ferdinand Héreaudeau et Germain Vigroux, de la Compagnie de Jésus, sont partis pour la mission de Madagascar.

— Le 19 octobre suivant, six religieux de la même Compagnie se sont embarqués à Marseille pour le vicariat apostolique du Kiang-nan (Chine): les RR. PP. Chauvin et Bies, les FF. Riot, Rossi et Durandière, scolastiques, et le Fr. Strœsser, coadjuteur.

—Le 25 du même mois, le R. P. Charles Blees, et le F. François Stukenberg, coadjuteur, tous deux de la Compagnie de Jésus, se sont embarqués à Bordeaux pour se rendre au Brésil.

— Les RR. PP. Charles Sédille et Augustin Colombel, et les FF. scholastiques Philippe Grillo, Henri du Fort et Stanislas Bernier, de la Compagnie de Jésus, se sont embarqués à Marseille, le 19 novembre, pour le vicariat apostolique du Kiang-nan (Chine). Le R. P. Sédille, que le mauvais état de sa santé avait obligé de revenir en France avec Mgr Languillat, allait reprendre le poste qu'il a déjà occupé quatre ans.

Avec ces missionnaires se sont embarquées pour

le Kiang-nan quatre religieuses Auxiliatrices des âmes du Purgatoire.

Le même paquebot emmenait deux missionnaires destinés au vicariat apostolique de Calcutta (Hindoustan) : le R. P. Ferdinand de Cock et le Fr. coadjuteur Paul Caullet, de la Compagnie de Jésus, et plusieurs religieuses belges de la Congrégation des Filles de la Croix.

— Le 19 décembre, se sont embarqués à Marseille, pour le vicariat apostolique du Kiang-nan (Chine):

Quatre religieux de la Compagnie de Jésus : le R. P. Valentin Garnier, les FF. scolastiques Pierre Debrix et Vit Boulais, et le Fr. coadjuteur Augustin Bailly ;

Six religieuses carmélites du monastère de Laval.

Ce départ porte à 82 le nombre des religieux de la Compagnie de Jésus dans le Kiang-nan : 44 Pères, 21 Frères scolastiques, 17 Frères coajuteurs.

— La préfecture apostolique du Pôle Nord a reçu, aux mois d'août et de septembre 1868, trois nouveaux missionnaires : MM. F. Plasse, du diocèse de Lyon ; H. Blancke, du diocèse de Gand (Belgique) ; H. Vanwtberghe d'Iseghem, du diocèse de Bruges (Belgique).

— M. Chambodut, vicaire général du diocèse de Galveston (Texas), s'est embarqué au Havre sur le *Napoléon III*, le 8 octobre 1868, pour retourner dans sa mission. Il emmenait avec lui six missionnaires et six Religieuses du Verbe Incarné (de Lyon). Voici leurs noms :

MM. Jean Buffard, prêtre, de Thizy (diocèse de Lyon);

Antoine Eichel, prêtre, du Wurtemberg; Jean Henrion, et André Weimer, tous deux du Luxembourg; Adolphe Guichon, d'Oyonnax (diocèse de Belley); Louis Granger, de Saint-Nizier d'Azergues (diocèse de Lyon); — ces quatre derniers sont encore séminaristes.

SS. Saint-André, née Françoise Bonjour, de Saint-Didier-sur-Riverie (diocèse de Lyon); Saint-Paul, née Julie Bancillon, de Poule (id.); Saint-Jean, née Jeanne Pradinaud, de Rivolet (id.); Saint-Louis, née Catherine Monteillet, de Rive-de-Gier (id.); Saint-François, née Philomène Flandre, de Sainte-Colombe (id.); Saint-Pierre, née Jeanne Cinquin, de Beaujeu (id.)

— Le 5 novembre 1868, se sont embarqués au Havre, à bord du paquebot *la Ville de Paris*, pour le Texas, avec M. E. Buffard, vicaire général de San Antonio (diocèse de Galveston):

MM. Jean Dumoulin, prêtre, de la Ville-de-Cours, Jean Venet et Jean-Baptiste Chavagnieux, de Virigneux; tous les trois du diocèse de Lyon;

Deux Religieuses ursulines du couvent de Beaujeu (diocèse de Lyon): SS. Sainte-Ursule, née Marie Bardin, de Jarnosse (diocèse de Lyon); Sainte-Rosalie, née Claudine Livet, de Lyon;

Cinq Religieuses ursulines du couvent de Charlieu (diocèse de Lyon): SS. Saint-André, née Antoinette Brosse, de Coutouvres (diocèse de Lyon); Saint-Dominique, née Maria Tortillié, de Lyon; Saint-Joseph, née Pauline Miller, de Lyon; Sainte-Mecthilde, née Marie Perolier, de Lyon; Sainte-Anne, née Jeanne Darthun, de Lyon.

— Le 8 novembre, M. l'abbé Fromet, du diocèse

de Blois, s'est embarqué à Saint-Nazaire pour la mission de la Trinidad (Antilles anglaises).

— Le même jour, et sur le même paquebot, se sont embarquées quatre religieuses dominicaines de la Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, dont le noviciat est à Bonnay (diocèse d'Autun). Elles allaient rejoindre six de leurs sœurs, parties le 8 mars 1868, pour se consacrer, dans un hôpital de la Trinidad, au service des lépreux.

— Le 9 décembre, quatre prêtres et trois frères catéchistes, appartenant à la Congrégation des Missions-Etrangères (de Milan), se sont embarqués pour se rendre dans les missions du Bengale central (Hindoustan) et de Hong-kong (Chine). Le même jour, neuf religieuses sont parties pour les mêmes destinations.

Voici leurs noms et ceux des missionnaires :

MM. Dominique Dovanzo, prêtre du diocèse de Cénéda (Vénétie) ; Vincent Longo, prêtre du diocèse de Piazza (Sicile) ; Marcellus Puricelli, catéchiste du diocèse de Milan ; — pour Hong-kong.

Sœurs Marie Lucian, de Trente ; Virginie Ferrario, de Milan ; Jeanne Morosi, de Venise ; — religieuses Canossiennes, dites Filles de la Charité ; — pour Hong-kong.

MM. Ambroise Giuliani et Jean-Baptiste Scatti, prêtres du diocèse de Milan ; — pour le Bengale central.

MM. Moïse Pozzi et Alexandre Molteni, catéchistes du diocèse de Milan ; — pour le Bengale central.

Sœurs Gonzague Caramati, du diocèse de Crémone (Lombardie); Thomassine Scotti, du diocèse de Milan; Crucefixe Peverelli, du diocèse de Bergame (Lombar-

die); Théophile Paganin, du diocèse de Vicence (Vénétie) ; Brigitte Zanella, du diocèse de Trente; Marguerite Magui, du diocèse de Milan; — Sœurs de la Charité, dites de Lovère; — pour le Bengale central.

—Trois missionnaires, de la Congrégation des Missions-Africaines (de Lyon), se sont embarqués à Marseille, le 15 décembre, pour le Dahomé : MM. François Cloud, prêtre du diocèse de Périgueux; François-Macaire Barthe, prêtre du diocèse de Toulouse; Noël Baudin, prêtre du diocèse de Nevers. Ils emmenaient avec eux sept jeunes noirs, originaires du Dahomé. Ces jeunes gens, qui retournent dans leur patrie après quatre années d'absence, ont reçu, d'abord à Porto-Real (Espagne), puis dans l'orphelinat agricole des RR. PP. Jésuites de Bouffarik (Algérie), une éducation professionnelle qui permettra de les placer à la tête des ateliers créés par les missionnaires dans l'intérêt des noirs. « Ces chers enfants, écri-« vait un des Pères de Bouffarik, emportent tous nos « regrets. Nous nous consolerons de leur départ « en songeant au bien qu'ils pourront faire dans « d'autres contrées. »

—Du 9 octobre au 8 décembre 1868, 14 religieux de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie ont quitté la France pour se rendre sur divers points des missions confiées à cet Institut. Ce sont :

Pour la mission de l'île Maurice, le R. P. Daull, du diocèse de Strasbourg, parti de Marseille le 9 octobre ; le Fr. Wilfrid (Donavan), du diocèse de Limerick (Irlande), qui s'est embarqué le 9 novembre dans le même port.

Pour la mission de Bourbon, le R. P. Le Bozec, du diocèse de Quimper, le R. P. Roth, le Fr. Hugues (Heidt), et le Fr. Gélase (Heuchel), du diocèse de Strasbourg; le Fr. Héribert (Bremeu), de l'archidiocèse de Cologne (Prusse-Rhénane). Ils ont quitté Marseille le 9 novembre.

Pour la mission du Gabon, le R. P. Stoffel, du diocèse de Strasbourg, parti de Toulon le 18 octobre, à bord de *la Meuse*.

Pour le vicariat apostolique de la Sénégambie, le R. P. Lossedat, du diocèse de Clermont, parti de Bordeaux le 25 novembre; le R. P. Riehl, du diocèse de Strasbourg. Ce Père se rend à la mission de N'gazobil, dans le but spécial de former aux études ecclésistiques les jeunes clercs indigènes; il s'est embarqué à Bordeaux le 25 novembre, emmenant avec lui le Fr. Matthieu (Lingg), du diocèse de Rottemburg (Wurtemberg).

Pour le vicariat apostolique de Sierra-Leone, les RR. PP. Baumgartner et Fritsch, du diocèse de Strasbourg, qui se sont embarqués le 25 novembre, à Bordeaux.

Le R. P. Duret, préfet apostolique du Sénégal, et le R. P. Guyodo, de la mission de la Guyane française, qui étaient rentrés en France pour rétablir leur santé, sont repartis après quelques mois de séjour. Le premier a quitté Bordeaux le 25 octobre, pour se rendre à Saint-Louis; le second s'est embarqué, le 8 décembre, à Saint-Nazaire pour retourner à Cayenne.

— Le R. P. Hervé, nouveau préfet apostolique de la Guyane française, s'est embarqué pour sa mission

le 8 janvier 1869, avec le R. P. Le Beller, du diocèse de Vannes.

— Le 9 janvier, s'est embarqué à Marseille, pour retourner au Caire : M. l'abbé Daniel Comboni, missionnaire apostolique de l'Afrique centrale, supérieur des Instituts des Nègres en Egypte. Il emmenait avec lui : 1° deux missionnaires, M. Barthélemy Rolleri, prêtre, du diocèse de Plaisance, et le Fr. Charles Vitti, catéchiste, du diocèse de Vérone ; 2° deux institutrices noires, Bakhita et Giamilah, de la tribu des Dinka (Afrique centrale), élevées au couvent de la Visitation de Crémone.

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 244.

COMPTE-RENDU de 1868. *Page* 157

THIBET. — *Lettre de Mgr Chauveau.* — Antagonisme laïque et religieux à H'Lassa; troubles politiques; nouvelle campagne des lamas contre les chrétiens. — Lettre de sir Jung Bahadoor, régent du Népaul, en faveur des missionnaires. 208

JAPON. — Nouvelles de la persécution, du 21 novembre 1868, au 6 janvier 1869. 221

LABRADOR. — Première tentative d'évangélisation dans l'intérieur du Labrador. — *Lettres du R. P. Babel.* — Récit de deux excursions chez les Naskapis, en 1867 et en 1868; résultats consolants. 224

NOUVELLES DIVERSES. — Ecosse, Suède et Norwége. — Tong-King occidental; Pé-tché-ly septentrional; Thibet. 240

DÉPART DE MISSIONNAIRES. 250

COMPTE-RENDU

DE

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

1868.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a recueilli, pendant l'année qui vient de s'écouler, 5,308,867 fr. 04 c., soit 158,948 fr. 50 de plus qu'en 1867.

Ce résultat réjouira nos Associés et excitera leur reconnaissance, surtout si l'on tient compte de tant de causes qui, cette année, pouvaient légitimement faire craindre une diminution. Après le moment d'arrêt signalé avec inquiétude dans notre dernier





compte-rendu, voici que l'Œuvre a repris sa marche ; et il est bien nécessaire que désormais cette marche ne se ralentisse plus, car de tous côtés l'apostolat catholique poursuit ses conquêtes avec un élan et une persévérance qui ne connaissent point d'obstacles. Ne nous lassons pas de le répéter: les progrès de l'évangélisation rendent indispensables ceux de notre Œuvre. Jamais peut-être les messagers de la bonne nouvelle ne sont allés la porter à la fois sur tant de points divers. Dans les îles perdues de l'Océan, comme à travers les neiges du Pôle, sur les côtes immenses de l'Afrique, comme au fond de l'Orient où la persécution, tantôt brutale, tantôt savante, est en permanence, partout les missionnaires combattent, partout ils remplissent l'ordre du Maître : « Allez, enseignez les nations. » Jamais non plus les vocations ne furent plus nombreuses ; c'est ainsi qu'une seule Congrégation a pu, dans ces vingt dernières années, donner autant de missionnaires à l'Eglise qu'elle lui en avait donné pendant deux siècles.

En présence de ce mouvement providentiel, l'Œuvre providentielle aussi, qui est destinée au soutien matériel de l'apostolat, pourrait-elle ne pas redoubler d'efforts pour égaler, s'il est possible, les ressources aux besoins ? Elle a présentement deux cent-soixante-douze missions à soutenir. Si considérable que puisse paraître le chiffre des aumônes recueillies dans toute la chrétienté, qui ne voit cependant combien la part affectée à chaque mission se trouve insuffisante ? Le tableau que nous présentions, il y a un an, de la détresse des missionnaires, n'a rien perdu de son actualité. Que chacun de nos Associés travaille donc à faire connaître

l'Œuvre, à la propager autour de lui ; qu'il ne cesse de demander à Celui qui veut le salut de tous les hommes, un plus grand développement des moyens auxquels l'Auteur de toute grâce semble avoir attaché, de nos jours, la diffusion plus prompte et plus générale de la vérité.

COMPTE GÉNÉRAL RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES

RECETTES.

EUROPE.

Diocèses de France.	3,755,861 f.	09 c.
— d'Allemagne	244,621	89
— de Belgique	325,877	51
— d'Espagne.	10,838	16
— des Iles-Britanniques .	141,570	85
— d'Italie.	426,970	19
— du Levant	19,056	02
— des Pays-Bas . . .	85,551	13
— du Portugal	34,379	99
— de la Russie et de la Pologne	1,249	87
— de la Suisse. . . .	46,403	32
De diverses contrées du Nord .	46	»»

ASIE.

De divers diocèses de l'Asie . .	12,838	84

AFRIQUE.

De divers diocèses de l'Afrique .	28,348	20

AMÉRIQUE.

Diocèses de l'Amérique du Nord.	132,760	08
— de l'Amérique du Sud .	37,027	80

OCÉANIE.

De divers diocèses de l'Océanie.	5,466	10
Total des recettes propres à l'année 1868	5,308,867 f.	04 c.
Somme restée sans emploi en 1867	1,000	»»
Restait en excédant des recettes sur les dépenses du précédent compte de 1867.	441,901	48
Total général . .	5,751,768 f.	52 c.

DE L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI EN 1868.

DÉPENSES.

Missions d'Europe	1,002,237 f.	»» c.
— d'Asie	1,921,785	12
— d'Afrique	521,094	80
— d'Amérique	946,283	55
— de l'Océanie	502,027	30
Frais de publication des Annales et autres imprimés, tant en France qu'à l'étranger (1). .	253,676	83
Frais d'administration tant en France qu'à l'étranger (2). .	46,663	11
Total des dépenses propres à l'année 1868	5,193,767 f.	71 c.
Reste en excédant des recettes pour servir aux premiers paiements à faire aux missions en 1869	558,000	81
Somme égale au total général ci-contre	5,751,768 f.	52 c.

(1) Voir la note (1) page 162.
(2) Voir la note (2) page 162.

(1) Les Annales sont tirées actuellement, tous les deux mois, à 234,900 exemplaires, savoir : français 151,800 ; — bretons, 2,600 — anglais 20,000 ; — allemands, 22,800 ; — espagnols, 1,800 ; — flamands, 6,600 ; — italiens ; 24,000, — portugais, 2,500 ; — hollandais, 2,000 ; — polonais, 800.

Dans les frais de publication sont compris l'achat du papier, la composition, le tirage, la brochure des cahiers ; la traduction dans les diverses langues et la dépense des impressions accessoires, telles que celle des prospectus, coups d'œil ; tableaux, billets d'indulgences, etc., etc. Il faut remarquer en outre que l'extension de l'OEuvre nécessite quelquefois plusieurs éditions dans la même langue, soit à cause de la distance des lieux, soit par suite de l'élévation des droits de douane ou autres motifs graves. C'est ainsi que, parmi les éditions des Annales, il s'en trouve trois en allemand, deux en anglais, trois en italien.

Le produit des Cahiers des Annales et collections vendues se trouve uni au chiffre des recettes de chacun des diocèses dans lesquels la vente a été effectuée.

(2) Dans les frais d'administration sont comprises les dépenses faites non-seulement en France, mais aussi en d'autres contrées. Ces dépenses se composent des frais de bureaux et de loyer, des traitements des employés, et des ports de lettres pour la correspondance, soit avec les divers diocèses qui contribuent à l'OEuvre par l'envoi de leurs aumônes, soit avec les missions de tout le globe.

Les fonctions des administrateurs sont toujours et partout entièrement gratuites.

Nous nous faisons un devoir de rappeler que tous les bienfaiteurs de l'OEuvre ont un souvenir spécial dans les prières des missionnaires.

DÉTAIL DES AUMONES

TRANSMISES PAR LES DIVERS DIOCÈSES QUI ONT CONTRIBUÉ A L'ŒUVRE EN 1868.

EUROPE.

DIOCÈSES DE FRANCE.

Diocèse d'AIX		21,791 f.	94 c.
— d'Ajaccio		10,551	20
— de Digne		12,251	25
— de Fréjus		38,700	»
— de Gap		12,375	»
— de Marseille		89,110	10
— de Nice		5,189	42
— d'ALBI.	Albi . 22,934 70 Castres. 21,513 55	44,448	25
— De Cahors.		22,000	»
— de Mende		42,604	55
— de Perpignan. . . .		12,000	»
— de Rodez		58,533	45
— d'AUCH		49,000	»
— d'Aire		49,209	70
— de Bayonne		36,470	05
— de Tarbes.		26,450	»
— d'AVIGNON		39,871	65
— de Montpellier . . .		47,825	»
		618,381 f.	56 c.

	Report.	618,381 f.	56 c.
Diocèse	de Nîmes	53,000	»
—	de Valence	30,043	»
—	de Viviers.	45,004	80
—	de BESANÇON . . .	42,720	40
—	de Belley	35,732	40
—	de Metz	64,022	55
—	de Nancy	25,526	»
—	de Saint-Dié	29,702	90
—	de Strasbourg (1) . .	99,663	93
—	de Verdun	35,945	45
—	de BORDEAUX . . .	102,964	61
—	d'Agen.	33,973	»
—	d'Angoulême. . . .	10,658	95
—	de Luçon (2). . . .	38,711	88
—	de Périgueux. . . .	15,000	»
—	de Poitiers	28,064	80
—	de la Rochelle . . .	30,041	»
—	de BOURGES (3) . .	7,473	»
—	de Clermont-Ferrand .	60,470	02
—	de Limoges	17,600	»
—	du Puy	44,000	»
—	de Saint-Flour . . .	32,448	»
—	de Tulle	12,500	»
—	de CAMBRAI . . .	155,476	91
—	d'Arras	58,202	01
		1,727,327 f.	17 c.

(1) Y compris 4,296 fr. 50 de dons sur lesquels 1,060 fr. pour les victimes de la famine à Alger, 500 fr. pour Zanzibar, 150 fr. pour la mission de Roseau et 1,580 fr. pour honoraires de messes.

(2) Y compris un don de 100 fr. par un prêtre de ce diocèse.

(3) Y compris un don de 900 fr. de M. S. Curé à Vorly.

	Report.	1,727,327 f.	17 c.
Diocèse de	CHAMBÉRY	13,700	»
—	d'Annecy	32,125	»
—	de Moutiers	8,857	80
—	de Maurienne . . .	13,283	20
—	de LYON	338,067	48
—	d'Autun	49,574	45
—	de Dijon	25,767	64
—	de Grenoble	64,094	35
—	de Langres	25,635	50
—	de Saint-Claude . . .	32,750	»
—	de PARIS (1). . . .	175,272	05
—	de Blois (2)	14,400	»
—	de Chartres	11,406	»
—	de Meaux.	7,845	76
—	d'Orléans	15,550	»
—	de Versailles. . . .	21,075	15
—	de REIMS (3) . . .	41,197	10
—	d'Amiens (4)	36,645	31
—	de Beauvais	12,228	21
—	de Chalons-sur-Marne .	11,000	»
—	de Soissons	33,270	36
—	de RENNES (5) . . .	96,623	70
		2,807,696 f.	23 c.

(1) Dans cette somme est compris un don de 1,000 fr. transmis par M. le curé de St-Germain l'Auxerrois.

(2) Y compris un don de 2,000 fr. remis par M. le curé de Mer.

(3) Y compris un don de 1,000 fr. par un prêtre de ce diocèse.

(4) Y compris divers dons s'élevant ensemble à 6,000 fr., dont un de 100 fr. pour la mission la plus pauvre de l'Asie.

(5) Y compris 300 fr. pour Mgr Sohier, de la Cochinchine septentrionale, un don de 15,000 fr. provenant des SS. CC. J. M. J., de St-Malo et un don de 250 fr. provenant de la paroisse de la Bazouges-du Désert.

Report.	2,807,696 f.	23 c.
Diocèse de Nantes (1). . . .	101,347	25
— de Quimper (2) . . .	101,615	24
— de Saint-Brieuc . . .	110,009	68
— de Vannes (3) . . .	38,750	80
— de ROUEN	78,930	10
— de Bayeux (4) . . .	59,356	15
— de Coutances. . . .	52,000	»
— d'Evreux	11,589	60
— de Seez (5)	21,384	30
— de SENS	12,026	09
— de Moulins	11,734	45
— de Nevers.	10,300	»
— de Troyes (6). . . .	13,271	»
— de TOULOUSE . . .	71,480	»
— de Carcassonne . . .	31,058	»
— de Montauban . . .	19,946	60
— de Pamiers	9,436	50
— de TOURS	15,815	85
— d'Angers	75,157	75
— de Laval	69,538	»
— du Mans	33,417	50
	3,755,861 f.	09 c.

(1) Y compris divers dons s'élevant ensemble à 9,753 fr. 75.

(2) En outre de cette somme, il a été fait un don de 3,000 fr. destiné à l'achat d'une rente dont les arrérages seront inscrits chaque année, dans les recettes du diocèse de Quimper.

(3) Y compris un don de 50 fr. pour honoraires de messes.

(4) Dans cette somme se trouve compris un don anonyme de 1,000 fr.

(5) Y compris un don de 350 fr. par Mlle Tilliers, de Mortagne.

(6) Dans cette somme est un don anonyme de 3,000 fr.

DIOCÈSES D'ALLEMAGNE.

Diocèse	de COLOGNE . . .	81,375	17
—	de Munster	20,285	22
—	de Paderborn . . .	20,990	»
—	de Trèves (1) . . .	28,103	10
—	de FRIBOURG . . .	810	42
—	Bautzen	1,560	»
—	de Dresde.	1,260	»
—	de Fulde	2,411	19
—	de Limbourg. . . .	700	97
—	de Mayence	675	28
—	d'Hildesheim	1,650	»
—	d'Osnabruck	6,973	»
—	de Rottembourg . . .	28,230	85
—	de GORITZ	114	»
—	de Brixen.	1,127	50
—	de Trieste.	209	21
—	de POSEN et GNESEN.	31,837	76
—	de Breslau	13,218	97
—	de Culm	318	97
—	de Warmie	479	70
—	de PRAGUE	482	08
—	de VIENNE	1,400	»
—	de Zara	408	50
		244,621 f.	89 c.

(1) Y compris 225 fr. pour honoraires de messes, un don de 94 fr. et un autre de 45 fr.

DIOCÈSES DE BELGIQUE.

Diocèse de MALINES (1)	57,820	71
— de Bruges.	61,523	50
— de Gand (2)	64,057	50
— de Liége (3)	47,295	»
— de Namur.	22,499	39
— de Tournai	71,681	41
Don anonyme	1,000	»
	325,877 f.	51 c.

DIOCÈSES D'ESPAGNE.

De divers diocèses	10,070	26
Diocèse de Gibraltar	767	90
	10,838 f.	16 c.

DIOCÈSES DES ILES BRITANNIQUES.

Diocèse d'ARMAGH	5,698	55
— d'Ardagh	939	96
	6,638 f.	51 c.

---

(1) Dans cette somme sont compris deux dons de 500 fr. et deux autres dons provenant d'Anvers, l'un de 1,000 fr. l'autre de 1937 fr. destinés au R. P. Horner à Zanzibar, pour rachat d'enfants nègres.

(2) Y compris un don de 1.000 fr. pour les missions sauvages du R. P. de Smet, (diocèse de St Louis).

(3) Y compris un don de 275 fr. provenant de la commune d'Achel pour la mission de Zanzibar.

	Report.	6,638 f.	51 c.
Diocèse	de Clogher	128	41
—	de Derry	610	05
—	de Down et Connor. .	1,068	42
—	de Dromor.	514	92
—	de Kilmore	325	29
—	de Meath	7,041	95
—	de Raphoë	27	30
—	de CASHEL	2,339	62
—	de Cloyne.	7,320	08
—	de Kork.	8,148	73
—	de Kerry	1,667	40
—	de Killaloë	454	23
—	de Limerick	14,348	05
—	de Ross	3,179	71
—	de Waterford.	4,478	57
—	de DUBLIN	28,363	30
—	de Ferns	1,162	77
—	de Kildare et Leighlin.	3,534	62
—	d'Ossory	5,406	55
—	de TUAM	687	85
—	d'Achonry	54	60
—	de Clonfert	2,877	»
—	d'Elphin	317	52
—	de Galway	790	65
—	de Killala	671	05
—	de WESTMINSTER. .	6,329	25
—	de Beverley	2,041	65
—	de Birmingham . . .	3,910	40
—	de Clifton.	2,826	80
—	d'Hexham.	1,584	25
—	de Liverpool	5,905	65
		124,755 f.	15 c.

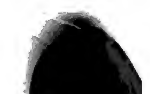
	Report.	124,755 f.	15 c.
Diocèse de Newport et Menevia.		2,628	30
—	de Northampton. . .	244	55
—	de Nottingham . . .	181	45
—	de Plymouth. . . .	1,909	65
—	de Salford	2,644	10
—	de Shrewsbury . . .	2,488	85
—	de Southwark . . .	4,175	10
Ecosse.	District de l'Est . .	2,405	10
	— de l'Ouest .	138	60
		141,570	85

DIOCÈSES D'ITALIE (1).

Diocèse	de BARI			700	»
—	de BENEVENT .	40	»	37	75
—	de Cava. . . .	400	»	378	»
—	de Capaccio et Vallo.	70	»	66	50
—	de Chieti. . . .	164	90	156	65
—	de Castellamare .	128	60	122	30
—	de Caserte . . .	380	»	359	70
—	de Catanzaro . .	73	»	69	20
—	de Cosenza. . .	51	»	48	40
—	de Cassano . .	42	50	40	»
—	de Gerace . . .	87	»	82	50
—	d'Ischia	447	07	423	»»
				2,484 f.	»»

(1) Pour plusieurs de ces diocèses les recettes énoncées se rapportent à 1867. Les chiffres inscrits à la première colonne indiquent le montant des recettes avant la perte résultant de la conversion des billets italiens en monnaie française.

	Report		2,484	»»
Diocèse de Lucera . . .	253	55	240	»»
— de Larino . . .	573	55	540	»»
— de Lecce. . . .	960	12	908	»»
— de Mileto. . . .	340	»»	321	20
— de Montevergine .	63	75	60	50
— de Montecasino . .	352	50	333	50
— de Marji	13	77	13	»»
— de Nola	200	»»	189	»»
— de Nocera de Pagani.	255	»»	241	20
— d'Oria	29	75	28	25
— de BOLOGNE . . .			3,279	55
— de Cagli			484	85
— de BRINDISI . . .	78	»»	74	»»
— de CAGLIARI . . .			107	88
— de CAMERINO . . .			587	»»
— de Cervia			90	90
— de Cesena.			737	65
— de Cingoli.			80	65
— de Citta di Castella . .			537	60
— de Citta delle Pieve . .			392	45
— de Civita Castellana. .			810	25
— de Civita-Vecchia . .			215	»»
— de Comacchio . .			143	35
— de Corneto			150	50
— de Faenza			1,007	40
— de Fano			748	35
— de Ferentino			1,075	25
— de FERRARE . . .			1,200	20
— de Foligno			180	»»
— de Forli			400	»»
— de Forlimpopoli . . .			231	40
			17,892 f.	88 c.



Report.			17,892 f.	88 c.
Diocèse de Fossombrone. . .			104	45
— de Frascati			338	70
— de Gubbio.			294	25
— d'Imola			4,784	72
— de Jesi.			400	»»
— de Lorette.			150	»»
— de Macerata			380	60
— de Matelica (1) . . .			726	15
— de Montalto			182	50
— de Montefeltre . . .			717	40
— de Montefiascone . .			136	82
— de Nocera.			322	55
— d'Orte			658	»»
— d'Orvieto			448	10
— d'Osimo			665	20
— de Palestrina. . . .			355	10
— de Perugia			1,923	55
— de Pesaro.			1,176	85
— de Piperno			107	50
— de Poggio-Mirteto . .			69	85
— de FLORENCE (2).	4,840	29	2,671	29
— d'Arezzo (3). .	72	64	69	»»
— de Chiusi . .	97	45	92	75
— de Colle. . .	1,332	15	1,170	50
— de Cortona. .	470	»»	446	50
			36,285 f.	21 c.

(1) Y compris 160 fr. don d'une pieuse personne.

(2) Dans cette somme sont compris divers dons, savoir : 208 fr. 94 c. 200 fr. et 100 fr. provenant de trois anonymes et 200 fr. d'un prêtre Florentin. — Une somme de 1,949 fr. annoncée et non parvenue au moment de la clôture des comptes sera reportée à 1869.

(3) Une somme de 400 fr. annoncée sera portée à 1869.

Report.			36,285 f.	21 c.
Diocèse de Fiésole . .	608	»»	567	60
— de Livourne .	1,500	»»	1,425	»»
— de Massa et Populonia .	1,000	«»	950	»»
— de Modigliana.	450	»»	427	50
= de Montalcino .	400	»»	380	»»
— de Montepulciano.	242	50	231	35
— de Pescia . . .	400	»»	380	»»
— de Pienza . . .	100	»»	95	»»
— de GÊNES (1).			16,765	81
— d'Albenga.			5,123	27
— de Bobbio.			372	25
— de Sarzane			395	15
— de Savone.			1,730	06
— de Vintimille. . . .			975	»»
— de LUCQUES. .	4,427	»»	4,205	65
— de MILAN (2). . . .			19,848	40
— de Bergame (3) . . .			10,258	»»
— de Brescia			3,196	45
— de Côme			2,728	80
— de Crême			94	50
— de Crémone.			1,330	»»
— de Lodi			2,446	84
— de Pavie			479	92
			110,691 f.	76 c.

(1) Y compris un don anonyme de 2,000 fr.

(2) Dans cette somme sont compris 556 fr. pour les orphelins d'Alger, 100 fr. pour 20 messes à Mgr. Lynch, de Charleston, et deux dons anonymes, l'un de 1,000 fr, et l'autre de 110 fr.

(3) Y compris un don de 2,950 fr. et un autre de 736 fr. provenant de deux anonymes.

	Report.			110,691 f.	76 c.
Diocèse de MODÈNE				3,640	59
—	de Carpi			896	83
—	de Massa-Carrara . .			874	»»
—	de Nonantola. . . .			464	07
—	de Reggio de Modène .			5,000	»»
—	de Parme (1).	4,166	55	3,878	89
—	de Borgo San Donino.	758	15	689	95
—	de Guastalla . . .	645	80	598	30
—	de Pontremoli . .	550	»»	505	18
—	de Plaisance			3,154	»»
—	de MONREALE . .	630	71	600	60
—	de NAPLES .	33,311	93	31,579	60
—	d'Atri et Penne.	200	»»	189	»»
—	d'Andria. . .	128	86	122	40
—	d'Aversa. . .	284	»»	269	»»
—	d'Aquila. . .	330	»»	312	»»
—	d'Amalfi. . .	40	»»	37	75
—	de Bitonto et Ruvo.	222	«»	209	80
—	d'OTRANTE . .	80	75	76	25
—	d'Oppido	127	50	120	50
—	de Pozzuoli. . .	100	»»	94	50
—	de PALERME . .	1,973	98	1,879	10
—	de Messine. . .	1,181	35	1,124	75
—	de PISE (2) . .	4,000	»»	3,800	»»
—	de Pistoie . . .	2,115	91	2,010	10
—	de Prato (3) . .	1,484	71	1,410	45
				174,229 f.	37 c.

(1) Y compris 492 fr. 80 provenant d'un don anonyme.

(2) Dans cette somme est compris un don de 800 fr provenant d'un anonyme de Seravezza.

(3) Y compris un don anonyme de 300 fr.

	Report.	174,229 f.	37 c.
Diocèse de San Miniato.	1,050 »»	997	50
— de San Sepolcro .	290 »»	275	50
— de RAVENNE . . .		1,291	60
— de Recanati		342	25
— de Rimini.		1,211	50
— de Ripatranzone . . .		241	90
— de Sabina Magliano . .		53	75
— de Sarsina.		329	85
— de Segni		107	50
— de San Severino. . .		126	70
— de Sezze		161	30
— de Sinigaglia		400	»»
— de REGGIO . . .	224 »»	211	80
— de Rossano . . .	242 »»	229	»»
DE ROME (1)		100,974	18
Diocèse d'Acquapendente. . .		117	40
— d'Alatri.		306	90
— d'Albano		781	10
— d'Amelia		120	»»
— d'Anagni		118	25
— d'Ancône		627	25
— d'Ascoli		85	»»
— d'Assise		200	»»
— de Bagnorea		528	80
— de Bertinoro		480	»»
— de SASSARI		28	35
— de SIENNE . .	1,250 »»	1,187	50
		285,764 f.	25 c.

(1) Dans la somme de 100,974 fr. 18 c. est comprise celle de 50,000 f. troisième à-compte d'un legs du prince Barberini.

Report.			285,764 f.	25 c.
Diocèse de Sovana et Pitigliano . .	498	»»	473	10
— de Voltera . .	989	76	940	27
— de SORRENTE .	1,981	45	1,873	50
— de Salerne . .	300	»»	283	50
— de Sessa . .	345	»»	326	»»
— de Squillace. .	170	»»	160	25
— de San Severo .	260	»»	245	50
— de SPOLETTE . . .			375	20
— de Subiaco			59	10
— de Sutri			51	95
— de Terni			20	80
— de Terracine			58	60
— de Tivoli			295	70
— de Todi			240	55
— d'Urbania (1). . . .			390	»»
— de SYRACUSE.	600	76	572	10
— de Catane . .	1,050	»»	1,000	10
— de Girgenti .	1,962	40	1,869	40
— de Cefalù . .	50	»»	47	60
— de Noto . .	509	10	484	65
— de Mazzara .	999	60	951	70
— de Caltanisetta.	431	37	410	85
— de Trapani . .	880	»»	838	»»
— de Nicosia . .	189	32	180	20
— de Caltagirone .	330	»»	314	»»
— de Piazza .	335	91	319	70
— de Lipari . . .	66	63	63	48
			298,610 f.	05 c.

(1) Y compris un don anonyme de 60 fr.

	Report.		298,610 f.	05 c.
Diocèse de TRANI et Bisceglie	1,350	»»	1,276	»»
— de Teano Calvi.	180	»»	170	30
— de Trivento	1,342	»»	1,267	80
— de Venosa.	83	70	78	50
— de Valva	116	60	109	70
— de Venafro	20		18	90
— de Vasto	110	»»	104	»»
— de TURIN (1)	56,234	55	51,233	30
— d'Acqui	2,199	95	2,137	95
— d'Albe	1,850	»»	1,700	»»
— d'Aoste.	6,330	95	6,024	60
— d'Asti	5,774	»«	5,450	»»
— de Coni	2,100	»»	2,000	»»
— de Fossano	1,917	50	1,800	»»
— d'Ivrée	5,454	30	5,000	»»
— de Mondovi	4,657	75	4,350	»»
— de Pignerol	1,898	»»	1,800	»»
— de Saluces	4,550	»»	4,300	»»
— de Suse			930	»»
— d'UDINE			1,244	47
— de Verone.			2,234	30
— de Vicence			2,039	»»
— de Concordia			2	40
			393,881 f.	27 c.

(1) Dans cette somme sont compris les dons suivants 2,428 fr. pour la mission des Jésuites en Chine, 3,000 fr. pour Constantinople, 944 fr. 25 c. pour les Lazaristes à Shang-Haï, 1,001 fr. 05 c. pour les Lazaristes de Pékin, 3,000 fr. pour l'Eglise italienne de Londres, 500 fr. pour le Bengale central et 500 fr. pour la mission italienne de Hong-Kong.

	Report.	393,881 f.	27 c.
Diocèse de Mantoue		300	»»
— de Padoue		2,125	»»
— de Parenzo et Pola . .		239	13
— de Trente		6,328	»»
— d'URBINO		156	95
— de Velletri.		1,130	25
— de Veroli		462	35
— de Viterbe.		606	80
— de Verceil.		5,000	»»
— d'Alexandrie .	1,050 »»	1,000	»»
— de Bielle . .	5,000 »»	4,750	»»
— de Casal . .	3,007 »»	2,900	»»
— de Novare . .	2,355 »»	2,225	50
— de Tortone. .	5,010 »»	4,771	34
— de Vigevano .	1,160 »»	1,093	60
— de VENISE (1). . . .		»»	»»
		426,970 f.	19 c.

DIOCÈSES DU LEVANT.

Diocèse d'ANTIVARI	85	»»
Vict. apost. de l'Herzégovine .	205	»»
— de la Valachie. . .	511	50
— de CONSTANTINOPLE.	2,667	70
Dioc. armén. de CONSTANTINOPLE.	574	87
	4,044 f.	07 c.

(1) 3,765 fr. provenant des diocèses de Venise, de Chioggia, d'Adria, de Bellune, de Trévise, de Padoue et de Sebenico étant arrivés après la clôture des comptes seront portés à 1859.

	4,044 f.	07 c.
Diocèse de CORFOU.	300	»»
— de DURAZZO. . , .	94	»»
— de Sappa	76	»»
— de Scutari	328	25
— de Malte.	11,877	20
— de Gozo	787	50
— de NAXIE.	100	»»
— de Santorin	217	»»
— de Syra.	222	»»
— de Tyne	510	»»
— de Zante et Céphalonie.	150	»»
Vicariat apost. de Philippopolis.	200	»»
Collége d'Antoura . , ...	150	»»
	19,056 f.	02 c.

DIOCÈSES DES PAYS-BAS.

Diocèse d'UTRECHT et HARLEM.	18,844	78
— de Bois-le-Duc . . .	22,457	07
— de Bréda	5,290	50
— de Luxembourg . . .	14,309	32
— de Ruremonde (1) . .	24,649	46
	85,551	13

(1) Y compris, à Maëstricht un don de 2,529 fr. 47 c. par M. le comte Paul Vandervrecken, ancien trésorier de l'œuvre depuis sa fondation, décédé à Houthen, doyenné, de Meerssen; un don de 100 fr. du même doyenné, et un don de 50 fr. du doyenné de St. Servais.

DIOCÈSES DU PORTUGAL.

Diocèse de BRAGA	9,250	55
— d'Aveiro	1,225	82
— de Bragance	339	88
— de Castello-Branco . .	110	»»
— de Coimbre	1,302	»»
— d'Elvas.	202	11
— de Faro	1,756	70
— de Viseu	1,200	45
— d'EVORA	431	88
— de Porto	1,580	70
— de LISBONNE . . .	10,719	»»
— d'Angra.	2,710	55
— de Baja	78	»»
— de Funchal	491	15
— de Guarda	1,614	50
— de Lamego	213	90
— de Leiria	1,099	50
— de Pinhel	53	30
	34,379 f.	99 c.

DIOCÈSES DE LA RUSSIE ET DE LA POLOGNE.

De la Russie.	374	55
Diocèse de VARSOVIE. . . .	278	82
Divers diocèses de la Pologne .	596	50
	1,249 f.	87 c.

DIOCÈSES DE LA SUISSE.

Diocèse de Bâle	14,041	03
— de Coire	4,258	85
— de Lausanne	12,299	58
— de Genève.	4,000	»»
— de Saint-Gall	4,635	96
— de Sion { Sion . . . 3,317 90 / St-Maurice 3,850 »» }	7,167	90
	46,403 f.	32 c.

De la préfecture apost. du Pôle Nord.	46	»»

ASIE.

Diocèse de Scio.	113	»»
De l'île de Candie	280	»»
Diocèse de SMYRNE	1,141	»»
Mission de Trébizonde . . .	342	»»
Délégation apost. du Liban . .	659	40
Patriarcat de JÉRUSALEM. { Terre-Sainte 723 »» / Ile de Chypre 246 »» } (1)	969	»»
Délégation apost. de la Perse .	25	»»
Vicariat apost. d'Agra. . . .	632	18
— de la Birmanie .	416	»»
	4,577 f.	58 c.

(1) Y compris deux dons anonymes, l'un de 100 fr., l'autre de 25 fr.

	Report	4,577 f.	58 c.
Vicariat apost.	de Calcutta . .	2,318	40
—	de Colombo . .	700	90
—	de Coimbatour (1)	350	»»
—	de Dacca . . .	375	»»
—	d'Hiderabad . .	228	89
—	de Jaffnapatam .	628	45
—	de Madras. . .	3,131	25
—	de Pondichéry .	528	37
		12,838 f.	84 c.

AFRIQUE.

Diocèse	d'ALGER	8,800	»»
—	de Constantine . . .	4,000	»»
—	d'Oran	3,980	»»
Vicariat apost.	du Dahomé . .	200	»»
—	de la Sénégambie	230	»»
Diocèse	de Port-Louis. . . .	5,326	60
Préfect. ap.	des îles Seychelles.	30	»»
Diocèse	de Saint-Denis . . .	4,889	60
Mission	de Madagascar . . .	100	»»
—	de Zanzibar	30	»»
Préfect. apost.	de Tripoli de B^ie^.	350	»»
Vicariat apost.	de Tunis . . .	412	»»
		28,348	20

(1) Cette somme se compose de 200 fr. provenant de la station militaire de Welington et 150 fr. des Néophytes du vicariat apostolique.

AMÉRIQUE.

DIOCÈSES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Diocèse de QUÉBEC	40,096	20
— d'Ottawa	980	»»
— de St-Germain-de-Rimouski	2,654	60
— de St-Hyacinthe . . .	10,510	»»
— de Toronto	2,610	»»
— de Charlottetown. . .	4,395	»»
— de Chatham	900	»»
— du Hâvre de Grâce . .	1,600	»»
— de St-Jean Nouv.-Brunswick.	370	»»
— de BALTIMORE	2,642	05
— de Charleston . , . .	19	24
Vicariat apost. de la Floride. .	527	75
Diocèse de Philadelphie . . .	636	88
— de Pittsbourg. . . .	3,135	72
— de Richemond. . . .	64	78
— de Savannah	1,490	62
— de CINCINNATI . . .	4,080	29
— de Columbus. . . .	189	»»
— du Détroit.	1	85
— de Fort-Wayne . . .	185	»»
— de Louisville. . . .	740	»»
— de Marquette. . . .	500	»»
— de Vincennes. . . .	594	70
— de NEW-YORK . . .	12,273	38
— d'Albany	2,023	90
— de Boston.	1,756	87
— de Buffalo.	1,110	»»
	96,087 f.	83 c.

	Report.	96,087 f.	83 c.
Diocèse	de Burlington . . .	610	50
—	d'Hartford.	226	81
—	de Newark	1,750	28
—	de Rochester. . . .	77	70
—	de la NOUVELLE-ORLÉANS	2,385	»»
—	de Galveston	312	90
—	de Mabile.	3,028,	11
—	de Natchez.	209	60
—	d'ORÉGON-CITY. . .	1,085	25
—	de SAINT-LOUIS. . .	2,426	»»
—	d'Alton.	2	77
—	de Chicago.	56	24
—	de Dubuque	592	»»
—	de Leavenworth-City .	257	17
—	de Milwaukée . . .	190	62
—	de Santa-Fé	2,000	»»
—	de St-Paul de Minesota.	360	»»
—	de SAN-FRANCISCO .	550	»»
—	de Grass-Valley . . .	1,654	60
—	de Monterey	1,300	»»
—	de la Basse-Terre . .	2,000	»»
—	de Fort de France . .	10,000	»»
—	de Saint-Domingue . .	501	»»
—	de MEXICO	982	»»
—	de Guadalajara . . .	160	25
—	de Puebla.	193	55
—	de Yucatan	1,250	»»
—	de Guayaquil	2,233	30
—	de SANTIAGO DE CUBA.	276	60
		132,760 f.	08 c.

DIOCÈSES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Diocèse de Carthagène . . .		392	»»
— de SANTA FÉ DE BOGOTA.		760	»«
Préfect. apost. de Cayenne . .		1,000	»»
Vic. ap. de la Guyanne Britannique.		27	30
Diocèse de BAHIA.		671	72
— de RIO-JANEIRO . .		347	83
— de BUENOS-AYRES (1)		6,352	»»
— de Montevideo . . .		2,400	»»
— de LIMA	Lima 5,437 50 Huacho 187 50	5,625	»»
— de Trujillo		750	»»
— de Cuzco		300	»»
— de Cordova		3,100	88
— de Salta		300	12
— de Parana.		819	20
— de SANTIAGO . . .		11,911	24
— de la Conception. . .		1,936	26
— de la Serena		334	25
		37,027 f.	80 c.

OCÉANIE.

Ile de Futuna	100	»»
Vicariat ap. de la Nouv. Calédonie.	950	»»
	1,050 f.	»»

(1) Y compris un don de 1,000 fr. de Mlle J. C.

Report.	1,050 f.	»» c.
Diocèse de Perth	250	»»
Vicariat ap. des îles Sandwich .	2,000	»»
Diocèse de SYDNEY	815	20
— de Welington. . . .	1,220	90
Vicariat apost. de Taïti. . . .	130	»»
	5,466 f.	10 c.

La répartition des aumônes entre les diverses missions pour 1868, *a été faite dans l'ordre suivant.*

MISSIONS D'EUROPE.

A Mgr Strain, évêque, vicaire apost. d'Edimbourg (Ecosse) . .	19,000	»»
A Mgr Gray, évêq., vic. apost. du district occidental (Ecosse) .	23,000	»»
A Mgr Macdonald, évêque, vic. apost. du district du Nord (Ecosse).	19,000	»»
A Mgr Manning, archevêque de Westminster (Angleterre) (1) .	23,010	»»
A Mgr Robert Corntwaite, évêque de Beverley (Angleterre). .	4,000	»»
A Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham (Angleterre). . .	6,000	»»
A Mgr Clifford, évêque de Clifton (Angleterre)	2,000	»»
A Mgr Goss, évêque de Liverpool (Angleterre)	6,000	»»
A Mgr Brown, évêque de Newport et Menevia (Angleterre (2) .	11,539	50
A Mgr Kerril Amherst, évêque de Northampton (Angleterre). .	10,000	»»
A Mgr Vaughan, évêque de Plymouth (Angleterre) . . .	12,000	»»
A Mgr Turner, évêque de Salford (Angleterre)	10,000	»»
A Mgr James Brown, évêque de Shrewsbury (Angleterre). . .	9,000	»»
	154,549 f.	50 c.

(1) Y compris 3,010 fr. provenant d'Italie pour l'église italienne de Londres.
(2) Y compris 3,539 fr. 50 c. de dons.

Report	154,549 f. 50 c.
A Mgr Grant, évêque de Southwark (Angleterre) (1)	25,499 »»
Missions des RR. PP. Maristes en Angleterre (2)	19,571 50
Missions des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée en Angleterre.	10,400 »»
A Mgr Delany, évêque de Cork, (Irlande)	2,000 »»
A Mgr Moriarty, évêque de Kerry (Irlande)	1,500 »»
A Mgr Keane, évêque de Cloyne (Irlande)	2,000 »»
A Mgr O'Héa, évêque de Ross (Irlande)	3,000 »»
Au R. P. supérieur du séminaire de Drumcondra (Irlande) .	16,000 »»
A Mgr Walshe, évêque de Kildare de Leiglin (Irlande) . . .	3,000 »»
A Mgr Gillooly, évêque d'Elphin (Irlande)	3,000 »»
A Mgr Derry, évêque de Clonfert (Irlande)	5,000 »»
A Mgr Mac-Evilly, évêque de Galway (Irlande)	5,000 »»
A Mgr Fallon, évêque de Kilmacduagh et Kilfenora (Irlande).	2,000 »»
A Mgr Scandella, évêque, vicaire apostolique de Gibraltar .	4,000 »»
A Mgr Lachat, évêque de Bâle (Suisse)	32,000 »»
A Mgr Florentini, évêque de Coire (Suisse) (3)	17,496 »»
	306,016 f. »»

(1) Y compris 499 fr. de dons.
(2) Dans cette somme se trouve celle de 2,571 fr. 50 c. pour honoraires de messes.
(3) Y compris 2,496 fr. pour honoraires de messes.

	Report	306,016 f. »»
A Mgr Greith, évêque de St-Gall (Suisse)	7,000	»»
A Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève (Suisse). . .	13,000	»»
A Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève . .	14,000	»»
A Mgr Bagnoud, évêque, pour la paroisse d'Aigle (Suisse) . .	3,000	»»
A Mgr de Ketteler, évêque de Mayence.	5,000	»»
A Mgr Wedekin, évêque d'Hildesheim	16,000	»»
A Mgr Melchers, archevêque de Cologne	15,000	»»
A Mgr Muller, évêque de Munster	5,000	»»
A Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn	27,000	»»
A Mgr Eberhard, évêque de Trèves	7,000	»»
A Mgr Ledochowski, archevêque de Posen et Gnesen . . .	7,000	»»
A Mgr Marwitz, évêque de Culm	6,000	»»
A Mgr Krementz, évêque de Warmie	6,000	»»
Pour le vicariat apostolique de l'Allemagne septentrionale et du Danemarck	34,000	»»
A Mgr Blum, évêque de Limbourg.	6,000	»»
A Mgr Foerster, évêque de Breslau	21,000	»»
A Mgr Foerster, administrateur du vicariat apost. de la Poméranie et du Brandebourg . . .	34,000	»»
Diverses missions de l'Allemagne	14,000	»»
		546,016 f. »»

Report	546,016 f.	»»
Diverses missions du Nord de l'Europe	72,643	50
A Mgr Salandari, vicaire apost. de la Moldavie	12,000	»»
A Mgr Ploym, évêque de Nicopolis (pour la Valachie et la Bulgarie) (1).	22,509	»»
A Mgr Vuicic évêque, vicaire apostolique de la Bosnie . . .	8,000	»»
A Mgr Kraljevic, évêque, vicaire apostolique de l'Herzégovine (2)	15,745	»»
Diocèse de Trébigne	4,000	»»
A Mgr Pooten, arch. d'Antivari et de Scutari	9,000	»»
A Mgr Beriscia, évêque de Pulati	6,000	»»
A Mgr Severini, év. de Sappa.	5,000	»»
A Mgr Raphaël d'Ambrosio, archevêque de Durazzo (3) . .	7,079	50
A Mgr l'évêque d'Alessio . .	5,000	»»
A Mgr Bucciareli, archevêque de Scopia (4)	7,975	»»
A Mgr Reynaud, vicaire apost. de Philippopolis	7,000	»»
A Mgr Brunoni, archev., vic. apostolique de Constantinople, et pour les écoles des Frères (5) .	57,100	»»
A Mgr Hassoum, patriarche arménien catholique de Constantinople, pour les diocèses de son		
	785,068 f.	»»

(1) Y compris 1,509 fr. de dons.
(2) Dans cette somme 745 fr. sont pour honoraires de messes.
(3) Y compris 705 fr. 50 c. pour honoraires de messes.
(4) Y compris 975 fr. pour honoraires de messes.
(5) Dans cette somme se trouvent, un don de 3,000 fr. provenant d'Italie et un autre don de 100 fr. pour messes à Gallipoli.

Report	783,068 f.	»»
patriarcat et pour les Mechitaristes de Constantinople	72,000	»»
Missions des Bulgares-unis (1)	14,169	»»
Missions des RR. PP. Capucins dans l'Archipel	7,000	»»
Missions des RR. PP. Dominicains dans l'Archipel	6,000	»»
Missions des RR. PP. Mineurs-Réformés dans l'Archipel. . .	5,000	»»
Missions des Lazaristes à Constantinople, à Salonique, à Monastir, et établissements des Sœurs de Charité	40,000	»»
Mission de la Compagnie de Jésus à Constantinople . . .	6,000	»»
A Mgr Alberti, évêque de Syra et délégué apostolique en Grèce, et pour les Sœurs.	17,000	»»
Missions de la Compagnie de Jésus à Tyne et à Syra. . . .	7,000	»»
A Mgr Bergeretti, archevêque de Naxie.	4,500	»»
A Mgr Abbati, évêque de Santorin	2,500	»»
Mission des Lazaristes à Santorin et Sœurs de charité . . .	8,000	»»
A Mgr Marango, évêque de Tyne	7,500	»»
A Mgr Spiridion Maddalena, archevêque de Corfou . . .	17,000	»»
Au même pour la mission de Zante et Céphalonie	3,500	»»
	1,002,237 f.	»»

(1) Y compris un don de 1,000 fr. et deux autres dons montant à 169 fr. pour la construction de l'église pour les Bulgares.

MISSIONS D'ASIE.

Report	1,002,237	»»
A Mgr Justiniani, évêque de Scio (1)	6,464	»»
A Mgr Spaccapietra, archevêque de Smyrne, pour le diocèse de Smyrne, le vicariat apostolique de l'Asie-Mineure, la mission d'Aïdin, et les écoles des Frères.	19,000	»»
Mission des Lazaristes à Smyrne, et établissement des Sœurs de charité	16,000	»»
Mission des RR. PP. Capucins de la Préfecture apostolique de Trébizonde	18,000	»»
Mission des RR. PP. Capucins en Syrie.	16,000	»»
Mission des RR. PP. Carmes en Syrie	10,000	»»
Missions des Lazaristes en Syrie, et établissement des Sœurs de charité à Beyrouth. . . .	30,000	»»
Missions de la Compagnie de Jésus en Syrie, et collége de Gazhir	28,000	»»
Délégation apostolique de la Syrie, et pour les divers Rites-Unis	22,050	»»
A Mgr Valerga, patriarche latin de Jérusalem (2)	50,124	»»
Mission de l'île de Chypre .	3,500	»»
Mission d'Aden (Arabie) . .	7,000	»»
	1,228,375 f.	»»

(1) Y compris 964 fr. de dons.
(2) Y compris 124 fr. de dons.

	Report	1,228,375 f. »»
Mission des RR. PP. Capucins en Mésopotamie	11,000	»»
Mission des RR. PP. Carmes à Bagdad	10,000	»»
Missions des RR. PP. Dominicains (Mésopotamie et Kurdistan)	22,000	»»
Délégation apostolique de la Mésopotamie et la Perse, et pour les Rites-Unis (1)	17,020	»»
Missions des Arméniens et des Méchitaristes en Perse . . .	7,000	»»
Mission des Lazaristes en Perse	26,000	»»
Au Vicariat apostolique d'Agra	8,000	»»
Missions de la Compagnie de Jésus à Bombay et à Poona . .	20,000	»»
Vicariat apostol. de Calcutta (mission de la Compagnie de Jésus)	17,000	»»
Mission du Bengale central (Congrégation de Milan) . . .	17,500	»»
Mission de Dacca (Congrégation de Sainte-Croix) (2) . . .	22,118	»»
A Mgr Bernardin de Sainte-Thérèse, évêque, administrateur du vicariat apostolique de Vérapoli (Mission des RR. PP. Carmes)	16,000	»»
Mission de Quilon (3) . . .	25,195	»»
Mission de Mangalore . . .	28,000	»»
A Mgr le vicaire apost. de Pondichéry (Congrégation des Missions-Etrangères)	61,311	»»
A Mgr Charbonneau, évêque,		
		1,536,519 f. »»

(1) Y compris 1.020 fr. de dons pour Mgr Millos.
(2) Y compris 3,118 fr. de dons.
(3) Y compris 195 fr. avec charge de 14 messes.



Report	1,536,519	»»
vic. apost. de Maïssour (Congrégation des Missions-Etrangères).	35,946	»»
A Mgr Dépommier, évêque, vic. apost. de Coimbattour (Congrégation des Missions-Etrangères) .	35,149	»»
A Mgr Canoz, évêque, vicaire apostolique du Maduré (Mission de la Compagnie de Jésus) . .	78,748	»»
A Mgr Fennelly, évêque, vicaire apostolique de Madras . .	20,000	»»
Au R. P. Barbero, administrateur apostolique d'Hyderabad .	18,000	»»
A Mgr Tissot, évêque, vicaire apostolique de Vizagapatam. .	20,000	»»
A Mgr Sillani, évêque, vicaire apostolique de Colombo (Ceylan)	11,000	»»
A Mgr Bonjean, évêque, vicaire apostolique de Jafnapatam.	22,350	»»
A M. le Supérieur de la mission de la Birmanie orientale (Congrégation de Milan)	8,000	»»
A Mgr Bigandet, év., vicaire apost. de la Birmanie (Congrégation des Missions-Etrangères) .	34,021	50
A Mgr Cezon, vicaire apost. du Tong-King central (Mission des RR. PP. Dominicains) (1). .	30,320	»»
A Mgr Ilario Alcazar, évêque, vic. apost. du Tong-King oriental (Mission des RR. PP. Dominicains	26,000	»»
Mission belge de l'Immaculé-Cœur de la Très-Sainte-Vierge dans la Mongolie	48,000	»»
	1,924,053 f.	50 c.

(1) Y compris 320 fr. pour honoraires de messes, et rachat d'enfants d'infidèles.

Report	1,924,053 f.	50 c.
A Mgr Jeantet, évêque, vicaire apostolique du Tong-King occidental (Congrégation des Missions-Etrangères)	44,385	»»
A Mgr Gauthier, évêque, vicaire apost. du Tong-King méridional (Congrégation des Missions-Etrangères)	31,552	»»
A Mgr Sohier, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale (Congrégation des Missions-Etrangères)	30,591	»»
A Mgr Charbonnier, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale (Congrégation des Missions-Etrangères)	30,094	»»
A Mgr Miche, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale (Congrégation des Missions-Etrangères	45,158	70
A Mgr Miche, évêque, administrateur apostolique du Camboge (Congrégation des Missions-Etrangères)	20,929	»»
A Mgr Boucho, évêque, vicaire apostolique ds la Malaisie (Congrégation des Missions-Etrangères	36,415	70
A Mgr Dupont, évêque, vicaire apostolique de Siam (Congrégation des Missions-Etrangères) .	34,282	58
Procure de la Congrégation des Missions-Etrangères à Singapour	7,300	»»
Collége de Pulo-Pinang (Congrégation des Missions-Etrangères)	42,840	»»
A Mgr Chauveau, évêque, vi-		
	2,247,601 f.	48 c.

Report.	1,247,601 f. 48 c
caire apost. du Thibet (Congrégation des Missions-Etrangères)	22,680 »»
A Mgr Languillat, évêque, vicaire apost. du Kiang-Nan (Mission de la Compagnie de Jésus).	43,000 »»
A Mgr Eligio Cosi, évêque, vicaire apost. du Chan-Tong . .	20,000 »»
A Mgr de Castellazzo, évêque, vicaire apostolique du Chan-Si (Mission des RR. PP. Mineurs-Observantins) , ...	16,040 »»
A Mgr Chiais, évêque, vicaire apostolique du Chen-Si (Mission des RR. PP. Mineurs-Observantins)	18,000 »»
A Mgr Navarro, évêque, vicaire apostolique du Hou-Nan . . .	18,000 »»
A Mgr Zanoli, évêque, vicaire apostolique du Hou-Pé. . . .	30,000 »»
Préfecture apostol. de Hong-Kong (1).	18,500 »»
A Mgr Guillemin, évêque, préfet apostol. du Kouang-Tong, du Kouang-Si et du Hai-Nan (Congrégation des Missions-Etrangères).	44,519 »»
A Mgr Pinchon, évêque, vicaire apostolique du Su-Tchuen occidental (Congrégation des Missions-Etrangères)	34,679 »»
A Mgr Pichon, évêque, vicaire apost. du Su-Tchuen méridional (Congrégation des Missions-Etrangères).	30,742 52
	2,543,762 f. »»

(1) Y compris un don de 500 fr. provenant d'Italie.

Report	2,543,762 f.	»»
A Mgr Desflèches, évêque, vicaire apost. du Su-Tchuen oriental (Congrégation des Missions-Etrangères).	45,361	10
A Mgr Ponsot, évêque, vicaire apostolique du Yun-Nan (Congrégation des Missions-Etrangères)	29,110	»»
A Mgr Faurie, évêque, vicaire apostolique du Kouy-Tcheou (Congrégation des Missions-Etrangères).	34,399	50
Procure de la Congrégation des Missions-Etrangères à Hong-Kong.	10,000	»»
Procure de la Congrégation des Missions-Etrangères à Shang-Haï	8,000	»»
Procure de la Congrégation des Lazaristes, à Shang-Haï (1).	944	25
Pour le vicariat apostolique du Pe-Tche-Li septentrional (Mission des Lazaristes) (2) . . .	56,001	05
A Mgr Anouilh, évêque, vicaire apostolique du Pe-Tche-Li méridional (Mission des Lazaristes) .	32,000	»»
A Mgr Dubar, évêque, vicaire apostol. du Pe-Tche-Li oriental (Mission de la Compagnie de Jésus)	33,428	»»
Vicariat apostolique du Ho-Nan (Mission des Lazaristes). .	12,000	»»
A Mgr Baldus, évêque, vicaire		
	2,805,005 f.	90 c.

(1) Cette somme provient d'un don particulier.
(2) Y compris un don de 1,001 fr. 05 c. provenant d'Italie.

Report	2,805,005 f.	90 c.
apostolique du Kiang-Si (Mission des Lazaristes)	18,000	»»
A Mgr Deplace, évêque, vicaire apostolique du Tche-Kiang (Mission des Lazaristes).	23,000	»»
A Mgr Verrolles, évêque, vicaire apostol. de la Manchourie (Congrégation des Mission-Etrangères).	26,037	68
Pour la mission de Corée (Congrégation des Missions-Etrangères)	20,649	»»
A Mgr Petitjean, évêque, vicaire apostolique du Japon (Congrégation des Missions-Etrangères)	31,329	54

MISSIONS D'AFRIQUE.

A Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger (1)	30,241	»»
Au même, pour les Missions du Sahara et du Soudan . . .	15,000	»»
A Mgr de Las Cases, évêque de Constantine.	15,020	»»
A Mgr Callot, évêque d'Oran.	15,060	»»
Mission de la Compagnie de Jésus en Algérie	6,000	»»
A Mgr Fidèle Sutter, évêque, vicaire apostolique de Tunis (Mission des RR. PP. Capucins) . .	24,000	»»
	3,029,343 f.	12 c.

(1) Dans cette somme sont compris divers dons montant à 15,241 f. pour les victimes de la famine et pour l'orphelinat.

	Report	3,029,343 f. 12 c.
Mission des RR. PP. Mineurs-Réformés à Tripoli de Barbarie.	10,000	»»
A Mgr Ciurcia, évêque, vicaire apost. de l'Egypte et pour les Rites-Unis, les écoles des Frères l'établissement des Religieuses du Bon-Pasteur et les Clarisses.	41,250	»»
Mission des Lazaristes à Alexandrie d'Egypte, et établissement des Sœurs de charité	10,000	»»
Vicariat apost. de l'Abyssinie (Mission des Lazaristes) . . .	20,000	»»
Au vicariat apost. des Gallas (Mission des RR. PP. Capucins).	12,000	»»
A Mgr Grimley, évêque, vicaire apost. du Cap, province occidentale, et Mission de Sainte-Hélène.	24,000	»»
A Mgr Moran, évêque, vicaire apost. du Cap, province orientale	18,000	»»
A Mgr Allard, évêque, vicaire apostolique de Natal (Mission des Oblats de Marie-Immaculée) . .	31,182	30
A Mgr Bessieux, évêque, vicaire apostol. du Gabon (Mission de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie (1)	17,981	50
A Mgr Kobès, évêque, vicaire apostol. de la Sénégambie (Mission de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie) (2)	33,090	50
		3,246,847 f. 42 c.

(1) Y compris 981 fr. 50. de dons.
(2) Dans cette somme se trouvent compris 1,090 fr. 50 c. de dons.

Report	3,246,847 f. 42 c.
Au même pour la Mission de Sierra-Leone (1)	16,583 »»
Vicariat apostolique du Dahomé (2)	52,146 »»
Mission du Congo, confiée aux Missionnaires de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie (3). .	15,430 »»
A M. l'abbé Horner, supérieur de la Mission de Zanzibar, confiée aux Missionnaires de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie (4).	35,314 »»
Au R. P. préfet apost. des RR. PP. Capucins aux îles Seychelles (5)	14,296 50
Mission de la Compagnie de Jésus à Madagascar	51,500 »»
Mission pour les Indiens et Chinois dans l'île Bourbon . .	6,000 »»
Mission pour les Indiens et Chinois dans le diocèse de Port-Louis (île Maurice).	7,000 »»

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

Diocèse de Québec (Canada). .	29,648 20
A Mgr Langevin, évêque de St-Germain-de-Rimouski (Canada)	8,000 »»
	3,482,765 f. 12 c.

(1) Y compris 583 fr. de dons.
(2) Y compris 4,770 fr. pour honoraires de messes et 376 fr. pour la mission.
(3) Y compris 430 fr. de dons.
(4) Dans cette somme sont compris 3314 fr. de dons pour la mission et pour le rachat de petits nègres.
(5) Y compris 296 fr. 50 c. de dons.

Report.	3,482,765 f. 12 c.
A Mgr Guigues, évêque d'Ottawa (Canada)	12,000 »»
A Mgr Farrel, évêque d'Hamilton (Canada)	3,000 »»
Missions des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée dans le diocèse de Saint-Boniface (Canada).	22,030 »»
A Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert. Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée (1)	38,080 »»
A Mgr Faraud, évêque, vicaire apostolique de la Rivière Makensie (Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée (Canada) .	35,000 »»
A Mgr La Roque, évêque de Saint-Hyacinthe (Canada). . .	15,000 »»
Mgr Walsh, évêque de Sandwich (Canada)	14,000 »»
A Mgr Linch, évêque de Toronto (Canada)	4,000 »»
A Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières (Canada) . . .	6,000 »»
Mission de la Compagnie de Jésus dans le Canada	14,000 »»
A Mgr Connoly, archevêque d'Halifax (Nouvelle-Ecosse) . .	6,000 »»
A Mgr Mac-Kinnon, évêque d'Arichat (Nouvelle-Ecosse). .	6,000 »»
A Mgr Mac-Intyre, évêque de Charlotte-Town (Canada) . .	20,000 »»
A Mgr d'Herbomez, évêque, vicaire apost. de la Colombie	
	3,677,895 f. 12 c.

(1) Y compris un don de 80 fr. avec charge d'acquitter 13 messes.



Report.	3,677,895 f.	12 c.
Britannique (Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.	30,320	»»
Mission de la Compagnie de Jésus aux Montagnes-Rocheuses	15,000	»»
A Mgr Demers, évêque de Vancouver	17,000	»»
A Mgr Dalton, évêque du Havre-de-Grâce (Terre-Neuve) .	8,000	»»
A Mgr Rogers, évêque de Chatam (Nouveau-Brunswick . .	23,000	»»
A Mgr Sweeny, évêque de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick	9,000	»»
A Mgr Gibbons, évêque, vicaire apostolique de la Caroline du Nord (Etats-Unis)	8,000	»»
A Mgr Becker, évêque de Wilmington (Etats-Unis) (1) . .	10,000	»»
A Mgr Heiss, évêque de La Crosse (Etats-Unis) (2) . . .	12,027	»»
A Mgr Melcher, évêque de Green-Bay (Etats-Unis) . . .	10,000	»»
A Mgr Linch, évêque de Charleston (Etats-Unis) (3) . . .	30,100	»»
A Mgr Mullen, évêque d'Erié (Etats-Unis)	4,000	»»
A Mgr Hogan, évêque de Saint-Joseph (Missouri) . . .	10,000	«»
A Mgr Vérot, évêque, vicaire apostolique de la Floride (Etats-Unis)	20,000	»»
A Mgr Domenec, évêque de Pittsbourg (Etats-Unis) . . .	5,000	»»
	3,889,342 f.	12 c.

(1) Dans cette somme est compris un don de 2,000 fr.
(2) Y compris divers dons montant à 2,027 fr.
(3) Y compris 100 fr. pour honoraires de 20 messes.

Somma riportata.	3,889,342 f.	12 c.
A Mons. Mac-Gill, vescovo di Richemond (Stati Uniti). . . .	14,000	»»
A Mons. Verot, vescovo di Savanah (Stati Uniti)	15,000	»»
A Mons. Whelan, vescovo di Wheeling (Stati Uniti)	14,000	»»
Missioni della Congregazione di Santa Croce nell' Indiana (Stati Uniti)	6,000	»»
A Mons. Rapp, vescovo di Cleveland (Stati Uniti)	8,000	»»
A Mons. Lancaster vescovo di Covington (Stati Uniti) . . , .	7,000	»»
A Mons. Luers, vescovo di Forte Wayne (Stati Uniti)	10,000	»»
A Mons. Mac-Closkey, vescovo di Luisville (Stati Uniti) (1) . . .	900	»»
A Mons. Rosecrans, vescovo di Columbus (Stati Uniti)	8,000	»»
A Mons. Mac-Quaid, vescovo di Rochester (Stati Uniti)	12,000	»«
A Mons. vescovo di Marquette (Stati Uniti)	8,000	»»
A Mons. di Saint-Palais, vescovo di Vincennes (Stati Uniti) . . .	6,060	20
Missione de' RR. PP, Benedittini nell' Indiana (Stati Uniti) . . .	3,000	»»
A Mons. Odin, arcivescovo della Nuova Orleans (Stati Uniti). . .	12,000	»»
A Mons. Dubuis, vescovo di Galveston (Stati Uniti) (1) . . .	27,945	65
	4,041,247 f.	97 c.

(1) Dono speciale in favore delle Dame di Loreto in Kentucky.
(2) In questa somma sono vari doni per Mons. Dubuis, i quali montano insieme a 539 fr., e 406 fr. 65 c. pel Sig. abbate Dumoulin, 167 fr. de' quali sono per onorari di messe.

Somma riportata.	4,041,247 f. 97 c.
A Mons. Fitzgerald, vescovo di Little-Rock (Stati Uniti)	11,000 »»
A Mons. Quinlan, vescovo di Mobile (Stati Uniti)	5,000 »»
A Mons. Elder, vescovo di Natchez (Stati Uniti)	20,000 »»
A Mons. Martin, vescovo di Natchitoches (Stati Uniti) . . .	18,000 »»
A Mons. Goesbriand, vescovo di Burlington (Etats Unis)	7,152 50
A Mons. Norbert Blanchet, arcivescovo d'Oregon - City (Stati Uniti)	19,000 »»
A Mons. Alessandro Blanchet, vescovo di Nesqualy (Stati Uniti) .	14,000 »»
A Mons. Allemani, arcivescovo di San Francisco	5,000 »»
A Mons. O'Connel, vescovo di Marisville (Stati Uniti)	12,000 »»
A Mons. Amat, vescovo di Monterei (Stati Uni)	16,000 »»
Missione della Compagnia di Gesù nella California (Stati Uniti) .	1,000 »»
A Mons. Kenrick, arcivescovo di San Luigi (1) . . , , . . .	1,000 «»
Al Signor amministratore della diocesi d'Alton (Stati Uniti). . .	14,000 »»
A Mons. Feehan. vescovo di Nashville (Stati Uniti)	16,000 »»
A Mons. Lamy, vescovo di Santa Fé (Stati Uniti).	18,000 »»
A Mons. Machebeuf, vescovo di Colorado (Stati Uniti). . , . .	10,000 »»
	4,228,400 f. 47 c.

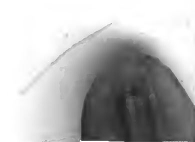
(1) Dono speciale per le missioni selvagge del R. P. de Smet.

Somma riportata.	4,228,400 f. 47 c.
A Mons. Grace, vescovo di San Paolo di Minnesota (Stati Uniti) .	15,000
A Mons. Miege, vescovo, vicario apostolico di Leavenworth-City	22,450 »»
A Mons. O'Gorman, vescovo, vicario apostolico di Nebraska . .	16,000 »»
A Mons. Gonin, arcivescovo di Porto di Spagna (Trinidad). . .	12,000 »»
A Mons. Poirier, vescovo di Roseau (Antille Inglesi) (1)	34,500 »»
Vicariato apostolico della Giammaica (Missione de' RR. PP. Gesuiti)	12,000 »»
A Mons. Kistemaker, vescovo, vicario apostolico di Curazzao . .	20,000 »»
A Mons. Swinkels, vescovo, vicario apostolico di Surinam (2). .	9,050 »»
Missione degl'Indiani nella Guiana francese.	5,000 »»
A Mons. Etheridge, vescovo, vicario apostolico della Guiana inglese.	13,000 »»
Missioni della Compagnia di Gesù nell'America meridionale .	4,000 »»

MISSIONI DELL' OCEANIA.

A Mons. Vranken, vescovo, vicario apostolico di Batavia . . .	8,000 »»
	4,399,400 f. 47 c.

(1) Compresi 500 fr. di doni, 240 fr. de' quali sono per onorari di messe.
(2) Compresi 50 fr. per onorari di 16 messe.



Somma riportata. .	4,399,400 f. 47 c.
A Mons. Jaussen, vescovo, vicario apostolico di Mangareva, Taiti e Paumotu (Missione della Congregazione de' Sacri Cuori). .	40,500 »»
A Mons. Maigret, vescovo, vicario apostolico dell' arcipelago di Sandvic (Missione della Congregazione de' Sacri Cuori)	46,499 30
A Mons. Dordillon, vescovo, vicario apostolico dell' arcipelago delle Marchese (Missione della Congregazione de' Sacri Cuori). . . .	36,450 »»
Procura della Congregazione de' Sacri Cuori a Valparaiso pelle missioni dell' Oceania	15,000 »»
A Mons. Pompallier, vescovo amministratore della diocesi d'Auckland (Nuova Zelanda) (1) . . .	35,245 »»
A Mons. Muray, vescovo di Maitland (Australia) . . . . , . .	16,000 »»
A Mons. Quinn, vescovo di Bathurst (Australia).	8,000 »»
A Mons. Viard, vescovo, amministratore apostolico della diocesi di Wellington (Nuova Zelanda, Missione de' RR. PP. Maristi) (2) . .	41,500 »»
A Mons. Bataillon, vescovo, vicario apostolico dell' Oceania centrale (Missione de' RR. PP. Maristi) (3).	41,542 »»
Al medesimo, pel vicariato apostolico dei Navigatori (Missione de' RR. PP. Maristi)	32,000 »»
	4,712,136 f. 77 c.

(1) Compresi 245 fr. di doni, con incarico di 38 messe.
(2) Compresi 3,500 fr. per onorari di messe.
(3) Compresi 5,542 fr. per onorari di messe.

Somma riportata.	4,712,136 f. 77 c.
Prefettura apostolica di Viti (Missione de' RR. PP. Maristi) (1) . .	35,750 » »
Vicariato apostolico della Nuova Caledonia (Missione dei RR. PP. Maristi) (2)	53,000 » »
Procura de' RR. PP. Maristi a Sidnei (Australia) (3).	17,541 » »
Missioni de' RR. PP. Gesuiti nell' Australia	12,000 » »
A Mons. Sheil, vescovo d'Adelaide (Australia)	9,000 » »
A Mons. Quinn, vescovo di Brisbane (Australia)	10,000 » »
Al Sig. abbate Griver, amministratore della diocesi di Perth (Australia)	16,000 » »
A Mons. Rodesindo Salvado, vescovo, prefetto apostolico della Nuova Norcia	20,000 » »
A Mons. Murphy, vescovo d'Hobart-Town (Terra di Van-Diemen).	8,000 » »
	4,893,427 f. 77 c.

(1) Compresi 2,750 fr. per onorari di messe.
(2) Compresi 5,000 fr. per onorari di messe.
(3) Compresi 1,541 fr. per onorari di messe.

MISSIONI D'ASIA.

CINA.

VICARIATO APOSTOLICO DEL TIBET.

Da tre anni in poi, la dolorosa storia della missione del Tibet è conosciuta: ci rammentiamo l'incendio di Bonga, lo sfratto di tutti i missionarj, la morte violenta d'uno fra essi, il martirio di parecchi cristiani e l'esilio di tutti gli altri. Sulle terre del Su-Tchuen, ove sta un popolo tibetano, furono raccolti gli avanzi della missione. Mons. Chauveau, vicario apostolico, risiede in Ta-tsien-lu, città sui limiti dell'impero cinese, lontana cinquecento leghe da Lassa, aspettando il giorno in che egli potrà ripigliare il cammino del Tibet.

Forse questo giorno non è discosto. Una lettera di Mons. Chauveau, data li 3 ottobre 1868, ci reca novelle stranissime. Mentre i lama continuano a

minacciare i missionarj ed i cristiani rifuggiti a Pa-tang, città tibetana indipendente dal Talé-lama, ecco sorgere un inaspettato difensore della libertà religiosa. Sir Jung Bahadoor, reggente del Nepaul, ha scritto al governatore tibetano una lettera di risentimento, per ridurlo a rispettare i trattati (1). Chiede, in nome di questi trattati, che i missionarj francesi abbiano la libertà di predicare la religione loro nel Tibet, che siano reintegrati ne' loro stabilimenti ed indennizzati di tutte le loro perdite. Il reggente non si astiene dall' annunciare, in caso di rifiuto, un probabile e prossimo arrivo dei vendicatori del diritto oltraggiato. Il romorío che questa lettera fece nascere in tutto il Tibet, e la commozione nel consiglio de' ministri e dei lama, mostrano a sufficienza, quanta sia in Lassa la possanza di Jung Bahadoor. Basterà ella ad ottenere il rispetto verso i trattati, con tanta impudenza violati a danno dei missionarj?

Che che sia per accadere, noi dobbiamo far conoscere ai nostri Soci questo incidente, il quale può divenire, nei consigli della Providenza, il principio di un' era novella per la missione sì lungamente e sì crudelmente trattata.

---

(1) Il Nepaul, regno fra il Tibet e l'Indostan inglese, obbedisce al rajah, posto sotto il protettorato dell' Inghilterra. Fin dal 1814, questa potenza mantiene un residente a Katmandeo, metropoli del Nepaul.

Lettera di Mons. Chauveau, vicario apostolico del Tibet, ai SS. Membri de' Consigli centrali dell' Opera della Propagazione della Fede.

Ta-tsien-lu, li 7 ottobre 1868.

« Signori,

« Il popolo tibetano, altre volte sì poco conosciuto e, in certa guisa, nascosto alle altre parti del mondo, dietro le inaccessibili sommità dell' Imalaja, si accosta a noi di giorno in giorno; e verrà tempo, se già non è giunto, in cui questa terra, jeri per anche misteriosa, ci si mostrerà senza velame.

« Ognuno sa, che il Talé-lama è, teoricamente parlando, il padrone, il signore, il re temporale e spirituale, anzi, può dirsi con verità, il dio del Tibet, ugualmente che di tutta l'Asia centrale. Ha sotto di se quattro ministri, il primo de' quali con titolo di Medji-djia-bou, vale a dire *Re temporale.* Il potere del quale non emana nè da lui stesso, nè da un diritto ereditario, nè dalla volontà nazionale, bensì dalla volontà del Talé-lama, sempre teoricamente parlando. In fatto, il potere del re temporale emana dal legato imperiale cinese; ed è ragionevole, dacchè il Talé - lama stesso non ha altra origine, tranne la scelta di Sua Eccellenza. In pratica, il Me-dji-djia-bou non si assoggetta se non difficilmente al Talé-lama; e gli dice, senza scomporsi, di contentarsi delle adorazioni che riceve so-

pra il suo altare d'oro, e di lasciarsi governare a suo modo. Quindi, tra il potere sovrano del padrone ed il potere delegato del ministro, è un contrasto perpetuo. Più d'una volta i Talé-lama hanno voluto divenir déi e re ad un tempo, ma la parte laica vi si è sempre fortemente opposta. Spesso pure i principali ministri o re temporali hanno spiegato pretensioni altissime; ed allora il potere spirituale vi poneva ostacolo, sì che il Tibet rimase sempre diviso fra i due competitori. Da che i Cinesi sono in Lassa, questi astuti politici hanno vicendevolmente dato appoggio a ciascuna delle due parti, per contenere questo con la forza di quello, gettando il brando sul piatto della bilancia del più debole per farsi pagare dal più forte, e riserbandosi poi di abassare il più forte, acciocchè il più debole venga a pagare alla sua volta. Sono ormai cento e quarant' anni che questo giuoco dura. Da molti anni per altro si vede, che i legati imperiali sostengono sempre il Talé-lama.

« Sono disceso a queste particolarità, perchè s' intenda meglio ciò che mi fo a narrare. Grandi sconvolgimenti, o Signori, sono caduti a Lassa: noi ne siamo innocenti, è vero, ma non forse affatto estranei. Questi grandi sconvolgimenti per altro non voglionsi paragonare a quelle violenti insurrezioni di popoli che in Europa rovesciano i governi: qua facciamo più pacificamente le cose; ed i nostri Tibetani non sono inciviliti quanto si dovrebbe a saper costruire barricate. Gli avvenimenti che hanno avuto luogo in Lassa si potrebbero chiamare: rivoluzione di palazzo.

« Quali le cagioni? Ce ne sono parecchie; ma tutte si riferiscono, originariamente, alla concor-



renza laica e religiosa di che ho parlato. I ministri temporali imputavano ai lama ingiustizie, azioni, vessazioni inique, come sarebbe l'aver voluto che si mandasse in esilio il giovane fratello d'uno de' ministri, accusato di peculato, e nello stesso tempo di aver fatto dare magistrature ad un Peuroppein, complice confesso del detto giovane. Oltre di ciò, i lama, e non il governo temporale (il fatto è certissimo oggidì), i lama furono quelli, che spedirono uomini a Bonga, a Kiang-ka ed a Kio-natong, nel 1865, per iscacciare i missionarj francesi e saccheggiare le loro case. Or bene, Dio ha permesso che, mercè del generoso intervento degl' Inglesi, il governo del Nepaul spedisse ai ministri tibetani una lettera sensatissima e piena di risentimento (1),

« La quale lettera del governo nepauliano, possente e temuto molto a Lassa, vi aveva fatto, da alcuni mesi, profonda impressione. I ministri temporali dicevano ai lama : « Voi difendete la religione « vostra : bene sta : ne avete il diritto : niuno ve « lo contrasta; e noi stessi crediamo nella vostra « religione. Se non che voi non potrete difenderla « coi rubamenti, cogli sfratti, con gl' incendj, con « le uccisioni. Voi siete orgogliosi ed alteri, perchè « il vostro oro vi acquista protettori in Pechino, « ove i missionarj francesi non hanno amici; ma « ne troveranno altrove. Se il Nepaul, traendo « motivo dall' iniquità delle azioni vostre, ci di-

(1) Pubblicheremo più avanti una parte di questa lettera.

« chiarerà la guerra, non saranno certo le vostre
« braccia che difenderanno il Tibet: noi saremo co-
« stretti di chiedere al popolo l' imposta del sangue,
« e voi fate nascere ostacoli insuperabili, quando il
« Tibet è invaso da tutte le parti... »

» Questi ragionamenti, ed altri somiglianti, avevano infiammato gli spiriti in Ka-hia-kong-so (casa ove si aduna il consiglio dei ministri tibetani).

« Sotto la metà di luglio, v' ebbe colà grande assemblea, alla quale i capi lama furono invitati. Fortissimi divennero i contrasti: da questi si venne alle mani, e quattro principali lama vi rimasero estinti. Uno di essi fu il celebre Nong-ma-ngo-kiè, in dignità di Gapen-kiang-dzeu, altissima in Lassa. Era il prottetore manifesto di quel Peuroppein, mentovato più sopra, e dai grandi monasteri di lama incaricato degli affari nostri. Povero Nong-ma-ngo-kiè! era nemico acerrimo del nome cristiano; ed aveva giurato che, lui vivente, il cristianesimo non si sarebbe stabilito giammai nel Tibet. Avrebbe forse tenuto parola, lo sventurato; ma ecco la morte impedirgli d' essere vivo; ed il cristianesimo non mostrasi agonizzante, anzi e più robusto che mai, quantunque più minacciato; ed entrerà nel Tibet ad onta di tutti i lama passati, presenti e futuri. Questo è ancora un esempio per coloro, i quali si persuadono follemente, che col calpestare e spezzare la Chiesa innalzeranno la potenza loro sopra gli avanzi di lei.

« Avvenimenti sì gravi ed improvvisi dovevano scuotere altamente gli spiriti nel Tibet. Il sangue purissimo di un lama potrebbe mai essere sparso, senza che le colonne del cielo abbiano crollato! Però, quale fremito nei monasteri! Cosa naturalis-



sima; ma quello che sembra assai meno naturale e molto più ingiusto, è che il contraccolpo venga sulle nostre teste. Noi siamo subito divenuti la cagione di tutti i mali: i missionarj francesi sono quelli che hanno spaventato i ministri tibetani, quelli che hanno incitato il Nepaul, spettro ognora tremendo pel Tibet, fin dalla guerra del 1791. Sono i missionarj francesi quelli che, col fatto soltanto della presenza loro, fanno nascere le pestilenze e le tempeste, ajutano la propagazione inaudita delle bestie feroci, determinano la pessima qualità dei cereali; quelli insomma che fanno sorgere tutti gl' imbarazzi e tutte le calamità. Addosso, addosso a questi perturbatori del riposo pubblico, a questi colpevoli di lesa maestà nazionale! Giova perseguirli senza posa, distruggerli col ferro e col fuoco, o almeno scacciarli ad ogni costo e per sempre.

« Tale è lo stato di cose, o Signori, mentr' io vergo queste linee. Già, la domenica delli 27 settembre, tredici cristiani, tibetani del Pa-tang, sono giunti a Ta-tsien-lu. Gli avevano spaventati con orribili minacce; e ciò che fu loro detto non sembra improbabile, tanta è ora l'esasperazione dei lama: ai capi di famiglia saranno cavati gli occhi; le donne ed i fanciulli saranno venduti come schiavi. Queste povere genti hanno chiesto di ritirarsi in luogo più sicuro: il che non si poteva loro negare.

« Quanto ai missionarj, mi scrivono, ch' essi non cederanno che alla forza, od anche alla morte, dopo la quale la forza non ha più valore. Sono deliberati di non moversi dal loro posto, prima che si dia alle fiamme la casa loro. Io non posso far altro che confermarli nel loro divisamento. Al punto in cui siamo giunti, non col governo tibetano, ma coi

lama, il che è assai diverso, noi non possiamo più retrocedere, e nol faremo, con la grazia di Colui che tutto può. Se il nostro divino Maestro vuole anche il sangue d'un sacerdote, o di molti, i nostri generosi confratelli sono pronti ad offerirglielo; conciossiachè ogni missionario gli è debitore, non solo di tutto ciò che ha, ma di tutto il suo essere. Se qualcheduno viene a cadere, si potrà dire, umanamente parlando, essere una disgrazia; ma la fede non conosce tale linguaggio; e quando un sacerdote stima immolarsi ad un dovere, egli può andare sicuro, che il più bel giorno della sua vita sarà quello della sua morte.

« In uno stato così violento, ben si vede, che noi non possiamo molto occuparci di conversioni: appena è se osiamo desiderarle, per ora. Prima d'ogni altra cosa convien terminare la nostra querela coi lama, e, ancorchè non siamo se non otto contra più di trecento mila, io non posso abbandonare la speranza, che noi usciremo vittoriosi da questa lotta. Se i popoli di queste contrade avessero la fermezza, che risguardasi qual segno distintivo delle razze europee, noi saremmo forse alquanto più arditi; ma siccome devonsi pigliare gli uomini quali sono, ci conviene aspettare.

« Nostro principal fine, presentemente, è di conservare, se piaccia a Dio, le quattro stazioni che ci rimangono, Ta-tsien-lou, Pa-tang, Yerkao e Tse-tchong. Caso che, malgrado la costanza che Nostro Signore conserverà in noi, fossimo scacciati da questi ultimi posti, ogni cosa non sarebbe perduta per ciò. Nelle dugento sessantacinque missioni che voi soccorrete con tanta efficacia, e formano la metà del globo, quante miserie, quante afflizioni,

quante sanguinose tragedie non avete voi vedute mai! La pace succede alla guerra.

« Quanto al nostro povero Tibet, di cui ci vogliono chiudere le porte, avviene di lui quasi come del cielo: parecchie vie vi ci conducono, e sono tutte strette. Speriamo nondimeno che la Providenza ce ne indicherà alcuna; e se non ce ne sono, essa è abbastanza possente per aprircene una. Per quanto i lama si agitino, non impediranno il lume evangelico di penetrare sulle loro terre, del pari che non impediscono al sole di spargervi i raggi suoi. L' antico mezzo che adoperano contra di noi è sempre quello d' intercettarci i viveri: il che, per verità, ci pone in angustie, e ci costringe a far grandi spese. Con tutto ciò, se non avranno ricorso a più dotte combinazioni od a sistemi più atroci, non sono al termine delle noje di che noi abbiamo il rammarico d' essere loro cagione.

« Un venerabile vescovo dell' America del Norte, in una lettera ammirabile, che riproduceva perfettamente il carattere del missionario, ci diceva queste belle parole: « Noi potremo bensì morire di fame e « di freddo, ma non avremo la sorte di morire mar- « tiri. Le nostre povere missioni non hanno sì dolce « speranza. La nostra vita è un lungo martirio, co- « nosciuto da Dio solo e da colui che lo sostiene (1). » Rispetto a ciò, il Tibet è più fortunato che la baia d' Udson: vi si può morire di fame, è facilissimo

(1) *Annali*, t. XL (1868), p. 251-252; lettera di Mons. Grandin.

morirvi di freddo, ed è innoltre possibile morirvi... Mi fermo qui : sarebbe forse presunzione ; ma ci si può vivere pure ; e noi domandiamo a Dio la grazia di non morire altrove.

« Grazie, Signori, mille volte grazie della tanta bontà che avete verso di noi. Siate certissimi della riconoscenza nostra, e gradite i sensi del profondo rispetto, col quale ho il bene di protestarmi,

Vostro umilissimo ed obbedientissimo servitore,

† Giuseppe Maria Chauveau,

Vescovo di Sebastopoli, vicario apostolico del Tibet. »

Ecco gli squarci più notevoli della lettera, che sir Jung Bahadoor scrisse al reggente del Nepaul, ai ministri tibetani ed al legato imperiale cinese in Lassa. È stata tradotta dal cinese, non avendo Mons. Chauveau potuto pocurarsi l'originale tibetano.

« I missionarj francesi hanno scritto, li 23 della decima seconda luna dell'anno 1866, per annunciare, che i loro beni sono stati saccheggiati, che le loro case sono state incendiate, che uno di essi, già ferito da un colpo di schioppo, mentre slanciavasi sopra una corda per traversare un fiume, ferito di

nuovo, cadde nell'acqua, ove morì (1); che altri missionarj, benchè non corressero gli stessi pericoli di vita, dovettero patire barbare vessazioni, perquisizioni spiacevolissime, e pessimi trattamenti. Di presente, tutti questi fatti sono noti a ciascuno, e sono stati pubblicati dai giornali in tutta l' India. Sono in Pechino, sotto il comando dell' imperatore cinese, principali mandarini, incaricati di trattare gli affari coi regni stranieri: debbano quindi conoscere perfettamente tutte le particolarità di questi fatti.

« Nell' anno 1844, per atto di sua clemenza, l' imperatore cinese ha concesso agli uomini de' regni stranieri di abitare in questi luoghi. Indi, nell' anno 1861 avvenne, che l' imperatore cinese, gl 'Inglesi, i Francesi ed i rappresentanti d' altri regni si adunarono in consiglio, e conchiusero un trattato di pace e di amicizia. Per conseguente, gli uomini di questi regni, in qualunque luogo vadano per traffico o per la propagazione della religione, debbono, secondo fu scritto, essere lasciati liberi d' andare avanti o di tornare addietro: non possono essere arrestati senza che si violino i trattati.

« Dal 1844 al 1861, non vi sono mai state querele tra i missionarj francesi ed il popolo; ma, poichè nello spazio di tanti anni sono vissuti in pace ed in buona armonia, poichè tutti debbono obbedire agli ordini dell'imperatore ed osservarli dovunque, come si è egli potuto, per propria temerità, ricusare di

---

(1) Il Sig. Durand, ucciso nel passare il Lu-tse-Kiang, li 28 settembre 1865.

sottomettersi? Tutto il male procede dall' insolenza del popolo tibetano, il quale ardisce fare violenza ai missionarj francesi: insolenza sì grande, dico, che è giunta fino a violare i trattati. Il Maha-rajah ed il suo ministro sir Jung Bahadoor vogliono esaminare di nuovo, ed attentamente, questa faccenda; e gli officiali, tibetani e cinesi, debbono esigere, che si renda ai Francesi tutto ciò che hanno perduto, in guisa che ritornino ai luoghi ove erano prima. Non si sa però ancora qual sia l' intenzione dei missionarj francesi. Vi ha luogo a sperare che il Maha-rajah raccomanderà ai capi inglesi, che presentemente dimorano in Katmandoo, di scrivere essi medesimi ai Francesi e di riferir loro tutto ciò che accade. I Francesi avranno a rispondere e dire ciò che ci sia da fare: e la cosa andrà benissimo.

« Quanto ai principali mandarini, che in Pechino trattano gli affari con gli stranieri, sono stati sollecitati di fare un attento esame e di giudicare la causa. I luoghi, ove i fatti accaddero, sono tra i limiti del Su-tchuen e del Tibet: per conseguente, il Su-tchuen ed il Tibet debbono proteggere gli uomini degli altri regni. La volontà santa del grand' impero cinese è che si operi conformemente ai trattati, di sorte che gli uomini, di qualunque regno e di qualunque luogo siano, i quali hanno tolto ai Francesi i beni loro, sono obbligati di restituirli a questi, integralmente se gli oggetti esistano ancora: se non esistano più, si dovrà loro darne il prezzo in danaro.

« Invio questa lettera al legato imperiale di Lassa, non solamente per informarlo dei casi di che si tratta, ma eziandio per pregarlo di sollecitare ed esaminare la faccenda di cui parlo.

« Voi potrete ricercare, quali siano state le perdite

dei missionarj ed indennizzarle esattamente. Facendosi la cosa pacificamente e terminandosi in convenevole modo, vi sarà pace e prosperità. Se voi non farete così, e se gli stranieri riguarderanno come inconveniente la vostra condotta, per certo ne sosterrete gravissimo danno. Da che siete caduti in sì profondo abisso, voi dovete terminare questa faccenda nel modo più sicuro.

« ... Se i Tibetani non vorranno ascoltare ciò ch' io dico loro, io, regno di Gorka (Nepaul), benchè siamo fratelli, in che potrò io esservi utile? Rivolgo lo sguardo sulla terra del Tibet: piaccia al cielo che non le accada alcun male! Ma, se ella sarà colta da qualche calamità, non sarò io stesso avvolto nella catastrofe? Eppure io oggidì raccolgo con grandissima benevolenza gli uomini di tutti i regni, qualunque siano.

« Il grande imperatore manifesti la sua misericordia: protegga la terra del Tibet: la mantenga in pace, in salvo da ogni miseria! Laonde io scrivo questa lettera a te, primo ministro, per darti savi consigli; ma tu non hai mai dato ascolto agli ammonimenti del regno di Gorka. Se, nell' avvenire, l' Inghilterra, la Francia ed altri regni porteranno la devastazione nel tuo paese, non avrai poi il diritto di lamentartene. Non è necessario ch'io ne dica di più: mi giova pensare, che voi comprenderete le parole che precedono. »

P. S. — « È giunta dal regno degl' Inglesi, diretta ai missionarj francesi, una lettera che dovrà loro essere consegnata puntualmente. Unisco questa lettera con le mie, sotto una coperta particolare, e la invio al tribunale del signor legato imperiale. Si

compiacerà di darla al Ka-kia-kong-so, il quale non mancherà di spedire questa lettera alla sua destinazione, sotto la medesima coperta, in modo che giunga sicuramente ai missionarj francesi. Vi faranno, senza dubbio, una risposta fedele, e questa risposta dovrà essere riportata nel mio regno pel medesimo cammino : il che è necessario molto. »

VICARIATO APOSTOLICO DEL GIAPPONE,

Le novelle seguenti circa la persecuzione che imperversa nel Giappone, sono tolte dalle lettere di Mons. Petitjean.

Nagasaki, li 6 dicembre 1868.

« ... I cristiani di Kachiragachima e di Fusakadjima (isole Goto), sono stati incarcerati quasi tutti e posti alla tortura. Due sono morti nei tormenti. Per grazia di Dio, nessuno, siccome sembra, non ha avuto la disgrazia di cedere... »

Li 15 dicembre.

« Riceviamo dalle isole Goto novelle che ci straziano l'anima. A Fusakadjima hanno rinchiuso in una vasta prigione 181 cristiano, uomini, donne e fanciulli, e fanno loro sostenere, da un mese in poi,

crudeli torture, perchè non vogliono abbandonare il cristianesimo. Nove fra essi sono condannati a morire di morte violenta, gli altri, a spegnersi in lenta agonia.

Li 6 gennajo 1869.

» Fino dal Santo Natale, un silenzio profondo regna intorno la sorte de' nostri perseguitati delle isole Goto; ma sino a quel giorno, le catture e le torture non erano cessate. Le vittime di Fusakadjima specialmente avevano molto a patire della fame e della privazione del sonno. Rinchiusi, in numero di duecento, nella casa d'uno di essi, voltata in prigione, quelle povere genti non hanno che il posto necessario per rimanere in piedi. Quella casa è divisa in due compartimenti: nell' uno hanno gittato gli uomini, nell' altro le donne ed i fanciulli. Grazie a Dio, tutti, fino ad ora, sono rimasti saldissimi.

« Niuna novella di Cachiragachima. La polizia ha fatto man bassa sulle barche dei cristiani: ed il numero de' prigionieri cresce di giorno in giorno. Sino al Natale, una barca aveva potuto campare dai persecutori; ed è questa barca che di tempo in tempo ci reca novelle. Da tre giorni, dovrebb' essere qua di ritorno: le sarebbe accaduto qualque malanno?

« Presentemente si sta facendo in Urakami il censo di tutte le famiglie, le quali non hanno membri fra i relegati del mese di luglio: il che fa temere prossimi arresti. Sempre nulla di certo si sa circa i nostri sbanditi.

« I prigionieri d'Omura continuano a patire per Dio, e si preparano alla morte. Ho ricevuto di loro

novelle poc' anzi. Un nostro battezzatore ha saputo giungere fino alla carcere e procurar loro qualche sollievo. Aveva bisogno di buoni consigli, d' un poco di cibo, e di alcuni vestiti. I nostri cristiani d' Urakami si sono imposti una tassa, e, malgrado la povertà loro, sono pervenuti a trovare sufficiente danaro per ottenere d' entrar nella carcere e sollevare i membri dolenti di Nostro Signor Gesù Cristo. Nel mese d' agosto 1867, i prigioni d' Omura erano in numero di 123, secondo che afferma un cristiano che gli ha visitati. Li 3 gennajo non erano più che 78: tanta era stata fra essi la mortalità.

« Noi festeggiamo, il meglio che per noi si possa, il bambino Gesù. Invece di principi e di re, l' amabilissimo Salvatore non ha intorno al suo presepio in Nagasaki, se non poveri missionarj, allievi in latinità, alcuni catechisti e tanti cristiani, quanti la prudenza ci concede di ammetterne. »

Mons. Petitjean ha inviato ai cristiani giaponesi, nella prima metà di dicembre, una lettera, per esortarli a chiedere a Dio la cessazione della persecuzione.

MISSIONI D' AMERICA.

LABRADOR.

Nel 1858, il prelato amministratore di Quebec (Canadà) incaricò un frate della Congregazione degli Oblati di Maria Immacolata, il R. P. C. Arnaud, di vangelizzare i Naskapi, unico popolo della sua immensa diocesi che non aveva per anche ricevuto il lume della Fede. Il missionario partì. Proponevasi d' andare fino a Petatstekupaw, posto situato nell' interno delle terre, a due mesi di cammino dall' Oceano; ma dovette fermarsi alla baia delle Sette-Isole, vicino all' imboccatura del fiume Moisie, perchè la stagione era troppo avanzata, ed egli non trovò guide. Fu dunque indotto a non proseguire il suo viaggio.

Questo progetto fu, otto anni dopo, ripigliato dal R. P. Babel, dietro l' inchiesta di Mons. Baillargeon, arcivescovo di Quebec. Accompagnato da due barcaiuoli selvaggi, il missionario lasciò Mingan, addì 18 di luglio 1866 (1). Il 13 agosto arrivò a Winnau-

(1) Mingan, stazione posta al nord-est di Quebec, sul golfo S. Lorenzo, dirimpetto all' isola d' Antecosti.

kupaw, stazione ad eguale distanza dalla baia degli Esquimau e da Petastekupaw. Ivi rimase dolorosamente stupito, nel vedere che il posto di Winnaukupaw era affatto deserto: tutti gli abitanti erano discesi alla Baia.

« Il nostro stato era critico assai, scriveva poscia il R. P. Babel a Monsignor arcivescovo di Quebec. Non avendo preso a Mingan se non le provvisioni che dovevano bastarci fino a Winnaukupaw, ove dovevamo rinnovarle prima di continuare il nostro cammino, avevamo a mezzo giorno spartito l'ultima nostra galetta ed il nostro ultimo boccone di lardo. Eravamo a 200 leghe da Mingan, senza avere di che cenare. »

Il 15 agosto, il missionario si rimise in viaggio per Mingan. Lasciava una lettera per l'uficiale del Forte, con la speranza, che nel passare che i Naskapi di Petastekupaw farebbero per Winnaukupaw, verrebbero informati della sua visita e l'aspetterebbero l'anno seguente.

Quindici giorni appresso, il R. P. Babel entrava a Mingan. « Dal 29 luglio al 29 agosto, scriveva egli a Mons. Baillargeon, ho fatto 1,020 miglia (1,632 chilometri) in battello: avevamo avuto 146 portature, ovvero 184 miglia (294 chilometri) di strada a piedi; avevamo traversato 75 laghi e seguito 11 fiumi. In questo viaggio, abbiamo avuto ventisette giorni di pioggia continua, e, benchè dalla mia partenza fino al mio ritorno, i vestimenti miei non siano mai stati asciugati interamente, io non ho sentito una quantunque minima indisposizione. La divina providenza non ci abbandonò mai: sebbene non avessimo provigioni di sorta alcuna, noi abbiamo potuto prendere tre pasti ogni giorno. »

Queste lunghe e faticose scorrerie, ricominciate nel 1867 e nel 1868 dal medesimo missionario, hanno già dato frutti maravigliosi. Il racconto di questi due ultimi viaggi si leggerà nelle lettere seguenti; e come introduzione a queste, trascriveremo qui uno squarcio di lettera di Monsignor arcivescovo di Quebec, ai Consigli centrali, in data delli 12 febbrajo 1869: « Vi mando le lettere scritte dal R. P. Babel, che ha accettato, con coraggio degno di somma lode, l' incarico della nuova missione. Vedrete, quanti ostacoli questo valentissimo apostolo ha dovuto superare per recarsi al suo posto e per tornarsene. Vedrete, come i poveri selvaggi, che cominciamo ad evangelizzare, siano lungi dall' essere insensibili alla luce che si reca ad illuminarli. Un altro Religioso andrà probabilmente, la state prossima, ad unirsi col R. P. Babel, ed ajutarlo a raccogliere la messe copiosa che si prepara. »

Lettere delle R. P. Babel, della Compagnia degli Oblati di Maria Immacolata, al R. P. Vandenberghe, provinciale del Canadà, in Montreal.

N. D. di Bethsiamits, il primo giorno di novembre 1867 (1).

« Mio carissimo e reverendo Padre,

« Conformemente alle instruzioni ch' io ricevute aveva d'esplorare l' interno del Labrador e di riconoscere i popoli che ivi abitano, mi sono recato a

(1) Bethsiamits è un posto di selvaggi, così chiamato dal fiume, sulle rive del quale è fondato. Giace al 69° grado di longitudine ovest, ed al 49° di latitudine norte, ad una sessantina di leghe da Quebec, al nord-est. I RR. PP. Oblati vi hanno una residenza fin dal mese di ottobre 1862.

gan, dès le commencement du printemps, afin de donner la mission aux sauvages qui fréquentent ce poste. Je leur ai consacré cinq semaines. Je connaissais les bonnes dispositions de ces excellents sauvages, et l'hiver dernier, j'avais préparé quelques instructions en langue montagnaise. J'ai été bien récompensé de ma peine. Ils sont venus m'écouter avec la plus grande assiduité. Ce sont des cœurs encore simples et droits, qui ont le bonheur de comprendre le bienfait de Dieu. La confession ne leur est pas chose pénible. Souvent ils me priaient de répéter ce que je leur avais appris sur les dispositions à apporter au sacrement de pénitence, et sur les effets merveilleux qu'opère la miséricorde de Dieu.

« Je passai à Mingan les fêtes du Saint-Sacrement. La Fête-Dieu me semble avoir un charme tout particulier au milieu de ces vastes solitudes, où un petit nombre de néophytes, quelques familles nomades et de pauvres sauvages composent toute la cour du Roi du ciel. J'ai pu voir cependant que Notre-Seigneur se complaît avec ces enfants des bois, si dédaignés par la civilisation. C'est bien par miracle que, le jour de la procession, j'ai pu baptiser une mère et son enfant, qui faillirent mourir sans avoir été régénérés.

« Je m'éloignai de Mingan le 9 juillet, sur le vapeur de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui devait me transporter à la baie des Esquimaux. Ce voyage, fait par un temps calme et à bord d'un bon et large steamer, ne pouvait être qu'agréable. Ajoutez à cela que j'étais l'objet des attentions les plus délicates de la part de M. Smith, officier de la Compagnie, et de la part de l'excellent capitaine qui m'avait cédé sa propre cabine.

« Il faut vous dire, mon révérend Père, que l'honorable Compagnie ne néglige rien pour nous aider dans nos différents voyages; aussi avons-nous coutume de compter sur sa bienveillance. Arrivés au détroit de Belle-Isle (1), nous nous trouvâmes au milieu des glaces. Ces *sec-bergs* ne réchauffent pas du tout la température, et nous fûmes obligés de reprendre nos vêtements d'hiver. Enfin, après cinq jours d'un froid très-vif, nous jetâmes l'ancre devant un poste de la Compagnie, appelé la Rigolette.

« Il se trouve au fond d'une large baie, à 40 milles (64 kilomètres) de l'Océan. Pendant les sept jours que je demeurai en cet endroit, je ne pus guère que sonder les dispositions des sauvages esquimaux et des planteurs anglais qui le fréquentent. Tous les sauvages que j'y ai rencontrés sont protestants et remplis de préjugés les plus absurdes contre les prêtres. Il ne paraît pas que la science de la religion qu'ils reçoivent de leurs ministres suffise pour en faire des chrétiens. Hélas! ils m'ont semblé bien corrompus et bien dégradés. Chez eux n'existe même pas le respect des morts : j'ai dû recouvrir moi-même les restes d'un corps abandonné et à demi dévoré par les chiens. Quant aux habitants anglais de la Rigolette, ils chargèrent une personne du poste de me dire que si je me présentais chez eux, j'en repartirais plus vite que je n'en aurais envie.

« Dans la baie, l'on voit quelques maisons de pêche occupées par des Irlandais. Ceux-ci reçoi-

---

(1) Détroit qui sépare l'île de Terre-Neuve du Labrador.

vent la visite du prêtre de Terre-Neuve dont ils dépendent.

« Je vis arriver avec plaisir le moment du départ pour le poste de New-River, situé à 90 milles (144 kilomètres) plus haut, dans l'intérieur des terres. Je devais voir là les premiers sauvages montagnais que j'avais mission d'évangéliser. J'y trouvai quatorze familles chrétiennes et deux familles d'infidèles. Après quinze jours de travail, j'eus le bonheur de donner le baptême à quinze adultes et à sept enfants. Il y avait aussi à New-River vingt-deux Naskapis infidèles, venus du poste de Petatstékoupaw. Deux routes s'ouvraient devant moi : celle de Hungava et celle de Petatstékoupaw. Mais mon indécision ne pouvait être longue, car mes Naskapis me réclamaient, et en leur compagnie j'étais sûr de faire un bon voyage. Le retour seul offrait des difficultés. L'obligeance de M. Smith me vint encore en aide, en me promettant deux hommes pour me ramener à la mer.

« Durant les trente-neuf jours de ce voyage en canot, j'eus le loisir d'instruire mes sauvages. Arrivés à Petatstékoupaw, mes compagnons de route avaient déjà une idée générale du catéchisme, et récitaient nos principales prières, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, et les Actes du chrétien. Quel travail que de faire entrer toutes ces prières dans une tête de sauvage ! J'ai répété chacune d'elles plus de mille fois. Mais aussi quelle patience de la part de ces hommes, et quelle persévérance ! Ils n'ont que la mémoire des lieux, mais celle-là est parfaite. Rien ne leur échappe, ils nous rendent compte des moin-

dres accidents du terrain, de toutes les sinuosités des lacs et des rivières; ils connaissent chaque arbre de la forêt.

« En partant de Petatstékoupaw, je n'y ai laissé qu'un sauvage sachant lire nos livres, les autres commençaient seulement à déchiffrer quelques mots, mais ils se communiqueront, j'en suis sûr, les uns aux autres toute leur science, en sorte que l'année prochaine j'aurai beaucoup moins de travail. Cette année, j'ai baptisé cinquante-neuf enfants et vingt-quatre adultes; les autres n'étaient pas assez instruits. De plus, j'ai béni douze mariages et séparé vingt bigames. C'est un résultat dont j'ai remercié le bon Dieu, et qui me fait espérer que la nation tout entière des Naskapis recevra la vérité.

« Je m'étais, en montant, arrêté trois jours dans un petit poste nommé Winnaukoupaw, qui se trouvait sur mon passage; j'y étais connu et j'eus le bonheur d'y baptiser quelques enfants. Il me restait à voir les Naskapis des terres arides. Ceux-là probablement se seront rendus à Hungava, au nord du Labrador, ce poste se trouvant plus rapproché de leurs terres de chasse. J'espère les atteindre une autre fois.

« Le temps me pressait, car la mauvaise saison, dans ces rudes climats, ne se fait pas attendre; je le savais déjà, mais je devais en faire une nouvelle expérience. Je bénis donc mes bons Naskapis une dernière fois, et je partis de Petatstékoupaw, le 17 septembre, accompagné de deux hommes.

« Je devais me rendre à Mingan, c'est-à-dire à 375 milles, près de 200 lieues. J'aurais pu faire ce trajet en treize ou quatorze jours avec des hommes robustes; malheureusement je n'avais qu'un vieil-

lard et un tout jeune homme, n'ayant envie ni l'un ni l'autre de voir la mer en cette saison, et entreprenant ce voyage à contre-cœur. Aussi m'ont-ils fait endurer un martyre de trente-trois jours. Chaque matin j'étais obligé de les réveiller, d'allumer le feu et de faire bouillir la chaudière. C'est en vain que je les encourageais, que je les pressais; tout leur désir était de s'en retourner. Par bonheur ils n'étaient point capables de résister à un ordre; j'avais peur cependant de me voir abandonné par eux. Ma position eût alors été des plus critiques: j'avais à parcourir 236 milles (378 kilomètres) dans un pays tout à fait inconnu pour moi. Chaque soir, en m'endormant, je me disais : « Peut-être de- « main matin serai-je seul ici. » Je me recommandais à la sainte Vierge et à mon ange gardien. J'avais recours à saint Joseph conduisant la sainte Famille en Egypte ; je pensais à l'archange Raphaël guidant le jeune Tobie.

« Mes compagnons étaient si maussades, que je ne pouvais lier avec eux aucune conversation. Je ramais continuellement et bien plus qu'eux. Au cinquième jour, les nerfs de ma main droite s'étaient engorgés, et il survint une enflure. Il me fallut alors ramer de la main gauche, en n'appuyant que la paume de la main droite sur le sommet de l'aviron. Les démons, pour se venger sans doute du mauvais tour qui leur avait été joué, semblaient se mettre de la partie et soulever les éléments contre nous. Nous eûmes un temps affreux, des vents continuels, de la neige et de la pluie.

« Après avoir suivi longtemps les grands lacs qui couvrent la hauteur des terres, nous entrâmes le 4 octobre dans la Romaine, belle rivière sur laquelle

j'avais déjà navigué à peu près dans tout son parcours. Ici je devenais pilote ; aussi mes sauvages montrèrent-ils meilleure volonté ; j'en profitai pour les encourager à pousser en avant. Hélas! nous n'étions pas à bout de misères. Comme la navigation de la Romaine est très-aisée, nous approchions rapidement de la mer ; nous devions faire au moins six milles (9 kilomètres) à l'heure.

« Le 6 octobre, le temps était effroyable; il soufflait un gros vent du nord mêlé de neige. Transis de froid, nous fûmes obligés de camper de bonne heure pour sécher nos vêtements mouillés. Le lendemain, il y avait huit pouces de neige et l'orage continuait. Mes sauvages ne voulaient pas partir; je donnai, malgré eux, le signal du départ en leur disant que se mouiller au campement ou se mouiller en route était pour moi exactement la même chose. On partit donc avec une sorte de surexcitation, et en peu de temps nous fîmes près de 20 milles (32 kilomètres). Le même jour, nous arrivâmes à l'endroit où nous devions quitter la Romaine pour entrer dans les portages de Washekanui, et gagner la rivière Saint-Jean. Ce qu'on appelle les portages de Washekanui n'est pas chose amusante pour le pauvre voyageur, surtout dans les conditions où nous nous trouvions. Les portages se prolongent sur une étendue de 104 milles (166 kilomètres). Dans ce trajet, l'on passe neuf fois d'une rivière à une autre; l'on traverse vingt-trois lacs et vingt-huit fois l'on porte canot et bagages sur le dos. Nous avions alors dix-sept pouces de neige.

« Je désespérais de pouvoir piloter mes pauvres sauvages. Comment trouver les sentiers des portages, et surtout comment les suivre? J'avais eu

l'heureuse pensée l'année précédente de faire une petite carte de ma route. J'y avais indiqué les directions diverses et les détours de ce véritable labyrinthe. Au moyen de cette carte et d'une boussole dont je ne me sépare jamais dans mes courses, j'ai pu sortir de ce dédale de lacs, de rivières et de montagnes.

« Mais nous étions menacés d'un autre danger : nos provisions diminuaient, et nous marchions péniblement. Outre les retards que nous éprouvions dans les portages, nous avions encore à lutter contre d'autres difficultés. Les deux premières rivières étaient complétement fermées par la glace, et cependant il fallait les descendre. Deux lacs étaient aussi entièrement gelés. Nous pûmes en traverser six dont la glace était assez forte. Malheureusement notre chargement était lourd ; j'avais pour ma part ma chapelle et mes effets qui pesaient cent-trente livres. Plus d'une fois j'ai pensé succomber. Le bon Dieu ne demandait-il pas la vie du premier missionnaire des Naskapis ? Volontiers j'offrais cette vie pour le salut de mes sauvages. Parfois pourtant, le cou tendu sous ma charge, et n'en pouvant plus, j'étais tenté de me plaindre, et j'avais peine à réprimer un commencement de murmure. « Mon Dieu ! c'est trop », disais-je; mais, me reprenant aussitôt, j'ajoutais : « Mon Dieu ! ce n'est pas « assez pour expier mes péchés. »

« Enfin, le 18 octobre, nous campâmes sur la rivière Saint-Jean.

« Le lendemain, nous partagions la demi-once de pain qui nous restait. Ce léger déjeûner devait nous donner des forces pour faire les 63 milles (101 kilomètres) qui nous séparaient encore de la mer. Notre

Père du ciel ne nous oublia pas, car ce même jour il eut soin de nous faire préparer un bon dîner. Vers midi, nous fîmes la rencontre d'un Canadien qui n'eut rien de plus pressé que de nous réconforter solidement; nous en avions besoin. Le soir nous arrivâmes à la mer, et nous pûmes recevoir l'hospitalité chez une autre excellente famille canadienne.

« Le lendemain, comme la houle était forte, je pris le parti de faire à pied les 15 milles (24 kilomètres) qui nous séparaient de Mingan. Il y avait trente-trois jours que j'avais quitté Petatstékoupaw.

« Tant que j'avais été en route, la fièvre du voyage me donnait des forces; je ne sentais ni la fatigue, ni les luxations; mais, arrivé à la mer, le changement de régime me causa une révolution dont j'ai beaucoup souffert dans le trajet de Mingan à Bethsiamits.

« Je suis encore fort abattu; mais le temps réparera ces misères, et l'année prochaine me trouvera frais, dispos et tout prêt à recommencer. Dès maintenant, je vous demande cette faveur pour moi et pour mes bons Naskapis.

L. Babel,

Prêtre O. M. I. »

N.-D. de Bethsiamits, le 3 novembre 1868.

« Révérend et bien cher Père,

« C'est le 22 octobre que je suis arrivé à Bethsiamits, heureux de déposer la tente et l'aviron. J'ai

pu visiter tous les postes que j'avais vus l'année précédente, parcourir la même route; seulement, au lieu de descendre du poste de Petatstékoupaw à Mingan, je suis descendu aux Sept-Iles par la rivière Moïsie. En suivant cette nouvelle route, j'ai abrégé mon chemin de 90 milles (144 kilomètres) en canot, et de 87 milles (139 kilomètres) par mer. Mon voyage a été heureux, bien qu'il n'ait pas été exempt de fatigues et de privations. Ma santé a été excellente; je n'avais pas le temps d'être malade.

« Je ne vous parlerai pas des péripéties de mon voyage, que les tempêtes continuelles ont rendu un peu difficile. De fréquentes giboulées de neige et de pluie entretenaient dans les terres une température glaciale; et le 3 octobre, jour où je revoyais la mer à Moïsie, j'avais déjà reçu quinze fois la visite de la neige, et deux fois nous avions dû briser la glace devant notre canot.

« La première mission que j'ai faite est celle de Mingan', où je passai un mois. Je trouvai là quatre-vingt-onze familles montagnaises, c'est-à-dire trois cent-cinquante-trois personnes qui souffraient de la faim. Le gouvernement, avec ses lois de pêche, tue ces pauvres sauvages et les réduit à la misère. J'ai entendu 265 confessions, donné 124 communions, administré 13 baptêmes d'enfants et béni 4 mariages.

« De Mingan je me suis rendu, avec le steamer de la Compagnie, jusqu'à Nord-ouest-River. Je rencontrai là trente-six familles (cent cinquante-quatre personnes), avec lesquelles je demeurai quinze jours. Parmi elles se trouvaient trente-deux Naskapis, la plupart infidèles et venus d'Hungava. Ils avaient appris que l'année précédente j'avais pénétré jus-

qu'à Petatstékoupaw, et ils n'avaient pas hésité à faire 300 lieues pour me voir. Ils étaient déjà passablement instruits ; un bon sauvage chrétien s'était emparé d'eux à leur arrivée à New-River, et leur avait fait régulièrement le catéchisme et la classe. J'ai entendu 104 confessions, donné 51 communions, baptisé 5 enfants et 7 adultes, et béni 7 mariages.

« Je pris les deux Naskapis qui devaient me conduire à Petatstékoupaw et me redescendre aux Sept-Iles. En passant, je fis halte à Winnaukoupaw ou nouveau Mingan. Ce poste était désert; j'avais laissé à New-River les sauvages qui le fréquentent. Le 30 août nous arrivâmes à Petatstékoupaw, où il y avait cent-soixante personnes. Douze familles d'Hungava, fatiguées de m'attendre, étaient reparties; une quinzaine d'autres n'avaient pas encore pu s'y rendre, à cause des tempêtes qui régnaient à la hauteur des terres. Voici le résultat de ma courte visite: 30 confessions, 31 baptêmes d'enfants, 42 baptêmes d'adultes, 6 mariages, séparation de 4 bigames.

« Lorsque j'arrivai à New-River, un certain nombre de Naskapis, venus d'Hungava, me prièrent de me rendre chez eux. « Il y a là, me disaient-ils, « bien des sauvages qui te demandent. » Pour m'engager, ils ajoutaient : « Le pays est couvert de cari- « bous; tu seras bien. » Manger du caribou, est le *nec plus ultrà* du bonheur pour le Naskapis. Ne pouvant faire ce voyage qu'avec l'autorisation de M. Smith, gouverneur du district, je lui fis part de mes intentions. Tout en approuvant mon projet, il me dissuada de le mettre à exécution cette année-ci. « Le « steamer, me dit-il, manque de charbon, et ne se « rendra pas à Hungava; de sorte que, si vous faites « le voyage que vous me proposez, vous serez

« obligé d'hiverner à ce poste. » N'étant pas préparé à passer l'hiver dans les terres, je dus renoncer à cette excursion.

« Afin de vous donner une juste idée du travail d'une mission chez les infidèles, je vais vous transcrire le journal du temps que j'ai passé à Petatstékoupaw.

« 31 *août*.— J'ai dit la messe à Petatstékoupaw ;
« ma chapelle est bien pauvre. Mes sauvages infi-
« dèles montrent un grand empressement à se faire
« instruire. J'ai fait cinq fois le catéchisme aussi
« longtemps que mes forces me l'ont permis.

« 1er *septembre*.— J'ai entendu les confessions de
« cinq femmes, baptisées l'an passé. J'ai fait six fois
« le catéchisme, deux fois la classe. Mes petits en-
« fants m'ont surpris, en me récitant le *Pater*,
« l'*Ave Maria*, le *Credo* et le Décalogue. Ils sa-
« vent presque les deux premiers chapitres du ca-
« téchisme. Ils ont une envie si extraordinaire
« d'apprendre, qu'ils viennent d'eux-mêmes en
« troupe, et ne me laissent ni trêve, ni repos.
» Quand je suis fatigué de parler, je leur fais faire
« le signe de la croix et réciter des prières qu'ils
« savent. Un homme d'un âge déjà avancé m'édifie
« beaucoup. Il vient toujours avec les enfants, afin
« d'apprendre ses prières. Nos nuits sont très-froi-
« des, et tous les matins les herbes sont couvertes
« de givre.

« 2 *septembre*. — J'ai entendu huit confessions et
« fait quatre fois le catéchisme. Le soir, ma gorge
« était en feu ; c'est une dure besogne de répéter à
« satiété la même chose. Mais mes enfants progres-
» sent. En avant !

« 3 *septembre*. — Aujourd'hui, 2 confessions et

« 6 catéchismes. Mes pauvres sauvages s'instruisent.
« Je sens que je fais du bien et que mon ministère
« n'est pas stérile. J'ai quelques hommes qui m'é-
« difient par leur assiduité et leur attention.

« 4 *septembre*. — J'ai baptisé 31 enfants de sept
« ans et au-dessous (13 garçons et 18 filles) ; en
« outre, j'ai fait trois fois le catéchisme ; je leur
« ai appris la manière d'ondoyer. Ce qui me fait
« peine, c'est que quelques familles, baptisées
« l'année précédente, sont retenues par les vents
« du nord continuels, et je ne pourrai pas rester
« bien longtemps ici : il me faudra songer au départ. »

« 5 *septembre*.— J'ai achevé les confessions com-
« mencées, et vu plusieurs petits enfants. La plus
« grande partie des sauvages se trouvaient absents
« pendant la journée ; ils faisaient leurs provisions
« de poisson et de bois pour le dimanche. Le temps
« depuis trois jours est devenu plus chaud. Les
« mouches nous visitent.

« 6 *septembre*.— Baptême de 26 adultes (8 hom-
« mes, 18 femmes). J'ai séparé 2 bigames, un sau-
« vage d'East-main et le vieux chef. J'ai fait, en
« outre, trois fois le catéchisme, une fois la classe,
« deux petites instructions et vu quatre familles, où
« je dois demain bénir des mariages. Ce matin, en
« me levant, j'ai trouvé le linge de l'autel tout mouillé;
« cela fait honneur à la toiture des bâtisses des pos-
« tes. Deux petites chrétiennes, âgées de six ans,
« sont venues me montrer leur savoir ; elles m'ont
« récité, avec une rapidité et un aplomb extra-
« ordinaires, le *Notre Père, Je vous salue, Marie,*
« *Je crois en Dieu,* une partie des Commandements
« et la prière des petits enfants. J'ai dit la dernière
« messe.

« 7 *septembre.* — J'ai baptisé 11 adultes, béni
« 6 mariages, fait quatre fois le catéchisme. Je laisse
« encore un certain nombre d'infidèles. 32 adultes
« sont partis avant mon arrivée ; un très-grand nom-
« bre sont restés à Hungava. Quatre sont descen-
« dus chez les Moraves ; plusieurs sont retenus par
« les vents contraires. Je partirai demain, si le temps
« le permet. La journée d'aujourd'hui a été très-
« froide. Nous avons eu de la pluie et de la neige. »

« 8 *septembre.* — Trois baptêmes d'adultes. Parti
« à dix heures du matin pour descendre à la mer. »

« Voilà, mon Révérend Père, le tableau d'une mission infidèle. Je suis content de mes Naskapis. Ils ne sont plus reconnaissables. Quelques-uns lisent un peu, presque tous savent leurs lettres et commencent à épeler. J'espère que dans deux ans il ne restera plus un infidèle. Malheureusement je ne puis leur donner que peu de temps. Ma route en canot, cette année-ci, a été de 913 milles (1,461 kilomètres), et j'ai dû remonter les courants l'espace de 700 milles (1,120 kilomètres). J'ai pu marier deux Naskapis à deux filles montagnaises ; ces dernières, connaissant assez bien leur religion et sachant lire, me seront d'un grand secours.

« Il était temps de commencer la mission des Naskapis ; les Moraves faisaient tous leurs efforts pour les attirer à eux. C'est ce qui a obligé MM. de la Compagnie de s'adresser à nous.

Veuillez me croire,

Très-Révérend Père,

Votre très-dévoué fils

in J. M. J. cordibus,

L. Babel, O. M. I. »

NOUVELLES DIVERSES.

ECOSSE. *District septentrional.* — On nous écrit de Preshome, le 6 mars :

« Mgr Kyle, vicaire apostolique du district septentrional de l'Ecosse, est mort, après une maladie de quatre mois, le 13 février dernier, au milieu des prières et des larmes d'un clergé qui l'entourait de vénération et d'amour. »

Mgr Jacques-François Kyle, né le 22 septembre 1788, ordonné prêtre le 21 mars 1812, avait reçu la consécration épiscopale, avec le titre d'évêque de Germanicie *in partibus* et la charge de vicaire apostolique du district septentrional de l'Ecosse, le 28 septembre 1828. Il a administré quarante ans ce très-pauvre vicariat qui fournit beaucoup d'émigrants à l'Amérique et à l'Australie. Il employait généreusement au soutien de ses prêtres et à l'entretien des églises tous les revenus de son modeste patrimoine.

Le nouveau vicaire apostolique de l'Ecosse septentrionale est Mgr Jean Mac-Donald, récemment choisi pour coadjuteur par Mgr Kyle, et qui a été sacré évêque de Nicopolis *in partibus*, le 24 février dernier.

SUÈDE ET NORWÉGE. — En annonçant, dans notre numéro de novembre 1868 (p. 482), que le vicariat

apostolique de Suède et Norwége formerait désormais deux missions distinctes, nous avons ajouté que la partie norwégienne était réunie à la préfecture du Pôle Arctique, qui venait d'être confiée aux RR. PP. Barnabites. Cette dernière assertion est inexacte, et c'est par oubli que nous ne l'avons pas encore rectifiée.

Dans son assemblée du 30 juin 1868, la Sacrée Congrégation de la Propagation a bien décidé que la Norwége constituerait une mission séparée de la mission de Suède, mais sans la réunir à la préfecture du Pôle Arctique. Celle-ci, fondée le 3 décembre 1855 et confiée au clergé séculier, continue de former une mission spéciale et demeure soumise à la juridiction de M. B. Bernard, préfet apostolique.

ANNAM. *Tong-king occidental.* — Mgr Simon-Joseph Theurel, évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tong-king occidental, est mort le 3 novembre 1868, à l'âge de trente-neuf ans.

Il était né au village de La Rochelle, canton de Vitrey (Haute-Saône), au mois d'octobre 1829. Il fit ses premières études à Luxeuil, suivit les cours de théologie du séminaire de Besançon, et le 28 septembre 1849 entra aux Missions-Etrangères.

Ordonné prêtre le 3 juin 1852, M. Theurel fut, quelques jours après, destiné à la mission du Tong-king, et s'embarqua le 19 septembre. Le voyage fut long et pénible. Il n'arriva à Hong-kong (Chine) qu'en avril 1853, et dans sa mission que le 13 octobre. Il se mit au travail avec un zèle ardent. Il installa une imprimerie pour multiplier les livres de religion; dès la fin de 1854, plus de quarante mille

caractères avaient été fondus. Outre le soin de cette œuvre si importante, il avait celui de plusieurs chrétientés, et, au milieu des dangers continuels de la persécution, malgré les fièvres dont il fut plusieurs fois attaqué, il se prodiguait jour et nuit, prêchant, confessant, administrant les sacrements avec une activité et un dévouement infatigables.

En 1859, le 6 mars, il fut sacré évêque d'Acanthe et coadjuteur de Mgr Jeantet, vicaire apostolique du Tong-king occidental. On était alors dans tout le feu de la persécution. Obligé de fuir dans des forêts insalubres, de passer des journées entières dans des cavernes, le jeune évêque donna toujours l'exemple d'une patience que l'amour de Dieu rendait invincible. Réduit à l'extrême misère, il vendit tout ce qui lui restait, même sa croix pectorale, afin d'aider les autres missionnaires, les prêtres indigènes, les chrétiens emprisonnés pour la foi. Dès que la tempête fut un peu apaisée, il travailla sans relâche à faire sortir la chrétienté de ses ruines, encourageant les missionnaires, réunissant les néophytes dispersés, prêchant, administrant, nuit et jour sur la brèche pour réparer les maux du passé et assurer un meilleur avenir. En vain ses confrères le supplièrent-ils de prendre un peu de repos et de ménager ses forces; il s'était donné à Dieu corps et âme, et il ne voulait pas reprendre ce qu'il avait donné.

A la fin, sa constitution, quoique très-robuste, fut ébranlée. Pris d'une inflammation d'intestins et d'une dyssenterie menaçante, il dut quitter momentanément sa mission. Après avoir en vain cherché la santé à Hong-kong, à Saïgon, à Syncapore, il lui fallut, par ordre des médecins, revenir en France, au mois d'août 1865.

Il guérit, et s'embarqua à Marseille, le 19 juin 1866, pour retourner au Tong-king. A son arrivée, le 18 novembre suivant, il apprit la mort de son vicaire apostolique, Mgr Jeantet, décédé le 24 juillet, et dut prendre le gouvernement de la mission. Il se remit au travail avec plus d'ardeur que jamais.

Au mois d'août 1868, la dyssenterie reparut. Après quelques alternatives d'une convalescence douteuse et de fréquentes rechutes, il devint évident que tout espoir était perdu. Mgr Theurel ne se faisait aucune illusion sur la gravité de sa maladie. — « J'espère, disait-il aux missionnaires réunis autour de lui, j'espère que vous m'aiderez puissamment à bien mourir, car ma guérison est impossible; je ne crois pas qu'elle soit dans la volonté de Dieu... Non, je ne suis pas nécessaire; si cependant le bon Dieu vous exauce, je ne refuse pas de vivre et de travailler. A sa volonté! »

Il reçut les derniers sacrements le 22 octobre, et le 3 novembre vers six heures du matin, il rendit doucement son âme à son Créateur.

« Personne parmi nous, écrit un missionnaire du Tong-king, qui n'eût été heureux de donner sa vie pour sauver une vie si chère; personne aussi, je crois pouvoir l'affirmer, qui n'en ait sollicité la grâce auprès de Notre-Seigneur. Mais la divine Providence en avait disposé autrement. »

Mgr Theurel laisse pour successeur Mgr Puginier, nommé son coadjuteur le 7 juin 1867, et sacré évêque de Mauricastre le 26 janvier 1868.

Les *Annales* ont publié, de 1860 à 1868, six lettres de Mgr Theurel, qui a été, pour ainsi dire, l'historiographe de la dernière persécution annamite. C'est à lui que nous devons le récit de la mort

de Mgr Retord, du martyre de M. Néron et de M. Vénard, de l'arrestation et des tortures de MM. Charbonnier et Mathevon, etc. (1).

CHINE. *Pé-tché-ly septentrional.* — Mgr Joseph-Martial Mouly, de la Congrégation de la Mission, évêque de Fussulan, et vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional, est décédé à Péking, le 4 décembre 1868, après quelques jours de maladie, à l'âge de soixante-un ans. Il était né à Frigeac (diocèse de Cahors) en 1807.

Mgr Mouly comptait trente-cinq années d'apostolat dans les missions de Chine. Parti de Nantes le 1er octobre 1833, il arriva l'année suivante à Macao, et fut dirigé sur le Houpé, où il fit ses débuts comme missionnaire. Il se rendit ensuite à Si-vang, village tartare situé à une douzaine de lieues de Péking, centre de la mission, avant que les traités eussent ouvert la capitale de l'empire aux prédicateurs de l'Evangile. Lors de l'érection de la Mongolie en vicariat apostolique (1839), M. Mouly fut placé à la tête du nouveau vicariat, tout en conservant l'administration de la mission lazariste de Péking. Plus tard, au mois de juin 1851, il se choisit pour coadjuteur Mgr Anouilh, aujourd'hui vicaire apostolique du Pé-tché-ly occidental.

La guerre civile, qui éclata en 1853, fournit au gouvernement chinois un prétexte de persécution contre les chrétiens. Ceux-ci furent transformés en

---

(1) *Annales*, t. XXXII (1860), p. 51-56; — t. XXXIII, p. 361-373; — t. XXXIV, p. 306-318; — t. XXXV, p. 142-155; — t. XXXVIII, p. 331-334; — t. XL, p. 441-446.

rebelles, et plusieurs d'entre eux jetés en prison. « Dans cette extrémité, écrivait Mgr Mouly, il me sembla que, pour sauver la vie à des innocents déjà chargés de fers, pour couper court à des investigations qui allaient multiplier les victimes, et surtout pour détruire dans l'esprit du peuple l'opinion faussement accréditée qui nous attribuait l'origine et la continuation de la rébellion armée contre la dynastie régnante, je devais me livrer à l'autorité chinoise, couvrir les accusés de ma responsabilité personnelle, faire hautement l'apologie de nos chrétiens, et réclamer, au nom de la justice, au nom des traités conclus avec la France, au nom des édits formels de l'empereur Tao-Kouang, le libre exercice de la religion catholique. » L'évêque se livra donc lui-même aux autorités chinoises, et, sur ses réclamations énergiques, les chrétiens furent rendus à la liberté. Averti de cette démarche, l'empereur ordonna l'expulsion de Mgr Mouly, et le fit conduire à Sang-hai pour être remis entre les mains du consul de France (novembre 1854). On lui laissait toutefois implicitement la faculté de revenir au milieu de ses chrétiens, pourvu que sa présence restât secrète. Il rentra en effet peu après dans son vicariat.

En 1856, le Saint-Siége ayant partagé la province de Pé-tché-ly en trois vicariats, Mgr Mouly fut transféré de la Mongolie au Pé-tché-ly septentrional, avec le titre d'administrateur du Pé-tché-ly occidental, titre qu'il conserva jusqu'à ce que son coadjuteur, Mgr Anouilh, devînt vicaire apostolique de cette dernière mission (14 décembre 1858).

A la suite des traités de 1860, qui stipulaient que les biens ayant appartenu à la mission lui seraient

rendus, Mgr Mouly rentra en possession des anciens établissements chrétiens de la ville de Péking, c'est-à-dire de deux cimetières et de quatre églises, ou plutôt de l'emplacement des églises et des ruines de la cathédrale. Avant de mourir, il a eu la consolation d'entreprendre et de mener à bonne fin la restauration ou la reconstruction de ces édifices. La nuit de Noël 1861, il inaugura solennellement l'exercice public du culte dans la cathédrale. Sur l'emplacement de l'ancienne église de l'est (Tong-tang) s'élève aujourdhui une vaste chapelle dédiée à saint Joseph. Le culte est rétabli depuis 1866 dans l'église de l'ouest (Si-tang), dédiée à Notre-Dame des Sept-Douleurs. Enfin, le 1er janvier 1867, Mgr Mouly célébrait pontificalement la messe dans la nouvelle église de Saint-Sauveur (quartier sud ou Peh-tang), dont il avait béni la première pierre le 1er mai 1865, le lendemain du sacre de Mgr Guierry, son nouveau coadjuteur.

Mgr Mouly laisse le vicariat du Pé-tché-ly septentrional dans un état florissant. Ce vicariat compte présentement vingt-quatre mille chrétiens, douze missionnaires européens, vingt-deux prêtres indigènes et vingt Sœurs de la Charité qui desservent les orphelinats, les dispensaires et les hôpitaux de Péking et de Tien-tsing (1).

Thibet.—Mgr Jacques-Léon Thomine-Desmazures, évêque de Sinopolis, ancien vicaire apostolique du

---

(1) Les *Annales* ont publié neuf lettres de Mgr Mouly : t. IX (1836), p. 68-81 ; — t. X, p. 96-125 ; — t. XI, p. 35-55 ; — t. XII, p. 135-162 ; 162-172 ; — t. XV, p. 446-447 ; — t. XXVII, p. 143-153 ; 293-299 ; — t. XXIX, p. 428-430.

Thibet, membre de la Congrégation des Missions-Etrangères, est décédé à Mouen, près de Caen (Calvados), le 25 janvier 1869. Il était né à Caen, le 17 février 1804.

Lorsqu'il entra au séminaire des Missions-Etrangères, le 26 juin 1847, comme simple aspirant à la carrière apostolique, il était depuis neuf ans vicaire général du diocèse de Bayeux. Un désir ardent du salut des âmes et une énergie de caractère peu commune triomphèrent des obstacles que semblaient opposer son âge et la faiblesse de sa santé. Il quitta le séminaire des Missions-Etrangères, le 16 septembre 1847, pour se rendre au Su-tchuen (Chine), où il arriva au commencement de 1849.

Il y exerça durant huit années un apostolat laborieux et fécond ; et, lorsque le Thibet fut érigé en vicariat, M. Thomine-Desmazures fut choisi pour en être le premier vicaire apostolique. Il reçut la consécration épiscopale le 3 mai 1857, fête de l'Invention de la Croix.

Depuis dix ans, quelques membres de la Congrégation des Missions-Etrangères faisaient, pour ainsi dire, le siége du Thibet ; on sait leurs héroïques tentatives de 1846 à 1857. Jusque-là aucun succès n'avait récompensé leurs efforts, si ce n'est toutefois la palme du martyre, que deux d'entre eux, MM. Krick et Bourry avaient recueillie en 1854, dans une de leurs tentatives sur la frontière thibétaine, du côté des Indes anglaises. Sur la frontière chinoise, les missionnaires furent plus heureux. L'un d'eux était parvenu à s'établir dans la vallée de Bonga. Toutefois cette position était fort précaire, et à tout instant le missionnaire pouvait être mis à mort ou chassé. Les affaires de la mission en étaient

là, lorsque M. Thomine devint vicaire apostolique de H'Lassa.

On facilita au nouvel évêque l'évangélisation du Thibet, en lui concédant temporairement, sur la frontière chinoise, un vaste territoire destiné à lui servir de pied-à-terre et de point d'appui pour s'avancer jusqu'au cœur du Thibet. C'est sur ce territoire que Mgr Thomine commença à travailler avec une partie des missionnaires. En 1861, après la signature du traité de Péking, croyant le moment favorable pour s'établir dans l'intérieur du Thibet, il se mit sans retard en route pour H'Lassa.

Les *Annales* ont raconté les péripéties de ce pénible voyage, durant lequel l'évêque et ses missionnaires furent souvent exposés à mourir de faim. Ils purent arriver cependant jusqu'à Tcha-mou-to ou Kiamdo, ville située à quelques journées seulement de la capitale du Thibet. Mais là il fallut s'arrêter. Les ordres formels des lamaseries de H'Lassa et des délégués impériaux, et probablement aussi les ordres secrets venus de Péking, ne permirent pas aux missionnaires d'aller plus loin. Mgr Thomine demeura sept mois dans cette ville, où il renouvela inutilement ses tentatives pour continuer sa route. A la fin, il crut de son devoir d'aller solliciter en personne, par l'entremise du ministre de France, la protection du gouvernement chinois. Laissant donc à Tcha-mou-to MM. Renou et Desgodins avec la recommandation de s'y maintenir aussi longtemps qu'ils pourraient, l'évêque de Sinopolis traversa toute la Chine et se rendit à Péking. Mais il ne put obtenir pour le Thibet la reconnaissance officielle des droits que les traités nous avaient acquis en Chine. Le gouvernement chinois, vaincu et humilié

jusque dans sa capitale, demeurait tout-puissant au Thibet. Mgr Thomine voyait donc à demi ruinée l'œuvre qu'il espérait mener à bonne fin. Après un nouvel effort aussi inutile que les autres, il reprit la route de France pour subvenir aux nécessités toujours croissantes de son vicariat.

C'était en 1863, Mgr Thomine avait soixante ans, et sa santé se trouvait très-affaiblie par les voyages et les épreuves. La Sacrée Congrégation de la Propagande l'autorisa à rester en France et lui donna un successeur. Dès lors il se retira dans sa famille et habita le village de Mouen, près de Caen. C'est là qu'il passa ses dernières années, tout occupé du souvenir et des intérêts de son cher Thibet. Dans un de ses voyages à Paris, en 1864, il imposa les mains à trois jeunes prêtres, MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie, qui devaient, moins de deux ans après, répandre leur sang en Corée pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce souvenir fut une de ses dernières consolations. Peu à peu ses forces s'affaiblirent, ses souffrances s'accrurent, et désormais une seule pensée l'occupa, celle de se préparer à bien mourir.

Mais, avant de fixer ses regards uniquement vers le ciel, il les tourna un instant vers Rome, le centre de l'unité, et vers son auguste Pontife. D'une main presque mourante, il signa une admirable profession de foi qu'il avait dictée lui-même, et où il avait laissé son cœur épancher les sentiments de filial respect qu'il avait eus toute sa vie pour le successeur de Pierre. Il est beau de voir ce vieillard, brisé par les fatigues et les travaux apostoliques, saluer une dernière fois Pie IX, en implorant sa bénédiction,

et appeler de ses vœux l'aurore du prochain concile, qui lui fait entrevoir le triomphe de l'Eglise.

C'est dans ces dispositions qu'il rendit paisiblement son âme à Dieu, le jour même de la fête de la Conversion de saint Paul, à quatre heures du matin, au moment même où, dans toute l'Eglise, les prêtres allaient réciter ces belles paroles de l'Introït de la messe de ce jour, paroles que l'évêque de Sinopolis avait choisies pour devise la veille de son sacre : « *Scio cui credidi :* Je sais en qui j'ai confiance (1). »

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Quinze membres de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (dite de Picpus), se sont embarqués à Saint-Nazaire, le 16 janvier 1869, à bord du *Panama*, pour Valparaiso (Chili) :

Les RR. PP. Romain Desmarais, du diocèse de Rouen ; Athanase Brunel, du diocèse de Mende ; Julien Dhommée, du diocèse du Mans ; Théodule Maurer, Palmace Ehrhard, et Cosme Loehr, de la Westphalie ; Théodore Van der Giuste, de la Belgique ;

Les Sœurs Latuina Lafontaine ; Marie-Agnès Béchu ; Eustochie Maury ; Thérésine Doucet ; Hilde Lebesque; Sylvestrie Bouchet; Evance Martin; Maria Sommerville.

---

(1) Les *Annales* ont publié deux lettres de Mgr Thomine-Desmazures, l'une en 1849 (t. XXI, p. 183-200), l'autre en 1862 (t. XXXIV, p. 337-351).

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 245.

ETATS-UNIS. — Dixième concile provincial de Baltimore. — *Lettre de Mgr Vérot.* *Page* 251

ARABIE. — *Préfecture apostolique d'Aden.* — Histoire de la mission ; établissements catholiques. 254

CHINE. — *Su-tchuen oriental.* — Martyre de M. Rigaud et de plusieurs chrétiens à Yéou-yang-tchéou ; dernières nouvelles. 260

Kouang-tong. — Violences commises contre les missionnaires et les chrétiens. — *Lettre de M. Jolly.* 270

AFRIQUE ORIENTALE. — *Gallas.* — *Lettre du T.-R. P. Bruno.* — Résumé historique de la mission ; collége Saint-Michel à Marseille. 277

NOUVELLE-BRETAGNE. — *Seaskatchewan.* — Création du vicariat. — *Lettre de Mgr Grandin.* — Retour d'Europe ; visite des stations ; arrivée à Saint-Albert ; difficultés et besoins de la mission. — *Lettres du R. P. Lacombe.* — Détails sur les Cris et les Pieds-Noirs ; attaque nocturne d'un camp ; influence du missionnaire sur les sauvages ; pacification. 285

NOUVELLES DIVERSES. — Pé-tché-ly occidental ; Kouang-si. — Détroit ; Utah. — Ile de Pâques. 314

DÉPART DE MISSIONNAIRES. 325

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

ETATS-UNIS.

Lettre de Mgr Vérot, évêque de Savannah, administrateur apostolique de la Floride, aux Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Baltimore, le 2 mai 1869.

« MESSIEURS,

« Les évêques, assemblés pour la célébration du dixième concile provincial de Baltimore, croiraient manquer à un devoir bien doux, que leur impose la reconnaissance jointe au désir de voir le royaume de Dieu s'étendre de plus en plus parmi eux, s'ils ne profitaient pas de l'occasion favorable qui se présente de témoigner aux Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et en eux à tous les membres si nombreux et si zélés de l'Association, les sentiments qui remplissent leurs cœurs.

« Les voies de Dieu sont vraiment admirables :

Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit (1) ? A une époque où la Révolution acharnée avait renversé les églises , anéanti les anciennes libertés du sanctuaire, dépouillé le clergé, et usurpé les richesses dont la foi de nos pères avait enrichi l'autel, il inspire, par sa grâce toute-puissante, une pensée de zèle et de générosité à quelques âmes pauvres mais dévouées. Et voilà que de leur pauvreté surgit un fonds presque égal à celui dont l'impiété s'est emparée, mais sur lequel elle ne peut plus mettre ses mains sacriléges. Le denier de la veuve, de l'artisan, du paysan, du travailleur et de la fille de service s'est changé en une somme colossale qui ira, comme elle a fait depuis près d'un demi-siècle, grossissant de plus en plus, et prouvant de plus en plus le grand nombre ainsi que la généreuse charité des enfants de l'Eglise catholique.

« L'offrande du pauvre met le missionnaire à même de pénétrer en Chine et au Japon, de visiter les plages brûlantes de l'Afrique et les régions glacées des deux pôles. Cette offrande nous donne le moyen de bâtir nos églises dans les forêts inaccessibles du Nouveau-Monde ; et, si le catholicisme a jeté de profondes racines dans nos pays, s'il y a reçu des développements rapides et merveilleux, nous en sommes redevables, en grande partie, à la coopération de votre Œuvre admirable. Nous avons encore récemment élargi la sphère de notre hiérarchie ecclésiastique, et nous espérons que votre zèle ingénieux verra les nouveaux postes où votre secours

(1) Rom. xi, 34.

deviendra l'instrument nécessaire de mille bonnes œuvres.

« En témoignage de notre profonde reconnaissance, nous vous envoyons, Messieurs, notre affectueuse bénédiction.

« Au nom de tous les Pères du concile provincial,

† Augustin VÉROT,

Evêque de Savannah, administrateur apostolique de la Floride, secrétaire du concile. »

« Pour authentique :

† Martin-Jean SPALDING,

Archevêque de Baltimore. »

MISSIONS D'ASIE.

ARABIE.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE D'ADEN.

La notice suivante est tirée presque intégralement d'un mémoire adressé aux Conseils de la Propagation de la Foi par le R. P. Alphonse de Macerata, de l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins, vice-préfet apostolique d'Aden.

En 1840, on comptait à Djeddah, port de la Mecque, un assez grand nombre d'Européens catholiques, attirés par les intérêts de leur commerce. C'est ce qui détermina la Sacrée Congrégation de la Propagande à y envoyer, avec le titre de vice-préfet apostolique de l'Arabie, le R. P. Foguet, de l'Ordre des Servites. Mais les événements politiques ayant obligé Méhémet-Ali à retirer ses troupes de l'Arabie, le vice-préfet ne trouva plus en arrivant à Djeddah qu'un très-petit nombre de catholiques (1841). Sur un ordre de la Propagande, il alla se fixer à Aden, où, depuis l'occupation anglaise, se formait un centre considérable de population. Ce fut là qu'au prix de beaucoup de souffrances, il posa les fondements de la mission catholique.

Il fut remplacé en 1847 par un autre religieux

servite, le R. P. Marc Gradenico, qui, épuisé de fatigues, dut se retirer au bout de deux ans. A cette époque (1849), Mgr Massaja et les missionnaires Capucins, qui se rendaient avec lui dans le pays des Gallas, furent obligés de s'arrêter à Aden. Ils y laissèrent un prêtre du tiers-ordre de Saint-François d'Assises, nommé Dom Louis Sturla. Ce religieux sut gagner les bonnes grâces du gouverneur qui l'aida dans la construction d'une belle église et d'une maison de résidence pour les missionnaires. Quoique située hors d'Aden, cette habitation est à proximité du centre de la ville. Lorsque le délabrement de sa santé l'obligea de se retirer, en 1857, le P. Sturla laissait la mission dans un état florissant.

Son successeur, le R. P. Juvénal de Tortose, Capucin, commença la construction d'un vaste presbytère, et éleva un couvent pour des Religieuses. Enfin il bâtit à Steamer-Point une chapelle et une maison contiguë qui peut donner asile à deux ou trois missionnaires.

Steamer-Point, à cinq milles d'Aden, est une anse naturelle assez vaste qui sert de port à la ville; c'est là qu'abordent les bateaux à vapeur, et que relâchent les navires qui viennent des Indes. Le climat de Steamer-Point est réputé meilleur que celui de la ville. Aussi les notables d'Aden, le gouverneur anglais, le général, une partie des officiers, les consuls français et autrichien, l'agent de la Compagnie Péninsulaire, etc., résident-ils à Steamer-Point. Ils habitent les plus beaux endroits du pays, si toutefois l'on peut donner une telle épithète à des collines arides et volcaniques.

Sur la plage, on voit une longue file de boutiques qui appartiennent à des Persans, un hôtel assez

confortable, et, derrière ces constructions, un village habité presque entièrement par des Arabes. La garnison, composée d'infanterie et d'artillerie, est destinée à garder les points fortifiés de la côte ; elle a de magnifiques casernes. Enfin aux deux angles sont deux hôpitaux, l'un civil, l'autre militaire. Le tout est couronné par la chapelle catholique, dont la croix peut être aperçue de loin par les voyageurs.

Au P. Juvénal de Tortose succéda, le 1er mars 1864, le R. P. Alphonse de Macerata, qui gouverne encore aujourd'hui la mission. Aden n'avait point d'écoles. Comme il était impossible d'en fonder deux simultanément, une pour les garçons, une autre pour les filles, le nouveau vice-préfet estima que le plus urgent était de s'occuper de l'éducation de celles-ci, à cause de l'influence qu'elles sont appelées à exercer un jour dans la famille.

Après bien des difficultés, le R. P. Alphonse est enfin parvenu à se procurer six religieuses du Bon-Pasteur. Installées maintenant dans la mission, elles prennent soin de l'éducation de six orphelines et de six autres petites filles africaines.

Une école pour les garçons n'est pas moins nécessaire, car, chaque année, on voit débarquer à Steamer-Point cinq à six cents esclaves délivrés par les paquebots à vapeur anglais. Faute d'écoles, ces malheureux restent presque tous musulmans ou idolâtres. Une école même ne suffirait pas; il faudrait une institution plus complète où ils puissent apprendre des métiers, et se trouver à même de gagner leur vie. Le nombre restreint des catholiques ne permet malheureusement pas de compter sur les ressources locales pour fonder un tel établissement.

L'importance d'Aden va toujours croissant, et

les relations commerciales se multiplient de plus en plus avec la Chine, l'Afrique et l'Europe. D'Aden on communique aussi avec la mission d'Abyssinie par Massouah, avec celle des Gallas par Zeila, avec toutes les missions des Indes et de l'extrême Orient par la voie de Bombay, de Calcutta, des Seychelles, de Maurice, de l'île de la Réunion et de Zanzibar. C'est donc à Aden qu'abordent les missionnaires catholiques qui se rendent dans ces diverses contrées ou qui en reviennent.

Le nom d'Aden vient, dit-on, de Dadan, fils de Regma, qui était fils de Chus, lequel eut Cham pour père. On fait remonter jusque-là l'origine de cette ville. Une chose beaucoup moins contestable, c'est que les Romains furent maîtres d'Aden, comme l'attestent encore des citernes, un aqueduc et l'escalier qui conduit à la grande colline de Ciam-Ciam. Aux XIVe et XVe siècles, c'est-à-dire avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance, Aden était l'entrepôt des richesses de l'Inde et de la Chine, que les négociants arabes importaient en Europe. C'était de là en effet que s'expédiaient, par la voie de la mer Rouge, ces précieuses marchandises, après avoir payé des droits considérables au scheik d'Aden. Cette ville perdit beaucoup de son importance depuis la découverte du Cap, et sa ruine s'acheva dans les guerres des Portugais contre les Turcs.

« Avant 1835, Aden était la capitale d'une principauté indépendante, et la résidence d'un sultan. Lorsque la Compagnie des Indes établit sa ligne de paquebots à vapeur, elle demanda la permission d'y faire provisoirement un dépôt de charbons; mais bientôt elle finit par s'emparer du terrain prêté, et

par reléguer le sultan dans l'intérieur du pays, moyennant une gratification annuelle » (1).

Aden est un bloc de schistes et de roches où ne végète pas même une plante. La ville est assise dans un vallon ceint d'une couronne de rochers qui s'élancent à pic. Les maisons en pierre recouvertes d'un enduit de chaux, toutes les boutiques de forme et de hauteur égales, des rues spacieuses, de grandes places qui servent de bazars, d'autres qui sont réservées aux évolutions militaires, de beaux jardins autour des citernes; tout cela fait d'Aden une ville véritablement européenne.

L'église catholique a trois nefs, soutenues par huit colonnes, un maître-autel en pierre, un chœur pavé de marbre, deux autels latéraux bien ornés et une tribune dans laquelle est placé un harmonium. A côté de l'église se trouvent le presbytère entouré d'une galerie ouverte, le couvent des Sœurs et leur école, et enfin une maison destinée aux Frères et à leurs écoles à venir.

La vallée où s'élève Aden, longue de deux milles seulement, n'est ouverte que du côté qui regarde la mer. Elle reçoit rarement la pluie; elle n'a, comme nous l'avons dit, ni arbres ni plantes, de façon que tout, à la ville, vient de l'extérieur, apporté par mer ou par terre des points les plus éloignés de l'Arabie. Le climat, presque agréable pendant quelques mois de l'hiver, est insupportable en été.

Toutes les crêtes des montagnes, fortifiées par la nature ou par l'art, ont fait d'Aden une place formidable, qu'on appelle avec raison le Gibraltar

---

(1) *Annales*, t. XXIII, p. 439.

de l'Orient. Le point le plus fortifié est à deux milles de la cité. On y arrive par un long tunnel. On est alors en face de la mer et d'une grande esplanade où l'on a construit l'arsenal, les maisons des Européens et quelques habitations indigènes. Un autre tunnel plus petit conduit à la grande place d'armes où se trouvent les casernes, un champ pour les manœuvres, un autre pour les exercices gymnastiques, une machine pour distiller l'eau; on y construit en ce moment un grand réservoir d'eau douce. Après avoir franchi un pont-levis, on arrive dans le petit port ou port de commerce ; on y remarque la maison de l'officier des douanes, de grands magasins et quelques chétives habitations d'indigènes africains et arabes. A la distance d'un demi-mille, vous rencontrez un grand village de Somalis, puis vous êtes à Steamer-Point, c'est-à-dire au grand port.

Aden présente un mélange de toutes les nationalités et de tous les costumes. Quant aux indigènes, ils sont misérables, ignorants, imbus de tous les préjugés de castes. Les uns travaillent les joncs dont il est fait grand usage à Aden, les autres s'occupent à des travaux manuels ; les uns et les autres sont d'ailleurs assez laborieux. Les Somalis africains passent pour les plus oisifs; on devine néanmoins, à l'expression intelligente de leur physionomie, ce que l'éducation pourrait faire d'eux.

De tout ce qui précède il est aisé de conclure quelles seraient les espérances de la mission, si l'on pouvait disposer de ressources suffisantes. Sur 32,000 habitants, Aden compte 30,000 infidèles, 1,500 protestants, et 500 catholiques.

CHINE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU SU-TCHUEN ORIENTAL.

Le sang chrétien vient de couler dans le Su-Tchuen oriental, où M. Mabileau fut si cruellement mis à mort, le 29 août 1865. Un missionnaire français, M. Jean-François Rigaud, prêtre du diocèse de Besançon, et membre de la Congrégation des Missions-Etrangères, deux séminaristes indigènes et une cinquantaine de chrétiens ont été massacrés en haine de la Foi, dans la ville de Yéou-yang-tchéou, le 2 janvier 1869.

Avant de faire le récit de ces morts glorieuses, exposons brièvement l'histoire de la mission toute récente de Yéou-yang-tchéou.

I.

Dans ce district, la persécution a commencé, il y a cinq ans, avec la mission elle-même.

Le provicaire du Su-tchuen oriental, M. L. Blettery, écrivait aux Conseils centraux, le 21 octobre 1868 :

« Le district de Yéou-yang, qui comprend plusieurs villes et un vaste territoire, est habité par des peuples aborigènes soumis aux Chinois depuis une époque assez récente. Il n'y a que cinq ou six ans qu'on a commencé de travailler à leur conversion. L'œuvre de Dieu allait à grands pas ; on comptait

déjà plus de dix mille néophytes, lorsque éclata tout à coup un premier orage. Dès qu'il parut calmé, Mgr Desflèches crut devoir envoyer à Yéou-yang M. Mabileau, son provicaire, pour réparer les désastres. Vous savez ce qui advint : trois mois après son arrivée, le missionnaire succombait sous les coups des persécuteurs.

« Tout près de la maison de Tchang, auteur de la mort de M. Mabileau, se trouve la plus intéressante mais aussi la plus éprouvée de nos nouvelles chrétientés. Il y a là environ deux mille chrétiens. Depuis quatre ans ils n'ont pas cessé d'être poursuivis à outrance. Leurs maisons n'existent plus pour la plupart; les femmes ont fui avec leurs enfants, et deux ou trois cents hommes se sont retranchés dans une mauvaise enceinte murée, où ils se défendent.

« Sans ressources d'aucune sorte, mais animés par l'imminence même du péril, ils ont tenu tête, durant plusieurs mois l'année dernière, à une armée de 3,000 hommes que Tchang était allé recruter dans le Kouy-tchéou. Nous les croyions tous perdus, lorsque nous apprîmes leur triomphe : un païen puissant, sensible à la justice de leur cause, leur avait prêté main-forte, et les ennemis avaient dû se retirer. Cette année-ci au printemps, l'attaque s'est renouvelée sans plus de résultat. Au moment où je vous écris, nos chrétiens sont encore assiégés par ces mêmes bandes de rebelles venus du Kouy-tchéou, à l'appel de notre irréconciliable ennemi. Tout dernièrement je recevais la nouvelle que leur cause triomphait et que les païens du pays se joignaient à eux, car les païens ne sont pas non plus à l'abri des violences des rebelles. Ces bandes pil-

lent tout sur leur passage. On dit que plus de cent familles païennes ont eu leurs demeures incendiées.

« Quant aux mandarins, ils se tiennent à l'écart et laissent faire. Leurs sentiments sont connus : ils voudraient voir les chrétiens anéantis; et, comme il ne leur est pas permis de les persécuter ouvertement, ils sont heureux que d'autres le fassent. Ce Tchang, qui introduit les rebelles dans le Su-tchuen, devrait, d'après les lois de l'empire, être puni du dernier supplice. Mais cette fois les rôles sont intervertis : Tchang est l'ami du bien public; les chrétiens sont des rebelles qui troublent l'ordre et menacent la sécurité de l'Etat. »

Le 23 octobre, M. Rigaud écrivait de sa résidence de Yéou-yang à M. L. Guerrin, directeur au séminaire des Missions-Etrangères :

« Nos inquiétudes se sont dissipées et le calme est revenu dans le district. Le temps des examens, si redouté par nos chrétiens et par ceux des païens qui se disposent à embrasser la foi, est passé depuis une vingtaine de jours, sans avoir fait éclater aucun complot. Rendons grâces à Dieu, qui paraît avoir des vues de miséricorde sur cette population. Le retour prochain des prêtres indigènes, obligés de quitter momentanément le poste, sera, je n'en doute pas, le signal de nombreuses conversions.

« La maison que j'avais fait acheter à Siou-chan a été détruite avec une fureur vraiment diabolique. Les païens font ce qu'ils peuvent pour nous empêcher de rester en ce pays.

« Vous savez la guerre cruelle déclarée à nos chrétiens de Ho-ché-iâ, une des stations du district de Yéou-yang. Il y a peu de temps, les persécuteurs, après avoir recruté les mauvais sujets du voisinage

qu'ils payèrent grassement, ont brûlé les maisons et pillé les moissons de presque tous nos chrétiens. Les païens qui nous témoignaient quelque intérêt ont eu beaucoup à souffrir. Le seul fait de vendre aux chrétiens les choses nécessaires à la vie, et surtout le fait de leur donner asile, étaient des crimes irrémissibles. Toutefois les mandarins, voyant que ces vexations dégénéraient en révolte, ont fini par s'en préoccuper. Le mandarin militaire est parti à la tête de deux cents soldats pour rétablir l'ordre. Nous ne savons s'il y parviendra. Les chrétiens, sans maisons, sans ressources, sans vivres, sont venus en foule auprès de moi. Comment subvenir à de si grandes misères ? Et parmi ceux qui sont restés dans ce pays, combien habitent les grottes, les antres des montagnes, manquant de vivres et de vêtements ! L'avenir ne fait qu'accroître nos inquiétudes. La famine est proche ; de quoi vont se nourrir tant de malheureux ? »

Enfin, le 21 décembre 1868, M. Rigaud écrivait les lignes suivantes, les dernières qu'il adressa à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères :

« La persécution continue à Ho-ché-iâ ; elle vient de se rallumer furieuse à neuf lieues d'ici, dans les chrétientés de Soukia-ho et de Mao-pu-tchang, où l'on avait massacré trois chrétiens, enchaîné une dizaine d'autres néophytes dont on a pillé les biens, brûlé les maisons. Des nouvelles analogues nous arrivent de plusieurs autres chrétientés. Ces cruels ennemis sont des rebelles qui, après avoir ruiné nos néophytes, s'attaquent assez volontiers aux païens eux-mêmes. Nous voici donc de nouveau menacés d'une persécution qui pourrait prendre d'assez larges

proportions. — Daignez prier pour nous et pour ce malheureux pays. »

On va voir comment allaient se vérifier, dix jours plus tard, les douloureux pressentiments du missionnaire.

II.

Tandis que la persécution sévissait sur divers points du district, les chrétiens du chef-lieu n'étaient point inquiétés. M. Rigaud lui-même écrivait le 30 décembre, c'est-à-dire trois jours seulement avant son martyre, pour demander au provicaire de nouvelles maîtresses d'école destinées à instruire les néophytes de la ville de Yéou-yang-tchéou. Mais en Chine la tranquillité est toujours essentiellement précaire : une effroyable tempête succéda tout à coup à ce calme apparent.

Le 17 janvier 1869, Mgr Desflèches, vicaire apostolique du Su-tchuen oriental, adressait la lettre suivante à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères :

« Nos malheurs à Yéou-yang n'ont pas de terme. Nous venons d'y éprouver de nouvelles calamités plus désastreuses que toutes les précédentes. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Nous avons dans ce vaste pays des ennemis acharnés et puissants, qui ont juré d'employer tous les moyens, même la force ouverte, pour empêcher la propagation de la religion chrétienne. Malheureusement ces projets ont été favorisés par la connivence des mandarins, ou du moins par leur négligence à nous rendre justice. Nos chrétiens étaient partout sur le qui-vive,

excepté à la ville où l'on croyait n'avoir rien à craindre, à cause de la présence des mandarins civils et militaires, lesquels avaient plusieurs fois donné à M. Rigaud l'assurance qu'il pouvait être sans inquiétude.

« Et voilà qu'au moment où l'on y pensait le moins, dans la matinée du 2 janvier, une bande armée entre dans la ville, attaque l'enceinte murée qui entoure notre église et nos autres établissements (1). Les mandarins laissent faire. Le préfet empêche même les chrétiens de se défendre en leur criant que, s'ils se tiennent tranquilles, il répond de les sauver. C'était une perfidie; l'attaque continua. Comme la porte solidement barrée ne cédait pas, on la fit sauter avec la poudre, et alors commença le massacre de nos pauvres chrétiens.

« M. Rigaud était à genoux devant l'autel avec ses deux élèves, sortis de notre grand séminaire, Pierre Lieou et Paul Tsin. Au moment où les meurtriers portent la main sur lui, il se lève, et retombe frappé de deux coups de poignard. Il était déjà mort lorsqu'on lui trancha la tête.

« Ainsi a glorieusement succombé notre confrère, dans la même ville où, trois ans auparavant, avait aussi succombé M. Mabileau, et pour la même cause: ils ont été l'un et l'autre mis à mort en haine de la

---

(1) Cet établissement comprenait notamment une école de petites filles et une école d'adultes récemment formée pour instruire une cinquantaine de nouvelles chrétiennes, réfugiées à Yéou-yang pendant que leurs époux et leurs frères, après avoir tout perdu et vu leurs maisons incendiées déjà plusieurs fois, se défendaient contre les bandes du général Tchang.

religion. Qu'au ciel ils deviennent les protecteurs de ce pays de Yéou-yang, aujourd'hui si furieusement persécuté ! »

« On porte à quarante ou cinquante le nombre des chrétiens égorgés avec M. Rigaud, écrit à M. Delpech, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, M. Blettery, à la date du 20 janvier. Après ce massacre, les meurtriers réduisirent en cendres l'établissement de la mission. Le corps de notre cher confrère a été carbonisé par ordre du mandarin, qui a ensuite affirmé dans son rapport que M. Rigaud avait péri victime d'un incendie fortuit. On n'a pu retrouver que le tronc du martyr.

« Avant d'aller à Yéou-yang, M. Rigaud visitait les chrétiens de Pen-choui. Le mandarin de cette dernière ville, charmé de sa manière d'agir et de sa droiture, eut l'occasion de parler de lui avec éloge au mandarin de Yéou-yang. Celui-ci, désireux de l'avoir, pria son supérieur de le demander à l'évêque. Mgr Desflèches fut heureux d'acquiescer aux désirs des mandarins, espérant que M. Rigaud pourrait mieux que tout autre missionnaire rétablir la paix dans ces pays depuis si longtemps troublés. C'est ce même mandarin, dont le prétoire se trouve en face de notre pharmacie, qui a froidement laissé massacrer celui qu'il avait demandé. Pendant ces scènes de meurtre et d'incendie, il avait fait fermer les portes du prétoire. Nul doute que les assassins ne fussent d'avance assurés de l'impunité.

« Que se passe-t-il en ce moment dans la ville et dans la campagne de Yéou-yang ? Les persécuteurs promènent le poignard et la flamme partout où ils savent qu'il y a des chrétiens. On ne connaît pas encore le nombre des victimes. Le mal fut grand à

la mort de M. Mabileau, et lors de la première persécution sous M. Eyraud; cette fois le désastre est bien plus considérable, et il sera plus difficile à réparer. On voudrait anéantir le nom chrétien dans cette préfecture, dont le territoire égale en étendue au moins deux départements de France. Nos néophytes, qui savent qu'il n'y a pas à capituler avec de tels ennemis, cherchent leur salut dans la fuite. Tous les jours il arrive à Tchong-king-fou de nouveaux fugitifs. La demeure de Monseigneur en est remplie; ils arrivent dans le dénûment le plus complet. On se consolerait si l'on pouvait prévoir la fin de ces maux, et espérer que ces pauvres chrétiens pourront bientôt relever leurs ruines; mais cette consolation ne nous est pas donnée.

« Nos craintes sont d'autant mieux fondées que la persécution ne semble pas vouloir se limiter au district de Yéou-yang. Ainsi, les gens mal intentionnés de Pen-choui ont commencé à lever la tête et à préparer un coup de main. Le mandarin s'est déclaré impuissant à les arrêter; il a conseillé à M. Eyraud de céder à l'orage et de se retirer pour un temps dans un lieu plus sûr. M. Eyraud a suivi ce conseil, ainsi que M. Gojon qui travaillait avec lui à Pen-choui. On ne sait pas encore ce qu'est devenu M. Hue. Lui aussi résidait à Yéou-yang; mais, depuis quelques jours, il était sorti de la ville pour visiter les chrétiens de la campagne. Apprenant ce qui se passait, et que les persécuteurs étaient à sa recherche, il voulut se mettre en sûreté. Il fut bientôt découvert et arrêté. On dit qu'il a obtenu sa liberté moyennant la somme de 150 taëls (1,200 f.), et qu'il s'est dirigé vers Han-kéou (Hou-pé).

« Parmi les maîtresses d'école se trouvait la sœur

de l'économe de notre grand séminaire. Elle était arrivée depuis deux mois à peine. En cherchant à fuir, elle s'est précipitée du haut d'un mur et s'est cassée les deux jambes. Une autre, jeune encore, a été emmenée par ces bandits, puis rachetée au prix de 28 ligatures (168 fr.) par un païen chez qui elle se trouve en ce moment. »

A la date du 24 janvier, la persécution sévissait encore, comme le mandait Mgr Desflèches à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères :

« La persécution continue dans le district de Yéou-yang ; jamais nous ne l'avions vue si furieuse. Pen-choui est fort menacé. Cependant rien ne porte encore à croire que la persécution doive sortir de ce département et se répandre ailleurs. Priez Dieu de nous aider à triompher de tant d'ennemis.

« Les mandarins m'engagent à renoncer au pays de Yéou-yang, et à ne plus envoyer de prêtres dans ce département. Je ne puis suivre ce conseil : nous avons là vingt mille néophytes et un espoir fondé de plus nombreuses conversions. Comment pourrions-nous, pour quelques coups de tonnerre, nous laisser effrayer et abandonner un pays qui promet tant ? La tempête est terrible, mais elle ne peut qu'éclaircir le ciel et nous amener de beaux jours.

« Je vous en conjure, ne nous oubliez pas. Nous avons besoin d'un nouvel envoi de confrères nombreux. Je vous le demande au nom de nos très-chers martyrs, Mabileau et Rigaud. »

III.

Les dernières nouvelles du Su-Tchuen oriental sont

plus rassurantes : la persécution s'est arrêtée. Mgr Desflèches écrit de nouveau à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, pour demander des ouvriers apostoliques. Sa lettre est du 13 février. Nous en détachons quelques passages.

« Les désastres de Yéou-yang-tchéou sont dus à la connivence des mandarins et de leur entourage ; car il était facile à ceux-ci de prévenir ou d'arrêter ces désordres, qui heureusement n'ont pu s'étendre hors du département. Nous avons le ferme espoir que MM. Mabileau et Rigaud se vengeront comme savent se venger les saints : ils obtiendront de Dieu d'abondantes grâces de conversion pour les malheureux qui les ont traités d'une manière si barbare ; ils nous aideront par leurs prières à nous fixer irrévocablement dans ce pays où la prédication de l'Evangile doit produire beaucoup de fruits de salut, si Dieu nous y donne liberté et tranquillité.

« Loin de nous abattre , les derniers événements ne font que fortifier notre espérance , par la pensée que , si Yéou-yang était un champ stérile où nous n'eussions rien à recueillir , le démon ne ferait pas tant d'efforts pour nous en fermer l'entrée. Les mandarins coupables ont reçu l'ordre de céder le poste à d'autres mieux disposés. Cette mesure va nous fournir le moyen de reprendre nos positions et de réparer les ravages causés par la tempête.

« Me voilà donc obligé à un plus grand déploiement de forces pour reconquérir les pays perdus et pour garder nos conquêtes. Dans ce département, il me faudrait dix missionnaires : trois pour le district de Yéou-yang, trois pour Pen-choui, deux pour Siou-chan, deux pour Kien-kiang. Envoyez-moi ce personnel, et nous aurons bientôt un nombre de

néophytes capable par lui - même d'intimider nos ennemis. »

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KOUANG-TONG.

Nous avons à signaler de nouvelles violences commises contre les missionnaires et les chrétiens dans la province du Kouang-tong. Au mois de décembre dernier, le district de Louei-tchéou a été le théâtre de scènes sauvages dont on verra le détail dans la lettre suivante, écrite le 22 janvier 1869 par M. Jolly, de la Congrégation des Missions-Etrangères.

Pour la complète intelligence des faits, disons que la résidence et la chapelle du missionnaire à Louei-tchéou, incendiées une première fois, il y a deux ans, venaient d'être rebâties aux frais des mandarins et du peuple.

« Revenu au Louei-tchéou, écrit M. Jolly, pour y chercher le rétablissement de ma santé, j'avais eu la consolation d'assister à l'installation de M. Delavay dans sa chapelle restaurée. A plusieurs époques on avait bien répandu des bruits plus ou moins inquiétants, mais notre cher confrère n'y attachait nulle importance, soit qu'il s'appuyât sur les dispositions en apparence favorables de la population, soit qu'il crût aux promesses des mandarins.

« Quelle ne fut donc pas notre surprise lorsque, le 24 décembre, entre six et sept heures du soir, commença l'attaque de la chapelle par une grêle de pierres et de briques, accompagnée des vociférations

de la populace ! Nous fîmes aussitôt avertir les mandarins. Le préfet et le sous-préfet se transportèrent chez le mandarin militaire pour lui demander le secours de ses soldats. Mais celui-ci, ancien persécuteur, ennemi déclaré des chrétiens et des étrangers, et d'ailleurs de secrète connivence avec les auteurs du complot, résista à toutes les prières. Nous étions laissés à nous-mêmes. Il était trop tard pour nous échapper ; la chapelle était cernée par des milliers d'hommes, qu'on avait exaspérés contre nous en nous accusant d'avoir tué un enfant pour le manger.

« Nous fûmes donc obligés de tenir la position. Les chrétiens, qui se trouvaient réunis là en assez grand nombre à l'occasion de la fête de Noël, durent se résoudre à une défense énergique devenue nécessaire pour sauver leur vie comme la nôtre. Enveloppés par les flammes, attaqués par la foule attroupée dans les rues ou postée sur les toits des maisons voisines, nous n'avions par un moment à perdre. Aussi la défense fut-elle vigoureuse. Sans autres armes que les tuiles des toits et les briques des murs, les chrétiens parvinrent à éloigner les assaillants, et l'incendie, deux fois allumé, deux fois fut éteint. Notre position devint même assez avantageuse pour tenir la populace à une distance convenable. Mais ces succès passagers ne rendaient la position ni moins critique, ni moins précaire.

« Sur les deux heures du matin, nous reçûmes une nouvelle qui ranima notre espoir. Les mandarins civils nous encourageaient à résister jusqu'au jour, en nous annonçant que le mandarin militaire s'était décidé à promettre un envoi de soldats. Mais cette promesse n'était qu'une ruse de l'ennemi, et notre



espoir ne fut point de longue durée. Lorsque le jour parut, nous eûmes la douleur de nous voir encore abandonnés, malgré les efforts des mandarins civils, sans autorité sur cette foule qui se sentait soutenue.

« Au refus de secours vint même s'ajouter la trahison. On nous donna, en effet, le conseil de faire descendre nos chrétiens de dessus les toits, d'où ils tenaient la populace à distance. Or, ils étaient à peine descendus, que les assaillants profitèrent de ce répit pour s'approcher sans danger, mettre le feu une troisième fois à la chapelle, et recommencer l'attaque avec une furie inattendue. Nos chrétiens, pris au dépourvu, épuisés de faim et de fatigue, se trouvaient à bout de résistance. Une dernière voie de salut leur restait encore, c'était de s'ouvrir un passage à travers la foule; mais une seconde trahison la leur ferma.

« Le mandarin militaire avait fait pratiquer une ouverture étroite dans le mur le plus rapproché de la chapelle, et y avait posté quelques soldats. Trompés par l'espoir d'un secours, les chrétiens se précipitèrent en désordre de ce côté. C'était un coupe-gorge. Les soldats, s'emparant des chrétiens à mesure qu'ils se présentaient, les dépouillaient de leurs vêtements, et les jetaient à la foule impatiente d'assouvir sa fureur. La présence du sous-préfet et de ses satellites ne put arrêter ces excès.

« Je me retirai de la mêlée avec trois égratignures seulement. M. Delavày, moins heureux, fut arraché des bras du sous-préfet et traîné par la populace. Les satellites réussirent à le sauver encore une fois, mais tout meurtri et atteint à la tête de trois blessures graves. Nos chrétiens, au nombre d'une

centaine, furent dépouillés, conspués et blessés, plusieurs très-dangereusement.

« Toutes les chapelles, toutes les chrétientés, à l'exception d'une ou deux, furent incendiées. Nous avons eu plusieurs morts, mais nous n'en connaissons pas le nombre précis.

« Notre unique refuge a été le mandarinat du général notre plus grand ennemi, car les mandarins civils n'osaient nous recevoir chez eux. Tout en étant placés sous la responsabilité personnelle de ce mandarin, nous étions, vous n'aurez pas de peine à le comprendre, loin de nous croire en sûreté. Mais Dieu veillait sur nous ; il ne permit point qu'il nous arrivât d'autre accident. Grâce à sa vigoureuse constitution, M. Delavay se trouva bientôt hors de danger. Toutefois, comme la présenee de l'un de nous à Canton devenait nécessaire, et que M. Delavay n'était pas encore en état d'entreprendre ce voyage fatigant et périlleux, j'ai dû venir moi-même. Dieu merci, mon voyage a été heureux, et c'est ce qui me procure la facilité de vous écrire ces tristes détails.

« Ce désastre ruine à peu près complétement la chrétienté fondée avec tant de peine par M. Amat, et les espérances annoncées par les derniers succès. Des mesures promptes et vigoureuses pourront seules remédier au mal. En attendant, nous ne pouvons que confier à la divine Providence la vie de M. Delavay et de nos chrétiens aujourd'hui sans asile et sans ressources. »

Une note, en date du 27 janvier, ajoute ce qui suit :

« Dans la dernière affaire de Louei-tchéou, on compte une centaine de chrétiens plus ou moins grièvement blessés, et sept ou huit morts. M. Delavay

commence à se remettre de ses blessures. La chapelle de Louei-tchéou n'est plus qu'un monceau de ruines.

« Les païens sont allés jusqu'à Pa-ké pour y attaquer aussi les chrétiens et détruire leur chapelle. Mais les habitants païens de Pa-ké se sont formellement opposés à cette agression; ils ont dit qu'ils ne souffriraient point qu'on touchât à la chapelle. Il paraît que cette attitude énergique leur a été inspirée par les sentiments d'estime et de vénération qu'ils ont toujours conservés pour la mémoire de M. Amat, ancien missionnaire de la province, et qui a construit la chapelle de Pa-ké. »

« Nous ne savons, écrivait, le 20 février dernier, Mgr Guillemin, préfet apostolique du Kouang-tong, nous ne savons quand ces malheurs seront réparés et les fauteurs de ces désordres punis comme ils le méritent. »

Dans cette même lettre, adressée à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, Mgr Guillemin constate que 621 baptêmes d'adultes ont été administrés en 1868 dans toute la province.

« Deux nouveaux points, ajoute le prélat, se sont ouverts à la prédication de l'Evangile : Len-tchan, vers l'extrémité occidentale de la province, où M. Jolly a gagné déjà beaucoup de prosélytes, et Linthaou, où bon nombre de païens ont commencé à se faire instruire par un catéchiste que je leur ai envoyé. Ils demandent, comme gage de leurs dispositions, que trente de leurs enfants soient reçus à l'orphelinat de Canton, pour y étudier la langue du pays. Je me suis empressé d'acquiescer à une demande si bien en rapport avec nos désirs. Voilà donc deux nouveaux districts qui donnent les meil-

leures espérances. Malheureusement je n'ai pas de missionnaires à y envoyer, au moins d'une manière définitive, et dès lors toutes ces espérances courent grand risque de s'en aller en fumée.

« La chapelle de Saint-François-Xavier, à Sancian, est enfin terminée (1). Il y a maintenant deux chapelles dans l'île : l'une, à l'endroit même où le bienheureux apôtre acheva sa carrière ; l'autre, au centre du village, qui a comme dépendances un lieu de réunion pour les chrétiens, une école pour les enfants et une habitation pour le missionnaire. Le tout me reviendra à une somme plus considérable que je ne le pensais d'abord. On ne s'en étonnera point, si l'on songe qu'il a fallu aller chercher à plus de cinquante lieues de Sancian les ouvriers et les matériaux. Les constructions sont solides, telles qu'il les faut pour résister aux ouragans si terribles et si communs dans ces parages. Je pourrais ajouter qu'elles sont élégantes. Ce qui vaut mieux que tout cela, c'est qu'elles ont l'incomparable avantage de contribuer à la conversion des insulaires. Notre confrère, M. Braud, est très-estimé, très-aimé de ce petit peuple, qui comprend huit à dix mille âmes. Rien ne se fait sans sa participation, tant on a confiance en lui. Il espère bien voir le plus grand nombre se ranger sous la loi de l'Evangile, dès que les travaux seront entièrement terminés. La bénédiction de la chapelle de Saint-François-Xavier se fera le 4 avril, premier dimanche après Pâques, avec grand concours de personnes de Canton, de Hong-kong et de Macao, qui désirent y assister. »

---

(1) *Annales*, t. XL (1868), p. 252.

On nous écrit de Hong-kong, le 29 mars 1869 :

« Ce soir, arrive de Canton le principal chrétien du Louei-tchéou, chassé par la persécution. Il nous donne de bien tristes détails : le pillage et l'incendie de tout ce qui appartient aux chrétiens continue à se propager ; la chapelle de Pa-ké, d'abord défendue et sauvée par les païens du voisinage, a été enfin incendiée comme les autres. M. Delavay se trouve dans une position fort critique. Le mandarin qui l'a recueilli le soigne très-mal; quelques centaines de païens s'apprêtent à massacrer le missionnaire à sa sortie du mandarinat. Les autorités chinoises de Canton promettent, il est vrai, de faire relever aux frais des dévastateurs les édifices détruits, et d'indemniser les chrétiens pillés ; mais chacun sait ce que valent les promesses chinoises. »

MISSIONS D'AFRIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DES GALLAS.

La mission des Gallas, confiée depuis longtemps aux RR. PP. Capucins du Piémont, a été, il y a six ans, sur la demande du vénérable vicaire apostolique, Mgr Massaja, transférée au RR. PP. Capucins français. La lettre suivante résume l'ensemble des travaux entrepris depuis cette époque par la Province de France, pour soutenir et développer cette difficile mission, qui a eu, comme on sait, à traverser les épreuves de la persécution et à subir les malheurs de la guerre. Parmi ces travaux, il faut mettre au premier rang l'établissement à Marseille, en 1866, d'un collége pour la formation de catéchistes et de prêtres indigènes (1). On verra dans la lettre du T.-R. P. Provincial d'intéressants détails sur cette institution, et ce qu'on peut en attendre pour l'avancement du catholicisme chez les Gallas.

(1) *Annales*, t. XXXVIII (1866), p. 321-23.

Lettre du T. - R. P. Bruno , Provincial des Frères-Mineurs Capucins , Préfet apostolique de la mission des Gallas, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« MESSIEURS ,

« Les *Annales* de la Propagation de la Foi renferment des détails précieux donnés par Mgr Massaja sur la mission des Gallas. L'humilité du saint évêque lui a interdit de longs récits pleins de ses épreuves personnelles et des rudes persécutions qu'il a endurées. Plusieurs lettres du R. P. Léon des Avanchers, et plus encore la Vie de Mgr de Jacobis, l'apôtre de l'Abyssinie , comblent en partie cette lacune, mais nous font désirer davantage une histoire complète de la mission des Gallas, et des travaux de Mgr Massaja et de ses missionnaires.

« Dans la Vie de Mgr de Jacobis on trouve des renseignements précis sur l'origine de cette mission, confiée d'abord à MM. les Lazaristes, puis aux FF. Mineurs Capucins; sur l'érection d'un vicariat apostolique en 1846 , la promotion de Mgr Massaja à l'épiscopat , son voyage si périlleux à travers l'Abyssinie avec plusieurs religieux de son Ordre , ses rapports avec Mgr de Jacobis qu'il sacra lui-même , et ses premiers pas dans le pays des Gallas.

« Dans ce court rapport que vous avez bien voulu nous demander, Messieurs, à cause de l'intérêt que vous avez toujours porté à cette chère mission, nous n'avons pas l'intention de relier ces faits déjà anciens

avec les faits actuels, de suivre Mgr Massaja dans ses labeurs et les succès de son apostolat; nous voulons seulement dire en peu de mots ce qu'a fait notre Province de France pour cette mission, depuis qu'elle en a été chargée par le Saint-Siége.

« La Sacrée Congrégation de la Propagande, par un décret du 8 janvier 1863, a confié la mission des Gallas à la Province des Capucins de France. Le T.-R. P. Provincial en est préfet apostolique. Un vice-préfet, nommé par la Propagande, le représente dans la mission auprès des religieux. Mgr Massaja continue d'exercer sa juridiction de vicaire apostolique, soit sur les religieux, soit sur les prêtres indigènes.

« Dès la réception de ce décret, le T.-R. P. Laurent, alors Provincial, prit auprès de la Propagande et du R^me^ P. Procureur général des missions, toutes les instructions nécessaires; et afin de ne causer aucun retard à l'œuvre de Dieu, il fit aussitôt appel à la bonne volonté et au dévouement de nos religieux. On ne choisit d'abord que trois prêtres : le T.-R. P. Dominique, définiteur de la Province, qui fut nommé vice-préfet apostolique, le R. P. Félix et le R. P. Exupère. Ils partirent au mois d'octobre 1863 pour Alexandrie, d'où ils se rendirent à Aden, puis à Zeilah, Obock, etc., pour chercher à établir une procure sur la côte, et pénétrer ensuite dans les terres.

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, ce qu'il en avait coûté à Mgr Massaja et à ses missionnaires, pour arriver chez les Gallas, soit par l'Abyssinie, sous les yeux du persécuteur Théodoros et de son évêque schismatique, l'Abouna Salama, soit à travers les peuplades barbares qui occupent le pays situé

entre les Gallas, à l'ouest, et la mer des Indes. Ces obstacles n'étaient pas moindres pour nos Pères. Tout en s'occupant à les franchir, ils cherchèrent sur les côtes de l'Afrique un lieu propre à établir une procure. Tous sentaient la nécessité d'un semblable établissement, surtout à cause de la difficulté des communications; un point de ralliement entre la mission et nous, était indispensable pour en assurer l'avenir et faciliter les voyages des missionnaires. Un rapport qui vous a été adressé par le R. P. Exupère en 1864, vous a instruits des efforts tentés alors par nos missionnaires. Obock, que la France avait acquis depuis peu, leur semblait le lieu le plus convenable. Nous avons appris dernièrement que la France occupe maintenant ce territoire, et nous espérons que, dans un temps plus ou moins rapproché, cette procure sera enfin établie, et qu'ainsi sera résolue une des plus grandes difficultés qui s'opposait au développement de la mission.

« Nos Pères en étaient à poursuivre ce double but, lorque Mgr Massaja arriva en Egypte et manifesta au T.-R. Père vice-préfet le désir de le voir et de conférer avec lui des besoins de la mission. Il revint alors sur ses pas, heureux de pouvoir profiter des lumières et de la longue expérience du vénérable vicaire apostolique.

« C'était à la fin de 1864. Mgr Massaja vint en France, laissa à Marseille un jeune Gallas dans notre couvent, et se rendit à Paris afin de publier la grammaire gallas qu'il préparait depuis longtemps. Cette grammaire fut éditée par l'Imprimerie Impériale. Jusque-là la langue gallas n'avait jamais été écrite. Il n'existait pas non plus de dictionnaire; un de nos Pères du couvent de Paris y consacre tous ses instants depuis plusieurs années.

« Mgr Massaja, ayant terminé son œuvre, quitta la France. A cette époque eut lieu le chapitre de la Province, dans lequel le T.-R. P. Dominique fut nommé provincial. On procéda alors à la nomination d'un nouveau vice-préfet apostolique. Le T.-R. P. Taurin, gardien du couvent de Marseille et définiteur, fut désigné et approuvé par Rome. On lui adjoignit le R. P. Ferdinand, et le 29 novembre 1866, il partit pour la mission, emmenant aussi Raphaël, le plus âgé des trois Gallas laissés en France par Mgr Massaja, et ordonné par lui sous-diacre.

« Ici se place une œuvre nouvelle, objet des vœux ardents de Mgr le vicaire apostolique, et sur laquelle nous fondons les plus grandes espérances pour l'avenir de la mission. Je veux parler du collége des Gallas. Ce saint évêque savait, d'après des expériences déjà faites, que la création d'un clergé indigène n'était pas une utopie. Il avait consacré des années à faire l'éducation de jeunes Gallas. Plusieurs prêtres, formés et ordonnés par lui, s'étaient rendus utiles dans l'exercice du saint ministère, et avaient donné, à différentes époques de persécutions, des preuves non équivoques de leur foi et de leur vertu. Multiplier ces prêtres indigènes, lui a toujours paru le moyen le plus sûr pour maintenir et augmenter le bien commencé, et diminuer avec le temps la grande répulsion de ces peuples contre les Européens. De plus, afin de donner à ces prêtres indigènes une idée plus grandiose de notre sainte religion, il crut bon de les mettre en contact immédiat avec les peuples catholiques auprès desquels ils pourraient contempler les effets de l'Evangile au point de vue de la civilisation, èt les manifestations

extérieures de la foi dans les cérémonies du culte. Il pensa donc tout naturellement à la France. Après s'être entendu préalablement avec les supérieurs de la Province, et avoir posé les bases de cette institution, il était reparti pour l'Orient. Arrivé à Massawah, il acheta dix petits enfants gallas, prisonniers de guerre pour la plupart, ou vendus par des parents dénaturés. Il les instruisit, les baptisa et les fit conduire en France.

« Ils arrivèrent à Marseille le 4 janvier 1867. On leur assigna dans notre couvent un local assez vaste, et préparé d'avance pour les recevoir. Deux autres enfants gallas, plus âgés, et amenés antérieurement par Mgr Massaja furent placés avec eux ; le nombre des élèves fut ains' porté à douze. On leur donna pour directeur un de nos Pères accoutumé à parler leur langue, un Frère professeur, et un autre pour les soins matériels. Il serait difficile de dire ce que ces enfants, à peine sortis de l'esclavage et du paganisme, firent de progrès dans les sciences et dans la vertu. Après trois mois seulement, ils lisaient le français et l'écrivaient à la dictée. Ceux qui les ont vus de près ont admiré en eux l'amour du travail, une grande docilité d'esprit, une foi ardente, et certaines délicatesses de conscience inconnues même dans bien des séminaires. On les prépara à la première communion. Mgr Massaja, revenu en France après les fêtes du Centenaire, eut la consolation de la leur faire faire lui-même, le 8 septembre 1867, et de leur administrer le sacrement de Confirmation. Cette cérémonie fit une profonde impression dans la ville de Marseille.

« Mgr le vicaire apostolique repartit deux jours après, emmenant avec lui, pour en faire des catéchis-

tes, les deux enfants plus âgés, Louis et Stéphane, qui étaient en France depuis plusieurs années. Il ne tarda pas à rejoindre à Aden le T.-R. P. Taurin, vice-préfet, et ses deux compagnons, et ils partirent tous ensemble pour le Schoa. Depuis plus de six mois, Ménélik, roi de Schoa, dont le royaume se trouve en partie dans le pays gallas, avait envoyé à Monseigneur, sur les bords de la mer, un exprès porteur d'une lettre qui l'invitait à se rendre auprès de lui. Des gens armés devaient protéger le voyage du prélat. Ce fut le 29 novembre 1867 que tous quittèrent Aden. Ils arrivèrent dans le Schoa, à la résidence royale, le 11 mars 1868, après avoir traversé un affreux désert et couru les plus grands dangers. Le T.-R. P. Taurin, dans sa lettre du 15 mars, nous promit le récit du voyage. Depuis, malgré cette promesse, aucune lettre ne nous est parvenue. Nous ignorons encore la cause de ce long silence. Suivant certains bruits qui ont couru en Egypte, le roi de Schoa, en guerre avec ses voisins, aurait été vaincu. De là l'impossibilité des communications. Qu'est-il résulté de cet état de choses pour la mission et pour le missionnaire?... Nous aimons à penser que Dieu les aura protégés, et que nos Frères de France se seront mis avec ardeur aux travaux de l'apostolat,, soit au Schoa même, soit dans les autres pays gallas.

« Cette absence de nouvelles n'a pas ralenti le zèle de notre Province pour la chère mission. Le collége des jeunes Gallas, approuvé par la Sacrée Congrégation de la Propagande, et protégé par Mgr l'évêque de Marseille, avait donné, depuis sa fondation, assez de consolations et d'espérances pour porter les supérieurs à augmenter le nombre des

élèves. Le 15 décembre dernier, deux de nos Pères sont allés en Egypte, d'où ils ont ramené neuf nouveaux enfants. Le local a reçu les améliorations nécessaires, et le personnel du collége a été augmenté. En ce moment, il se compose du T.-R. P. directeur, définiteur de la Province, d'un prêtre et d'un Frère chargés des classes, et de deux Frères pour les soins matériels.

« Tel est, en résumé, Messieurs, ce que notre Province a fait pour la mission des Gallas pendant ces dernières années. Nous sommes prêts à envoyer au premier appel de nouveaux ouvriers; et pendant que nos Pères, sous la sage direction de Mgr Massaja, travaillent à évangéliser ces pays qui ne comptent pas moins de huit à dix millions d'habitants, nous ne négligeons rien pour former ici à la science et aux vertus sacerdotales ces pauvres enfants arrachés à l'idolâtrie. Nous comptons toujours sur la protection du ciel, et sur les prières et les secours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Veuillez agréer, etc.

F. Bruno,

Provincial des Frères-Mineurs Capucins, Préfet apostolique de la Mission des Gallas. »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

NOUVELLE BRETAGNE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA SEASKATCHEWAN.

Ce nouveau vicariat a été détaché, en 1868, du diocèse de Saint-Boniface, et confié à Mgr Grandin, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, évêque de Satala et coadjuteur de Saint-Boniface depuis 1859. Il comprend les bassins des deux grandes rivières Seaskatchewan et Churchill, et celui du fleuve Athabaskaw jusqu'au petit lac des Esclaves inclusivement, au pied des Montagnes-Rocheuses, et les parties orientales de l'isthme de Raë et de la péninsule Melville, sur la baie d'Hudson. Dans sa longueur moyenne ce vicariat a une étendue de 1,670 kilomètres, et dans sa largeur 715 kilomètres. Sur cet immense territoire les missionnaires n'ont encore que six résidences, dont quelques-unes sont séparées des autres par une grande distance; chacune de ces résidences a à desservir un ou plusieurs postes de missions, ce qui nécessite de longs et pénibles voyages.

Nous avons donné l'année dernière (1) une courte

(1) *Annales*, t. XL, p. 239-245.

notice sur les résidences comprises aujourd'hui dans le vicariat de la Seaskatchewan; nous nous contenterons d'en rappeler ici les noms : 1° Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile à la Crosse, à plus de 300 lieues au nord de Saint-Boniface; — 2° Saint-Pierre, sur le lac Caribou, à 200 lieues au nord-est de Saint-Jean; — 3° Sainte-Anne, sur le lac de ce nom; — 4° Saint-Albert, à 20 lieues de Sainte-Anne; — 5° Notre-Dame-des-Victoires, sur le lac La Biche, à 40 lieues au nord-ouest de Saint-Albert; — 6° Saint-Paul-des-Cris, sur la Seaskatchewan, au-dessus du fort Edmonton. La population catholique du vicariat est de six à huit mille âmes.

Mgr Grandin, venu en France avec Mgr Taché, dans le courant de l'année 1867, s'embarqua à Brest, le 25 avril 1868, pour retourner dans sa mission. C'est le récit de ce retour et de la prise de possession, comme premier pasteur, du nouveau vicariat apostolique de la Seaskatchewan, qui fait l'objet de la lettre suivante.

Lettre de Mgr Grandin, évêque de Satala, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Mission de Saint-Albert, 20 décembre 1868.

« Messieurs,

« Il y a deux mois à peine que je suis à Saint-Albert, centre de ma mission, bien qu'il y ait près de huit mois que j'aie quitté la France. Je n'ai pas, il est vrai, absolument toujours marché, et surtout je n'ai pas eu toujours la vapeur à mon service.

« Au commencement de juillet nous arrivions, au nombre de seize missionnaires, prêtres ou frères, à Saint-Boniface de la Rivière-Rouge. Je laissai là trois de nos voyageurs; un jeune Père, parti de France quelque temps avant moi, et qui m'attendait à Saint-Boniface, se joignit à nous, et nous nous remîmes en route.

« Je n'entreprends point, Messieurs, de vous faire une relation de mon voyage: ce serait long et monotone. Il suffira de vous dire que le 12 du mois d'août nous étions au fort Carlton, qui est la première station de mon vicariat. Nous n'y avons encore aucun établissement, mais nous visitons le poste aussi régulièrement que possible (1). Un Père y donnait alors la mission.

« Le jour de notre embarquement à Brest, un de nos frères convers fut admis à faire sa profession religieuse. Je profitai de la circonstance pour rappeler encore une fois à mes compagnons de voyage les épreuves qui les attendaient. « Vous devrez, leur disais-je, « vous sacrifier, passer votre vie tout entière dans le « travail, dans la peine, dans la souffrance, pour la « gloire de Dieu, et pour le salut de pauvres sau- « vages qui ne vous paieront que d'ingratitude, de « mépris peut-être. » En arrivant dans le vicariat, ils ont pu voir la réalisation de ce que je leur avais annoncé. Ils y ont tout d'abord rencontré un de nos Pères qui, après avoir passé vingt années dans les missions, après s'y être littéralement usé, n'a aujourd'hui,

---

(1) Le poste du fort Carlton est desservi par les missionnaires de Saint-Paul-des-Cris.

pour prix de son zèle, qu'une vieillesse prématurée, des infirmités nombreuses. Il en est de même d'un autre missionnaire, qui vient de quitter la station d'où je vous écris ces lignes. A peine si les sauvages, pour le salut desquels ils ont travaillé, pensent à eux. Mais Dieu, pour qui avant tout ils se sont sacrifiés, saura récompenser leurs travaux, et la récompense sera d'autant plus belle qu'elle aura été nulle en ce monde.

« Le chef-traiteur du poste de Carlton eut la bonté de se prêter à tout ce qui nous fut agréable. Nous fîmes là une petite fête de famille. Le 13 août j'officiai pontificalement, et distribuai le pain des forts à presque toute la population catholique du poste. Je chantai ma première grand' messe dans le vicariat pour tous nos bienfaiteurs, pour tous les membres de la Propagation de la Foi, pour ces dignes missionnaires qui se sont consumés avant nous dans le pays, pour ceux qui viennent leur succéder et pour toutes nos familles. C'est ce que j'ai fait depuis dans chacune des missions que j'ai visitées.

« Après ces fêtes il fallut continuer notre voyage. Déjà nous avions franchi sans accident la grande rivière Seaskatchewan, lorsque tout à coup un bœuf se précipita dans la rivière avec sa charge. Ce malheur m'a privé de tout ce qui était à mon usage particulier, c'est-à-dire de mon linge, de plusieurs ornements sacerdotaux et pontificaux, d'un magnifique calice et d'un ciboire que je tenais de la générosité de notre bien-aimé pontife Pie IX. Tout ce que j'avais de plus cher et de plus précieux est maintenant au fond du fleuve. Deux de nos frères convers y ont également perdu leur trousseau. C'est une perte de neuf à dix mille francs. J'avais quitté mon

vicariat après avoir tout perdu par le feu (1); j'y rentre, et c'est par l'eau que je suis appauvri: *Transimus per ignem et aquam.* Que le saint nom de Dieu soit néanmoins loué!

« Quelques jours après notre départ des bords funestes de la Seaskatchewan, les membres de la caravane durent se séparer. Je célébrai la sainte messe à laquelle tous communièrent. Cette séparation nous fit verser des larmes à tous. Nos missions sont tellement éloignées les unes des autres, que généralement les missionnaires ne peuvent compter sur d'autres visites que sur celles de leur supérieur. Ainsi, plusieurs se quittaient pour ne plus se revoir probablement qu'au ciel. A de pareilles séparations l'émotion est permise.

« Je me dirigeai donc vers le Nord, avec un Père et trois Frères convers, et le 29 août j'étais à l'Ile à la Crosse. Je trouvai cette mission un peu moins triste que je ne l'avais laissée. A la place de la grande maison détruite par le feu, s'élevait une petite chaumière où je séjournai durant un mois avec trois Pères, sept Frères, deux serviteurs et une quinzaine de petits garçons. Cette maison, de trente pieds de long sur vingt-quatre de large, n'a qu'un seul étage; mais le grenier sert de logement.

« Mon arrivée releva le courage des missionnaires. Ils avaient bien souffert des suites de l'in-

---

(1) Le 1er mars 1867, un violent incendie dévora la maison des missionnaires de l'Ile à la Crosse, avec tout ce qu'elle contenait: mobilier, bibliothèque, magasin, outils, etc. Mgr Grandin a donné, dans les *Annales* (t. XL, p. 246-252), un émouvant récit de cette catastrophe.

cendie. L'un d'eux, jeune encore, mais déjà épuisé de fatigues, me demanda à aller passer une année en France pour y refaire sa santé ; je lui parlai de notre pauvreté, des frais d'un pareil voyage, surtout du besoin que j'avais de lui. Il n'insista pas, et maintenant il continue de donner ses soins à une tribu sauvage, tout en s'appliquant à étudier la langue d'une autre tribu, afin de pouvoir encore se rendre plus utile.

« Je passai tout le mois de septembre à l'Ile à la Crosse ; je pus y voir tous les sauvages, et j'eus bien vite acquis la conviction que, malgré les nombreuses difficultés, il se fait là un bien considérable. Nos religieuses se montrent admirables de dévouement ; elles manquent de tout, de logement, de vêtements, de nourriture même ; cependant elles élèvent des enfants, et leur donnent une éducation que l'on ne croirait pas possible en face de pareils obstacles.

« Le 14 septembre, par suite de l'imprudence de plusieurs petits enfants, je faillis voir brûler ce qui reste de cette pauvre mission. Le feu avait atteint une grange remplie de paille et de toutes nos provisions ; il s'y trouvait en outre plus de cent livres de poudre. Le bon Dieu voulut bien m'épargner cette nouvelle épreuve. Comme c'était en plein jour, nous pûmes nous rendre maîtres de l'incendie, et nous en fûmes quittes pour la peur. Je partis le 1er octobre, sans oser donner des ordres pour la reconstruction de l'établissement détruit, remettant à une autre visite la décision à prendre.

« Le 18, j'arrivai au fort Pitt, mission de Saint-François-Régis. C'est encore l'un des postes où nous

ne résidons pas (1). Un missionnaire m'y attendait. Il avait préparé un certain nombre de chrétiens pour la confirmation; mais, ayant oublié sa boîte des saintes huiles, il comptait sur la mienne qui se trouve au fond de la Seaskatchewan. Il ne fut donc pas possible d'administrer le sacrement de confirmation. Je me contentai de chanter la grand' messe, à laquelle il y eut communion générale.

« La mauvaise saison s'avançait rapidement; il fallait hâter mon voyage. Le 21, arrivée à Saint-Paul-des-Cris. J'étais attendu par trois de nos Pères et de nos Frères convers, et par huit ou neuf cents sauvages chrétiens, catéchumènes ou infidèles. C'était pour moi un spectacle nouveau; car jusqu'alors je n'avais exercé mon ministère qu'auprès des Montagnais. Les quelques individus de la nation des Cris, que j'avais été à même de voir, m'avaient laissé une impression si fâcheuse, que je n'osais guère compter sur leur conversion. Les Cris ne sont pas tous chrétiens, et ceux qui le sont, vivant au milieu de leurs parents infidèles, ont besoin d'un grand courage; plus grand encore doit être le courage du missionnaire pour vivre avec eux et pour les instruire. Il est en effet absolument à leur merci; il mourra de faim, s'ils ne le nourrissent pas; il sera le jouet de leur barbarie, s'ils ne craignent pas Dieu. Cependant, grâce à la protection divine qui ne fait jamais défaut au missionnaire, ils ont toujours eu, même les infidèles, le plus grand respect pour le prêtre. Cette visite ne fut pas sans consolations. Je re-

(1) Le poste du fort Pitt est desservi par les missionnaires de N.-D. des Victoires, au lac La Biche.

partis après avoir administré la confirmation à une quinzaine de sauvages, parmi lesquels se trouvait une esclave de la nation des Pieds-Noirs. Ce nombre est assurément bien petit. Mais c'est une mission qui commence, et c'est beaucoup qu'elle soit commencée. Le zélé missionnaire qui l'a fondée voulut m'accompagner jusqu'à Saint-Albert.

« Après notre départ il arriva un grand nombre de sauvages infidèles, qui donnèrent beaucoup d'embarras aux missionnaires. Le Frère, qui ne voulait pas laisser piller la mission, fut roué de coups, et les Pères coururent, paraît-il, un véritable danger.

« La mission des Cris et celle des Pieds-Noirs offrent de grandes difficultés; il faut un courage surhumain pour oser les entreprendre. Le missionnaire n'est pas toujours à sa résidence; il doit accompagner les sauvages dans leurs excursions, partager leur pauvreté, leur vermine et parfois leurs jeûnes forcés. Ainsi, pendant que je jouissais en France d'un bien-être relatif, il y a un an, le P. Lacombe, cet intrépide apôtre des Cris et des Pieds-Noirs, souffrait de la faim. « Fort heureusement, « m'écrivait-il, qu'il me fallait garder la diète pour « ne pas succomber à une grave maladie. » Mais l'appétit lui revint, et le pauvre Père n'avait à manger qu'une soupe faite de courroies de cuir non tanné et de parchemin pulvérisé. Ce même Père se trouve actuellement avec moi. Il aurait bien besoin de repos, moi j'aurais bien besoin de lui, et cependant il va repartir pour passer l'hiver avec ses sauvages. Peut-être sera-t-il victime de sa charité. Il sait tout ce qui l'attend, mais il ne recule pas.

« C'est le 25 octobre que je suis enfin arrivé à Saint-Albert. Cette mission, comme celle de Sainte-

Anne, comme celle de Notre-Dame-des-Victoires au lac La Biche, est fréquentée par des métis qui vivent, soit de la chasse, soit de la culture des terres. Ils sont ici au nombre de mille environ, et parmi eux on rencontre quelques Indiens. Dans un autre courrier je vous donnerai des détails sur la population que nous évangélisons. Je n'ai pu encore visiter toutes nos résidences, à cause de leur éloignement respectif. Cet éloignement est pour nous un bien grand embarras. Ainsi, la visite du lac Caribou va me prendre au moins six mois. Désirant envoyer à cette mission un Frère convers, les difficultés du voyage m'obligent à le faire hiverner à l'Ile à la Crosse. Il ne sera pas rendu à son poste avant le mois de juillet.

« Au mois de mai dernier, le P. Gasté, chargé de la direction de cette mission, partait avec des sauvages Montagnais pour aller visiter les Esquimaux de la baie d'Hudson. Ce Père a une très-mauvaise santé ; il a dû cependant voyager tout le printemps, les pieds dans l'eau et dans la neige fondante ; les mêmes misères l'attendaient pour revenir à son poste. Peut-être les Montagnais, qui ignorent la reconnaissance, l'ont-ils abandonné. S'il a passé l'été avec les Esquimaux, je crains encore davantage ; car, bien qu'ils demandent un prêtre avec instance, on ne peut compter sur eux. Ce n'est qu'en février que je recevrai des nouvelles positives.

« Je prévois que ce cher Père va me demander une mission pour les Esquimaux, et réitérer en même temps sa demande pour avoir une petite église à la mission du lac Caribou ; il n'a là qu'une mauvaise baraque où il n'est pas même en sûreté. Hélas! ce n'est malheureusement pas la seule mission de

mon immense vicariat qui soit privée d'église : sur six résidences[1], deux seulement ont l'avantage d'avoir une église en bois, et encore une des deux menace ruine. Pas un de nos établissements n'est achevé ; l'église même qui me sert de cathédrale n'est qu'une pauvre baraque, capable à peine de contenir la moitié de la population. Tout inachevés que soient ces établissements, ils ne laissent pas d'être considérables. Dans les places où la culture de la terre est possible, il nous faut, outre notre habitation, toutes les dépendances d'une ferme. Habitation et ferme sont en bois, nécessitent des frais d'entretien, et peuvent être anéanties par un incendie.

« Je vous demande pardon, Messieurs, d'entrer dans de semblables détails. Mais notre œuvre est la vôtre, ce n'est que par vous que nous pouvons la soutenir, et je voudrais vous faire connaître notre position comme je la connais moi-même. Nos établissements exigent de grands travaux, et, comme nous ne pouvons tout faire par nous-mêmes, il nous faut des serviteurs que nous payons très-cher, non en argent, mais en marchandises. Chaque année, nous devons donc faire venir de France et d'Angleterre des cargaisons qui nous arrivent d'ordinaire fort avariées.

« Pour comble de difficultés, notre éloignement est tel, que nous ne connaissons pas même l'état de nos finances. Nous envoyons au hasard nos traites au R. P. Procureur, sans savoir s'il aura de quoi les acquitter, et souvent notre allocation est dépensée avant que nous l'ayons reçue. S'il me faut comme vicaire des Oblats, trouver de quoi vêtir et entretenir vingt-huit religieux, comme évêque, j'ai

trois communautés de religieuses qui comptent de 13 à 20 personnes. Je suis loin de me plaindre de ce que ces missionnaires sont nombreux; je demande au contraire tous les jours de les multiplier. Vous voyez, Messieurs, où passent nos ressources. Ce ne sera qu'au retour du courrier que je saurai par mes différentes factures l'état de mes dépenses, et je ne pourrai jamais vous les faire connaître qu'un an après.

« Comme je vous l'ai dit, Messieurs, je n'ai que six résidences de missionnaires, mais nous visitons au moins quinze ou vingt postes où nous ne résidons pas. Il faudrait au plus tôt fonder d'autres missions. Je vous ai parlé de la redoutable tribu des Pieds-Noirs. Si je ne profite de l'ascendant du P. Lacombe sur cette nation, comme sur celle des Cris des Prairies, la conversion et la pacification de ces deux peuples seront beaucoup retardées, peut-être même longtemps impossibles. On ne peut envoyer chez de tels sauvages le premier missionnaire venu, il faut être formé à ce genre de ministère; or j'ai là le R. P. Lacombe tout prêt; j'ai même des compagnons à lui donner. Il me manque encore deux Frères convers; j'espère que notre R. P. général ne me les refusera pas. Pour peu que notre allocation me le permette, j'entreprendrai sans retard cette fondation. Elle est d'autant plus avantageuse que, si ces sauvages étaient un peu christianisés, on pourrait ouvrir un chemin sur leurs terres, et diminuer ainsi de beaucoup nos frais et nos difficultés de transport.

« . . . Veuillez agréer, etc.

† Vital J. GRANDIN,

Evêque de Satala, O. M. I. »

A ce tableau général du vicariat de la Seaskatchewan, nous ajouterons quelques détails sur les tribus sauvages des Cris et des Pieds-Noirs. L'année dernière, nous avons dit comment fut fondée, en 1865, la mission de Saint-Paul. Nous allons, à l'aide des lettres du R. P. Lacombe au T.-R. P. Supérieur général des Oblats, reprendre la suite du récit. Ce récit servira d'ailleurs de commentaires au passage de la lettre de Mgr Grandin, où il est question de l'ascendant exercé sur les sauvages par le R. P. Lacombe. On y verra de quelle manière a été conquis cet ascendant, et aussi de quelle manière il se maintient,

Après avoir parlé d'une visite aux Cris de la station de Saint-Paul, visite pendant laquelle il avait appris aux sauvages à labourer et à ensemencer les terres, le missionnaire poursuit en ces termes:

« Je passai ainsi quelques semaines avec mes nouveaux laboureurs, dont beaucoup étaient déjà chrétiens et quelques-uns catéchumènes ; puis ils se préparèrent à partir pour la chasse aux buffles. J'eus bien de la peine à me séparer d'eux. Ils se montraient si pleins d'attachement pour moi et manifestaient de si bonnes dispositions, que je leur promis de venir les revoir dans le courant de l'été, pour peu que le bon Dieu me conservât la santé. Il fallut deux jours à la tribu pour traverser la rivière. Il vous serait bien difficile de vous faire une idée du spectacle que présentaient tous ces sauvages, au nombre de mille au moins, traversant la rivière large et rapide de la Seaskatchewan. Pour effectuer ce passage, les uns avaient construit un large radeau; les autres avaient fabriqué avec leurs tentes une sorte de bateau sur lequel toute une famille se

tenait du mieux qu'elle pouvait, tandis qu'un bon nageur la conduisait avec effort à l'autre rive, dirigeant, à l'aide d'une ficelle qu'il tenait entre ses dents, la frêle embarcation. Il eût fallu surtout entendre les cris de toute cette foule et le vacarme qu'elle faisait.

« Pour mieux vous représenter le tableau d'une tribu en marche, il est bon que vous sachiez en quoi consistent la fortune et le ménage d'un sauvage nomade dans nos contrées. La richesse s'estime principalement par le nombre des chevaux; on est riche quand on en possède de huit à quinze. J'ai vu chez les Pieds-Noirs des chefs qui avaient jusqu'à soixante chevaux, ce qui est ici une fortune très-considérable. Presque toutes les guerres qui ont lieu entre les tribus ont pour principale cause le désir de l'une d'elles de s'emparer des chevaux de l'autre. On ne saurait dire les haines, les vols, les massacres, qui naissent à cette occasion. Autrefois, disent les vieillards, il n'en était pas ainsi; il n'y avait pas de chevaux, il n'y avait que des chiens, et alors tous les sauvages étaient frères. Ils regrettent ce vieux temps.

« Chaque famille sauvage a une tente formée d'un certain nombre de peaux de buffle. On la construit au moyen d'une quinzaine de perches, disposées de manière à donner à cette maison ambulante la forme conique. Au sommet est pratiquée une ouverture par laquelle la fumée s'échappe tant bien que mal. C'est à la femme qu'il appartient d'élever chaque soir la loge au moment du campement, et de la défaire le lendemain matin, au moment du départ. Il faut, de plus, qu'elle prenne soin de se procurer le bois destiné à chauffer toute la famille, et c'est là sou-

vent une rude besogne, car il lui faut apporter le bois de bien loin et sur son dos. A l'intérieur sont disposés, autour de la loge, les lits ou plutôt les misérables peaux de buffle qui en tiennent lieu.

« Quant aux objets de ménage, ils consistent en plusieurs chaudières, deux ou trois haches et quelques couteaux. Nos sauvages ne possèdent rien autre chose, sinon leurs fusils et leurs flèches, qui, après les chevaux, sont les objets les plus estimés chez eux.

« Je profitai du départ de toute cette tribu de Cris pour rentrer à la mission de Saint-Albert. Je laissai aux soins du cher frère Alexis, notre petite ferme, à laquelle je me promettais bien de revenir le plus tôt possible. Trois jours après, j'étais à la résidence de Saint-Albert, où je fis ma retraite, et le 7 juillet je reprenais le chemin de Saint-Paul.

« Comme les sauvages n'étaient pas de retour, je partis avec une famille qui allait les rejoindre dans les prairies. Nous les rencontrâmes après quatre jours de marche. J'avais avec moi une charrette, deux chevaux, une tente, une caisse renfermant ma chapelle et quelques couvertures pour me servir de couche pendant la nuit.

« Les Cris me revirent avec bonheur; mais avec mon arrivée coïncidèrent quelques fâcheuses circonstances qui faillirent causer une bien mauvaise impression sur ces pauvres gens, encore trop superstitieux. J'arrivais à peine dans le camp, qu'un orage s'éleva et renversa une partie des loges. Un enfant de huit ans fut tué raide par une des perches qui forment les loges. Pour comble de malheur, le feu s'échappa bientôt des loges renversées, et l'incendie gagna la prairie avec une très-grande rapidité. En

vain chacun fit tous ses efforts pour l'arrêter, il fut impossible d'y réussir, car le vent poussait à des distances considérables de nombreux tourbillons de flammes. Heureusement une forte pluie que le bon Dieu nous envoya arrêta les progrès du feu, et mit fin à la terreur dont la tribu avait été frappée.

« Je commençai dès lors à suivre les Cris dans leurs différentes marches; ils étaient toujours à la recherche des buffles. Quand, un jour, on avait fait bonne chasse, la tribu demeurait au même campement tout le temps nécessaire pour faire sécher la viande et préparer les peaux. C'est surtout ces jours-là que j'avais plus de facilité pour instruire mes sauvages. Le matin, je réunissais les femmes au milieu du camp; je leur apprenais des prières et des cantiques, puis je leur faisais une instruction. Elles retournaient à leurs occupations, et je commençais mes visites aux malades. Après ce ministère de charité, je me rendais auprès de ceux qui ne voulaient pas venir aux instructions, c'est-à-dire qui ne voulaient pas prier; je répondais aussi aux objections qu'ils me présentaient. Il me fallait remplir les fonctions de juge de paix et vider les différends; ce qui n'était pas toujours chose facile.

« Vers midi, je sonnais de nouveau ma clochette, et je réunissais les enfants, dont l'empressement à venir assister aux instructions me donnait beaucoup de consolation. J'étais en un instant entouré de tous ces petits Indiens, qui m'aimaient comme leur père, et chantaient des cantiques de toute la force de leurs poumons. Je me rendais ensuite au bois voisin, afin d'y trouver un peu de tranquillité et de réciter mon bréviaire. Puis je rentrais au camp pour continuer à visiter ceux de mes pauvres sauvages que je n'a-

vais pu voir le matin. Enfin, dans la soirée, je réunissais les hommes auxquels j'adressais une instruction. L'instruction finie, chacun me questionnait touchant les superstitions du pays et notre sainte religion. Le dimanche, tout le monde assistait aux divers exercices de piété, à la messe et au chapelet. Ce fut ainsi que je passai à peu près toutes mes journées durant un mois et demi.

« Je revins à Saint-Paul. Le frère Alexis, avec l'aide d'un sauvage, avait construit une sorte de maison, qui était loin d'être un château. Comme elle était encore inachevée, je me mis à la besogne pour terminer les travaux de construction, et au bout de quelques jours nous entrions dans cette nouvelle demeure, un peu plus confortable qu'une loge.

« Au commencement de septembre, j'allai rendre visite aux Pères qui résident à la mission du lac La Biche.

« Lorsque je rentrai à Saint-Paul, je trouvai mes sauvages qui y arrivaient eux-mêmes. Ils venaient revoir leurs travaux de culture. Je vous assure que leurs récoltes ont été bien promptement faites, et peut-être plus promptement encore consommées. Au reste, nous n'avions voulu faire qu'un essai, et chercher à apprendre aux Cris à cultiver leurs terres qui sont fertiles. Notre essai n'a pas été malheureux.

« Les sauvages passèrent une vingtaine de jours campés aux environs de la mission. Ils se décidèrent ensuite à reprendre le chemin de la prairie pour se préparer à la grande chasse de l'hiver. De mon côté, je tâchai de mettre ordre à mes affaires ; je donnai au frère Alexis quelques serviteurs, et je pris la route qui devait me reconduire à Saint-Albert.

« En y arrivant, j'appris que j'étais désigné pour aller chez les Pieds-Noirs et les tribus alliées qui habitent les prairies. C'était une bonne nouvelle. J'étais heureux de revoir une mission naissante qui naguère m'avait appelé à son secours au moment où une si terrible épidémie la décimait (1).

« Après avoir pris les ordres de notre Père Préfet, je me mis en route pour le fort de la montagne de Roche, à la suite de la caravane que la compagnie de la baie d'Hudson y envoyait. C'était à ce poste que j'espérais rencontrer les Pieds-Noirs, qui viennent y échanger leurs vivres et leurs pelleteries pour des fusils, du tabac, des habits, etc.

« Nous partons par un temps magnifique. La distance qui sépare Saint-Albert du fort de la montagne de Roche est de 150 milles. Nous n'en avions pas fait 30, qu'une neige épaisse commença de tomber, et cela dura pendant trois jours. Cette neige abondante et inattendue rendit notre route bien difficile. Nos chevaux ne pouvaient avancer qu'avec grand'peine, car les roues de nos voitures, embarrassées par la neige et les glaçons, faisaient difficilement leur service. En outre, si nous avions le malheur de heurter quelque arbre dans notre marche, nous faisions tomber sur nos têtes une avalanche. Ce ne fut donc pas sans efforts que nous atteignîmes, après quatorze jours de voyage, le fort de la Montagne. Ma course n'était pas achevée. Je ne trouvai au fort qu'un petit nombre de Pieds-Noirs, la plus grande partie d'entre eux s'étant éloignés de

---

(1) *Annales*, t. XL (1868), p. 243-244.

ce poste où les vivres manquaient. Au bout de deux jours, les échanges entre les Pieds-Noirs et la Compagnie étaient terminés, et je pus partir avec mes sauvages pour me rendre à leur camp, où toute la tribu m'attendait.

« Mon intention était de me rendre le plus rapidement possible au lieu où ils avaient campé; mais je dus faire beaucoup plus de chemin que je ne pensais, car la disette se faisant toujours sentir, ils s'avançaient de plus en plus loin à la poursuite des buffles. Nous avions nous-mêmes bien peu de vivres, et si la divine Providence ne nous eût offert, le long de notre route, quelques lièvres et quelques perdrix, nous nous serions souvent couchés sans souper.

« Le sixième jour de marche, j'arrivai à un camp de Piéganes, que je connaissais et dont plusieurs enfants avaient déjà été baptisés. Je mis deux jours à leur donner quelques instructions, à baptiser leurs enfants et à visiter leurs malades. Puis, je repartis avec quelques sauvages. Nous rencontrâmes encore, avant d'arriver chez les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang sur les bords de la rivière La Biche.

« J'étais à peine arrivé aux premières loges, que le chef de cette nation, Sotena, qui est mon grand ami, vint se jeter dans mes bras, tant il était heureux de me revoir. Je fus obligé de m'arrêter encore et de passer quelques jours avec les Gens-du-Sang. J'avais déjà composé des prières et des cantiques en leur langue; je m'occupai, jour et nuit, à les leur apprendre.

« La tribu souffrait beaucoup de la disette, et nous étions bien heureux quand le soir nous pouvions avoir un peu de viande sèche pour apaiser notre

faim. Une fois, ce léger souper nous manqua ; c'était après une journée bien fatigante, passée tout entière à voyager dans la neige et par le froid le plus piquant. Le lendemain, je dus marcher à jeun pendant toute la journée. Mais enfin j'arrivai vers le soir au camp des Pieds-Noirs[1], sur les bords de la rivière Bataille, et là, bien que les vivres ne fussent point abondants, nous pûmes nous réconforter un peu.

« Au camp des Pieds-Noirs, je fus logé dans la demeure même du grand chef de la tribu. Ce chef s'appelait Natous, c'est-à-dire *le Soleil.*

« Les Pieds-Noirs avaient formé trois camps. Celui dans lequel je me trouvais, et où j'espérais me reposer un peu, tout en étudiant la langue des Indiens que je venais évangéliser, se composait de quarante-cinq loges. Un autre en possédait cinquante et le troisième soixante.

« Le jour même de mon arrivée, j'avais engagé fortement les Pieds-Noirs à se réunir en un seul camp, parce qu'il était important pour eux de se tenir en garde contre leurs ennemis. Soit par négligence, soit pour quelque autre motif, je ne fus pas écouté, et les camps restèrent divisés.

« Le 4 décembre, au soir, j'avais terminé la réunion des hommes; nous avions récité la prière et chanté des cantiques. Chacun était retourné à sa loge pour se reposer. Resté seul avec le chef et sa famille, étendu sur ma modeste couche, j'allais aussi prendre mon repos. Je ne me doutais pas qu'une foule d'ennemis, cachés tout près de nous, au milieu des arbres, n'attendaient que le moment où le feu de toutes les loges serait éteint, pour attaquer le camp. On dit que leur nombre s'élevait à

un millier d'hommes, et se composait d'Assiniboines, de Sauteux et de Cris.

« Tout le monde dormait profondément. Tout à coup Natous se lève avec précipitation, et, saisissant son fusil, il crie en pied-noir d'un ton lugubre : *Assinaw ! Assinaw !* « Les Cris ! les Cris ! » Il n'avait pas achevé ces mots qu'une terrible détonation se fait entendre, et que des balles viennent percer nos loges. C'était celle du chef qui était la plus exposée. Mais je dois dire que les ennemis ignoraient que je fusse au milieu des Pieds-Noirs ; jamais nos Indiens n'auraient osé attaquer le camp, s'ils avaient su ma présence, tant ils ont de respect pour le prêtre, lors même qu'ils sont encore infidèles.

« Je me sens incapable d'exprimer ce que j'ai vu et ressenti dans cette épouvantable nuit du 4 au 5 décembre. Mon chef s'était jeté, avec sa famille, hors de la loge qu'il habitait, et il encourageait tous ses hommes à se défendre vaillamment. Dès la première décharge, deux perches de notre loge avaient été brisées, et je voyais des bourres de fusil enflammées tomber à mes pieds.

« Je revêtis promptement ma soutane, je baisai ma croix, faisant à Dieu de bon cœur le sacrifice de ma vie. Je suspendis à mon côté le sac qui contenait les saintes huiles, et je sortis de la loge. Me tournant vers les ennemis, je tâchai de me faire entendre et reconnaître ; ce fut impossible, le tumulte était à son comble.

« Imaginez-vous une nuit obscure, éclairée seulement par la lueur sinistre de la fusillade ; ajoutez à cela les chants de guerre, les discours des chefs qui encouragent les jeunes gens, les cris de désespoir des mourants et des blessés, les lamentations des

femmes et les pleurs des enfants qui ne savent où s'enfuir, le hennissement des chevaux et les aboiements sourds et prolongés des chiens. Ce qui ajoutait à l'horreur de cette scène, c'est que nous étions presque sans défense, car le plus grand nombre de nos hommes étaient depuis deux jours partis pour la chasse. Si Dieu ne nous avait protégés d'une manière toute spéciale, il est sûr que personne d'entre nous n'eût échappé à la mort !

« Lorsque je vis qu'il était impossible de me faire entendre des assaillants et d'arrêter le combat, j'encourageai les chefs à donner, s'il le fallait, leur vie pour le salut de leur nation. Je courus ensuite vers les mourants et les blessés. Ces pauvres sauvages me prenaient par mes habits, me serraient les mains qu'ils ne voulaient plus lâcher, et me disaient : « Kimmo kinnan, djimo hikkat : » *Prends pitié de nous, prie pour nous.*

« La première victime que je rencontrai fut une jeune femme qui venait de recevoir une balle au front, tout près de moi, au moment où elle sortait de sa loge. En voulant moi-même entrer dans cette loge, je pressai sous mes pieds le corps de cette malheureuse baignée dans son sang. Je lui demandai si elle voulait mourir chrétienne. Sur sa réponse affirmative, je saisis un vase d'eau qui se trouvait près de là, et la baptisai. Quelques minutes plus tard, les ennemis s'emparaient de la loge de cette femme à qui ils enlevèrent la chevelure et égorgèrent un enfant à la mamelle. Vingt-cinq loges furent mises en pièces. Tout ce que je possédais fut enlevé et porté je ne sais où. Mon bréviaire seul me fut laissé. Un Assiniboine s'en était déjà emparé, m'a-t-on dit, lorsqu'une balle l'étendit mort tout près

du lit où je reposais un instant auparavant. Un Pied-Noir, qui l'avait aperçu, s'était élancé sur lui, lui avait enlevé la chevelure et pris mon bréviaire, qu'il me remit un peu plus tard.

« Cependant les guerriers des autres camps de Pieds-Noirs, ayant entendu la fusillade, ne tardèrent pas à arriver pour porter secours à leurs frères. Le feu ne discontinua point. Trois fois les ennemis essayèrent de s'emparer de tout notre camp, trois fois ils furent repoussés.

« Enfin l'aurore parut. Je pris alors mon surplis et mon étole; et, tenant d'une main le drapeau de parlementaire et de l'autre ma croix, je m'avançai vers les combattants. Les Pieds-Noirs cessèrent le feu, car ils pouvaient, eux, facilement me voir et m'entendre; mais un épais brouillard et la fumée de la fusillade me dérobaient à la vue des Cris. J'avais beau leur faire des signes, le feu continuait, les balles tombaient à mes pieds ou sifflaient à mes oreilles. Les combattants dont j'avais arrêté le feu me criaient de me retirer, lorqu'une balle, qui sans doute avait déjà touché la terre, rebondissant sur mon épaule gauche, vint me frapper au front. Je faillis être renversé; je crus alors devoir me retirer et revenir près des Pieds-Noirs.

« Le combat recommença avec une nouvelle ardeur, mais les combattants étaient à distance les uns des autres. Ce ne fut qu'à onze heures du matin que nos ennemis commencèrent à reculer définitivement. Un Pied-Noir leur avait crié, paraît-il :—« Vous « avez blessé le prêtre. C'est assez. » Et les Cris répondirent : — « Nous ne savions pas que le prêtre « était au milieu de vous. Puisqu'il en est ainsi, nous « ne voulons plus nous battre. »

« Du côté des Pieds-Noirs, douze personnes ont été tuées, deux enfants faits prisonniers, quinze hommes ou femmes blessées, dont trois dangereusement ; deux cents chevaux au moins ont été enlevés ou tués par les Cris. Du côté de leurs ennemis, il y a eu dix hommes tués et cinquante blessés. Telle a été cette triste affaire, dans laquelle j'ai failli perdre la vie. Après la bataille, les sauvages venaient m'embrasser, me remercier et me dire que j'étais divin, puisque les balles n'avaient rien pu sur moi. Je n'ai jamais moins redouté la mort que pendant le combat dont je viens de parler. Dieu n'a pas encore voulu de moi ; son but a été peut-être de montrer à mes pauvres infidèles sa puissance et sa bonté à l'égard de ceux qui mettent en lui leur confiance.

« Natous et autres chefs pieds-noirs ont montré, pendant tout le temps du danger, un grand courage et un sang-froid qui leur font honneur. Ce n'est qu'après avoir eu la jambe fracassée d'un coup de fusil, que Natous a cessé de faire entendre à ses hommes des paroles encourageantes.

« J'ai perdu au pillage du camp tout ce que je possédais, habits, couvertures, etc. ; mes chevaux aussi m'avaient été enlevés. De ma vie je n'avais été si pauvre qu'à l'issue du combat nocturne entre les Pieds-Noirs et les Cris.

« Le lendemain, malgré l'épuisement de tous et la rigueur du temps, nous nous mîmes en route pour aller rejoindre, à vingt milles de là, un autre camp de Pieds-Noirs. On me prêta quelques couvertures pour m'empêcher de geler. Je passais encore une dizaine de jours avec mes chers sauvages, puis je me préparais à retourner au fort de la Montagne. La chose n'était pas facile, dans l'état de dénûment

où je me trouvais; il faisait très-froid; il y avait beaucoup de neige. Il fallut cependant partir. Trois Pieds-Noirs s'offrirent pour m'accompagner. J'avais promis de me rendre à la mission pour la fête de Noël, mais tous mes plans se trouvaient dérangés par les événements dont j'ai parlé. Pendant six jours que dura le voyage qui me ramena au fort, le froid, la faim et la lassitude m'éprouvèrent tour à tour. J'arrivai enfin, mais épuisé.

« De loin, on pourrait penser que le combat qui a eu lieu entre les Pieds-Noirs et leurs ennemis est de nature à nuire au succès de la religion, en augmentant la haine entre des tribus différentes et en paralysant les efforts des missionnaires. Pour moi, qui ai vécu au milieu des sauvages des Prairies, je crois plutôt qu'ils trouveront dans ces événements un moyen de comprendre la beauté de la religion et le courage du prêtre. Partout on entend parler de la protection visible de Dieu sur le camp des Pieds-Noirs. Les Cris sont abattus et tout honteux. Ils ont montré bien du regret de leur entreprise, et m'en ont demandé pardon. Nous pouvons donc espérer que le bon Dieu se servira de ces événements pour le bien de tous.

« A mon arrivée au fort de la Montagne, M Hardisty vint avec sa famille à ma rencontre. Il versait des larmes en voyant l'état de misère où j'étais réduit.

« Il voulut changer mes vêtements, m'offrir la meilleure nourriture qu'il pût se procurer, et me traita comme si j'avais été son propre père. Une hospitalité si généreuse me fit bientôt oublier mes fatigues. Je passai deux jours à encourager et confesser toute la population du fort de la Montagne.

Après quoi, je partis avec M. Hardisty, qui m'obligea de monter dans son meilleur traîneau, tiré par ses chiens, les plus robustes coursiers de la contrée. Nous arrivâmes heureusement, après cinq jours de marche, au fort Edmonton. »

Quelques mois plus tard, le R. P. Lacombe retourna à la mission de Saint-Paul. Voici en quels termes il raconte l'accueil qu'il y reçut.

« C'était plaisir de voir l'allégresse de tous les sauvages au milieu desquels j'arrivais. Elle était d'autant plus grande que le bruit de ma mort s'était répandu parmi eux; on croyait que j'avais été tué chez les Pieds-Noirs. C'était un spectacle touchant de voir mes bons Indiens se précipiter sur moi, criant tous ensemble : « Merci, merci, mon père « vit ! » Puis ils traduisaient leur contentement aussi bien qu'ils le pouvaient. Tous me disaient qu'ils avaient beaucoup prié pour moi et remerciaient Dieu de leur avoir manifesté en ma faveur sa puissance et sa bonté.— « Quand j'ai appris ta mort, me disait « l'un d'eux, j'ai plus pleuré que lorsque j'ai perdu « mon père. » Un autre : « A l'annonce de cette triste « nouvelle, nous nous sommes dit : Fuyons, fuyons « bien loin, car, si le Père a été tué chez les Pieds-« Noirs, il n'y a plus de vie pour nous. » — « Pour « moi, ajoutait un troisième, j'ai dit : Je ne fuirai pas. « S'il est vrai que Dieu ait appelé notre Père à lui, « j'irai à la mission, j'irai le pleurer sur les champs « qu'il avait labourés pour nous, et j'attendrai là son « successeur. »

« Le parti qui avait prévalu cependant à la nouvelle de ma mort, avait été celui qui conseillait de prendre la fuite. Malgré la neige très-abondante qui couvrait la terre, et malgré le froid rigoureux, les

Cris s'étaient éloignés du pays où je les avais rencontrés précédemment. Plus tard, ils étaient revenus, après avoir ouï dire que ma mort n'était pas certaine, et ce fut alors que je les rencontrai. La disette était fort grande à leur camp, lorsque j'y arrivai; ces pauvres gens étaient obligés d'y garder un jeûne des plus rigoureux. Point de buffles dans le voisinage; du moins, c'était à peine si quelques-uns y apparaissaient de temps à autre, et tombaient sous les coups des chasseurs.

« Dès lors, trêve forcée à cette effrayante gloutonnerie des sauvages dont j'ai été souvent témoin, et dont un Européen se fait très-difficilement une idée. Pour ma part, je ne le soupçonnais pas. Ainsi, je n'aurais jamais pensé qu'une seule famille pût, dans un seul repas, manger jusqu'à quarante et même cinquante livres de viande.

« Les circonstances où se trouvaient les Cris étaient donc fâcheuses. Ce qui m'incommodait surtout, c'est que la disette forçait mes sauvages à changer chaque jour de campement, afin de s'approcher des troupeaux de buffles. Je ne pouvais que très-difficilement travailler à l'instruction religieuse de la tribu. Ce ministère, d'ailleurs pénible dans tous les temps, l'est particulièrement en hiver. On ne peut alors réunir que bien peu de sauvages dans les huttes, petites et misérables, où il faut se grouper autour d'un foyer dont la fumée vous aveugle et vous étouffe.

« Pourtant, grâce à Dieu, ces épreuves ne me rebutèrent point. A tous les campements, je réunissais autour de moi autant de sauvages que je pouvais, les hommes d'abord, ensuite les femmes, et vers midi les enfants; parfois je pouvais en avoir quatre-

vingts assemblés dans une plus grande loge qu'on me prêtait. Imaginez-vous donc cent vingt et même cent trente loges sauvages que recouvre une neige abondante et d'où s'échappe une épaisse et noire fumée. Approchez-vous de la principale ; relevez cette peau grossière qui en ferme l'entrée, et voyez. Autour d'un feu dont la fumée, ne pouvant trouver d'issue, s'échappe en tourbillonnant de tous les côtés, sont assis, ou mieux accroupis, tous mes petits Indiens. Ils se pressent le plus qu'ils peuvent autour de la *robe noire*, pour réciter leurs prières et apprendre leur catéchisme. Cet empressement fait oublier au missionnaire l'incommodité du froid et de la fumée.

« Une seule chose ici m'affligeait grandement ; c'était l'impossibilité où je me trouvais d'offrir le saint sacrifice. J'avais eu d'abord l'intention d'élever une cabane un peu plus convenable que les autres ; en la chauffant au moyen d'un poêle, j'aurais pu me procurer le bonheur après lequel un pauvre missionnaire soupire le plus. Il me fallut abandonner ce projet : je vis que nos ressources ne me permettaient point de le réaliser.

« Vous parlerai-je maintenant de la manière dont nos Cris font la chasse aux buffles pendant l'hiver ? Voici en peu de mots comment ils s'y prennent.

« On construit, au moyen d'arbres solidement disposés, une forte palissade d'une hauteur de sept à huit pieds. L'enceinte circulaire formée par cette palissade peut avoir d'ordinaire de quatre-vingts à cent pieds de diamètre ; elle porte le nom de parc (*pittonkahan*). Ce parc est presque toujours construit au pied d'une petite colline ; on lui laisse pour porte d'entrée une ouverture de dix pieds environ.

« Des deux côtés de la porte, des poteaux sont plantés de façon à former une avenue qui va s'élargissant toujours jusqu'à la distance d'un demimille. Près de ces poteaux, se tiennent des chasseurs qui attendent les buffles que quelques Indiens plus habiles sont allés chercher dans le voisinage. Lors onc que ces sauvages sont parvenus à les diriger vers l'avenue du camp, on les pousse du côté de la porte d'entrée, à laquelle ils arrivent, en se pressant les uns contre les autres, étourdis qu'ils sont par les cris des chasseurs et les aboiements des chiens. Dès qu'ils sont entrés dans l'enceinte fortifiée où la mort les attend, on ferme la porte, et les chasseurs font pleuvoir sur ces pauvres bêtes, une grêle de balles et de flèches. C'est l'affaire de quelques instants. Les chasseurs contemplent alors leur proie tout à leur aise; souvent le nombre des buffles ainsi abattus s'élèvent à plus de cent. C'est à l'un des chefs principaux qu'il appartient de désigner la part de la chasse qui revient à chacun; après quoi, hommes, femmes, enfants se précipitent dans le parc. On dépèce les buffles, et chaque famille emporte, pour les mettre à la marmite ou pour les faire rôtir, les morceaux qui lui semblent les meilleurs, et ceux-là seulement; car, dans l'abondance, le sauvage devient délicat à sa façon, et l'on ne saurait croire combien de viandes, en ces circonstances, sont laissées dans le parc, pour y servir de pâture aux chiens, aux loups et aux corbeaux.

« J'ai eu beau reprocher à mes sauvages cette manière d'agir, qui leur est ordinaire, et leur dire que c'était un mal de perdre ainsi une nourriture qui leur était donnée par la Providence. Bien souvent j'ai cherché à les tirer de leur insouciance pour le len-

demain; je n'ai jamais pu rien en obtenir. Du reste, l'expérience, qui est le meilleur des maîtres, n'est jamais parvenue à les éclairer; les jeûnes qu'ils sont obligés de faire après les jours d'abondance, jeûnes qui se renouvellent plus souvent que ceux du carême, ne peuvent les amener à ménager leurs provisions pour les temps de disette.

« Au commencement de mars, je revins à notre résidence pour avoir le bonheur de dire au moins quelquefois la sainte messe, et prendre un peu de repos.

« Cinq jours après mon arrivée, un courrier m'apprenait que les deux camps des Cris et des Pieds-Noirs se trouvaient tout au plus à une journée de distance l'un de l'autre. Les Cris, redoutant une vengeance de la part des Pieds-Noirs, m'envoyaient prier d'aller trouver ces sauvages pour apaiser encore une fois leur colère. Je me mis en route, avec deux jeunes gens qui se rendaient chez les Cris. Ceux-ci m'attendaient avec impatience; ils me reçurent avec beaucoup de joie. On me pria, en plusieurs beaux discours, d'assurer les Pieds-Noirs des bons sentiments d'amitié que les Cris nourrissaient pour eux, et de leur grand désir de la paix.

« Je me dirigeai alors vers le camp des Pieds-Noirs, qui furent très-surpris de me voir. Je restai cinq jours au milieu d'eux. Ils consentirent à faire la paix avec les Cris; le tabac des deux nations fut haché ensemble, et les grands calumets de paix furent apportés. On les fuma en signe de bonne intelligence. Je représentais les Cris.

« Dieu seul peut savoir combien durera la paix cimentée de la sorte. Peut-être n'ai-je fait que retarder de quelques mois les scènes de désordre, les

massacres et les vols qui accompagnent et suivent la guerre ; mais du moins j'ai sauvé, pour quelque temps, d'un très-grand danger la mission de Saint-Paul, car une guerre avec les Pieds-Noirs nous eût été très-funeste en ce moment-ci. Dès que la paix fut assurée, je quittai les Pieds-Noirs, et rentrai à Saint-Paul, le 14 mars... »

NOUVELLES DIVERSES.

CHINE. *Pé-tché-ly occidental.*—Les missions des Lazaristes en Chine, éprouvées par la mort récente de Mgr Mouly, viennent de faire une nouvelle perte.

Mgr Jean-Baptiste Anouilh, évêque d'Abydos *in partibus*, vicaire apostolique du Pé-tché-ly occidental, est décédé à Tching-ting-fou le 18 février dernier, à l'âge de quarante-neuf ans, après vingt et une années d'apostolat en Chine. Il était né le 10 novembre 1819, dans le diocèse de Pamiers. Le 10 juillet 1843, il entra au séminaire de Saint-Lazare, et, au mois d'octobre 1847, un an après son ordination sacerdotale, il s'embarqua pour la Chine, avec les premières Filles de la Charité appelées à l'honneur de partager les travaux, les périls et les conquêtes de l'apostolat catholique dans l'extrême Orient. Il acquit promptement une parfaite connaissance de la langue et des coutumes religieuses et sociales du pays. Mgr Mouly, vicaire apostolique de la Mongolie, le choisit pour coadjuteur, et le sacra évêque d'Abydos, le 22 juin 1851.

En 1856, lors de la division du diocèse de Péking en trois vicariats, Mgr Mouly, nommé vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional et administrateur du Pé-tché-ly occidental, confia à son coadjuteur le gouvernement de ce dernier vicariat. Deux ans plus tard, le 14 décembre 1858, le Souverain Pontife désigna Mgr Anouilh pour vicaire apostolique titulaire de la mission. Cette mission comptait alors 14,000 chrétiens ; mais tout y était à créer : résidence, séminaire, églises même. Dans une lettre, écrite le 16 janvier 1866 et publiée dans les *Annales* (1), Mgr Anouilh a raconté les débuts laborieux de son apostolat, son exil, les honneurs et les persécutions dont il fut l'objet tour à tour. Plus d'une fois il faillit arroser de son sang le champ qu'il fécondait de ses sueurs.

Depuis le traité qui a proclamé le principe de la liberté religieuse, Mgr Anouilh ne cessa pas de lutter contre les intrigues ou les attaques de la cupidité intolérante des mandarins. Une première et bien douce récompense de son zèle fut de pouvoir, l'an dernier, apposer son nom et son sceau à côté du nom et du sceau du gouverneur de la province sur un édit déclarant *bonne* la religion des chrétiens et reconnaissant à tous le droit de la pratiquer.

Cet édit devait seconder le mouvement religieux dont Mgr Anouilh parle avec tant de bonheur dans chacune de ses lettres. Le 20 janvier 1869, il écrivait encore : « Les catéchumènes surgissent de toutes parts ; les conversions deviennent de jour en jour plus nombreuses. On dirait que plus l'impiété lève

---

(1) *Annales*, t. XXXIX (1867), p. 435 et suiv.

la tête en Europe, plus en Chine la foi étend ses conquêtes. La difficulté n'est pas de faire, avec l'aide de Dieu, des conversions, mais de trouver les moyens de bien instruire ceux qui déclarent vouloir être chrétiens... A mesure que les conversions se multiplient, les bonzes redoublent de fureur. Aussi me sera-t-il très-difficile de m'absenter pour me rendre au concile. J'attends la réponse de Rome. »

Huit jours après, Mgr Anouilh écrivait les lignes suivantes, présage ou pressentiment de sa mort prochaine : « Depuis plus d'un mois nous avons la fièvre typhoïde à Tching-ting-fou. Tous nos enfants du séminaire et des orphelinats ont été atteints. Notre maison ressemble à un hôpital. Moi-même je suis souffrant, et l'on craint pour ma santé. Je ne désire que d'accomplir la volonté de Dieu, durant les quelques jours qui me restent à vivre. Je recevrai avec indifférence la réponse qui me prescrira de rester ici ou d'aller en Europe. Priez pour nous, et souvenez vous de notre église... »

Le 26 février, un des missionnaires de Péking annonçait la fatale nouvelle en ces termes : « Encore un évêque-apôtre monté au ciel ! Mgr Anouilh est allé rejoindre Mgr Mouly, dont il avait si longtemps partagé les travaux. Quelle perte ! Il faudrait pour l'apprécier avoir connu comme nous ce bien-aimé et vénéré confrère. Une fièvre typhoïde l'a emporté en quelques jours. La veille du jour où il s'alita, il nous mandait : « *Jam delibor*, je me sens vieux ; il faut tout « de bon me préparer à aller rejoindre Mgr Mouly. »

Les *Annales* de la Propagation de la Foi ont publié quatre lettres de Mgr Anouilh : t. XXXIV (1862), p. 375-380 ;—p. 380-387 ;—t. XXXV, p. 438-444 ; — t. XXXIX, p. 435-448.

Kouang-si. — M. Bazin, des Missions-Etrangères, raconte comme il suit, dans une lettre adressée, le 23 novembre 1868, à M. le curé de la Petite-Boissière (Deux-Sèvres), son voyage du Kouy-tchéou au Kouang-si, et son entrée dans la ville de Si-lin-hien.

La réception faite au missionnaire mérite d'être remarquée, surtout si l'on se souvient des tracasseries suscitées à M. Gennevoise, au mois de décembre 1867, par les mandarins de cette même ville de Si-lin-hien (1).

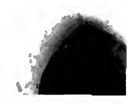
« Le 23 octobre, je partis de Kouy-yang-fou, capitale du Kouy-tchéou, pour Si-lin-hien, où a été martyrisé le Vénérable Chapdelaine (2). Nous étions quatre voyageurs : trois mandarins et moi. Un de ces mandarins se rendait précisément à Si-lin-hien, sa patrie. Ce fut une bonne chance, car sans lui j'aurais eu beaucoup à souffrir en route de la part des païens, et les habitants de Si-lin-hien ne m'auraient probablement point permis d'entrer dans leur ville.

« Le voyage a duré vingt-quatre jours, par des chemins affreux, à travers les ravins et les montagnes. De plus, nous avions à souffrir de la faim. Ce pauvre pays du Kouy-tchéou, depuis si longtemps ravagé et ruiné par les rebelles, ressemble à un désert. J'ai vu des villes murées, qui avaient autrefois 50 à 60,000 âmes ; aujourd'hui elles n'ont plus un seul habitant. Tous sont morts de la famine, de la peste ou de la main des rebelles. Si quelques-uns ont

---

(1) Numéro de mars dernier, p. 91 et suiv.

(2) M. Auguste Chapdelaine, des Missions-Etrangères, fut décapité le 29 février 1856, à l'âge de 42 ans.



survécu, ils se sont réfugiés dans les montagnes. Tout le long de ma route, je n'ai vu que des ruines. Le soir, nous trouvions à peine une pauvre cabane en paille pour passer la nuit. Je pensais rencontrer mieux dans le Kouang-si, mais ce pays a été aussi ravagé et brûlé ; seulement il est en paix depuis quelque temps.

« J'ai mis le pied sur les terres du Kouang-si le 4 novembre, et le 15 j'arrivais en vue de la ville de Si-lin-hien. J'en étais encore à deux lieues, lorqu'on vint solennellement recevoir le mandarin qui voyageait avec moi. Je profitai de l'occasion pour lui dire que j'allais prendre congé de lui et me rendre chez les chrétiens. Mais il s'y opposa, déclarant qu'après avoir fait route ensemble, nous devions entrer ensemble dans la ville, et il dépêcha un courrier pour me préparer le soir même un prétoire.

« Le lendemain, 16 novembre, je ne sortis pas de chez moi : je me reposai des fatigues du voyage et me préparai aux visites du jour suivant. Mon compagnon de voyage me prêta sa chaise mandarine à quatre porteurs et son grand parasol rouge. Je fis aussi équiper deux cavaliers qui devaient me précéder, et pour me suivre j'avais deux chrétiens en tenue de visite.

« Donc le 17 novembre, dans la matinée, je me rendis avec cet attirail au prétoire du mandarin de la ville; le mandarin était absent. Je ne l'ignorais pas; mais je tenais à voir ses gens. A mon arrivée, on ouvre les grandes portes, et j'entre solennellement. Vous serez sans doute étonné de me voir reçu de cette façon par les mandarins et par le peuple ; j'oubliais de vous dire que mon arrivée était annoncée. Le vice-roi de Canton avait écrit au premier mandarin du lieu

de me bien recevoir. J'entre donc solennellement dans ce même prétoire où le Vénérable Chapdelaine était aussi entré autrefois, mais d'une manière bien différente. Après les saluts d'usage, je m'assieds, et m'informe s'il n'est pas arrivé de Canton un édit en faveur de la religion. Sur la réponse affirmative qui m'est faite, je demande à en prendre connaissance; on me l'apporte aussitôt. En le rendant, j'exprime le désir que le mandarin de la ville annonce partout que je suis à Si-lin-hien pour prêcher la religion, et que personne ne s'oppose à ceux qui veulent l'embrasser.

« Tout en causant avec les gens du prétoire, une pensée me préoccupait. Il y a douze ans, me disais-je, le Vénérable Chapdelaine entrait dans ce même prétoire, chargé de chaînes, insulté par la populace, et moi j'y entre aujourd'hui entouré d'honneurs. Je voyais l'endroit où il avait été étendu par terre et brisé de coups; je contemplais avec émotion ce pavé jadis teint de son sang. Plaise à Dieu que les honneurs que j'ai reçus en ce même lieu ne me rendent pas indigne de la gloire dont il jouit maintenant dans le ciel!

« Etant sorti du prétoire, je continuai mes visites aux autres mandarins de la ville. Le 18, de grand matin, trois coups de canon annoncèrent la sortie du premier mandarin militaire qui venait me rendre ma visite. Après lui, tous les autres arrivèrent. La nouvelle s'en répandit bien vite dans tout le pays, et produisit le meilleur effet en faveur des chrétiens. Enfin, le 20 novembre, toutes mes affaires étant réglées, je sortis de la ville pour me rendre chez les chrétiens qui m'attendaient avec impatience. Mon voyage a eu aussi un bon succès auprès des païens:

plusieurs sont déjà venus me dire qu'ils voulaient se faire chrétiens. »

ETATS-UNIS. *Détroit.*—Le 4 mars 1869 est décédé, après une longue maladie, Mgr Pierre-Paul Le Fevère, administrateur du diocèse de Détroit. Il était né le 30 avril 1804 à Roulers, près de Bruges (Belgique). Jeune encore, il se consacra aux missions d'Amérique dans l'Illinois et le Michigan.

Nommé coadjuteur et administrateur du diocèse de Détroit le 23 juillet 1841, sacré évêque de Zéla *in partibus* le 21 novembre de la même année, il a gouverné vingt-sept ans ce vaste diocèse qui comprend toute la partie inférieure de la presqu'île du Michigan. « A ses funérailles, lisons-nous dans une correspondance, toute la municipalité, les autorités administrative et judiciaire ont voulu lui rendre les derniers honneurs, et l'on peut dire qu'il y avait presque autant de protestants que de catholiques autour du cercueil qui renfermait ses restes. »

La ferme et active administration de Mgr Le Fevère laisse le diocèse de Détroit dans une situation prospère. On y compte 75 églises, 70 prêtres, et près de 150,000 catholiques.

Utah. — Dans une lettre, que nous avons publiée il y a huit mois (1), Mgr Machebeuf, vicaire apostolique de Colorado et Utah, faisait connaître l'état du catholicisme au Colorado; il n'avait

---

(1) *Annales*, t. XL (1868), p. 474-481.

pas encore visité le territoire de l'Utah compris sous sa juridiction. Ce voyage, le prélat l'a fait au mois de décembre dernier.

On sait que le territoire de l'Utah est habité par la secte des Mormons, qui forme là une population de cent mille âmes. Mais il y a aussi des catholiques à Salt-Lake-city, en petit nombre, il est vrai, et présentement dénués de tout secours religieux. La visite du vicaire apostolique aura sans doute pour conséquence l'établissement prochain d'un centre de mission, dont l'action pourrait s'étendre sur les autres points du territoire où se trouvent les catholiques.

Voici quelques extraits de la relation écrite par Mgr Machebeuf, au retour de son voyage.

« M. Ed. Kelly, prêtre irlandais du vicariat de Marysville, passa, il y a deux ans, cinq à six mois à Salt-Lake. Par son zèle énergique il réussit à organiser un commencement de paroisse. Les contributions des catholiques et des protestants lui permirent même d'acheter, pour la construction de l'église, un bel emplacement. Il avait ramené les catholiques à la pratique de leurs devoirs, et reçu dans le sein de l'Eglise un certain nombre de personnes sincères, qui n'avaient besoin que de connaître la vérité pour la suivre; bref, il comptait déjà une soixantaine de personnes remplissant leurs devoirs religieux. Que sont devenus de si beaux commencements? Le missionnaire a été rappelé par son évêque, avant l'arrivée d'un successeur qui continuât son œuvre. Il en est résulté que la plupart des catholiques ont émigré en Californie ou dans les territoires d'Idaho et de Montana. Les autres, trente ou quarante, étaient découragés. J'ai fait mon possible pour les ranimer. Plusieurs se sont confessés, presque tous sont venus

à la messe, et tous sans exception m'ont exprimé le désir d'avoir un prêtre.

« Dans la crainte d'être retenu trop longtemps à l'ouest des montagnes par les hautes neiges, qui ont en effet bloqué le chemin de fer depuis un mois, je ne pus visiter les environs de Salt-Lake. On m'a du reste assuré qu'il n'y a presque pas de catholiques dans la campagne. Il s'en trouve quelques-uns à Stockton, ville voisine des mines. Mais à quarante milles nord-est de Salt-Lake, ils sont en très-grand nombre parmi les huit ou dix mille ouvriers employés à la construction du chemin de fer, et disséminés sur une étendue de deux cents à trois cents milles. Dans les deux forts de Camp-Douglas et de Bridger, l'un à deux milles, l'autre à cent vingt-cinq milles au-dessus de Salt-Lake, il y a beaucoup d'officiers et de soldats catholiques qui demandent aussi la visite d'un prêtre. J'espère pouvoir répondre, dans le courant de l'année, à tous ces besoins. A mon retour d'Europe, où je vais me rendre très-prochainement, je m'empresserai de faire une seconde visite dans l'Utah, et d'assurer du terrain pour les églises et les écoles, dans les nouvelles villes qui vont certainement se construire sur la ligne du chemin de fer du Pacifique. »

Ile de Paques. — Nous avons à diverses reprises entretenu nos Associés de la mission de la petite île de Pâques. Cette île, dont les habitants, encore anthropophages, entourèrent de défiance et de menaces de mort le courageux Fr. Eugène Eyraud, son premier apôtre, la voilà tout entière catholique aujourd'hui :

les sept derniers païens ont été baptisés le jour de l'Assomption 1868.

Le 1er novembre suivant, le R. P. Roussel, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, écrivait au R. P. Dumonteil :

« Réjouissez-vous ; tous nos insulaires sans exception ont reçu le saint baptême. Vaincus par les instances de nos chers indigènes, nous avons cru bien faire en accédant à leur grand désir. Depuis le jour de Pâques, nous avons baptisé, aux principales fêtes, de cent à cent trente Kanacs. Ce ne sont pas assurément de parfaits chrétiens ; néanmoins, ils nous donnent une douce consolation par leur empressement à recourir au sacrement de Pénitence. Aujourd'hui donc le paganisme a disparu de cette petite île isolée au milieu des mers du Sud.

« La question de la pluralité des femmes me paraissait un obstacle presque insurmontable à leur conversion ; eh bien ! il n'en a rien été. Tous ont renvoyé les femmes que la loi chrétienne ne leur permettait point de garder.

« Quelques-uns de nos chrétiens ont fait leur première communion ; ce sont les garçons et les filles de nos deux écoles. Nous préparons ceux du dehors pour la fête de Noël. Vous voyez qu'il n'y a plus qu'à perfectionner ; malheureusement je ne sais si les ravages que cause la phthisie nous en laisseront le temps. Cet hiver-ci (juin, juillet et août) nous avons eu en moyenne de vingt à vingt-cinq morts par mois ; chiffre exorbitant pour une population réduite de 1,200 individus à 900 depuis notre arrivée. Nous sommes sans moyens de les secourir ; nous ne pouvons ni les vêtir, ni leur procurer aucun remède ; c'est à peine s'ils ont une nourriture suffisante.

« Nos écoles se composent de 63 garçons et de 32 filles ; ces dernières sont à peu près tout ce qui reste de jeunes personnes au village de Sainte-Marie de Rapa-nui. En ce moment, les garçons se trouvent à leur tour les plus éprouvés par la maladie. Nous espérions former parmi eux quelques catéchistes, peut-être même plus tard quelques bons prêtres. Que Dieu ait pitié de nous ! »

Le fondateur de la mission de l'île de Pâques, le Fr. Eugène Eyraud, s'est éteint le 20 août dernier, après trois jours d'agonie. Le 19, il demanda combien il restait encore d'infidèles dans l'île. « — Plus un seul », lui répondit le R. P. Zumbohlm. A cette consolante réponse, le mourant leva ses yeux et ses mains vers le ciel en signe d'action de grâces, et la joie ramena pour un instant la vie sur ce front déjà touché par la main de la mort.

« Vous savez, écrit le R. P. Roussel, que le Fr. Eugène se rendit d'abord dans les îles Gambier, d'où il s'embarqua sur une goëlette qui devait mouiller à l'île de Pâques. Dès son arrivée, il demanda avec instance qu'on le laissât au milieu des indigènes qui de prime-abord ne lui paraissaient pas trop hostiles. Les *Annales de la Propagation de la Foi* ont parlé de ce premier séjour qui ne dura pas moins de deux mois (1). Le Fr. Eugène eut d'abord à supporter des ennuis et des privations de toutes sortes. Mais la pensée que ces infortunés Kanacs n'étaient point indignes de la miséricorde de Dieu soutenait son courage. Peu à peu sa charité lui gagne quelques

---

(1) *Annales*, t. XXXVIII (1866), p. 44-71, 124-145.

cœurs. Il prie, il gémit, il travaille pour se procurer le strict nécessaire que les indigènes lui volent le jour et la nuit; mais il excuse tout, il ne voit que des âmes à sauver en les éclairant des lumières de la foi. Dans ce but il s'embarque pour Valparaiso, bien persuadé que les missionnaires viendront évangéliser cette pauvre peuplade. Ses pieux désirs sont accomplis. Il part de nouveau pour les îles Gambier et revient à Rapa-nui avec un missionnaire et quatre Mangaréviens, fervents catholiques et bien capables de seconder une telle entreprise (mars 1866). »

A cette époque déjà, le Fr. Eugène était atteint de la phthisie à laquelle il a succombé. N'écoutant que son zèle, il consuma le reste de ses forces dans les travaux que nécessitait l'établissement de la mission. Mais il a eu, comme nous l'avons dit, la joie suprême de voir son œuvre achevée, et de laisser chrétienne l'île que, quatre ans et demi auparavant, il avait trouvée païenne.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Nous rectifions et complétons la nouvelle, donnée dans notre numéro de mars (p. 156), du départ des missionnaires destinés à l'Afrique centrale. C'est le 20 février que M. l'abbé Daniel Comboni, de Vérone, missionnaire apostolique de l'Afrique centrale et supérieur des Instituts des Nègres en Egypte, s'est

embarqué à Marseille, à bord du *Saïd*, pour retourner au Caire. Il emmenait avec lui :

1° M. Barthélemy Rolleri, prêtre du diocèse de Plaisance, membre du séminaire de Vérone pour les missions de l'Afrique centrale.

2° M. Jacques Rossi, catéchiste du diocèse de Crémone.

3° Marie Maragase, institutrice noire, âgée de vingt-un ans, née dans la tribu des Gianghès, sur le fleuve Blanc, au 9° de latitude nord (Nigritie intérieure). Enlevée à sa mère par les Bagharas, elle a été vendue sept fois, aux Chellouks, au Cordofan, à Dongota, au Caire, enfin à Alexandrie, où elle fut rachetée par le P. Olivieri, qui la confia aux Sœurs de la bienheureuse Vierge Marie, à Crémone. Les progrès de la jeune négresse furent si remarquables que, depuis cinq ans, elle était chargée d'une des classes du pensionnat. Elle est destinée à l'Institut du Caire.

4° Elisabeth Mairama, âgée de dix-neuf ans, née dans le Cordofan, vendue trois fois, puis rachetée au Caire par le P. Olivieri et élevée à Altotin (diocèse de Passau, en Bavière), chez les Dames Anglaises, qui l'ont confiée à l'Institut du Caire.

5° Sœur Faustine Stampais, née à Maderno (diocèse de Brescia).

6° Sœur Rose Valerio, née à Vérone, ancienne directrice de l'institution de Gemona (diocèse d'Udine), fondée par la princesse de Beaufremont.

— Le 20 février dernier, huit missionnaires de la Société des Missions-Etrangères (de Paris) se sont embarqués à Marseille. Voici leurs noms et leurs destinations :

MM. Jean-Baptiste Moineaux, du diocèse de Nancy, pour le Kouy-tchéou (Chine) ; — Théodule-Joseph

Hamon, du diocèse de Rennes; Jean-Joseph Delpech, du diocèse de Montauban ; Paul-Marcel Simon, du diocèse d'Autun, pour la Cochinchine occidentale ;— Henri Baër, du diocèse de Bruges (Belgique), pour la Birmanie ; — Charles-Denis Lamiral, du diocèse de Langres, pour le collége de Pulo-Pinang (Malaisie); — Pierre-Narcisse Barbier, du diocèse de Poitiers, pour Siam ; — Henri Jean Joiret, du diocèse de Bordeaux, pour Pondichéry.

— Le R. P. Burque et le Fr. scolastique J.-B. Balland, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, se sont embarqués au Hâvre en destination pour les provinces du Canada, le 13 février 1869. Ces deux missionnaires se trouvaient à bord du *Pereire*, lors de la catastrophe du 21 janvier qui a coûté la vie au R. P. O'Callaghan et au Fr. Berardi, de la Compagnie de Jésus.

— La Congrégation de la mission, dite de Saint-Lazare, a envoyé, pendant l'année 1868, vingt-trois missionnaires aux destinations suivantes :

1° En Chine : MM. Félix Saupurein, Jules Garrigues, Jacques Grasset et le Frère coadjuteur Donat Marneff, tous pour Péking ;

2° En Turquie : M. Etienne Depeyre, au collége de Smyrne, supérieur, et M. Pierre Tescou ; M. Vincent Dupuy, au collége de Constantinople ; M. Fernand Cassagnes, à Salonique ;

3° En Perse : M. Pierre Monteil, à Téhéran ;

4° En Syrie : MM. Richard Hogan et Ferdinand Pieffort, au collége d'Antoura ;

5° En Egypte : M. Henri Avril, à Alexandrie ;

6° En Abyssinie : le Frère Jean Cazeau ;

7° A l'île Bourbon : MM. Constant Mercier et Henri Devaud ;

8° A la Plata : MM. Ladislas Patoux et Emmanuel Cabanel ;

9° Au Brésil : M. Albert Docé, à Bahia ; MM. Emile-Pierre Deléry, François Caïo, Prosper Guinot, Antoine Fises et Louis Morao, à Rio et Caraça.

— Le R. P. Louis Neaullau, de la Compagnie de Jésus, s'est embarqué à Saint-Nazaire, le 8 avril, sur le paquebot l'*Impératrice-Eugénie*, pour la mission de Cayenne (Guyane française).—Le R. P. Neaullau est né Lay (diocèse de Lyon).

—Le 26 février 1869, sont parties pour Baltimore (Etats-Unis) les dix Petites-Sœurs des Pauvres, dont les noms suivent :

Damas, Marie-Madeleine, Anne du Sacré-Cœur, Marie-Blanche, Saint-Colomban, Saint-Frédéric, Saint-Vital, Michel-Archange, Edmond-Joseph, Clément.

— Le 10 avril, sont parties pour Saint-Louis (Etats-Unis) les sept Petites-Sœurs, dont les noms suivent :

Anatolie-Joseph, Marie-Fanny, Marie-Thaïs, Saint-Anselme, Reine de Saint-Augustin, Saint-Meen, Sainte-Valère, Célina-Joseph.

Les sept Petites-Sœurs des Pauvres, parties pour Baltimore le 26 septembre 1868, ont été envoyées à Cincinnati, où elles viennent de fonder un établissement.

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 246.

TURQUIE. — Lettre des Pères du Concile latin de Smyrne. *Page* 329

MACÉDOINE. — *Lettre de M. Devin.* — Voyage à Monastyr et à Salonique. 332

ANNAM. — *Tong-king méridional.* — *Lettre de M. L. Pineau.* — Malveillance des autorités à l'égard des missionnaires ; calomnies répandues par les lettrés ; menaces de persécution générale. 348

JAPON. — Nouvelles de la persécution, du 6 janvier au 8 avril 1869. 359

ILE MAURICE. — *Port-Louis.* — Détails historiques. — *Lettre de Mgr Hankinson.* — Travaux des missionnaires parmi les Indiens ; besoins du diocèse. 362

MONTAGNES ROCHEUSES. — Missions établies chez les sauvages ; genre de vie ; résultats obtenus. 374

MANDEMENTS ÉPISCOPAUX. — NN. SS. les évêques de Plymouth, de Natchitoches, d'Aire. 385

NOUVELLES DIVERSES. — Augustowo ; Constantinople. — Corée ; Ho-nan ; Kouang-tong ; Pé-tché-ly occidental. — Dahomé. — Arizona ; Curaçao ; Terre-Neuve. — Auckland. 394

DÉPART DE MISSIONNAIRES. 404

MISSIONS D'ASIE.

TURQUIE.

Un concile latin, composé des archevêques et des évêques de l'Archipel, a été tenu à Smyrne, du 10 mai au 13 juin dernier, sous la présidence de Mgr Spaccapietra, délégué à cet effet par le Souverain Pontife.

Avant de se séparer, les Evêques ont adressé la lettre suivante aux Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Lettre des Pères du Concile de Smyrne à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Smyrne, 9 juin 1869.

« MESSIEURS,

« C'est un fait bien remarquable, dans les annales de l'Eglise, que la réunion de notre concile de Smyrne, le premier célébré en Orient par les prélats catholiques de l'Eglise latine. Entre tous les bien-

faits singuliers dont notre Saint-Père le Pape a daigné combler l'Eglise d'Orient, la convocation de ce concile apparaît comme un signe précurseur d'une régénération qui se réalisera, nous aimons à l'espérer, dans le prochain concile œcuménique. Depuis la funeste séparation, tous les siècles ont travaillé à cette œuvre réparatrice : les Souverains Pontifes, les Conciles, les Docteurs, les Ordres religieux y ont coopéré. Et cette terre, imbibée du sang précieux du Calvaire, a été jusqu'à nos jours le calvaire des ouvriers apostoliques, qui l'ont arrosée de leur sang, après l'avoir évangélisée par leur parole et édifiée par leurs exemples. Le sang des martyrs aurait-il perdu sa fécondité merveilleuse, et cette terre restera-t-elle à jamais soumise à la malédiction? Nous ne le pensons pas, et nous ne le dirons pas aux Associés de la sainte Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous avons la plus entière confiance que leurs prières monteront jusqu'au cœur de Celui qui a bien voulu prendre le nom d'*Orient*; de même que leurs aumônes nous donnent le moyen de cultiver cette vigne, jadis si florissante, maintenant ravagée par le sanglier, mais dont les fleurs commencent encore une fois à répandre leur odeur agréable.

« Permettez-nous, Messieurs, de vous en remercier, au nom de nos pauvres églises. Nous ne pouvons payer notre dette qu'avec les sentiments de notre reconnaissance, et avec des bénédictions que notre concile a été heureux de verser sur votre grande Œuvre et sur vos respectables personnes. Aussi, sommes-nous assurés d'avance que votre générosité, loin de se ralentir en notre faveur, grandira en considération de notre dénûment. Vous ne devez pas ignorer que nos diocèses et nos îles sem-

blent avoir été signalés dans les Livres saints par la parole adressée à la ville de Smyrne, où nous sommes réunis : *Scio tribulationem tuam et paupertatem tuam* (1).

« Agréez l'assurance du respect avec lequel nous avons l'honneur d'être ,

Messieurs ,

Vos très-humbles et très-dévoués serviteurs ,

† V. SPACCAPIETRA , *archevêque de Smyrne , vicaire apostolique de l'Asie Mineure, délégué apostolique , président du concile ;*

† Laurent BERGERETTI , *archevêque de Naxie ;*

† Spiridion MADDALENA , *archevêque de Corfou , administrateur apostolique de Zante et Céphalonie ;*

† Ignace JUSTINIANI , *évêque de Scio ;*

† Joseph-Marie ALBERTI , *évêque de Syra , délégué apostolique de la Grèce ;*

† Fidèle ABBATI , *évêque de Santorin ;*

† Jean MARANGO , *évêque de Tynos et Micon , administrateur d'Andros ;*

† Nicolas MARINELLI, *évêque de Solie ;*

Jacques BAROZZI, *procureur de Mgr le Vicaire apostolique patriarcal de Constantinople.*

---

(1) Je connais votre affliction et votre pauvreté. *Apoc.* II , 9.

MISSIONS D'EUROPE.

MACÉDOINE.

VICARIAT APOSTOLIQUE LATIN DE CONSTANTINOPLE.

L'ancienne Macédoine, qui forme aujourd'hui la partie occidentale de la Roumélie, est comprise dans le vicariat apostolique latin de Constantinople. On y trouve deux centres de missions, Salonique et Monastyr.

La mission de Salonique, d'abord confiée à des religieux Capucins, passa aux Jésuites français, et, à l'époque de la suppression de la Compagnie, fut remise à la Congrégation de Saint-Lazare. Il y a présentement à Salonique trois prêtres missionnaires et un frère coadjuteur; la paroisse catholique se compose de deux cent-cinquante personnes seulement, au milieu d'une population de soixante-dix mille âmes.

Au mois de février 1855, l'arrivée de six Filles de la Charité apporta des éléments nouveaux au progrès de la mission. Elles reçurent de tous les habitants, même de l'archevêque grec schismatique, l'accueil le plus empressé. Depuis cette époque, elles ont pu doubler leur nombre. Leurs classes sont fréquentées par soixante-quinze petites filles externes; elles ont, en outre, une ving-

taine de pensionnaires. Dans l'année 1868, elles ont soigné à domicile 500 malades, et en ont reçu 30,000 au dispensaire. — Cinq autres Filles de la Charité desservent un orphelinat à Saint-Vincent de Macédoine, établissement situé à vingt minutes de Salonique. Elles y élèvent en ce moment dix-huit petits garçons.

La mission catholique de Monastyr, ville de vingt à vingt-cinq mille habitants, est de date récente. En 1855, M. Lepavec, alors supérieur de la mission de Salonique, alla se fixer à Monastyr. Les aumônes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et un secours du gouvernement français lui fournirent les moyens de fonder une mission qui prit bien vite beaucoup d'importance. Il y a là maintenant trois prêtres et un frère. Outre l'administration de la communauté catholique de la ville, ces missionnaires font de fréquentes excursions dans les villages bulgares des environs, pour soutenir le courage des Uniates, et les défendre contre les vexations des schismatiques. On compte dans cette agglomération à peu près trois mille catholiques.

La lettre suivante achèvera de faire connaître l'état de la mission bulgare en Macédoine.

Lettre de M. Devin, de la Congrégation de la Mission, Visiteur et Préfet apostolique, à son frère, M. Charles Devin, prêtre de la même Congrégation, à Montdidier.

Constantinople, 16 juin 1868.

« Mon cher frère,

« Il faut que je tienne ma parole, et que je te

fasse le récit de mon voyage en Macédoine, pays autrefois fort célèbre, et qui fait aujourd'hui fort peu parler de lui. La visite de nos maisons de Salonique et de Monastyr était le but de ce voyage.

« Le 29 mai, je m'embarquai sur *le Chélife*, bateau des Messageries Impériales. Ce bâtiment était encombré de passagers : trois cent-cinquante personnes en jonchaient littéralement le pont. Partis à quatre heures du soir, le surlendemain, jour de la Pentecôte, à huit heures et demie du matin, nous étions dans le port de Salonique.

« Deux de nos confrères étaient là avec un canot, pour me prendre à bord; mais le commandant me dit qu'il désirait mettre à ma disposition son propre canot. Je le remerciai, lui représentant que nos confrères étaient venus me chercher eux-mêmes : « Je tiens, me répondit-il, à vous donner pour vous « seul mon canot et mes matelots; je veux montrer « à toute cette cohue de *Banabaq* (sobriquet donné « aux Turcs) (1) que nous avons une religion et que « nous savons honorer ses ministres. » Cela dit, il fit amener son canot avec trois rameurs, qui me transportèrent sur la rive avec la rapidité de l'éclair. A neuf heures, j'étais à terre, et je pouvais célébrer la sainte Messe. Je visitai ensuite l'église neuve, qui vient d'être bâtie par les soins de M. Mailly d'abord, et ensuite de M. Bonetti; elle est très-simple, mais vaste et commode, parfaitement en rapport avec les besoins de la population catholique.

---

(1) C'est-à-dire *Regarde-moi*, comme nous disons : *Dis donc*, dénomination que les Turcs donnaient aux Français, pendant la guerre d'Orient.

« J'avais espéré trouver à Salonique Mgr Spaccapietra, archevêque de Smyrne, que M. Bonnieu avait invité à venir bénir son église et donner la confirmation à ceux de ses paroissiens qui, depuis dix ou douze ans, n'ayant pas vu d'évêque, n'avaient pu recevoir ce sacrement. Il s'était pour cela muni de la permission de Mgr Brunoni, vicaire apostolique de Constantinople, qui se trouve à Rome depuis treize mois. A mon arrivée à Salonique, je trouvai une lettre de Smyrne, qui m'annonçait que Mgr Spaccapietra ne pourrait en partir que le 18 juin. Dès lors, je me mis en devoir de faire mon voyage de Monastyr, afin d'être libre pour demeurer ensuite quelque temps à Salonique.

« Voyager dans l'intérieur de la Turquie n'est pas chose plus facile que de naviguer dans l'Archipel, quand on a quitté les bateaux à vapeur. Or j'avais plus de trente lieues à faire. A la porte de Salonique, il y a une fort belle route, commencée à destination de Monastyr; mais au bout de quelques kilomètres elle s'arrête, et, depuis plus de deux ans, elle attend qu'on veuille bien la continuer. Et, de peur que de malencontreux voyageurs ne la dégradent en s'en servant, et ne l'empêchent d'être aussi neuve que celle que l'on fera dans un temps plus ou moins indéfini, il est défendu aux chevaux et aux voitures de passer sur cette route. Ce système naturellement permet à l'herbe de pousser, et de temps en temps on paie des ouvriers pour l'arracher; c'est beaucoup plus économique que de payer des cantonniers pour réparer la route. Ainsi, il est reconnu qu'en Turquie, quand on commence une route, c'est pour la montrer, non pour s'en servir. A Salonique, il y en a deux dans cette position

sociale, l'une se tournant vers Monastyr, et l'autre vers Xérès. Ajoutons à cet exposé des principes de voyage dans l'intérieur de la Turquie, que, généralement, quand il y a des simulacres de routes, on passe à côté; tout comme, pour franchir une rivière, on estime qu'il est beaucoup moins dangereux de passer à côté des ponts que dessus.

« Le 2 juin, mardi de la Pentecôte, nous nous préparions, M. Bonetti et moi, à nous mettre en route pour Monastyr. Comme la chaleur commençait à se faire sentir, nous prîmes la résolution de voyager surtout la nuit. Nous fîmes marché pour avoir des chevaux de poste. A quatre heures de l'après-midi, deux chevaux venaient à notre porte, conduits par un postillon (*surudju*), qui devait servir de guide jusqu'au prochain relai. Nous avions demandé au pacha, par l'entremise du consul de France, un ordre qui nous autorisait à prendre, à chaque relai, un gendarme à cheval (*souvari*), chargé de nous accompagner, fusil sur l'épaule et pistolet à la ceinture. Ainsi notre caravane devait se composer de quatre personnes : le surudju à l'avant-garde; M. Bonetti et moi formant le corps d'armée, et le souvari à l'arrière-garde. Nous montons à cheval et nous sortons de Salonique par la porte du Vardar.

« Nous cheminons au petit trot dans la direction de ce fleuve, qui vient se jeter à la mer, à cinq ou six lieues de la ville. Nous y arrivons un peu avant la nuit. Ce fleuve, qui coule comme il l'entend, s'étale fort à son aise dans cette vaste plaine, et forme deux bras aussi larges, si ce n'est plus, que les deux bras de la Seine qui entourent l'île de la Cité, à Paris. On traverse le premier bras sur un pont de bois, et l'autre à l'aide d'un bac. C'est le

seul cours d'eau que l'on traverse au moyen des travaux d'art ; ailleurs, il est plus sûr de s'en dispenser. Sur les bords de ce fleuve rapide et bourbeux, nous nous rafraîchissons avec quelques provisions que nous avions apportées, dans une de ces nombreuses auberges espacées sur les routes, que l'on appelle *khans*. La nuit tombe. Déjà passablement fatigués, nous passons, avec assez d'indifférence, sur les ruines à peine visibles de Pella, patrie d'Alexandre-le-Grand, et enfin, à onze heures du soir, nous arrivons à Yénidjé. En attendant qu'on nous prépare des chevaux frais, nous faisons de notre mieux notre souper dans le khan, tandis que l'aubergiste (*khandji*), fort mécontent d'avoir été interrompu dans son sommeil, qu'il prenait au milieu de la cour, nous prépare en maugréant un café à la turque.

« A minuit, nous remontons à cheval. Il faisait un clair de lune magnifique ; le nouveau souvari, pour égayer le silence de la nuit, rivalisa avec le surudju en chants plus ou moins harmonieux, entremêlés de cris sauvages, destinés, je pense, à éloigner les voleurs ou à les avertir que les voyageurs n'avaient pas peur d'eux. M. Bonetti regretta beaucoup que nous fussions passés de nuit à Yénidjé. Il s'était promis de faire une visite au mudir de cette ville, qui sans l'avoir jamais vu, l'aime beaucoup, et lui envoie presque tous les mois de belles écrevisses du lac de Yénidjé. La raison de cette affection est que le mudir, craignant de perdre son poste, s'est jadis recommandé à M. Bonetti, lequel, par quelques démarches officieuses, est parvenu à le satisfaire. En récompense, le mudir accorde protection aux Bulgares catholiques de Yénidjé, et ne

manque aucune occasion de témoigner sa bienveillance à M. Bonetti.

« Nous traversions des campagnes couvertes de superbes moissons et arrosées de nombreux cours d'eau. A peine la lune se fut-elle couchée devant nous, que, derrière, nous vîmes poindre l'aurore. Elle éclairait un ravissant spectacle. Nous avions voyagé en plaine, ayant en perspective deux chaînes de montagnes, qui venaient se réunir devant nous et nous fermer le passage : l'une partant du sud, c'est-à-dire de l'Olympe de Thessalie, du Parnasse et du Pinde, et l'autre, venant du nord-est et se rattachant aux Alpes Helléniques. La réunion de ces deux chaînes de montagnes forme un demi-cercle, qui ressemble assez à la nef d'une grande cathédrale, dont le fond serait occupé par une tribune d'orgue. Sur cette tribune, élevée de mille pieds, se trouve une ville, suspendue perpendiculairement sur l'abîme. Les tuyaux d'orgue sont remplacés par des colonnes argentées qui tombent de la montagne ; ce sont de superbes cascades, qui réunissent leurs eaux dans un vaste torrent, dont le courant produit un écho sourd et majestueux, comparable au son des pédales de l'orgue, dans une grande basilique. Tel est l'aspect de la ville de Vodina, dont le nom en langue slave signifie *ville des eaux*. L'imagination peut réunir tous les charmes des grandes eaux de Saint-Cloud et de Versailles, des lacs et des cascades des bois de Boulogne et de Vincennes ; elle n'arrivera pas à se représenter le spectacle grandiose qu'offre l'aspect de cette ville de Vodina, dont tous les ornements sont sortis directement des mains de la nature. Si l'on ajoute à ces beautés la richesse de la plaine qui se déroule au

pied de cette ville, plaine toute couverte de jardins, d'arbres fruitiers et surtout de mûriers, on aura certainement un des plus beaux panoramas du monde.

« Je ne m'étonne plus que la poésie des anciens ait fixé son séjour de prédilection sur les flancs du Parnasse et du Pinde, puisqu'un seul point de ces montagnes offre des agréments si enchanteurs. Ces sites ont d'autres charmes : un des principaux aides de la poésie païenne, le vin, trouve encore dans ces contrées le moyen d'étaler tout le luxe des goûts les plus fins, et, aux environs de la *ville des eaux*, il y a des vignobles dont le produit ne le cède ni au madère ni au malaga. Si ces pays se trouvaient en d'autres mains, on en parlerait davantage.

« A six heures du matin, nous gravissions la montagne, et bientôt nous entrions dans Vodina. De cette hauteur, il nous semblait être dans un ballon, dominant cette plaine, longue de seize lieues, qui s'étend jusqu'à Salonique. Nous nous arrêtâmes au khan de la poste, et notre premier soin fut de nous informer de la demeure de l'unique Français qui habite Vodina, M. Piron, que j'avais déjà vu il y a deux ans à Salonique. M. Bonetti l'envoya prévenir de notre arrivée. Comme nous étions horriblement fatigués de nos quinze heures de route et de notre nuit sans sommeil, nous tombâmes sur les nattes du khan, et en un instant nous fûmes plongés dans le plus profond sommeil. Il n'y avait pas une demi-heure que nous dormions, lorsque M. Piron vint nous réveiller et nous emmena chez lui, où nous trouvâmes la plus aimable hospitalité. Vers deux heures de l'après-midi, notre hôte nous accompagna jusqu'à l'extrémité de la ville ; là des chevaux frais nous attendaient.

« Nous reprîmes notre route. En gravissant la montagne qui s'élève derrière Vodina, nous rencontrâmes de nouveaux torrents et de nouvelles cascades. Bientôt nous voyageâmes dans une forêt de tilleuls et dans une atmosphère embaumée.

« A six heures du soir, du haut d'une montagne ardue que nous avions gravie avec peine, nous apercevons tout à coup comme un grand miroir enchâssé dans des montagnes : ce sont les eaux tranquilles d'un lac, de deux lieues de large sur six ou sept de long. Nous sommes au lac d'Ostrovo, nom slave qui veut dire *île*, sans doute à cause d'une petite île semée au milieu du lac, et sur laquelle s'élevait autrefois une église devenue, hélas ! depuis longtemps une mosquée. Nous descendons au khan qui est au bord du lac, et nous trouvons là, comme partout, de l'eau excellente pour assaisonner notre souper. Après avoir changé de chevaux, de suradju et de souvari, nous partons à la tombée de la nuit, et à six heures du matin nous descendions à la porte de notre maison, où M. Lepavec, nos autres confrères et leurs élèves bulgares vinrent nous souhaiter la bienvenue.

« Nous passâmes quatre jours à Monastyr. Cette ville ne manque pas d'agréments ; les montagnes qui l'environnent, la rivière (le Dracor) qui en descend avec fracas, les nombreux ruisseaux qui arrosent les rues et les jardins, un essai de boulevard et les casernes donnent à cette ville une certaine animation. Pendant mon séjour, nos confrères firent subir devant nous à leurs vingt élèves bulgares, un examen qui ne dura pas moins de trois heures. J'y pus constater, outre les progrès des élèves, la perfection merveilleuse que M. Stationis, notre con-

frère, a acquise dans la langue bulgare, qu'il connaît mieux que les maîtres bulgares eux-mêmes. Il vient de traduire en cette langue une Vie des SS. Cyrille et Méthode, ainsi que plusieurs catéchismes.

« Au moment où nous arrivions à Monastyr, les habitants venaient de chasser l'évêque grec; quatre ou cinq diocèses voisins en avaient fait autant; de sorte que ces pauvres populations bulgares, entraînées autrefois dans le schisme par les Grecs, semblent vouloir se venger aujourd'hui de la longue oppression d'ignorance et de rapine que ceux-ci leur ont fait subir. Heureux s'ils peuvent reconnaître la voix du bon Pasteur, et rentrer au bercail que tant de préjugés leur ont appris à méconnaître! Les Russes, qui flattent les Grecs à Athènes, fomentent ici la haine contre eux, parmi les Bulgares, et pendant qu'ils aident ceux-ci à chasser les évêques grecs, ils leur envoient des popes d'Odessa et de Kiew. Sur le navire qui m'apporta à Salonique, il y avait quatre ou cinq de ces popes. Le jour de la Pentecôte, ils prônèrent dans Salonique, à tous les Bulgares qui s'y trouvaient, qu'ils étaient députés par l'évêque bulgare catholique, Mgr Raphaël Popow, aussi bien que par le patriarche de Constantinople, pour réunir tous les sentiments et donner satisfaction aux Bulgares, en célébrant la liturgie en langue slave. De là, sans doute, ils se sont dispersés dans le pays. Ce qui est certain, c'est que les Bulgares, en repoussant les Grecs, ne deviennent pas encore catholiques; les Russes, employant des moyens que réprouvent la vérité et la droiture, parviennent à retenir dans l'erreur ces pauvres dévoyés, qui apprécient surtout l'argent et les intérêts matériels. Espérons que la Providence, par quel-

qu'un de ces moyens imprévus qui sont dans ses trésors, déconcertera tous les calculs de la politique humaine, pour remettre tant de milliers d'âmes dans le chemin de la vérité et de la vie.

« .... Après avoir célébré la fête de la sainte Trinité avec nos confrères de Monastyr, nous songeâmes à reprendre le chemin de Salonique. Cette fois, pour varier le genre de fatigue de la route, nous résolûmes de partir en *talika* ou charrette bulgare, recouverte d'une natte. C'est une espèce de véhicule, où, malgré la paillasse sur laquelle on semble mollement étendu, on doit se résigner à un genre de supplice assez semblable à celui qu'éprouverait un homme, attaché sur le tamis d'un moulin, où la force de la machine sépare le son de la farine. Mais au moins avec ce système, nous devions voyager à petites journées, et il nous était permis de dormir, chaque nuit, dans un khan.

« Le lundi 8 juin, à cinq heures du matin, la talika est à notre porte, attelée de trois chevaux, qui ne doivent point être relayés jusqu'au terme du voyage. Nous nous installons, comme nous pouvons, sur deux paillasses superposées et destinées à amortir les secousses, et nous partons.

« Vers midi, nous arrivons à un village appelé Banitsa. Nous faisons notre dîner au khan avec nos provisions ; puis, comme nous devions passer deux heures en cet endroit, pour y laisser aux chevaux le temps de faire aussi leur repas, M. Bonetti pensa à visiter une petite église que l'on apercevait sur le penchant d'une colline, et à s'aboucher avec le pope de l'endroit. Nous étions près d'une fontaine, où plusieurs femmes bulgares lavaient du linge. M. Bo-

netti s'adressa à une d'entre elles qui reportait son linge à la maison:

« — Voulez-vous bien me dire où demeure le « pope?

« — Il n'y a pas de pope ici, répond-elle en mau- « gréant. »

« Nous nous dirigeons vers quelques enfants qui jouaient non loin de là.

« — Où demeure le pope? » demande encore M. Bonetti.

« A peine avait-il fait sa question, qu'il voit venir un vieillard en guenilles et appuyé sur un bâton. C'était le pope lui-même, qui, nous ayant aperçus, s'avançait vers nous. Il nous accueillit fort bien, et, sur notre demande, nous montra sa pauvre chapelle toute délabrée, où il ne disait la messe qu'une fois l'an, car il y a dans le village deux autres églises. Il nous dit qu'il avait soixante-dix-huit ans, et nous croyant savants en médecine, il nous demanda quelque remède pour l'enflure de ses pieds. M. Bonetti lui en prescrivit un fort innocent, et lui demanda des nouvelles de sa famille. Le pope nous dit qu'il avait plusieurs fils, qu'il aurait bien voulu faire ordonner prêtre l'un d'eux, mais qu'il ne le pouvait, parce qu'il n'avait pas assez d'argent à donner au *despote* ou évêque grec. Nous sortîmes de l'église, et nous aperçûmes une vieille femme qui s'avançait vers nous.

« — Voilà la *papadié*, ma femme. »

« C'était précisément celle qui nous avait dit qu'il n'y avait pas de pope dans l'endroit.

« Passant tout près de son mari, elle lui glisse à l'oreille en mauvais bulgare :

« — Ne reste donc pas là ! »

« Malgré cette injonction, le pope nous accompagna jusqu'à notre khan, puis il retourna chez lui.

« Un instant après, il revenait un bouquet de roses à la main. Il nous l'offrit avec beaucoup d'affabilité, nous disant que c'était tout ce qu'il avait de mieux dans son jardin. Pour le récompenser, nous tirâmes chacun de notre bréviaire l'image la plus coloriée. M. Bonetti prit occasion de ces images pour dire quelques paroles d'édification au vieillard, puis nous lui fîmes servir du café. Il ne nous quitta qu'après nous avoir vus monter en voiture, et nous avoir prodigué force poignées de mains et souhaits de bon voyage. Mais la vieille *papadié* ne reparut plus; elle fut probablement honteuse de nous avoir pris à tort pour des protestants; elle avait compris le contraire aux images que nous avions données à son mari.

« Nous commençâmes à gravir les montagnes, et, à la tombée de la nuit, nous nous trouvions de nouveau à Ostrovo, sur les bords du beau lac.

« Nous repartîmes le lendemain matin, et après une halte à Vodina, chez M. Piron, nous arrivâmes à sept heures du soir à Yénidjé. Nous prîmes domicile chez le pope Dimitri, Bulgare-Uni. Il était occupé aux travaux de son église. Cette église, que les habitants du pays connaissent déjà tous sous le nom respecté de *Papistan-Kelisséci* (église papiste), est vaste et très-propre. La paroisse de Yénidjé est déjà considérable; le pope Dimitri n'est pas marié; il est instruit et zélé, prêche tous les dimanches et s'occupe avec activité de son troupeau. Ainsi Yénidjé et Yundjilar (1) sont deux paroisses fondées et florissan-

(1) Yundjilar est un village voisin de Salonique.

tes. Les prêtres schismatiques de Yénidjé ne sont pas fanatiques et viennent causer familièrement de religion avec le prêtre Dimitri. Tout fait espérer que ces deux nouvelles paroisses seront le germe d'autres annexions spirituelles. Dans la soirée, quelques bons Bulgares de l'endroit vinrent nous saluer ; ils nous apprirent que le mudir était en voyage, depuis le matin ; nous l'avions rencontré en route, sans le savoir, et il nous avait salués.

« Le lendemain, à cinq heures et demie du matin, notre talikadji était à notre porte, et nous remontions dans notre petite cage ambulante. Au bout d'une heure, nous nous retrouvions sur le territoire occupé jadis par la ville de Pella. Il ne reste plus de cette antique cité qu'un pan de mur, que l'on décore du nom de palais d'Alexandre le Grand. A quelque distance de là, est une piscine en pierre, d'où sort la source abondante d'une eau fraîche et savoureuse; naturellement on appelle cet endroit les *bains* d'Alexandre le Grand. On trouve encore dans la contrée bon nombre de pièces de monnaie à l'effigie du conquérant. Lorsque nous passâmes la première fois à Vodina, M. Piron venait de trouver dans son jardin une pièce d'or, portant l'effigie et l'inscription d'Alexandre, fils de Philippe.

« Ce même jour, 10 juin et veille de la fête du Saint-Sacrement, nous rentrions à Salonique à deux heures après-midi.

« La paroisse catholique de Salonique, composée de six à sept cents âmes, se distingue par sa piété. Un Anglais fixé dans le pays avait essayé d'y établir la franc-maçonnerie ; mais les quelques adeptes qui s'étaient laissés séduire ont bien vite reconnu le piége et ont renoncé ouvertement au



titre comme à la chose. Aussi les sacrements sont fréquentés, la religion est honorée et respectée, et chacun trouve sa consolation dans l'église et dans tout ce qui se fait à l'église. Le jour de la Fête-Dieu, cinq reposoirs magnifiques attendaient le Saint des saints, et ce jour-là le quartier franc devint le rendez-vous de toute la population de Salonique, juifs, grecs et musulmans. Au chant harmonieux des enfants et au son de quelques instruments se joignit un autre genre de symphonie. La musique d'une frégate égyptienne, que l'on avait presque redoutée, à cause de ses accents sauvages, voulut absolument se faire entendre, et vint pendant la procession se mêler dans les rangs. Rien de plus bizarre que cette musique arabe dont les enfants de Mahomet voulurent honorer notre fête; Dieu bénisse leur intention et les récompense de leur bonne volonté !

« Le vendredi 18 juin, je bénis une jolie petite cloche donnée à la nouvelle église de Salonique par un pieux Ragusais. Le lendemain 19, une dépêche télégraphique, datée des Dardanelles, nous annonçait que Mgr Spaccapietra arrivait, et, en effet, le dimanche 20, à huit heures du matin, le bateau des Messageries impériales, *le Mersey*, parut à l'entrée de la rade de Salonique, tout pavoisé et portant le pavillon pontifical à côté du drapeau français. Toute la colonie catholique s'empressa de se rendre sur le port. A neuf heures, Mgr l'archevêque de Smyrne mettait pied à terre et se rendait à l'église. La bénédiction se fit immédiatement, et Monseigneur dit ensuite la première messe dans la nouvelle église.

« Ainsi fut inaugurée cette jolie petite église, pour la construction de laquelle le gouvernement français avait donné la somme de 10,000 francs, et

dont les autres frais avaient été couverts par une souscription de la population et par les dons de plusieurs personnes zélées de France. La statue de la sainte Vierge qui domine l'autel est un don de la sœur Lequette, Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité, et le Chemin de la Croix a été donné par notre Très-Honoré Père. Après avoir eu la consolation d'assister à cette inauguration, il ne me restait plus qu'à rentrer dans la chère Famille de S. Benoît de Constantinople. Le mardi suivant, 23 juin, je prenais le même bateau qui avait amené Mgr Spaccapietra. Ce prélat devait rester huit jours encore à Salonique pour y administrer le sacrement de Confirmation. Il avait eu la satisfaction de rencontrer dans cette ville une ancienne connaissance, M. Viet, le nouveau consul français, arrivé depuis huit jours, et qu'il avait vu, il y a seize ans, à l'île de Haïti, en Amérique. Il est plein de dévouement pour les intérêts de la religion dans ces pays.

« Le 25 juin, à deux heures de l'après-midi, après un fort heureux voyage, je rentrais à Constantinople, que je retrouvai en fête à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement du sultan au trône.

« Je suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Ton affectionné frère,

A. Devin,

I. p. d. l. m. »

MISSIONS D'ASIE.

ANNAM.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TONG-KING MÉRIDIONAL.

Au mois de novembre dernier (1), nous avons dit quelque chose de la persécution qui sévissait dans le Tong-king méridional. Les causes et le caractère de cette persécution sont clairement exposés dans la lettre suivante qui en résume l'histoire.

Lettre de M. L. Pineau, de la Société des Missions-Etrangères, à MM. les Directeurs du Séminaire de Combrée (Maine-et-Loire).

« 1er dimanche d'octobre 1868.

« MESSIEURS ET CHERS DIRECTEURS,

« Je veux vous entretenir aujourd'hui des malheurs par lesquels le bon Dieu a voulu mettre à l'épreuve les chrétiens du Tong-king méridional.

« La classe des lettrés, d'où sortent tous les

(1) *Annales*, t. XL (1868), p. 447-449.

hommes du pouvoir, s'est toujours montrée la plus hostile à notre sainte religion. Lors de la persécution de 1858, c'est à elle principalement que le roi avait confié le soin de rechercher les chrétiens pour leur proposer l'apostasie ou la mort. Depuis que, grâce à la prise de Saïgon par les Français, le roi Tu-Duc a proclamé la liberté religieuse, les chrétiens ont commencé à respirer un peu; mais les lettrés, qui ne peuvent plus aussi librement les tourmenter, profitent de toutes les circonstances pour nuire aux progrès du catholicisme. Chaque fois qu'ils ont excité des troubles dans les six provinces annamites qui appartiennent à la France, une énergique répression a promptement fait justice des coupables. Néanmoins, ce n'est qu'après avoir compté par centaines ceux qui ont payé de leur vie le mal qu'ils voulaient faire, que la colonie de Saïgon est parvenue à la tranquillité dont elle jouit maintenant. Au Tong-king méridional, au contraire, où la faiblesse du gouvernement ne permet pas, ou plutôt ne veut pas déployer la même vigueur, les lettrés se donnent toute carrière ; ils méditaient depuis trois ans le projet qu'ils ont tenté de mettre à exécution cette année-ci. Mais Dieu n'a point permis que l'œuvre satanique pût être consommée.

« C'est au mois de décembre de l'année 1867 que j'eus connaissance des projets hostiles qui se préparaient. Lorsque j'allai définitivement dans mon district, je choisis pour résidence le point le plus central, afin de circuler facilement dans toute son étendue. J'étais à peine arrivé depuis quelques jours, qu'un des premiers bacheliers des environs me fit signifier, par les autorités de mon village, que j'eusse à porter promptement mes pénates ailleurs ; si je venais dans

son voisinage pour y rétablir ma santé (car l'endroit est très-sain), il le supporterait, mais quant à m'arrêter à l'idée d'y fixer mon séjour, c'était perdre ma peine. « — Si l'oiseau ne veut pas sortir de la cage, « disait-il, nous brûlerons la cage avec l'oiseau. »

« Je lui fis répondre que j'avais mes papiers en règle, mais que, lui n'étant encore investi d'aucune autorité de par le roi, il se mêlait d'une affaire qui n'était pas de sa compétence. La suite me fit bientôt voir quelle impression ma réponse avait produite sur l'esprit du turbulent personnage.

« Il convoqua chez lui ceux de son bord pour les exercer de nuit et de jour au maniement des armes. Afin de faire comprendre la perversité de mes intentions, il fit courir le bruit que je possédais deux caisses énormes, l'une pleine d'or pour corrompre le peuple, et l'autre pleine d'armes d'Europe, dont quelques-unes avaient la propriété d'aveugler les gens à volonté. Pour comble de malice, j'avais, ajoutait-il, une horloge qui pouvait bien valoir mille francs (elle m'en avait coûté treize), dont la sonnerie incommodait fort les passants.

« Vous ne sauriez croire combien de gens superstitieux ces sottises, quelque grosses qu'elles paraissent, animèrent contre moi. Employer tous les moyens possibles pour se défaire de ma personne n'était plus une chose indifférente, mais bien un devoir pour quiconque avait encore une étincelle de patriotisme. Ma demeure se changea, pour ainsi dire, en prison. C'étaient, à la vérité, des chrétiens qui montaient la garde toutes les nuits; mais je dus m'interdire la sortie de l'enceinte de ma maison, pour diminuer la frayeur des chrétiens qui craignaient qu'il ne m'arrivât malheur. —« Si l'on vous

« tuait, me disaient-ils, on nous accuserait de n'a-
« voir pas gardé le Père, et la réputation de notre
« village serait à jamais perdue. »

« Le sous-préfet que j'étais allé trouver précédemment sur son invitation réitérée, cédant enfin aux instances des lettrés, me cita à sa barre pour donner de nouvelles explications sur le motif de ma présence dans le territoire de sa juridiction. Il voulait savoir qui m'envoyait, s'il était vrai que j'avais des caisses d'armes, etc. Je lui fis répondre que j'irais le voir, s'il m'invitait comme ami; mais que, s'il prétendait me traduire au prétoire comme un accusé, il se tînt pour averti qu'un Européen ne traite qu'avec le préfet ou premier mandarin de la province.

« Il m'envoya deux huissiers me réitérer la même sommation, avec ordre de s'emparer de ma personne, en cas de refus. Je ne m'en inquiétai pas davantage que la première fois; et, quant à se saisir de ma personne, on n'osa pas s'y risquer. Le sous-préfet fit alors appeler les principaux de mon village, résolu de leur appliquer une rude bastonnade en mon honneur. Mais je le prévins, et je les accompagnai moi-même à son tribunal.

« Mes chrétiens arrivèrent tout tremblants chez le sous-préfet, et la première chose qu'ils firent fut de lui annoncer ma présence. A cette nouvelle, les bras tombèrent au magistrat.

« — Priez, leur dit-il, l'Européen de s'en retour-
« ner, mais quant à vous, restez ici.

« — Le mandarin me cite à son tribunal, répon-
« dis-je, dites-lui que je ne retournerai pas chez moi
« sans l'avoir vu.

« — Ce serait assez, répliqua-t-il, de traiter avec

« les gens de la suite du Père les questions pour
« lesquelles je l'ai mandé.

« — Que le mandarin sache bien que j'en appelle
« au préfet, s'il refuse de traiter personnellement
« avec moi.

« — Dites au Père de la religion d'entrer, puisqu'il
« est si entêté.

« — Vous habitez près d'ici depuis quelque temps,
« me dit-il ; vous êtes venu une fois me rendre vi-
« site ; votre présence n'est donc plus un mystère.
« Et cependant je n'ai point de pièces officielles sur
« la manière dont vous êtes entré dans ces parages;
« j'ignore où vous étiez avant de mettre le pied sur
« le territoire de cette sous-préfecture; je ne sais
« pas qui vous envoie; la nature et la quantité des
« objets dont vous êtes possesseur me sont incon-
« nues. Répondez à ces différentes questions dans
« une pièce que vous signerez de votre main, afin que
« je puisse me mettre en règle avec le grand manda-
« rin, dans le cas où il m'interrogerait à votre sujet.

« — Les questions auxquelles vous me priez de
« répondre peuvent être nouvelles pour vous ; elles
« ne le sont point pour le grand mandarin de la pro-
« vince, devant lequel j'y ai catégoriquement répon-
« du, il y a déjà plus d'un an.

« — Eh bien, reprit-il, en s'adressant à un chef
« du village, ce que l'Européen ne veut pas faire,
« de retour chez toi, il faudra que tu le fasses.

« — Personne, répondis-je, n'a l'habitude de
« s'ingérer dans mes affaires; si vous l'exigez, la
« pièce en question se fera, mais maintenant et
« devant moi.

« — Oui, dit-il, cela se peut. »

« La pièce commençait ainsi : « L'an de Tu-Duc...

« le ... de la lune ... nous nous sommes transportés
« chez l'Européen pour examiner, etc... »

« Ici j'interrompis la lecture.—« La loi du royaume
« vous oblige en effet, avant de faire une pièce de
« ce genre, à vous transporter dans ma demeure
« pour y tout examiner; et c'est ce que je vous ai
» toujours prié de faire. Mais vous n'avez jamais
« mis le pied chez moi, c'est pourquoi je vous prie
« d'effacer cette phrase.

« — C'est une formalité qu'il faut remplir.

« —Un Européen ne souscrit jamais aux formali-
« tés menteuses. »

« Là-dessus, je le quittai, lui abandonnant sa feuille sans signature.

« Ces vexations et bien d'autres venaient des lettrés dont la fureur allait toujours croissant. Ils avaient récemment appris que leurs confrères de la mission voisine avaient brûlé une douzaine de villages chrétiens. Dans notre mission tout était préparé pour un semblable exploit; il ne manquait plus qu'un chef pour l'exécution. Le grand mandarin qui avait commandé les incendiaires de la mission voisine, ayant été cassé de son grade et renvoyé dans mon district, sa patrie, n'eut rien de plus à cœur que d'achever chez nous ce qu'il n'avait pu que commencer ailleurs. Le bruit courut qu'on profiterait de la solennité de Pâques pour brûler mon village; mais, soit que mes chrétiens, prêts au combat, montassent exactement la garde, soit que la présence d'un Européen les intimidât encore un peu, les incendiaires promenèrent leurs ravages sur un autre point.

« Là, on ne s'attendait pas à l'attaque. Le matin du jour de Pâques, au moment où le prêtre allait commencer la célébration des saints mystères, plus



de trois cents furieux se précipitent en armes dans l'église ; dépouillent de leurs vêtements hommes, femmes, vieillards, enfants ; enlèvent des maisons tout ce qui peut s'emporter ; conduisent les bœufs et les buffles hors du village auquel ils finissent par mettre le feu. L'incendie épargna quelques maisons ; mais, pour venger la perte de deux des leurs, lapidés par les chrétiens qui n'avaient d'autres armes que les cailloux d'un torrent voisin, les lettrés revinrent deux autres fois à la charge.

« Sur ces entrefaites, je me rendis auprès de M. Croc, notre provicaire, pour saluer Mgr Gauthier, qu'on disait sur le point d'arriver de France, et que je n'avais pas encore l'honneur de connaître.

« A partir de ce moment, chaque jour nous apportait la nouvelle de quelque récent incendie ; la horde dévastatrice devenait de plus en plus nombreuse et de mieux en mieux armée. Le jour et la nuit, durant plus de trois mois, on a forgé des armes. Il n'était pas jusqu'à des enfants de sept ans qui n'eussent aussi leurs coutelas pour éventrer les petits chrétiens de leur âge, quand ces derniers, mourant de faim et voyant leurs père et mère massacrés, n'auraient plus personne pour les défendre.

« Le but hautement avoué des lettrés était de piller et d'incendier d'abord, puis de faire un massacre général des chrétiens, à commencer par les missionnaires. Dans cette extrémité, M. Croc écrivit à Mgr Gauthier de ne pas sortir de la provinco où il était, parce que nous savions que des gens étaient apostés pour l'assassiner.

« Après l'incendie de plus de trente gros villages voisins de notre résidence, le provicaire donna à

M. Frichot et à moi l'ordre de le quitter et de nous cacher chacun de notre côté. M. Frichot passa près de Mgr Gauthier par la voie de mer; pour moi, je me réfugiai d'abord dans des maisons chrétiennes, puis dans des barques, et enfin chez un honnête païen.

« M. Croc, voyant que les mandarins semblaient prendre notre défense, m'invita bientôt à retourner près de lui. A quelques jours de là, le préfet de la province nous donna lui-même avis que les incendiaires arrivaient sur nous, au nombre de trois mille bien armés. Nous nous remîmes alors entre les mains de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, nous tenant pour assurés que nous étions à notre dernier jour.

« Grâce à la Providence, à cause aussi peut-être des bruits, d'ailleurs peu conformes à la vérité, que les chrétiens se plaisaient à faire courir sur notre prétendu pouvoir d'aveugler les gens à volonté, cette fois encore nous en fûmes quittes pour la peur.

« Un moment de trêve succéda à cette crise. Les mandarins, craignant de se compromettre, s'ils ne s'opposaient à ces désordres, mirent en prison quatre ou cinq des chefs et firent semblant de vouloir user contre eux d'une grande rigueur.

« Mgr Gauthier profita de ce moment de répit pour rentrer dans sa mission, sur les confins de laquelle il était arrivé depuis quelques mois. M. Tessier, comme moi élève de Combrée, et que vous connaissez tous, Messieurs, suivit de près Sa Grandeur à la maison commune de la mission. Son district, jusque-là en paix, commençait à ressentir les contre-coups de ce qui se passait dans le mien. On y a détruit un grand nombre d'églises, sans pourtant brûler nulle part.



« La cour, informée par Mgr Gauthier de ce qui se passait dans notre mission, envoya un de ses premiers ministres pour juger les coupables. La consternation n'en fut que plus grande à son arrivée, les chrétiens sachant tous qu'il était précisément lui-même le premier instigateur de la persécution. Nos ennemis triomphants affichèrent aux portes de la préfecture le jour fixé pour notre massacre, ainsi que le jour où l'on devait exterminer tous les chrétiens. On forgeait des armes « cannelées à la ma« nière des Européens », comme ils disaient, afin de répandre plus sûrement le sang de ceux qu'elles atteindraient.

« On faisait en même temps courir le bruit que Mgr Gauthier arrivait de France avec cinq cents caisses de poison, dont une partie avait été laissée entre les mains de Mgr Sohier, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale. On prit des chrétiens que l'on garrotta; puis, après avoir introduit dans leurs habits des plantes vénéneuses avec une fausse lettre sous le nom de Mgr Gauthier, on les livra à la justice, afin de donner quelque apparence de vérité aux calomnies tendant à nous faire passer pour empoisonneurs. Le roi lui-même lança du fond de son sérail un édit faisant connaître à nos chrétions les *rubriques* que nous aurions désormais à suivre dans nos cérémonies religieuses, sous peine d'encourir son indignation.

« Lorsque Mgr Gauthier vit que la cour et les mandarins faisaient cause commune avec nos ennemis, il ne douta plus que les scènes sanglantes de la Corée ne dussent se reproduire au Tong-king. Il nous invita, en conséquence, à faire une retraite, à la fin de laquelle il sacrerait M. Croc, coadjuteur.

Ce qui fut fait. Huit jours plus tard, le 7 juin, notre provicaire était sacré coadjuteur avec le titre d'évêque de Laranda *in partibus*. M. Frichot et moi assistions le nouvel évêque, tandis que M. Tessier remplissait les fonctions de grand maître des cérémonies.

« Par un revirement inattendu et tout à fait providentiel, après bien des hésitations, le juge envoyé par le roi commença à rechercher les coupables, et à faire voler leurs chairs en lambeaux sous les coups de rotin. Cela eut pour effet de ralentir l'ardeur des fabricants d'armes. Les armes déjà forgées disparurent, les exercices nocturnes et diurnes cessèrent. Ce grand juge a promis la punition des coupables, ajoutant d'ailleurs qu'à l'égard des cinq à six cent mille francs perdus par les chrétiens, il n'y a pas de restitution possible à espérer. Il est reparti pour la capitale sans avoir terminé l'instruction du procès. Peut-être ses amis lui ont-ils fait entendre qu'il était trop cruel de punir des crimes qu'il avait lui-même commandés.

« L'amiral de Saïgon a écrit à Hué pour demander raison de tant d'atrocités commises au vu et su des mandarins. Depuis lors, la cour a écrit deux fois à notre préfecture, la pressant de punir les coupables. On disait, à ce propos, que sept ou huit d'entre eux seraient certainement condamnés à mort; mais, aujourd'hui même, une lettre de notre vicaire apostolique m'annonce que le préfet de la province leur laisse espérer une impunité complète. S'ils sont acquittés, nous pouvons nous attendre de leur part à de terribles représailles. Avant qu'ils fussent jetés dans les fers, deux ou trois des principaux inculpés avaient éventré un

chien, et juré sur ses entrailles que, le jour où ils pourraient assouvir leur haine, ils rôtiraient le cœur de Mgr Croc et le mien pour les manger.

« Vous voyez, Messieurs, que l'horizon est encore bien sombre. Il est arrivé, cette année, ce qui a lieu presque toujours, en pareille circonstance, dans les pays où les chrétiens ne forment encore que la minime partie de la population : plusieurs de ces malheureux ont préféré la perte de leur âme à celle de leurs biens.

« Pauvre royaume d'Annam, il sera lui-même l'artisan de sa ruine ! La dernière persécution lui a coûté six provinces, lors de l'expédition française entreprise pour venger la mort des missionnaires. Et maintenant qu'au mépris des traités conclus avec l'Europe, le gouvernement veut conserver la vie à quelques misérables lettrés, chefs de pillards, il ne s'aperçoit pas que la famine dévore son peuple, qu'une vingtaine de navires chinois font la loi à sa marine, et qu'une poignée de mendiants venus de la Chine met ses armées en déroute, s'empare de ses provinces, avec la volonté bien arrêtée de s'avancer encore...

« Agréez, etc.

L. Pineau,

Missionnaire apostolique.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU JAPON.

Nos nouvelles du Japon sont du 11 mars et du 8 avril 1869. La persécution continue.

« A la fin de janvier, écrit M. Salmon, missionnaire à Nagasaki, Mgr Petitjean adressa à MM. les ministres européens à Yokohama, par l'intermédiaire des consuls de Nagasaki, le récit très-circonstancié de ce qu'avaient à souffrir les chrétiens des îles Goto. Cette adresse fut généreusement accueillie.

« Les ministres auprès du gouvernement du mikado firent des représentations énergiques au nom de la justice et de l'humanité. Il leur fut répondu par la promesse immédiate de tout faire cesser; un grand officier partait même chargé de cette mission particulière. Et pourtant les dernières nouvelles, nouvelles fort récentes, n'annoncent aucun changement dans la situation. A Fousakadjima, nous avions eu déjà deux morts : un vieillard, à la suite des tortures, et un enfant que sa mère épuisée ne pouvait plus nourrir; tout dernièrement, un autre vieillard a succombé dans les supplices, confesseur de la foi et martyr; son corps est resté abandonné sans sépulture dans l'étroite prison. Deux enfants se sont aussi envolés au ciel.

« Ainsi toujours souffrir! Quand donc le Dieu de miséricorde fera-t-il sonner l'heure de la paix? Dai-

gnez, Messieurs, hâter cette heure par vos bonnes prières et par celles de nos chers Associés.

« Au milieu de l'orage déchaîné par le démon, Dieu nous donne parfois des consolations bien douces. La prudence ne permet pas de vous en dire davantage. Les mouvements de la politique actuelle au Japon nous seront-ils favorables ? Ce qui est certain, c'est que, dans ce moment, notre présence ici occupe les bonzes de Kioto, et les inquiète.

« Un journal japonais de cette ville publiait un mémoire, adressé par un lettré au mikado lui-même, sur la nécessité d'une religion unique. « Trop de « sectes, disait-il, se rencontrent chez nous. J'ai visité « l'Europe, et me suis convaincu de la nécessité « d'une croyance unique pour notre force. Déjà se « trouvent dans les îles de l'Ouest des prêtres euro- « péens ; mais leur croyance est pour nous impossi- « ble : l'adopter, ce serait livrer notre pays à l'étran- « ger. Nécessité donc de nous entendre pour faire « un choix unique de croyances. » Pauvre humanité, qui veut faire l'œuvre de Dieu ! Ils travailleront pour lui sans s'en douter.

« Depuis moins d'une année, nous avons pu ajouter aux deux stations de Yokohama et de Hakodaté, celles d'Osaka et de Kobé. Bientôt peut-être, grâce à la générosité des résidents européens, pourrons-nous élever une modeste chapelle à Hiogo. Les ports de Niegaba et de Yédo vont s'ouvrir prochainement; mais nos ressources sont loin de nous permettre de nous y établir. Le poste de Yédo serait pour notre œuvre d'une importance capitale.

« Voilà la situation actuelle de la mission. Que vos prières daignent nous assister toujours, comme votre généreuse charité qui nous donne le pain quotidien! »

Le 8 avril, Mgr Petitjean écrivait au Séminaire des Missions-Etrangères :

« Notre situation à Nagasaki, ou mieux celle de nos malheureux persécutés, ne s'est pas améliorée durant le mois qui vient de finir. La mort continue à faire des victimes parmi les prisonniers d'Omoura et des îles Goto. »

MISSIONS D'AFRIQUE.

DIOCÈSE DE PORT-LOUIS.

ILE MAURICE.

L'île Maurice fait partie du groupe des Mascareignes situé à l'est de Madagascar ; elle a 60 kilomètres de long sur 35 de large.

Les Portugais qui se rendaient aux Indes la découvrirent, dans les premières années du XVI[e] siècle, mais négligèrent de la coloniser. Vers la fin du même siècle (1598), elle fut occupée pour la Hollande par Van Neck, qui la nomma Maurice en l'honneur du stathouder Maurice de Nassau. Les Hollandais n'y firent que des établissements sans importance, et, en 1712, ils l'abandonnèrent pour se concentrer dans leur colonie du Cap. Elle était à peu près déserte, lorsque les Français vinrent l'occuper en 1715. Ils lui donnèrent le nom d'Ile de France. Sous l'administration du gouverneur Mahé de La Bourdonnais, la nouvelle colonie jeta un grand éclat. Prise par les Anglais en 1810, elle leur fut définitivement cédée par les traités de 1814.

A l'époque où elle fut découverte, l'île Maurice était inhabitée. Les blancs y introduisirent des esclaves nègres, malgaches et malabares. Ces esclaves

furent affranchis en 1839 ; ils étaient alors au nombre de 60,000, sur une population totale de 100,000 âmes. Pour remplacer les bras, dont la culture de la canne à sucre se trouvait privée par l'émancipation, il fallut, dès l'année 1844, faire venir à Maurice 20,000 coolies de l'Inde. L'extension donnée à l'industrie sucrière a nécessité chaque année de nouvelles recrues. Aujourd'hui, les Indiens employés dans l'île s'élèvent à 300,000, et forment l'immense majorité de la population. La plupart sont musulmans ou païens. Sur un point géographiquement si peu étendu, c'est donc là un vaste champ ouvert aux travaux de l'apostolat catholique. On verra, par la lettre de Mgr l'évêque de Port-Louis, ce qui a été fait et ce qu'il y aurait à faire, pour amener ces pauvres Indiens à la connaissance de la vérité et au salut.

Mgr Michel-Adrien Hankinson, né à Harrington (Cumberland) en 1817, a été nommé évêque de Port-Louis le 6 septembre 1863, et sacré à Rome le 27 décembre de la même année. Il est le successeur de Mgr Allen-Collier, troisième vicaire apostolique et premier évêque de Port-Louis. L'île Maurice a été érigée en diocèse au mois de décembre 1847.

Lettre de Mgr Hankinson, évêque de Port-Louis, à MM. les membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Port-Louis, 18 février 1869.

« Messieurs,

« .... Depuis deux ans, des fléaux de tout genre frappent notre colonie. Avec la maladie de la canne



à sucre qui, en ruinant les plus belles fortunes, ôtait à l'ouvrier son travail et paralysait le commerce et l'industrie, est survenue une cruelle épidémie qui a enlevé au pays près de 70,000 habitants. Ce n'est pas tout. Au mois de mars de l'année dernière, nous avons eu un ouragan tel que, de mémoire d'hommes, on n'en a point vu de pareil à Maurice. Ces calamités successives ont mis en souffrance toutes les classes de la société, des plus humbles aux plus élevées.

« La colonie a été longtemps un hôpital; aujourd'hui on n'y voit guère que des pauvres. Dans cet état de choses, vous le comprendrez sans peine, les œuvres catholiques, fondées et entretenues par la charité, subissent de rudes épreuves. Il n'est donc pas étonnant que l'une des plus intéressantes, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, n'ait pas donné ici en aumônes, pendant ces années de désastre, des résultats aussi satisfaisants qu'autrefois. Croyez-le bien, la faute n'en est pas aux cœurs : ils conservent leur sympathie; seulement les moyens matériels leur manquent pour la manifester.

« Vous désiriez recevoir quelques renseignements sur la mission indienne de Maurice. Je voulais vous les adresser depuis longtemps; mais comment le faire au milieu de nos tristesses et de nos troubles? Qu'aurais-je pu vous raconter autre chose que des scènes douloureuses? Aujourd'hui que nous jouissons d'un peu de calme, je vais essayer de vous donner de nouveaux détails sur l'état actuel de la mission indienne, et sur les besoins qui la recommandent à votre charité.

« Pour évangéliser les Indiens qui sont ici au nombre d'environ 300,000, Mgr Collier, mon vé-

nérable prédécesseur, avait obtenu de la Compagnie de Jésus deux religieux venus de l'Inde. La mission fut placée sous le patronage de saint François-Xavier, et inaugurée le 3 décembre 1861.

« Comme toutes les œuvres chrétiennes, elle eut de faibles commencements, mais elle prit peu à peu des proportions tout à fait consolantes. Le quartier de Port-Louis, appelé le faubourg de l'Est, qui lui avait été donné pour centre de ses travaux, est, plus que toute autre partie de la ville, habité par les Indiens. Ils affluèrent en grand nombre dans la première chapelle qui, devenant bientôt insuffisante, dut subir coup sur coup plusieurs modifications, et finit par exiger une reconstruction totale. Il serait trop long de vous redire ici tout ce qui fut, à cette occasion, déployé de zèle ingénieux et persévérant. J'arrivai à Port-Louis vers la fin des travaux, et je me sens encore tout ému au souvenir de ces efforts merveilleux de la charité catholique. Fondation de deux comités, l'un formé des hommes les plus influents du quartier, l'autre des dames les plus zélées; souscriptions volontaires dans lesquelles les pauvres voulaient rivaliser avec les riches; loteries, soirées musicales, encans de charité, où le public le plus varié venait acheter, à des prix de beaucoup supérieur à leur valeur réelle, toute sorte d'objets donnés pour la nouvelle construction; tout avait été mis en œuvre afin d'amener rapidement à son terme ce travail important. Dieu a béni l'élan si spontané de son peuple, l'église a été achevée dans des proportions modestes, il est vrai, mais fort convenables, et j'ai pu en faire la bénédiction le jour de notre fête patronale, le 27 novembre 1864. Cette église est sous le vocable de saint François-Xavier.

« Les missionnaires, logés d'abord dans un étroit pavillon, possèdent aujourd'hui une résidence plus commode, bien que leur installation soit loin d'être achevée.

« Un vaste local est consacré à deux institutions absolument nécessaires à la mission : un catéchuménat et un orphelinat. Toutes les deux sont confiées à la direction pleine de zèle des religieuses de Marie-Réparatrice.

« Il y a dans la campagne une dizaine de petites chapelles. Ces pauvres « cases du bon Dieu », comme les appellent nos Indiens, sont couvertes en chaume. Elles servent à réunir les chrétiens et les néophytes ; mais elles sont loin de suffire, soit par leur nombre, soit par leur nature, aux besoins de la mission. Quand donc nous sera-t-il permis de faire, sur ce point, une concurrence plus forte au protestantisme et à l'idolâtrie, qui ont multiplié partout ces moyens de propagande religieuse ?

« Un mot sur le travail de nos missionnaires, dans la ville de Port-Louis, et à la campagne.

« Plusieurs fois par semaine, ils vont visiter les prisonniers, tantôt par eux-mêmes, tantôt par les catéchistes ; ce ministère est très-fructueux. Pour ne vous parler que du mois de septembre dernier, on comptait, dans les prisons, quatre-vingt-six Indiens qui, après avoir reçu le baptême, se préparaient au sacrement de confirmation. Ce qui n'a pas peu contribué à l'accomplissement d'un si grand bien, c'est l'érection d'une chapelle ; quoique établie dans un corridor, elle permet l'exercice du culte. Le dimanche on y dit la sainte messe, à laquelle assistent deux cents prisonniers indiens.

« Les missionnaires trouvent encore dans les hô-

pitaux un vaste champ pour leur zèle. Au moment d'entrer dans l'éternité, l'âme, plus dégagée des entraves qui empêchaient sa conversion, accepte assez facilement la parole apostolique. Que ne puis-je vous dire tous les retours opérés sur ces lits de douleur !

« Nous regrettons de ne pouvoir pas recueillir, dans un catéchuménat suffisamment pourvu de ressources, les nouveaux chrétiens ainsi baptisés, et à qui Dieu a conservé la vie. La grâce encore si tendre dans ces âmes demanderait une culture toute spéciale. C'est pour nous une grande douleur de les voir reprendre, au sortir de l'hôpital, le train ordinaire d'une vie, devenue souvent plus difficile, parce qu'une longue maladie leur a fait perdre leur ancienne position.

« Veuillez entrer maintenant avec moi dans une des cours de Port-Louis, où les Indiens sont réunis en grand nombre. Ce sont des domestiques, de petits marchands, des ouvriers qui vivent en famille sous des toits couverts d'ordinaire en fer-blanc, et dans un pêle-mêle aussi nuisible à la vie de l'âme qu'à la santé du corps. C'est là que le missionnaire, précédé de son catéchiste, va semer le saint Evangile parmi les païens, ou chercher quelques brebis égarées. Pour arriver aux parents qui souvent l'accueillent avec froideur, il prodigue ses caresses aux petits enfants, qu'on voit courir çà et là, presque exclusivement livrés aux instincts de la nature. De temps en temps, nous avons la consolation de voir quelques-unes de ces âmes entrer dans le sein de l'Eglise.

« Plus consolant encore est l'apostolat parmi les Indiens employés dans les propriétés sucrières. On

trouve la population indienne plus nombreuse là que sur les autres points ; puis, étant plus disciplinée, elle offre au missionnaire plus de chance de succès, surtout dans les habitations qui appartiennent aux bons catholiques. Du reste, c'est une justice à rendre aux planteurs de l'île Maurice, ils prêtent généralement un large concours à notre action ; et c'est pour moi un bonheur de leur payer, par cet hommage public, notre tribut de reconnaissance.

« Voici comment s'exerce le ministère apostolique auprès de ces laboureurs. Comme ils sont occupés jusqu'au soir, c'est vers huit heures seulement que le missionnaire peut les réunir dans une des petites chapelles dont je vous ai parlé, ou dans un autre vaste local. Suivant les habitudes de l'Inde, où le prêtre est constitué par les parties juge ordinaire de leurs différends, le missionnaire commence par écouter les plaintes. Tout ce qui est du domaine public est apporté à son tribunal, soit par les catéchistes, soit par les chrétiens. Il juge les querelles, il réprimande et punit les coupables, il met la paix des deux côtés.

« Cela fait, il rappelle à tous les vérités de l'Evangile, puis il entend les confessions. La nuit est bien avancée, lorsqu'il a terminé cette première préparation des âmes. Il offre alors le saint sacrifice, et distribue à ces pauvres travailleurs le pain eucharistique, qui doit les soutenir et les fortifier. Il est quatre heures : c'est le moment où la cloche de la sucrerie les appelle au travail. Ils partent avec joie, sûrs de mieux supporter, avec Jésus que leur cœur possède, le poids du jour et de la chaleur.

« Pendant la journée, le missionnaire se rend dans les camps, afin d'évangéliser les enfants et les

femmes ; il visite l'hôpital de la sucrerie, il cause avec le propriétaire et les principaux employés, les intéressant à son œuvre et prenant avec eux les moyens de la perfectionner. Il y a des propriétés dans lesquelles, sur cinq ou six cents païens, on trouve à peine quatre ou cinq maisons chrétiennes. C'est pour étendre la foi, surtout dans ces cas-là, que nos missionnaires ont pensé à établir des écoles ouvertes à tous les enfants, qui sont en grand nombre parmi les Indiens; elles jetteraient, par le moyen d'une instruction élémentaire, quelques semences de religion dans leur âme d'abord, et ; plus tard, dans l'âme de leurs parents. Mais il faudrait, pour le succès de cette œuvre, le concours actif du propriétaire, car nous n'avons pas des ressources suffisantes qui nous permettent d'en supporter les frais. Encore ici, je me plais à rendre hommage au zèle chrétien de quelques habitants qui s'imposent des sacrifices, en vue de ces utiles installations.

« Il faut bien le reconnaître, les obstacles sont grands dans notre chère mission. Outre ceux que présente la nature sensuelle de l'Indien, nous sommes en face d'une administration protestante. Cette administration a multiplié ses temples et surtout ses écoles. Dans les temples, ce sont des ministres et des catéchistes assez nombreux, qui, disposant de fortes ressources et jouissant de l'autorité que leur donne la religion du gouvernement, ont des moyens faciles pour accréditer l'erreur parmi les adultes. Dans les écoles, vous voyez des maîtres inoculant l'erreur à la jeunesse indienne, et d'autant plus sûrs de la permanence de leur enseignement, qu'il est à peu près gratuit, et qu'ils reçoivent eux-mêmes du

trésor colonial un salaire considérable. Si encore le protestantisme répandait parmi les Indiens les notions de la morale chrétienne, tôt au tard l'erreur servirait à la vérité. Mais l'expérience nous prouve, tous les jours, que c'est le contraire qui arrive.

« Malgré ces difficultés, le bien se fait de plus en plus dans notre mission indienne. En 1867, nos missionnaires ont baptisé 897 adultes ; en 1868, le chiffre des baptêmes a été de 227. (Je ne parle pas ici des adultes qui sont amenés au christianisme par les prêtres de chaque paroisse). Ne vous étonnez pas, du reste, que le chiffre de l'année précédente soit de beaucoup inférieur à celui de 1867 ; alors nous avions au milieu de nous un puissant missionnaire : c'était le terrible fléau qui décimait notre population.

« Je ne dois point passer sous silence, Messieurs, un détail qui m'intéresse tout particulièrement, puisque je suis appelé à le constater de mes propres yeux : je veux parler de la confirmation. Dans une de mes dernières tournées pastorales, grand nombre d'Indiens se pressaient autour de moi ; j'en comptai 150 à Port-Louis, 126 aux Pamplemousses, 50 à Moka, 65 à la Savanne, et bientôt j'en trouverai plus de 70 dans la paroisse de la Plaine-Wilhems, qui se préparent à être confirmés. C'est un beau et consolant spectacle que ces adultes, naguère idolâtres, recevant le sacrement qui fait les parfaits chrétiens. Leur physionomie, leur costume, leurs gestes, tout en eux contraste avec les autres confirmands ; on se rappelle en les voyant la parole du Sauveur, conviant tous les peuples à partager son amour : *Fiet unum ovile et unus pastor*.

« Avant de terminer cette lettre, permettez-moi, Messieurs, d'appeler de nouveau votre bienveillante

attention sur les besoins de notre mission indienne.

« Avec une population de 300,000 âmes à peu près, disséminée sur tous les points de l'île, nous n'avons pas assez de 4 missionnaires ; il nous en faudrait 6 ou 8. L'un visiterait souvent le quartier des Pamplemousses et de la rivière du Rempart, l'autre serait chargé de Flacqs; un troisième serait au Grand-Port et à la Savanne, un quatrième à Moka, à la Plaine-Wilhems et à la Rivière-Noire. Pour la ville de Port-Louis, où les Indiens sont fort nombreux et très-dispersés, trois ou quatre missionnaires me paraissent bien utiles. Mais vous n'ignorez pas combien il en coûte pour faire venir des missionnaires, soit de l'Europe, soit de l'Inde, surtout si le titre de Français ne leur donne pas le passage gratuit à bord des Messageries Impériales.

« La colonie compte douze paroisses fort étendues. De quelque côté qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que la canne à sucre et les hautes cheminées des usines, où cette reine, qui a fait disparaître de notre sol toute culture rivale, doit subir ses différentes transformations.

« Or, quels sont les bras qu'emploie l'industrie sucrière ? Uniquement ceux de la population indienne. Le vieil élément créole, qui tend d'ailleurs de plus en plus à disparaître, quitte la campagne pour se porter dans les centres populeux, où il trouve plus facilement à gagner sa vie par son petit travail. Vous figurez-vous le temps et la peine qu'il faut à nos missionnaires pour aller chercher les Indiens ainsi dispersés ? Ils auraient besoin de moyens de transport pour ménager leurs moments et leurs forces. S'ils pouvaient laisser dans chaque paroisse un catéchiste à demeure, ils prépareraient là un travail qui

donnerait les plus beaux résultats. Dans la ville de Port-Louis, deux catéchistes au moins nous seraient nécessaires ; de sorte qu'au lieu de 6, leur nombre devrait être porté à 14.

« Je résume, en deux mots, le détail de mes besoins : fonder un catéchuménat pour former, loin du théâtre de leurs passions abrutissantes, les païens qui veulent se convertir, ou pour consolider la religion dans les âmes encore néophytes ; établir des écoles et des chapelles sur les divers points de la campagne, et dans quelques endroits de la ville plus éloignés du centre ; augmenter le nombre des missionnaires et des catéchistes, avec des ressources suffisantes pour faire marcher toutes les œuvres qui se rattachent à la mission.

« Vous le voyez, Messieurs, votre protégée de Maurice est loin de pouvoir se passer de vos aumônes, dont elle a plus besoin que jamais. Sans doute les Mauriciens, je me plais à le constater ici, brillent surtout par leur générosité. Mais, aujourd'hui, comment pourraient-ils obéir à cet élan de leur bonne nature, après les calamités récentes qui ont répandu la misère dans tous les rangs? Ayez donc pitié de nous, en soutenant et fortifiant cette œuvre de régénération. On l'a dit bien des fois à Maurice : dans quelques années, la population de cette ancienne Ile-de-France, de cette perle de l'Océan Indien, sera toute indienne. Les hommes sages frémissent à la perspective de cette transformation qui s'élabore avec activité. Que deviendrons-nous, que deviendra la religion dans cette lutte avec les flots du paganisme? Faisons ici, Messieurs, ce qu'a fait jadis l'Eglise, à l'arrivée des barbares sur le sol européen : convertissons ces masses païennes. Alors,

loin d'absorber la société chrétienne qui leur a ouvert les portes de ces contrées hospitalières, elles se jetteront plus que jamais dans ses bras, pour devenir un même peuple, sous la puissante influence de Celui à qui a été donné l'empire du monde.

« Agréez, Messieurs, etc.

† Michel-Ad. HANKINSON,
Evêque de Port-Louis. »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

MONTAGNES ROCHEUSES.

Les missions établies parmi les sauvages sur les deux versants des Montagnes Rocheuses, et confiées aux Religieux de la Compagnie de Jésus (province de Turin), sont au nombre de six : — 1° au centre, la mission du Sacré-Cœur chez les Cœurs-d'Alène et les Spokanes; — 2° au nord, la mission de Saint-Ignace, chez les Pends-d'Oreilles, les Kalispeln et les Contonnais; — 3° à l'est, la mission de Sainte-Marie, chez les Têtes-Plates; —4° au sud-est, la mission de Saint-Pierre, chez les Pieds-Noirs; — 5° au nord-ouest, la mission de l'Immaculée-Conception, chez les Scoïelpi; — 6° enfin la mission de Saint-Joseph, près de Lewiston, chez les Nez-Percés.

I. *Mission du Sacré-Cœur* (1). — « Fondée il y a

(1) « Nous avons placé cette mission sous le vocable du Cœur de Jésus, lisons-nous dans une lettre du R. P. Giorda, par opposition au nom que portaient ces sauvages, appelés Cœurs-d'Alène. Avant d'avoir la foi, ces sauvages n'étaient pas moins barbares que les autres nations qui les environnent. Leur nom est donc comme

environ vingt-cinq ans, écrit, le 15 novembre 1868, le R. P. Urbain Grassi, supérieur des missions des Montagnes-Rocheuses, la mission du Sacré-Cœur présentait des difficultés presque insurmontables. Aujourd'hui, elle est de toutes la plus importante ; l'on y voit revivre la piété proverbiale des premiers chrétiens. Quiconque a donné un scandale public doit l'expier en public, et se réconcilier avec la tribu, avant de se réconcilier avec Dieu par la confession. L'hiver dernier, le premier chef s'enivra ; les liqueurs sont une terrible tentation pour l'Indien. Un chef secondaire, d'un caractère très-énergique, appela dix ou douze guerriers pour infliger une punition au coupable. Ils trouvèrent le chef dans un état où il avait déjà conscience de sa faute, mais il était encore trop faible pour dire : « J'ai péché. » Il s'excusait en objectant qu'il avait bu, afin d'empêcher par sa présence un plus grand désordre. Un jeune homme lui fit alors un long discours, et lui prouva, tout en se montrant très-respectueux, qu'il ne fallait point faire le mal pour en tirer du bien. Le chef se soumit. Il allait être flagellé. Mais lorsqu'ils virent son fils, les yeux en larmes, assister à ce spectacle, tous se sentirent émus. On délia le condamné qu'on jugea suffisamment puni par cette seule humiliation.

« Le samedi de chaque semaine, nos chrétiens jeûnent presque tous, et leur jeûne est plus rigoureux que le nôtre : ils ne mangent qu'une seule fois, et

---

un monument éternel au Cœur de Jésus, pour la victoire qu'il a remportée sur eux en les transformant intérieurement en *fils d'adoption.* »

vers le soir. Quelques-uns passent même les bornes de la prudence, en prolongeant, à notre insu, leur jeûne deux ou trois jours. Il en est qui se flagellent avec des faisceaux d'épine ; d'autres portent, des jours entiers, la chaîne à pointes de fer. Cet esprit de mortification paraît surtout pendant les neuvaines qui précèdent les grandes fêtes. Ils vont alors trouver le missionnaire et lui demander quelles sont les pénitences qu'ils pourront pratiquer.

« La tribu des Cœurs-d'Alène se compose de quatre cents personnes environ, répandues sur une étendue de 200 milles carrés, dans le territoire d'Idaho qui forme le vicariat apostolique de Mgr Lootens. Le pays est fertile et favorable à la chasse et à la pêche. Bon nombre de nos Indiens possèdent un petit coin de terre où ils récoltent le blé et les pommes de terre nécessaires à leur entretien ; ils sont très-habiles à cultiver la terre.

« Les jours de grande fête sont pour eux les jours de réunion. Tous s'approchent alors des sacrements, puis, après un repas que leur offre le Père, l'on se sépare. Plusieurs restent dans le voisinage, surtout en hiver ; presque tous y passent le temps du carême et des neuvaines préparatoires aux solennités. Au printemps, on s'assemble pour la principale récolte. Cette année nous avons bâti une petite chapelle à cet endroit. Le P. Caruana m'écrivait à ce propos : « La campagne de Gramast est un « véritable paradis terrestre. Tantôt, c'est la prière « du matin répétée par toutes les bouches et dans « toutes les loges, au moment du réveil ; tantôt, « c'est le chant des cantiques qui éveille l'écho des « montagnes voisines. Quand sonne l'*Angelus* ou « le *De profundis*, ces bons Indiens, à genoux dans

« leurs cases, récitent tout haut ces prières. »

« On ouvrira cette année une école indienne, et j'espère obtenir la permission de faire imprimer en langue sauvage un catéchisme qui sera d'une grande utilité à nos Indiens pour s'instruire, même quand ils errent çà et là à la recherche de leur nourriture. Je termine par le tableau des résultats spirituels obtenus cette année : — 5,080 confessions ; — 3,800 communions ; — 4 baptêmes d'adultes ; — 35 baptêmes d'enfants ; — 6 mariages. »

Deux missionnaires desservent la station du Sacré-Cœur.

II. *Mission de Saint-Ignace.* — Elle s'étend sur 50 milles carrés, dans le territoire de Montana, et compte cinq cents âmes. Elle occupe deux Pères, dont l'un passe la plus grande partie du temps dans la vallée de Hellgate, où habitent des Indiens de quatre ou cinq tribus différentes, et un grand nombre de blancs. Saint-Ignace possède une maison de Sœurs de Charité, appelées ici, il y a quelques années, pour l'éducation des jeunes Indiennes. Toutefois, les métisses et les blanches sont également reçues dans leur école.

Les confessions et les communions sont moins nombreuses que parmi les Cœurs-d'Alène. Mais, si l'on considère la difficulté de suivre ces tribus nomades, on s'étonnera que les missionnaires n'aient pas perdu courage. Aujourd'hui dans un lieu, demain elles en seront parties, et dans quelle direction? nul ne le sait.

III. *Mission de Sainte-Marie.* — Cette mission à laquelle sont employés deux Pères et un Frère, compte environ quatre cent cinquante Indiens, tous catholiques, et comprend une étendue de 60 milles

de long sur 40 de large. Elle est soumise, comme la précédente, à la juridiction de Mgr Lootens, vicaire apostolique d'Idaho.

La première fondée dans ce pays, et autrefois la plus florissante, cette mission tomba, il y a quinze ans, dans un tel relâchement, que les supérieurs jugèrent à propos de l'abandonner. Néanmoins, une ou deux fois par an, un Père s'y rendait de la résidence de Saint-Ignace, située à 60 milles de là, pour catéchiser, baptiser, bénir les mariages, etc.. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1866, époque où, grâce à l'infatigable persévérance du R. P. Grazo, la mission put être reprise. Grandes furent les difficultés qu'il rencontra, mais son zèle triompha de tout. Les Têtes-Plates commencent à apprécier les sacrifices de leur saint et courageux missionnaire, et à lui témoigner un sincère attachement.

IV. *Mission de Saint-Pierre.* — « La mission de Saint-Pierre, écrit le R. P. Grassi, comprise dans le territoire de Montana, occupe un espace de 500 milles de long sur 100 de large, en deçà de l'occupation anglaise. Les tribus qui la composent sont les Bloods, les Piham, les Sisizem, les Gros-Ventres et les Pieds-Noirs, en tout 12,000 âmes. Cinq ou six Pères trouvent largement à s'y occuper, car ces peuplades n'ont aucune demeure fixe. L'eau du torrent leur fournit la boisson, le buffle la nourriture. Ils trouvent la première de tous côtés, et suivent le second partout où il va. C'est une vie entièrement nomade. Le seul moyen d'instruire ces Indiens, est de les accompagner dans toutes leurs courses.

« Depuis dix ans que les Pères sont établis parmi les Pieds-Noirs, leurs efforts ont été presque sans

résultats, et cela parce qu'on a voulu les contraindre à bâtir des maisons et à se fixer dans un endroit déterminé, où le gouvernement pût établir une agence. Tout en suivant nos Indiens, nous pourrions avoir une maison et une église dans le poste le plus important, à Benton, où vivent plusieurs familles à moitié indiennes, et où le missionnaire se trouve constamment en rapport avec les Pieds-Noirs de toute tribu.

« Un de nos Pères vient de passer une partie de l'hiver au camp des Voods; c'est là que je l'ai trouvé enseignant le catéchisme à une cinquantaine d'enfants, garçons et filles, ce qu'il fait deux fois par jour. Malheureusement ses forces ne secondent pas l'ardeur de son zèle. Deux de nos Pères les plus robustes ont demandé à cultiver cette terre encore vierge et pleine d'espérances. Ils y seront envoyés le plus tôt possible.

« Les missions dans le pays des Pieds-Noirs ne présentent aucune garantie de succès réel et durable ; en voici les causes principales. Ce pays, se trouvant sous le 40° de latitude nord, est très-froid et impropre à l'agriculture; la terre ne produit qu'une petite herbe connue sous le nom d'herbe au buffle (Buffalo-Grass). Puis la manière de vivre des Pieds-Noirs n'est guère différente de celle des loups qui, dans ee pays, poursuivent par troupes les bandes de buffles et se nourrissent à leurs dépens. Tous les sauvages sont par nature négligents et paresseux; mais les Pieds-Noirs l'emportent encore sur les autres, parce qu'ils vivent sans beaucoup de peine. Enfin, la polygamie règne chez eux dans toute sa difformité ; et elle y a des racines d'autant plus profondes qu'elle est devenue une cause de considération.

En effet, plus un sauvage a de femmes, plus il est riche; car il a ainsi un plus grand nombre d'esclaves pour le servir et lui faire de beaux vêtements. Aussi, leur demander d'abandonner leurs femmes, c'est leur demander de se réduire à la pauvreté et au mépris.

« Les Pieds-Noirs sont divisés en plusieurs camps, chacun de 300 à 400 huttes. Les murs de ces palais indiens sont faits de vingt ou trente peaux de buffle, sur lesquelles sont peints en figures grotesques les faits d'armes des héros de la famille. Ces hauts faits consistent en chevaux enlevés à l'ennemi et en toutes sortes de cruautés exercées contre lui. Autour de la hutte ou à son sommet, flottent les bannières des braves, c'est-à-dire les longues et noires chevelures qu'ils ont enlevées à leurs victimes. A l'endroit le plus décent de la hutte ou sur la façade, durant le jour, est suspendu le trop fameux calumet de médecine, orné de rubans et de joyaux à la mode sauvage. C'est une sorte de divinité qu'ils ne manquent jamais de consulter dans les affaires importantes, et que leur chef porte toujours avec lui à la guerre. Autour du camp paissent, pendant le jour, des milliers de chevaux que l'on attache, la nuit, à des pieux rangés en forme de croix.

« Le soir venu, la musique militaire, le tambour, instrument favori du sauvage, résonne dans les huttes des guerriers, des joueurs et des malades. Il est accompagné de chants ou plutôt de hurlements si monotones, que l'oreille en est tout abasourdie. Les hennissements des chevaux et les aboiements de plusieurs centaines de chiens font aussi leur partie dans ce concert. C'est au milieu de ce vacarme infernal, capable de tuer tout autre malade qu'un sau-

vage, que les médecins indiens administrent leurs remèdes aux patients.

« Aux endroits les plus périlleux, et alors surtout qu'on a rencontré quelques traces de l'ennemi, une sentinelle veille pendant la nuit autour du camp, afin de prévenir toute surprise. Savoir tromper la vigilance d'une sentinelle, pénétrer dans un camp en rampant, couper les liens qui retiennent les plus beaux chevaux, les faire sortir du milieu des autres, et s'enfuir avec eux sans être aperçu, est un trait de bravoure qui immortalise un guerrier indien. En ce genre de rapine, les voleurs de ces contrées ne le cèdent en rien aux plus rusés coquins de Londres ou de Paris.

« Quand les vivres manquent au camp, dès le point du jour, jeunes gens et guerriers s'arment de javelots et de fusils, s'élancent sur leurs meilleurs coursiers et courent au troupeau de buffles. En moins d'une heure, cent et plus de ces animaux gisent morts sur le sol. Alors finit le rôle des chasseurs, et commence celui des femmes qui les ont suivis. D'abord elles dépouillent de leur peau les buffles tout palpitants encore, et cela avec une prestesse et une dextérité surprenantes. Ensuite elles découpent l'animal en morceaux, chargent les meilleurs sur leurs chevaux et retournent au camp. Le reste sert de festin aux loups qui, pendant l'opération, étaient là, guettant leur proie et hurlant aux alentours. Aussitôt que la viande est arrivée au camp, dans chaque hutte la marmite est mise sur le feu, et alors commence un grand festin qui dure jusqu'à ce que les provisions soient épuisées.

« Voilà donc les deux principales occupations des Pieds-Noirs.

« Une troisième est la guerre, guerre qui consiste a voler et à tuer les ennemis. A l'heure qu'il est, tous sont ennemis des Pieds-Noirs, les blancs comme les Indiens. Cette farouche peuplade est de la sorte en hostilité avec toutes les nations qui l'entourent; et celles-ci, bien qu'ennemies entre elles, s'accordent au moins toutes à porter l'extermination dans le pays des Pieds-Noirs. En sorte que ce territoire est comme un perpétuel champ de bataille, ou plutôt d'atrocités de toute espèce. Il est infesté de bannis devenus brigands ; et malheur à qui se trouve sur leur passage.

« C'est à ces hommes féroces que le missionnaire doit porter le nom de Jésus-Christ. Rien n'est impossible à Dieu; mais, on le comprend, une pareille œuvre, plus que toute autre, surpasse les forces humaines. Nul bien réel à faire aux Indiens, si on ne parvient d'abord à établir une paix sérieuse et durable, parmi les différentes nations, entre elles d'abord, et puis entre celles-ci et les Blancs. Dans ce dessein, le gouvernement a échelonné des postes militaires tout le long du Missouri et sur les frontières indiennes. Il y maintient ses agents, et envoie chaque année des commissaires de paix porter des présents aux sauvages. Déjà les Sioux, les Gros-Ventres, les Corbeaux et toute la nation du Sang ont signé un traité de paix avec les blancs ; mais il n'a pas été possible encore de pacifier les Indiens entre eux. Nous-mêmes, missionnaires, n'avons pu obtenir de nos sauvages convertis, les Têtes-Plates et les Pend-d'Oreille, qu'ils cessassent de faire la guerre à leurs voisins d'au-delà des Montagnes-Rocheuses, tant la passion de la guerre est enracinée dans l'âme du sauvage. Ces luttes fratricides sont la principale

cause de l'effrayante diminution de ces peuplades, et la cause qui finira par les anéantir. »

V. *Mission de l'Immaculée - Conception.* — « Cette mission comprend cinq nations différentes : les Scoïelpi, les Senatchi, les Kalispeln, les Arcs-Plats et les Contonnais, c'est-à-dire 3,000 âmes. Une partie dépend du territoire de Washington, et se trouve sous la juridiction de l'évêque de Nesqualy, Mgr Blanchet ; le reste, compris dans le territoire anglais, relève de Mgr d'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie britannique. Tous ces Indiens sont catholiques. Deux Pères se partagent les fatigues de la mission, mais l'étendue du territoire (200 lieues environ) ne leur permet pas d'obtenir les résultats qu'ils désireraient. Les forces nous manquent, et pourtant que de bien encore à faire ! Il serait nécessaire de former ici une nouvelle mission pour les Contonnais, qui sont au nombre d'environ 2,000, parlant une langue particulière. Depuis plus de vingt ans ces tribus demandent des Pères ; et telle est leur docilité, qu'ils nous donnent plus de consolations que toutes les peuplades voisines. De cette manière, la mission de Colville pourrait étendre son influence sur les tribus environnantes, telles que les Simpoyihi, et trois ou quatre petites tribus Spokanes, presque entièrement abandonnées, faute d'ouvriers. »

VI. *Mission de Saint-Joseph.*— « Les Nez-Percés, parmi lesquels est établie cette mission, sont au nombre de plus de 3,000. Elle est comprise dans le vicariat apostolique de Mgr Lootens. Déjà l'ennemi avait semé l'ivraie dans cette partie du champ du Seigneur. Aussi le P. Cataldo n'a-t-il pu se faire recevoir des Indiens. Il comptait se fixer au milieu

d'eux, à l'occasion d'une école que le gouvernement voulait établir; mais cet établissement fait partie d'un traité que les Nez-Percés refusent d'accepter. Quatre de leurs chefs ont été appelés l'année dernière par le gouvernement pour terminer cette affaire. Pendant ce temps, le P. Cataldo épiait les occasions de s'introduire parmi eux. Il put le faire plusieurs fois pendant l'hiver. Mais il dut bientôt renoncer à son projet, car le grand chef défendit de le recevoir, et le menaça de mort s'il mettait le pied dans son camp. L'année s'est donc passée pour le missionnaire entre la crainte et l'espérance.

« L'heure de la grâce semble cependant n'être pas éloignée. « Aujourd'hui, m'écrivait le P. Cataldo, « en date du 4 novembre 1868, j'ai reçu dans ma « chambre une quinzaine de sauvages, parmi les- « quels six chefs, dont cinq sont pour nous. Si je « puis obtenir de bâtir une chapelle dans un de leurs « camps, je le ferai sans tarder, dussé-je emprunter « la somme nécessaire. » Il est vrai que l'agent du gouvernement a confié la direction de l'école à un de ses amis. Je m'y étais attendu; mais cela ne nous empêchera pas de rester parmi les Nez-Percés en qualité de missionnaires. Interrogé par le P. Cataldo, l'agent répondit qu'aucune religion n'était prohibée, et que le gouvernement protégeait tous les cultes.

« On peut voir que nous ne sommes pas ici sans espérances. Mais que sont les seuls efforts du P. Cataldo? Six Pères de plus seraient nécessaires. Nominativement nous sommes 15 missionnaires; en réalité, nous ne sommes que 6 ou 7, tous les autres étant malades, ou succombant sous le poids des années. »

LETTRES PASTORALES ET MANDEMENTS

DE NN. SS. LES ÉVÊQUES

En faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Dans son mandement pour le carême de 1869, Mgr William Vaughan, évêque de Plymouth (Angleterre), a recommandé en ces termes, aux fidèles de son diocèse, l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

« Nous vous recommandons cette Œuvre dont l'influence se fait sentir aux quatre coins du globe. Non-seulement elle soutient le missionnaire courageux qui va porter au loin la lumière de la foi dans les ténèbres du paganisme, elle est aussi en Europe la ressource des Eglises qui ont à lutter contre l'hérésie appuyée sur d'immenses richesses. Chaque année notre diocèse ressent les effets de sa générosité. Nous sommes convaincu que, malgré les appels nombreux faits à votre charité, beaucoup d'entre vous seraient heureux de souscrire à cette bonne œuvre, s'ils avaient à leur portée le moyen d'entrer dans cette admirable association. Est-ce qu'il ne serait pas possible de l'organiser d'une manière régulière dans chaque mission? Je verrais avec plaisir que partout des personnes zélées se chargeassent de recueillir les aumônes et de distribuer aux asso-

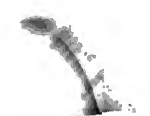
ciés les *Annales* si pleines d'intérêt et si propres à ranimer notre ferveur. »

Le diocèse de Plymouth figure pour une somme de 1,909 fr. 65 c., sur la liste des diocèses qui ont contribué à l'Œuvre de la Propagation de la Foi en 1868.

—Mgr Martin, évêque de Natchitoches (Louisiane), a adressé à ses diocésains, le 8 décembre 1868, une lettre pastorale *pour le rétablissement de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans son diocèse*. Cette Œuvre, à laquelle le clergé et les fidèles de Natchitoches n'avaient cessé de concourir depuis la création du diocèse (1853), avait été récemment interrompue par les malheurs de la guerre. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement la lettre éloquente de Mgr l'Evêque de Natchitoches; nous en donnerons du moins quelques extraits.

« .... Nous voulons, dit le prélat, appeler votre religieuse attention sur une Œuvre qui a été si spécialement sous la main de Marie, comme le canal par lequel elle a fait couler sur notre diocèse et sur nous-même une partie considérable des grâces dont elle a été pour nous la dispensatrice. Cette Œuvre, vous le savez, N.T.-C. F., c'est l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qui a illustré les commencements du XIX[e] siècle, et inauguré pour l'Eglise de Jésus-Christ une ère de dilatation, et pour la vérité une ère d'effusion, inouïes depuis les temps apostoliques.

« Œuvre admirable, qui a fait revivre les premiers jours de la prédication de l'Evangile, alors que les envoyés de Jésus-Christ, s'étant partagé le monde, s'acheminaient vers les extrémités de l'univers, suivis par les aumônes des disciples fidèles,



dont l'infatigable charité était pour l'Apôtre un trésor qui ne s'épuisait jamais.

« .Œuvre vraiment divine, dont la semence céleste tombée, il y a moins d'un demi-siècle, de mains inconnues au monde, a germé dans l'humilité, et aujourd'hui nous étonne par les proportions gigantesques des développements qu'elle a pris.

« Œuvre d'admirable sagesse, appartenant à cet ordre de faits divins, dont saint Paul a dit : « Dieu « a choisi les choses faibles de ce monde pour la « confusion de ce qui est fort. »

Après un rapide exposé des origines merveilleuses et de la prompte diffusion de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, Mgr Martin poursuit en ces termes :

« Si de la rapidité des développements nous passons au résultat obtenu, je veux dire l'extension du règne de Jésus-Christ dans les pays hérétiques et infidèles, notre étonnement redouble, et nous ne pouvons que nous écrier : « En vérité, le doigt de « Dieu est là. » C'est que ce n'est pas seulement en Europe que la sainte Eglise du Christ étend sans cesse ses pacifiques conquêtes, et grandit chaque jour au milieu des contradictions, en raison même des luttes qu'elle a à soutenir et qui font sa gloire ; c'est dans le monde entier que la fille du Roi dilate ses tentes, pour abriter les nouveaux enfants qui viennent à elle.

« La Chine avec ses 300,000 chrétiens, ses 24 évêques, ses colléges et ses couvents, est devenue, en réalité pour l'Eglise, l'empire du milieu, centre autour duquel se groupent des provinces chrétiennes, qui s'appellent le Japon, la Corée, la Mandchourie, le Thibet, l'Hindoustan, le Tong-king,



Siam et la Malaisie. L'Australie et les îles de l'Océanie, la brûlante Afrique et les terres inhospitalières des Pôles, l'Egypte et la Perse, toutes les îles habitées par l'homme, ont vu le règne de Dieu; partout je vois érigé l'étendard sacré de la sainte Eglise, la croix du Rédempteur; partout l'autel du sacrifice et le prêtre; partout la chaire de l'enseignement divin; et la carte du globe est devenue celle des conquêtes de Jésus-Christ.

« Qui a fait tout cela? Dieu sans doute; mais Dieu par le zèle de ses prêtres, et le prêtre lui-même suivi partout des encouragements et des secours de la grande Œuvre inaugurée par des pauvres. Cette Œuvre est la main bienfaisante qui guide le missionnaire à travers les océans, les fleuves et les forêts; c'est elle qui lui assure le pain et le vêtement auxquels a droit l'ouvrier du Père de famille; c'est elle qui l'aide à élever l'humble toit qui l'abritera, et à construire et orner le temple où se célébreront les saints Mystères; c'est elle enfin qui recueille religieusement, pour les transmettre à la postérité, les travaux, les souffrances, et si souvent le martyre des apôtres modernes.

« Et pour finir par des bienfaits qui nous touchent de plus près, à qui donc est due cette extraordinaire prospérité de l'Eglise catholique dans les Etats-Unis? A qui sont dus les progrès étonnants qu'elle fait chaque jour? Beaucoup sans doute sont dus au zèle éclairé de ses évêques et de leur clergé devenu si nombreux. Beaucoup sont dus aux sacrifices généreux des populations. Beaucoup de diocèses aujourd'hui n'ont plus besoin d'aucun secours du dehors. Mais il n'en a pas toujours été ainsi; et des cinquante diocèses de l'Union, il n'en est pas un

seul qui n'ait sa dette de reconnaissance à acquitter envers la piété de nos frères d'Europe.

« Pour nous personnellement, N. T.-C. F., nous aimons à proclamer hautement qu'après Dieu et Marie, nous devons tout à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; oui, tout, et aujourd'hui plus que jamais, jusqu'au pain qui nous nourrit et aux vêtements qui nous couvrent.

« Quand nous avons dit que l'Œuvre de la Propagation de la Foi est éminemment catholique, nous avons entendu qu'elle l'est par l'esprit qui l'a inspirée, et par l'universalité de ses bienfaits. Ce n'est pas assez cependant, N. T.-C. F.: elle doit l'être encore en ce sens qu'elle est l'Œuvre du monde catholique tout entier. L'Océan est le trésor toujours renouvelé des fleuves qui coulent des lieux élevés de la terre. Tous retournent à la mer, qui les renvoie de nouveau aux lieux d'où ils sont descendus. Ainsi en doit-il être de cette grande Œuvre. Si la source féconde qui alimente les missions de l'univers n'était alimentée elle-même que par les Etats catholiques d'Europe, évidemment son action serait restreinte, et hors de proportion avec les besoins des missions les plus indigentes. Les diverses missions secourues par l'Œuvre sont les lieux arides, sur lesquels tombe la rosée bienfaisante de la charité. Que de chacune d'elles, comme d'autant de ruisseaux, descendent vers l'Œuvre, source commune, les contributions de l'obole de chaque fidèle. Tant faibles qu'elles soient, ces contributions, par leur multiplicité, agrandiront le champ de l'Œuvre, en augmentant annuellement ses ressources. Les missions ainsi se multiplieront, et seront plus efficacement secourues : un plus grand nombre d'âmes

seront sauvées, et Dieu sera aimé et glorifié davantage.

« C'est à cette Œuvre que nous vous appelons, N. T.-C. F., non comme à une œuvre de surérogation, mais bien à un devoir de justice, de reconnaissance et de charité chrétienne. Il s'agit ici des intérêts de la gloire de Jésus-Christ, du salut des âmes et de votre propre salut à vous-mêmes. Comprenez bien, N. T.-C. F., qu'elles monteront difficilement vers Dieu, les prières de celui qui dit chaque our : « Père, que votre règne arrive »; et qui, par un refroidissement de charité, refuse de mettre la main à l'œuvre du royaume de Dieu. C'est une aumône qui vous est demandée : nul n'est assez pauvre pour ne pouvoir pas la donner; nul, je l'espère, n'aura assez peu de foi pour la refuser. Tous, N. T.-C. F., vous écouterez, et vos âmes chrétiennes comprendront cette encourageante parole du Fils de Dieu : « Celui qui donne au disciple parce qu'il est « mon disciple, et à l'apôtre parce qu'il est mon « apôtre, celui-là aura part à la récompense du dis« ciple et de l'apôtre. »

—Dans la lettre circulaire qui précède le compte-rendu diocésain de l'Œuvre, Mgr Epivent, évêque d'Aire et de Dax, retrace sommairement, cette année, l'*Histoire des exhortations faites en faveur de l'Œuvre* depuis sa fondation.

Voici des extraits de cette lettre qui est du 25 avril dernier :

« Les paroles dont nous accompagnons, chaque année, le compte-rendu de la Propagation de la Foi, dans le diocèse, n'ont d'autre but que de montrer la gloire et les merveilles toujours grandissantes de l'Œuvre, et d'augmenter votre affection déjà si

vive pour elle. Nous vous l'avons déjà dit, en pareille circonstance, tous vos évêques se sont faits les panégyristes de l'Association sainte, et c'est la puissance de leur parole, ce sont les efforts de leur zèle, qui ont enraciné si profondément, *sur les deux rives du fleuve, cet arbre de vie, qui nous donne son fruit chaque mois, et dont les feuilles guérissent les nations* (1).

« Vous avez entendu, N. T.-C. F., tout ce que vos pontifes vous ont raconté de l'Œuvre admirable, et des conquêtes que les soldats qui sont à sa solde ont opérées dans des contrées lointaines. Mais avez-vous aussi prêté l'oreille à toutes ces voix qui chantent ses louanges par delà les frontières de vos Landes? Voix à l'orient, voix à l'occident, voix du midi et du septentrion, on les entend, depuis bientôt un demi-siècle, célébrer les victoires de la Propagation de la Foi, dénombrer ces *douze mille de chaque tribu qu'elle a marqués au front* du sceau de la prédestination, saluer de loin cette *grande foule d'élus, que personne ne peut compter, de toute nation, de tout peuple, de toute langue,* que l'œuvre rédemptrice a placés *debout devant le trône et devant l'Agneau, revêtus de robes blanches, avec des palmes dans leurs mains* (2).

« L'Œuvre était à peine fondée, que la voix de Jésus-Christ, parlant par celle de Pie VII, son vice-gérant, la recommanda à tout l'univers et la dota de riches indulgences. Cinq Papes successifs l'ont exal-

(1) *Apoc.*, XXII, 2.
(2) *Apoc.*, VII.

tée à l'envi, et l'on a vu l'immortel Pie IX lui assigner toutes les aumônes qu'il prescrivait, en promulgant un jubilé universel. A l'exemple des Souverains Pontifes, les évêques ont élevé la voix en sa faveur, et, dans la première année, on en a entendu plus de trois cents engager leurs fidèles à entrer dans cette sainte croisade de l'aumône et de la prière. Depuis lors, est-il un seul évêque qui n'ait pas fait quelque chose pour elle, avant de descendre sous le pavé de sa cathédrale? En est-il un seul qui ne l'ait pas accueillie avec amour, quand la voyageuse s'est présentée à la porte de son palais? Relisez, N. T.-C. F., les Annales de l'Œuvre, depuis le premier bulletin jusqu'au dernier. Vous verrez avec quel soin elle enregistre les noms des Pontifes qui parlent d'elle, et cite même quelques-unes de leurs pages les plus éloquentes. Tous ces mandements sont des matériaux à pied-d'œuvre, avec lesquels on pourrait élever un beau monument à la gloire de la Propagation de la Foi.

« Si cette entreprise est trop vaste, laissez-nous du moins, N. T.-C. F., vous citer un de ces vieux discours en faveur de l'Association catholique. L'auteur nous en est inconnu : ce n'est pas un évêque, car il l'aurait marqué de sa croix, authentiqué de son sceau. Quoi qu'il en soit, il remplira beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire par nous-même, ce que nous nous proposons dans cette lettre, de vous féliciter du beau résultat qu'atteste ce compte-rendu, et de vous affectionner encore davantage à une œuvre qui fait *notre joie et notre couronne.* »

Ici Mgr l'évêque d'Aire reproduit les pages qui précèdent le compte-rendu général de l'Œuvre en

1841 (1). Ces pages, où l'accent du cœur et l'élévation de la pensée répondent si bien à l'inspiration de la foi, sont d'un grand écrivain et d'un grand chrétien. Elles ont été écrites par Frédéric Ozanam, qui, pendant quelques années, put consacrer à la rédaction des *Annales* ses rares et laborieux loisirs.

Après cette citation, Mgr Epivent ajoute :

« N'avez-vous pas plaisir comme nous, N. T.-C. F., à écouter cette voix éloquente, qui plaidait, il y a vingt-sept ans, la même cause que vos évêques ne cessent de plaider, dans ce compte-rendu, depuis déjà tant d'années? Et quand on songe que *le grain de sénevé* a été constamment arrosé dans tout l'univers par ces flots de *paroles amoncelées comme la pluie qui tombe sur l'herbe, comme les gouttes de rosée sur le gazon* (2), est-il étonnant qu'il soit devenu *ce grand arbre, à l'immense ramure, où les oiseaux du ciel viennent établir leur demeure* (3)? Mais ces voix qui saluaient la pourvoyeuse de nos missionnaires, à sa venue du ciel, n'ont-elles pas un timbre plus frappant encore, à présent que la Propagation se présente à nous escortée de ses martyrs, de ses élus, de ses miracles de toute espèce? Ne devons-nous pas assister plus largement la céleste mendiante, quand nous la voyons au milieu de ces champs de blé mûrs qu'elle nous offre de récolter à notre profit, si nous voulons augmenter le nombre de ses moissonneurs? Elle est belle parmi vous,

---

(1) *Annales*, t. XIV (1842), p. 153-160.
(2) *Deut.*, XXXII, 2.
(3) *Matth.*, XIII, 32.



N. T.-C. F., la Propagation de la Foi; mais quelle beauté plus éclatante encore elle peut acquérir, si, vous, prêtres, et vous, fidèles, vous retrempez votre zèle dans le souvenir de son passé, dans les espérances de son avenir! »

NOUVELLES DIVERSES.

Pologne. *Augustowo.* — Mgr Lubienski, évêque d'Augustowo, a été violemment enlevé de sa résidence de Seyny, dans la nuit du 30 mai dernier, par les agents du gouvernement russe, pour être déporté à Perm, sur les frontières de la Sibérie. L'illustre et saint évêque était malade; il est mort à Nijny-Novgorod, avant d'être arrivé au terme du voyage. Au moment de son arrestation, il avait demandé avec instance d'être accompagné d'un chapelain; le général Moller lui refusa cette grâce.

La cause de l'arrestation, de l'exil et de la mort de l'évêque d'Augustowo a été la publication d'une lettre pastorale, par laquelle il annonçait qu'il avait rappelé son délégué du collége catholique de Saint-Pétersbourg, et défendait au clergé de son diocèse d'obéir aux décisions de cette assemblée, de quelque nature qu'elles pussent être. Le collége prétendu catholique de Saint-Pétersbourg est en réalité une institution schismatique qui doit devenir, pour l'Eglise

catholique, l'équivalent du *saint* synode, lequel gouverne absolument l'Eglise russe, sous la présidence d'un aide de camp de l'empereur.

Mgr Constantin-Irénée Lubienski, né à Varsovie le 19 février 1825, avait été préconisé évêque d'Augustowo le 16 mars 1863.

Constantinople. — Mgr Brunoni, archevêque de Taron *in partibus* et vicaire apostolique patriarcal de Constantinople, a été déchargé de son vicariat, et, dans le consistoire du 25 juin, préconisé archevêque d'Antioche *in partibus*.

Mgr Pluym, évêque de Nicopolis (Bulgarie), administrateur apostolique de la Valachie depuis 1863, a été nommé administrateur du vicariat patriarcal de Constantinople.

Corée. — M. Félix-Clair Ridel, de la Congrégation des Missions-Etrangères, a été préconisé évêque de Philippopolis *in partibus*, et vicaire apostolique de la Corée, dans le consistoire du 25 juin dernier.

M. Ridel est né à Chantenay (diocèse de Nantes), le 7 juillet 1830. Ordonné prêtre au mois de décembre 1857, il exerça dix-huit mois les fonctions de vicaire dans la paroisse de La Remaudière. Le 29 juillet 1859, il entra au séminaire des Missions-Etrangères, et partit pour la Corée le 25 juillet de l'année suivante. On sait comment il échappa, ainsi que MM. Féron et Calais, au massacre général du mois de mars 1866.

Le nouveau vicaire apostolique est le cinquième évêque placé à la tête de cette glorieuse mission.



Voici la liste de ses prédécesseurs : Mgr Bruguière, mort le 20 février 1836, au moment de pénétrer en Corée ; — Mgr Imbert, martyrisé le 21 septembre 1839 ;—Mgr Ferréol, mort le 3 février 1853 ; —Mgr Berneux, martyrisé le 8 mars 1866.

Chine. *Ho-nan.* — La mission du Ho-nan vient d'être remise à la Société des Missions-Etrangères de Milan, et le Saint-Père en a confié l'administration à M. Siméon de Conteri, qui aura le titre de provicaire apostolique. Quatre missionnaires et un catéchiste se préparent à partir pour le Ho-nan.

L'érection de cette province en vicariat date de 1844. Mgr Baldus, de la Congrégation de Saint-Lazare, ayant été, il y a cinq ans, transféré au Kiang-si, le Ho-nan se trouve depuis cette époque sans vicaire apostolique.

Kouang-tong. — La chapelle de Saint-François-Xavier, dans l'île de Sancian, dont Mgr Guillemin avait bénit la première pierre le 24 août 1867, a été inaugurée le 25 avril 1869. Nous trouvons dans une lettre, écrite de Hong-kong par M. Osouf, procureur général de la Société des Missions-Etrangères, les détails suivants sur cette intéressante cérémonie.

« ... Dimanche dernier, 25 courant, Mgr Guillemin a fait la bénédiction de la chapelle de Saint-François-Xavier. Les membres de notre Congrégation qui y ont assisté avec Sa Grandeur et M. Braud, missionnaire résidant à Sancian, sont : MM. Mihières, supérieur du Kouang-si; Tisserand, missionnaire de la Malaisie, de passage à Hong-kong ; Jacquemin, Chirou, Goutagny, Foucard,

Houery, Caillet, Gauthier, Barrégat, Moineau et votre serviteur. Partis de Hong-kong, le samedi à midi, sur le *Withe-Cloud*, nous sommes arrivés à Sancian le soir à neuf heures. La bénédiction a eu lieu le lendemain matin à sept heures, à la suite de laquelle Monseigneur a dit la messe, et plusieurs autres messes se sont succédé aux trois autels de la chapelle. Vingt-deux prêtres, dont quinze français, étaient présents ; un grand nombre d'entre eux dirent la messe dans la chapelle du village, à la résidence de M. Braud. Vers les dix heures, le R. P. Rondina, S. J., a prêché au tombeau, et, après le sermon, Mgr Guillemin a entonné le *Te Deum*, qui a terminé la cérémonie religieuse.

« M. Salès, chancelier du consulat de France à Canton et député à la cérémonie par le consul, y a assisté avec ses insignes. Il s'y est rendu sur une canonnière chinoise mise à la disposition du consul par le vice-roi, pour cette circonstance.

« Nous sommes rentrés à Hong-kong, le lundi à trois heures du matin, après avoir déposé à Macao, vers les onze heures du soir, les pèlerins qui y faisaient leur résidence. »

Les détails qui suivent sont tirés du *China-Mail*, journal de Hong-kong.

« Les passagers du *Withe-Cloud* étaient au nombre de deux cent quarante, sur lesquels environ cent Chinois, presque tous chrétiens. Parmi les Européens, on remarquait MM. John Smale, grand juge de Hong-kong, Overbeck, ancien consul d'Autriche à Hong-kong, Moor, ancien consul de Portugal à Bangkok, Marques, propriétaire des grottes du Camoëns, le comte Hungarde, le R. P. Raimondi,



pro-préfet apostolique de Hong-kong, le R. P. Cahil, S. J., etc.

« L'ancre fut jetée dans la baie de Sancian, d'où la chapelle et l'île présentent un aspect pittoresque. La chapelle était illuminée, des salves d'artillerie se faisaient entendre, les cloches sonnaient joyeusement.

« Le lendemain, après la messe, deux insulaires furent confirmés par Mgr Guillemin. Les habitants de l'île vinrent au son des instruments féliciter l'évêque et lui offrir quatre porcs rôtis que l'évêque fit distribuer aux familles pauvres. »

Pé-tché-ly occidental. — Mgr François Tagliabue, de la Congrégation de Saint-Lazare, préconisé, dans le consistoire du 24 septembre 1868, évêque de Pompeïopolis *in partibus*, et coadjuteur de Mgr Baldus, vicaire apostolique du Kiang-si (Chine), vient d'être nommé vicaire apostolique du Pé-tché-ly occidental. Il succède à Mgr Anouilh, décédé le 18 février 1869.

Dahomé. — Le 15 mai dernier, M. Courdioux, missionnaire au Dahomé, écrivait à M. Planque, supérieur du Séminaire des Missions-Africaines (de Lyon) :

« ... Une chaleur accablante a remplacé la fraîcheur qu'amène toujours la saison des pluies ; tous les travaux de culture sont suspendus ; la famine se fait déjà sentir, et la désolation est parmi le peuple.

« Emu de cette calamité, le roi mande au palais

tous les féticheurs du pays, et les invite à adresser des supplications à leurs fétiches respectifs pour obtenir la pluie. Chacun obéit et s'en va faire le plus de bruit possible autour de son idole favorite. Le vacarme dura huit jours : la pluie ne venait pas. Colère du roi qui réunit de nouveau les féticheurs :

« — Vous ne pouvez seulement pas, leur dit-il, « faire pleuvoir dans votre pays ? Pourquoi donc « vos fétiches ne peuvent-ils rien cette fois ?

« — C'est que leur pouvoir, répondit le chef de la « hiérarchie sacerdotale, est inférieur à celui du « grand fétiche des blancs, et que les Pères blancs « de Porto-Novo, dont la maison vient d'être dé- « couverte par un violent orage, ont demandé à leur » grand fétiche de ne pas laisser pleuvoir tant qu'ils « n'auront pas réparé leur toiture.

« — C'est bien possible », s'écrie le roi.

« Aussitôt il nous dépêche deux de ses serviteurs, accompagnés de l'interprète officiel, pour nous demander si les féticheurs ont dit vrai.

« Je trouvai le message un peu étrange, et je crus tout d'abord à une plaisanterie.

« —Non, non, répondirent les envoyés ; c'est « très-sérieux. D'ailleurs, le roi voit avec peine que « tout le peuple, non-seulement de Porto-Novo, « mais encore d'Aggéra, de Changau, etc., et de « toute la banlieue, accuse unanimement les Pères « de ne pas laisser pleuvoir. »

« La chose était décidément sérieuse ; je répondis aux députés :

« — Dites au roi de croire à Dieu plutôt qu'aux « fétiches, puisqu'il vient de constater si clairement « leur impuissance ; dites-lui de m'envoyer tous les « féticheurs, et je leur ferai connaître le puissant

« fétiche des blancs, l'unique Dieu que tous doi-
« vent adorer. Ajoutez que, si nous avions assez de
« crédit auprès de Dieu pour obtenir qu'il ne pleuve
« pas durant tout le temps nécessaire à nos travaux,
« nous ne ferions cependant pas cette demande,
« car la maison des Pères, de quelque malheur
« qu'elle soit frappée, n'est rien en comparaison du
« bien public. »

« Je parlai assez longuement dans ce sens. Le roi sait déjà quelques-unes de ces grandes vérités, que je lui ai apprises dans nos fréquentes entrevues. Quand je lui parle, il écoute avec avidité ce que je dis de Dieu, de l'âme, des devoirs d'un roi envers son peuple, de la commune origine des blancs et des noirs, etc... Puissent ces entretiens se graver profondément dans son esprit et dans son cœur, et l'aider à passer des ténèbres à la lumière !

« Nous avons eu le bonheur de baptiser un jeune adulte. Pendant les quelques mois qu'il a passés à notre hôpital, il nous a donné de nombreuses preuves d'attachement et de reconnaissance. Instruit déjà des vérités de la religion chrétienne, cet intéressant malade demanda le baptême et le reçut avec une grande joie. Il était venu chercher auprès de nous la guérison du corps ; Dieu, dans sa miséricorde, lui a accordé bien davantage en lui donnant la guérison de l'âme. »

Etats-Unis. *Arizona.* — Le vicariat apostolique de l'Arizona, créé le 25 septembre 1868, comprend tout le territoire de ce nom, le comté de Dona-Anna et le Rio-Bonito pris sur le Nouveau-Mexique, le

comté de Pazo, détaché du diocèse de Galveston (Texas), enfin les places de Messilla, d'Isleta et de Socorro, soumises auparavant à la juridiction de l'évêque de Durango (Mexique). Il occupe une étendue territoriale au moins égale à celle de la France. Ses bornes sont : au nord, l'Utah ; au sud, le Mexique ; à l'est, le diocèse de Santa-Fé (Nouveau-Mexique) ; et à l'ouest, celui de Monterey (Californie), dont il est séparé par le Rio-Colorado.

La population civilisée de l'Arizona ne va guère au delà de 15 à 16,000 âmes. Quant aux Indiens sauvages, le nombre en est inconnu ; la plupart vivent cachés dans les bois et dans les montagnes, d'où ils ne sortent que pour attaquer les voyageurs. Ce pays a été évangélisé depuis la conquête espagnole, d'abord par les Jésuites, ensuite par les Franciscains. Le gouvernement du Mexique les a chassés les uns et les autres ; les premiers, en 1774 ; les seconds, en 1828.

Le territoire de l'Arizona, ayant été acquis, en 1854, par le gouvernement des Etats-Unis, a commencé à se peupler d'immigrants. Les uns sont venus de l'Europe ou de l'est de l'Amérique, et le plus grand nombre du Mexique. Ces derniers forment le gros de la population catholique. Ce n'est qu'en 1859 que l'Arizona fut agrégée au diocèse de Santa-Fé. Des missionnaires y furent successivement envoyés, mais en petit nombre. C'est un des prêtres attachés à cette mission qui vient d'être choisi pour vicaire apostolique.

Mgr J.-B. Salpointe, évêque de Dorylée *in partibus*, a reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale de Clermont, le 20 juin dernier. Le prélat est originaire du diocèse de Clermont ; il évangéli-

sait depuis dix ans les missions du Nouveau-Mexique.

Antilles hollandaises. *Curaçao.*—Le R. P. Pierre Ewjik, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, a été préconisé évêque de Comaco *in partibus*, et vicaire apostolique de Curaçao, dans le consistoire du 25 juin dernier.

La longue absence de Mgr Kistemaker, rappelé en Hollande, il y a cinq ans, par l'état déplorable de sa santé, avait laissé en souffrance les intérêts religieux de la colonie. M. Schermer, administrateur intérimaire du vicariat, et en même temps curé de la paroisse de Saint-Joseph, dans l'intérieur de l'île, ne pouvait, malgré tout son zèle, suffire à cette double tâche.

Voici quelques notes sur le vicariat apostolique de Curaçao. Il comprend, outre l'île de ce nom, toutes les possessions hollandaises dans les Antilles (Saint-Martin, Saba, Saint-Eustache, Bonaire, Aves et Arouba). La population totale est de 36,300 habitants, ainsi répartis sous le rapport religieux : 27,000 catholiques, 8,000 hérétiques et 1,300 juifs. On voit que les catholiques constituent la grande majorité : ce sont des nègres et des gens de couleur, par conséquent fort pauvres. La ville de Curaçao compte au moins 10,000 catholiques ; et ils n'ont qu'une seule église, laquelle encore peut à peine contenir 1,500 personnes. Dans le faubourg Pietermooc, il y a environ 2,000 catholiques qui, faute d'église, vivent dans une triste ignorance.

Les chiffres suivants présentent le tableau complet du personnel et des institutions du vicariat : — 18 missionnaires ; — 78 religieuses (dont 20 indigènes);

— 16 églises ou chapelles ; — 14 écoles pour les enfants pauvres ; — 1 pensionnat de jeunes filles ; — 1 orphelinat (45 orphelines) ; — 1 hôpital ; — 1 asile pour les lépreux et les aliénés. — Il y a eu, pendant l'année 1868, 20 baptêmes d'adultes.

Nouvelle-Bretagne. *Terre-Neuve.* — Les catholiliques de l'île de Terre-Neuve ont perdu, en un mois, Mgr Mullock, évêque de Saint-Jean, et Mgr Dalton, évêque du Havre-de-Grâce.

— Mgr Jean-Thomas Mullock, évêque de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, religieux de l'Ordre des Mineurs-Réformés, est mort à la fin de mars dernier. Il était né à Limerick (Irlande) en 1808. Nommé coadjuteur de Mgr Michel Fleming, avec le titre d'évêque de Thaumace *in partibus*, le 14 décembre 1847, il reçut la consécration épiscopale le 27 janvier 1848, et succéda à Mgr Fleming le 14 juillet 1850.

Le 15 mars dernier, peu de jours avant sa mort, Mgr Mullock écrivait pour recommander son diocèse à la charité de l'Œuvre de la Propagation de la Foi... « Depuis quatre ou cinq ans, disait le prélat, la pêche, seule ressouree des habitants de Terre-Neuve, perd de son importance ; elle est maintenant tout à fait insuffisante pour subvenir aux besoins de la population. La détresse est profonde, et nous ne voyons malheureusement aucun moyen d'y remédier. Nous ne pouvons donc rien demander à la population pour le soutien des établissements religieux du diocèse. »

— Mgr Jean Dalton, premier évêque du Havre-de-Grâce, est décédé le 5 mars 1869. Il avait été sacré le 25 mai 1856 ; la création du nouveau diocèse datait du 29 février précédent.

NOUVELLE-ZÉLANDE. *Auckland.* — Mgr Pompallier, usé par les fatigues d'un apostolat de trente-trois ans dans la Nouvelle-Zélande, a prié le Souverain-Pontife d'agréer sa démission du siége épiscopal d'Auckland. Sa Sainteté vient de donner au vénérable évêque missionnaire le titre d'archevêque d'Amasie *in partibus.*

— Le Rév. Jacques Mac-Donald, vicaire général de Mgr Pompallier, a été désigné pour administrateur du diocèse d'Auckland.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Le 17 juin 1869, le R. P. Charles Chambon, de la Compagnie de Jésus, s'est embarqué pour les Etats-Unis.

Le 25 du même mois, les RR. PP. Augustin Lohmann et Adolphe Minkenberg, de la même Compagnie, sont partis pour le Brésil; ils emmenaient avec eux le F. Pierre Fratz, coadjuteur.

— Cinq Religieux de la Compagnie de Jésus se sont embarqués à Liverpool, le 17 juillet dernier, pour la mission de Californie :

Le R. P. Joseph Bayma, du diocèse de Turin, nommé recteur du collége de San-Francisco; le R. P. François-Marie Bertonelli, du diocèse de Sarzane (Piémont);

Les Frères scolastiques : Joseph Dossola, du diocèse de Tortone (Piémont); Joseph Sasia, du diocèse

de Saluces (Piémont); Grégoire Leggio, du diocèse de Lecce (Deux-Siciles).

—Le 10 juillet dernier, quinze missionnaires de la Congrégation des Missions-Etrangères (de Paris) se sont embarqués à Marseille pour les destinations suivantes :

Cochinchine occidentale. — MM. François-Honoré Favreau, du diocèse de Nantes; Jules-Adolphe Leprince, du diocèse de Séez; Louis-Marie-Joseph-Emmanuel Martin, du diocèse de Poitiers; Émile-François-Marie Moreau, du diocèse d'Angers; Louis-Célestin-Léonard Niaux, du diocèse de Séez; Louis-Jules Thinselin, du diocèse de Nancy;

Cochinchine orientale. — MM. Constant-Julien Fourmond et Armand-Jules Landier, du diocèse du Mans;

Tong-king occidental. —MM. André Bonfils, du diocèse de Lyon; Pierre-Marie Cadro, du diocèse de Saint-Brieuc;

Ava et Pégu. — M. Jean Zahm, du diocèse de Metz;

Kouang-tong (Chine).—MM. Louis-Octave Barois, du diocèse de Poitiers; Eugène Durand, du diocèse de Blois;

Mandchourie. — M. Victor-François Bisson, du diocèse de Séez;

Pondichéry. —M. Jean-Marie Carrazi, du diocèse de Tarbes.

— Quatorze missionnaires de la même Congrégation des Missions-Etrangères se sont embarqués à Marseille le 7 août dernier. Voici leurs noms et leurs destinations :

Su-tchuen occidental (Chine). — MM. François

Bois, du diocèse de Chambéry; Marie-Julien Dunand, du diocèse de Tarentaise ;

Su-tchuen oriental. — MM. Jules-Joseph-Emile Artif, du diocèse d'Angers ; Ferdinand-Félix Lombard, du diocèse de Gap ;

Su-tchuen méridional.— MM. Nicolas Boucheré, du diocèse de Metz ; Julien-Nicolas Clerc, du diocèse de Langres ;

Yun-nan (Chine). — M. Jean Birbes, du diocèse de Carcassonne ;

Kouy-tchéou (Chine). — MM. Camille-Henri Faneau, du diocèse du Mans ; Vincent-Joseph Roux, du diocèse de Nantes ; Claude Viret, du diocèse de Chambéry ;

Thibet. — M. Louis-Léonard-Marie Déjean, du diocèse de Bordeaux ;

Siam. — MM. Pierre-Louis-Emile Rousseau, du diocèse de Montaubau ; Emile Saladin, du diocèse de Rodez ;

Malaisie. — M. Jean-Eugène-Marie Roussereau, du diocèse de Bordeaux.

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 247.

CHINE. — *Kouang-tong.* — Bénédiction de la chapelle de Saint-François-Xavier, dans l'île de Sancian. — *Lettre de Mgr Guillemin.* — I. Description de l'île, de la chapelle, et du tombeau de saint François-Xavier ; cérémonie de la bénédiction ; excellentes dispositions des indigènes. — II. Ordination et baptême. — III. Visite d'une chrétienté sur le continent ; alarme causée par les rebelles ; retour à Canton. *Page* 407

Kiang-nan.— Histoire de la mission du Ngan-hoei ; fondation de la chrétienté de Ngan-king-fou. — *Lettre du R. P. de Carrère.* — Les mandarins de Ngan-king-fou ; difficultés qu'ils soulèvent ; attitude énergique du missionnaire ; son triomphe. 425

JAPON. — *Lettre de Mgr Petitjean.* — Dernières nouvelles de la persécution, (du 23 mai au 1er juillet 1869). 442

NOUVELLE-CALÉDONIE. — Notice historique. — *Lettre du R. P. Rougeyron.* — Visite des principales stations du vicariat. 447

NOUVELLES DIVERSES. — Gibraltar. — Abyssinie ; Gallas. — Haïti. 470

DÉPART DE MISSIONNAIRES. 476

MISSIONS D'ASIE.

CHINE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KOUANG-TONG.

Il y a près de deux ans (1), nous entretenions nos Associés du dessein conçu par Mgr Guillemin, d'élever un sanctuaire, dans l'île de Sancian, sur le lieu même où reposa, du 2 décembre 1552 au 17 février 1553, le corps de saint François-Xavier. Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que ce dessein, poursuivi avec une activité invincible, à travers mille dangers, était enfin réalisé, et que l'inauguration solennelle du monument avait eu lieu le 25 avril 1869, moins de deux ans après la pose de la première pierre. La lettre suivante de Mgr Guillemin nous apporte sur cette cérémonie des détails du plus vif intérêt.

(1) *Annales*, t. XL (janvier 1868), p. 6-23.

Lettre de Mgr Z. Guillemin, préfet apostolique du Kouang-tong et du Kouang-si, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Canton, 12 juin 1869.

« Messieurs,

« Permettez-moi de vous adresser aujourd'hui la relation des fêtes de Sancian. C'est bien à vous qu'elle revient, à vous qui prenez un intérêt si particulier à nos œuvres, qui en êtes les appuis et les propagateurs par les secours que vous nous donnez pour les soutenir et les étendre. Recevez donc ces quelques lignes comme un tribut qui vous appartient, et que je vous prie de considérer comme l'expression de ma reconnaissance.

« La mission de Canton possédant le lieu célèbre où saint François-Xavier a terminé son glorieux apostolat par la mort la plus sainte et la plus digne d'un vrai disciple de la croix, il convenait d'environner ce point des marques du respect et de la considération qui lui sont dus. Nous le devions au premier apôtre de ces contrées, au plus grand thaumaturge de ces derniers temps, au patron de cette mission, de notre Congrégation, et de l'Œuvre si belle de la Propagation de la Foi. Et puisque nous élevions une chapelle à sa mémoire, nous devions faire les choses d'une manière digne du but que nous nous proposions. Dieu soit béni ! Le sanctuaire élevé sur le tombeau du grand saint François-Xavier est ter-

miné : la bénédiction s'en est faite avec une pompe et un concours très-convenables; et ce qu'il y a de plus précieux pour nous, c'est que désormais les portes de l'île nous sont ouvertes, et qu'avant peu de temps, nous l'espérons, la grande majorité des habitants, au nombre de huit à dix mille, sera complétement gagnée à l'Evangile.

« Pour répondre aux nombreuses demandes qu'on nous avait adressées de Hong-kong, de Canton et de Macao, nous louâmes un bateau à vapeur; il se trouva immédiatement rempli de pèlerins. Parmi eux, on remarquait le président de la cour suprême de Hong-kong, le consul général d'Autriche, M. de Longueville, commandant d'une canonnière chinoise, les Pères italiens de la mission de Hong-kong, les Pères Jésuites de Macao, une quinzaine de missionnaires de notre Congrégation, les Sœurs des différents établissements de ces pays-ci, avec quelques-unes de leurs jeunes élèves; soit en tout deux cents Européens environ, et une centaine de chrétiens chinois.

« A la suite du bâtiment qui portait les pèlerins, venait une canonnière chinoise fournie par le vice-roi de Canton; elle avait à son bord le chancelier du consulat français, chargé de représenter la France à cette cérémonie religieuse. Nous avions donc tout ce qu'il fallait pour rendre notre flotille complète, et donner à cette expédition le caractère d'une démonstration imposante.

« I.—Partis de Hong-kong, le samedi 24 avril, à midi, nous arrivions le soir, à neuf heures, en face de l'île de Sancian. Déjà nous apparaissait, sur le rocher d'où elle domine la baie et les environs, la chapelle de saint François-Xavier. De nombreux

flambeaux, et surtout les rayons éclatants de la lune, alors dans son plein, inondaient de lumière la chapelle, la surface des eaux et les montagnes voisines, donnant à tout le paysage un aspect enchanteur. Dans le lointain, du côté des villages, se montraient l'autre chapelle destinée aux chrétiens, l'école des enfants et l'habitation du missionnaire. A la vue de ces constructions chrétiennes, aux souvenirs qu'elles éveillaient, on se sentait rempli d'émotion et comme naturellement porté vers Dieu. Quel spectacle, en effet, au milieu du calme de la nature et de l'immensité de l'horizon, que ce rocher solitaire, où le premier apôtre de ces contrées était mort pauvre et abandonné, mettant le sceau à sa sainteté par l'acte de la plus parfaite résignation à la volonté divine! Quel spectacle que ces sanctuaires annonçant que le culte du vrai Dieu va désormais fleurir sur ces terres autrefois inconnues et désertes! *Exultabit solitudo et florebit quasi lilium* (1).

« Bientôt le canon du bord signala notre arrivée; le missionnaire y répondit de l'île par une décharge de petits canons que je lui avais envoyés pour s'opposer aux descentes des pirates. Les cloches, sonnant à toutes volées, disaient la joie dont ce pays était en même temps et le théâtre et l'objet. Il est beau de voir des étrangers, à plus de six mille lieues de leur patrie, rechercher l'endroit où, trois siècles auparavant, un pauvre missionnaire, porteur de sa croix et de son bâton, a terminé ses jours; il est beau de les voir y élever un sanctuaire et venir

---

(1) Le désert tressaillira et fleurira comme un lis (Is. xxxv, 1).

s'y prosterner. Tel est le pouvoir de la sainteté, qu'elle immortalise ses héros, et fait survivre leur mémoire à toutes les agitations, à tous les bouleversements du monde !

« Pendant ces réflexions, les canots du rivage avaient eu le temps d'arriver, et, de son côté, le bateau à vapeur avait préparé les siens : il fallut s'occuper du débarquement. Les dames consentirent volontiers à passer la nuit à bord. Les hommes, désireux de visiter le tombeau et la chapelle, s'y rendirent aussitôt, et de là gagnèrent l'habitation du missionnaire pour trouver un gîte plus commode; chacun s'arrangea du mieux qu'il put. Quant à nous missionnaires, nous nous partageâmes la besogne : les uns faisaient dresser les petits autels que nous avions apportés; les autres disposaient les ornements et les décorations; d'autres entendaient les confessions des pèlerins. La nuit se passa en grande partie au milieu de ces pieuses occupations.

« La bénédiction de la chapelle avait été fixée pour huit heures du matin. A peine la petite cloche eut-elle donné le signal, que du bateau et de tous les points de l'île, les pèlerins se mirent en mouvement pour se rendre à cette cérémonie si pleine d'intérêt pour nous. Dieu sait ce qu'il nous en a coûté pour arriver là. Sans parler des obstacles que nous avons rencontrés pour retirer l'île de Sancian des mains du gouvernement chinois, obstacles qui n'ont pu être vaincus que par l'intervention décisive de notre ministre plénipotentiaire, le comte de Lallemand, beaucoup d'autres difficultés sont venues à l'encontre de notre projet. Tous les matériaux, pierres, briques, tuiles, etc., on avait

dû aller les chercher sur des barques à plus de cinquante lieues de distance, et cela, malgré les orages fréquents qui troublent ces mers, et les pirates plus redoutables encore qui infestent les côtes. Bien des fois je suis venu, sur une simple barque chinoise, visiter les travaux; aucun de mes voyages ne s'est fait sans que je n'aie eu à lutter contre ces deux terribles adversaires, et contre un troisième, le plus grand de tous, la pénurie d'argent, ce nerf de la guerre et des missions.

« Enfin toutes les peines étaient oubliées : nous avions devant nous une jolie petite chapelle ogivale. Elle est l'œuvre de M. Hermite, l'architecte de notre église de Canton, et c'est une œuvre de délicatesse et de bon goût. Les proportions sont des plus modestes : 20 mètres de long sur 10 de large, avec un clocher de 23 à 24 mètres de haut. Mais l'harmonieuse simplicité de son architecture, sa situation sur un roc baigné par la mer, sa flèche élancée donnent à l'ensemble du monument un caractère de pittoresque élégance.

« Au centre même de la chapelle se trouve l'endroit où saint François-Xavier a remis son âme entre les mains de Dieu. Cet endroit est recouvert d'une pierre de granit, longue de 2 mètres, large de 65 centimètres, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

AQUI FOI SEPULTADO SANTO FRANCISCO XAVIER,
DA COMPANHIA DE JÉSUS,
APOSTOLO DE ORIENTE.
ESTO PADRAO SE LEVANTON NO ANNO 1639 (1).

---

(1) Ici fut enseveli saint François-Xavier, de la Compagnie de

« Il fallait, on le comprend, conserver dans toute sa simplicité et son intégrité cette pierre fondamentale; mais je l'ai fait entourer d'un encadrement de marbre blanc, où l'on a sculpté une guirlande de fleurs et une couronne, avec cette inscription :

In morte vita (1).

« Ces paroles, qui entrent comme devise dans les armes de la mission, nous ont été suggérées par l'idée même du tombeau du saint. Trois petits autels décorent la chapelle. Celui du milieu, en bois dur, a été fait sur le modèle d'un autel du XIII[e] siècle. Les pèlerins ont paru enchantés des constructions et de l'ordonnance intérieure : ils ne s'attendaient pas à trouver, sur cette plage lointaine, un sanctuaire aussi gracieux et répondant aussi bien à sa destination.

« Avec quelle expansion de joie, avec quels sentiments de reconnaissance nous avons bénit ces murs élevés au prix de tant de fatigues, pendant que l'émotion faisait tomber plus d'une larme des yeux des assistants.

« La bénédiction finie, je commençai la messe, à laquelle le P. Raimondi m'assistait comme préfet apostolique de Hong-kong, et M. Osouf comme procureur général de notre Congrégation; bon nombre de personnes communièrent. Après la messe, un des Pères Jésuites présents, le R. P. Rondina, dans une vive allocution, nous rappela

---

Jésus, apôtre de l'Orient. Ce monument lui a été élevé en l'année 1639.

(1) La vie dans la mort.

les vertus et la gloire de saint François-Xavier, nous exhortant à continuer sur cette terre infidèle l'apostolat si bien commencé par lui. On chanta ensuite le *Te Deum*, le *Te Deum* qu'il était si juste d'adresser à Dieu pour l'achèvement d'une œuvre due tout entière au secours de sa Providence.

« La cérémonie était terminée : chacun put suivre l'impulsion de son cœur. On vit alors la plupart des assistants se prosterner sur la pierre du tombeau, la baiser respectueusement, et y déposer les objets qu'ils se proposaient de remporter comme souvenirs de cette terre bénie. Nos petits insulaires voyant cela, se répandent aussitôt dans la montagne, et en reviennent chargés de rameaux et de fleurs qu'ils offrent aux pèlerins. Pour moi, j'avais un devoir à remplir envers tant d'amis et de bienfaiteurs, qui soutiennent nos œuvres par leur généreuse charité. Les jours précédents j'avais inscrit leurs noms sur une feuille de parchemin, et, pendant la célébration de la sainte messe, je les déposai avec respect et amour sur l'autel ; je les renfermai ensuite sous la pierre même du tombeau, demandant à Dieu, par les mérites de son serviteur, de nous accorder à tous, lorsque le moment sera venu, un heureux passage du temps à l'éternité. Enfin, sur la pierre même du tombeau, je plaçai divers objets recueillis dans l'île, et ces souvenirs seront pour mes amis de France.

« A cette cérémonie en succéda une autre qui vint s'offrir à nous avec tout ce qu'elle avait de pittoresque et de touchant. Nous entendions les sons aigus et discordants d'une musique chinoise qui s'avançait : c'étaient les députations des principaux villages de l'île. Cinq groupes de vieillards

gravissaient en ce moment les degrés de la montagne, précédés chacun de la musique de son village, et suivis d'un énorme porc rôti, porté sur une table ornée de fleurs. Arrivés au seuil de la chapelle et amenés devant moi, ils s'inclinèrent profondément selon la coutume chinoise; ils étaient, me dirent-ils, envoyés par leurs villages pour nous offrir les témoignages de respect et de sympathie des habitants, pour nous dire que tous se félicitaient de nous voir au milieu d'eux, et nous priaient de recevoir ce faible gage de leur affection. En même temps, ils déposaient à nos pieds leur offrande qu'ils accompagnèrent de nouvelles prostrations.

« J'avais cru devoir me revêtir des insignes de l'épiscopat, non pour donner plus de pompe à la réception, mais pour lui conserver son caractère religieux. Répondant donc aux prévenances des députés, je leur dis que je m'estimais heureux d'avoir été choisi du Ciel pour élever ce sanctuaire en l'honneur d'un saint, qui avait rempli l'univers du bruit de ses miracles et de ses vertus, et qui serait leur protecteur et leur appui; j'ajoutai que, pour eux, ils devaient nous regarder nous-mêmes comme des amis disposés à leur rendre tous les services en notre pouvoir. Afin d'appuyer mes paroles de quelques marques d'une affection effective, je les conviai tous à dîner pour le surlendemain. Dans la soirée, quatre autres villages nous envoyèrent également leurs députations avec les mêmes démonstrations d'amitié. Ainsi, l'île entière de Sancian a voulu prendre part à la fête, et s'y faire représenter.

« Je ne saurais dire combien cette manifestation

imprévue et toute spontanée fit impression sur nous et sur ceux qui en furent témoins. Plusieurs jours après, on parlait encore de la touchante scène des vieillards, de leur barbe blanche, de leurs petits chapeaux pointus, de leur effrayante musique, et de leurs gigantesques porcs rôtis. L'un des personnages les plus éminents de Hong-kong ne craignait pas de me dire que c'était, à ses yeux, le plus beau succès que nous pussions obtenir, et celui qui devait nous aller le plus au cœur. C'était, en effet, un éclatant témoignage de reconnaissance, pour les secours que M. Braud, missionnaire de Sancian, n'avait cessé de donner à ces pauvres insulaires, au milieu des efforts tentés par les pirates, en vue de s'emparer de l'île. Tout dévoué à leur cause, il s'était constamment montré leur conseil et leur appui, indiquant ce qu'ils avaient à faire, soutenant leur courage par des exhortations, et mettant, au besoin, à leur disposition ses quatre petites pièces d'artillerie. Mais, ce qu'il y avait de plus précieux dans cette démonstration, c'était l'indice des bonnes dispositions des insulaires à l'égard de la religion chrétienne. On voit qu'ils la respectent, l'aiment sincèrement; et nous pouvons prévoir que, dans peu de temps, l'île de Sancian appartiendra tout entière au vrai Dieu.

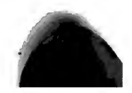
« De la chapelle de Saint-François, la plupart des pèlerins se dirigèrent vers un village situé à une demi-heure du tombeau. Là se trouvent, avec la chapelle destinée à recevoir nos futurs chrétiens, une école pour les enfants et l'habitation du missionnaire.. Ces différentes constructions étaient indispensables, si nous voulons exercer une action réelle sur les habitants, et les amener à la profes-

sion de la religion chrétienne. Aussi y avons-nous mis un soin, je dirais presque une élégance particulière. Les pèlerins les visitèrent avec plaisir. On se promena un peu sur le rivage; on visita quelques cabanes pour montrer à nos bons insulaires l'intérêt que nous leur portions, puis, on retourna à bord, où le repas longtemps attendu, attendait à son tour les voyageurs.

« Au moment où nous arrivions, un petit brick de guerre portugais abordait à Sancian, et son capitaine venait nous saluer. Il nous dit qu'il était envoyé par le gouverneur de Macao, pour nous féliciter et prendre part à la joie commune. Les vents contraires l'avaient retardé, mais sa présence n'en était pas moins une marque de sympathie donnée à notre œuvre, et un hommage de respect rendu au tombeau du glorieux apôtre de ces contrées.

« Cependant le soleil baissait à l'horizon, annonçant que l'heure du départ était proche. Réunis tous ensemble sur le bateau qui nous avait amenés, je voulais voir une dernière fois mes compagnons de pèlerinage, afin de leur exprimer la joie que m'avait causée leur présence, et prendre congé d'eux. Pour moi, il me semblait utile de rester quelques jours encore à Sancian dans l'espoir de recueillir les fruits de cette intéressante journée. Le signal du départ donné, nous saluâmes les voyageurs au son de nos cloches et au bruit de notre artillerie; puis le bâtiment s'ébranla, nous le vîmes s'éloigner avec rapidité, et enfin disparaître entièrement à nos yeux.

« II. — Mon désir, en restant dans l'île, comme je viens de le dire, était de profiter de cette pieuse



expédition, et de jeter sur cette terre privilégiée une nouvelle semence de grâces et de salut. Nous réunîmes d'abord tous les anciens des villages, au nombre de quatre-vingts et nous voulûmes les traiter avec une généreuse bienveillance. Dès la veille, ou plutôt dès le matin, pour ne rien changer à l'usage invariable des Chinois, on tua buffles, porcs, canards, volailles, etc.; on remplit les cruches de bon vin chinois; des musiciens firent entendre, pendant le repas, leur honorable vacarme; on tira force pétards et force coups de canon. Au milieu de cette abondance de mets et de cette confusion d'instruments, nos quatre-vingts nestors, imperturbablement assis, fonctionnaient à qui mieux mieux, tout fiers de l'honneur qui leur était fait.

« Nous ne pouvions pas oublier les enfants, eux qui avaient été le prétexte et l'occasion de notre introduction dans l'île. La veille, j'avias fait dire aux vieillards d'amener leurs petits-enfants, garçons et filles, parce que je me proposais de leur donner un souvenir d'Europe. On peut juger de l'empressement avec lequel tous répondirent à l'invitation. Je distribuai à chacun des enfants un joli mouchoir barriolé de dessins et de couleurs; ils n'avaient jamais rien vu de pareil. Il eût été difficile de savoir quels étaient les plus satisfaits, de ces bons vieillards charmés de l'accueil fait à leurs enfants, ou des enfants retournant au logis pendus aux bras de leurs grands-pères, et agitant le précieux mouchoir. Deux ou trois jours après, je suis allé me promener dans la plupart des villages, et j'ai pu constater, à la mine joyeuse avec laquelle nous étions reçus, combien cette petite attention avait produit bon effet.

« Nous avions à faire encore une cérémonie plus importante. J'avais amené avec moi neuf élèves, tout récemment sortis du collége de Pulo-Pinang, où ils avaient achevé leurs cours de philosophie et de théologie, après avoir fait les premières études de latin à notre petit séminaire de Hong-kong. Il était temps de leur ouvrir les portes du sanctuaire : pouvais-je mieux le faire que dans cette circonstance et sur le tombeau même de saint François-Xavier? Ces bons jeunes gens se mirent en retraite, et le samedi suivant, 1er mai, fête des apôtres saint Philippe et saint Jacques, je célébrai la messe dans la chapelle de Saint-François, puis je leur conférai la tonsure et les revêtis des saintes livrées de l'Eglise. Avec quelle ferveur, lorsque je faisais tomber de leurs têtes la touffe de cheveux, symbole de renoncement aux choses d'ici-bas, avec quelle ferveur ils prononçaient ces paroles liturgiques que l'Eglise mettait alors dans leur bouche : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei. Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* (1).

« Le soir, ces chers lévites me demandèrent de retourner au tombeau du saint, pour renouveler leurs engagements, et le prier de leur obtenir la grâce de la persévérance. Nous passâmes là une bonne heure en prières.

« Avec les prémices de notre clergé indigène, il m'a été donné d'offrir à Dieu les prémices des chrétiens de l'île.

---

(1) Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice. C'est vous qui me rendrez mon héritage. (Ps. xv, 5).



« Peu de temps après la mort de saint François-Xavier, on avait bien placé sur son tombeau une pierre commémorative pour rappeler le lieu précis et le jour de son heureux trépas. Plus tard, une modeste chapelle en terre battue s'éleva au même endroit ; les païens eux-mêmes vénéraient ce tombeau comme celui d'un grand et saint personnage ; mais rien ne prouve qu'il y ait eu jamais des chrétiens à Sancian.

« Lorsque M. Braud y fut envoyé, pour la première fois, au mois de janvier 1867, il alla frapper à la cabane d'un homme simple, qui le reçut avec la plus grande cordialité, et qui lui rendit dans la suite tous les petits services dont il pouvait avoir besoin. Avec le missionnaire le salut entra dans la pauvre cabane. Témoin de la conduite du prêtre, instruit par ses leçons, cet homme ne tarda pas à se sentir attiré vers la religion chrétienne. Une de ses filles, âgée de douze à treize ans, montrait les mêmes dispositions ; son père demanda qu'elle fût admise dans l'établissement des Sœurs de Canton. L'enfant fut admise, se prépara au baptême, et revint à Sancian.

« Après que nos jeunes lévites eurent reçu la tonsure, le digne catéchumène arriva à son tour, et s'agenouilla à la porte de la chapelle, suivi de sa femme et de ses trois enfants : l'aînée, de qui nous venons de parler, la seconde âgée de quatre ans, et la dernière de deux ans. Tous les cinq ont été baptisés ; tels sont les premiers qui ont eu, dans l'île de Sancian, le bonheur de devenir les enfants de Dieu et les membres de son Eglise.

« Avant de partir, il nous restait à déterminer, sur une des montagnes voisines, le point où nous

désirions établir la colonne et la croix destinées à indiquer aux voyageurs le lieu précis du tombeau de saint François-Xavier. Lors de mon dernier voyage en Chine, j'avais vu sur le vaisseau quantité d'Anglais et d'Américains, catholiques et protestants, se grouper autour du capitaine pour lui demander cette indication. J'ai donc fait faire à Hong-kong, et transporter à Sancian, un obélisque en pierre, composé de plusieurs pièces, et surmonté, à dix mètres de hauteur, d'une croix également en pierre. Pour installer ce monument, nous avons choisi celle des montagnes de l'île qui se fait le mieux apercevoir de la mer, et qui est à la fois la plus rapprochée du tombeau. Cet ouvrage est laissé à la direction de M. Braud.

« Là se terminait tout ce que nous avions à faire à Sancian ; après avoir salué une dernière fois cette terre bénie, j'allai visiter les chrétientés situées sur le continent.

« III. — Nous arrivions à Tchao-tchoung, village distant de sept à huit lieues de Sancian, lorsqu'on vint nous annoncer que les défilés étaient soigneusement gardés par les pirates, et qu'il nous serait impossible de passer. Près de là, en effet, se trouvaient campés cinq à six cents de ces brigands. Le lendemain, on nous prévint qu'ils se proposaient d'attaquer le village où nous nous trouvions. Ils étaient déjà partis, disait-on, emportant avec eux des provisions de bouche pour trois jours. Le mandarin du lieu fit donner au village le même avis, et lui envoya trente hommes pour l'aider à se défendre.

« Impossible à nous de pousser notre excursion plus avant; il fallait nous fortifier au point où nous étions. Bien que parfaitement novices dans l'art de

la guerre, nous dûmes, M. Braud et moi, nous charger de la direction des travaux, indiquer les terrassements à faire, les palissades à élever, les batteries à établir, et lorsqu'il fallut pointer les canons, c'est encore à nous deux que revint cette opération difficile. Ces premières dispositions prises, on envoya des éclaireurs à tous les passages et sur les hauteurs, avec ordre de garder le plus profond silence, de rester fidèlement à leur poste, d'observer tous les mouvements de l'ennemi, et de nous les faire aussitôt connaître.

« Malgré toutes ces précautions, nos gens étaient loin d'être rassurés. A peine la nuit commençait à paraître, qu'une vingtaine de chrétiens, effrayés du danger que je courais, vinrent me prier de passer au village voisin, composé d'environ quinze mille hommes, m'assurant qu'à raison du nombre des habitants, il n'y avait là aucun péril. M. Braud joignait ses instances aux leurs, me disant qu'il garderait le poste. Mais ma résolution était bien arrêtée. Je répondis à ces braves gens qu'étant au milieu d'eux pour les visiter, je ne pouvais pas les abandonner; que mon sort était uni au leur, et que je combattrais avec eux jusqu'au dernier moment. « Du reste, ajoutai-je, notre vie est entre les mains « de Dieu ; j'ai la confiance que le glorieux saint « François, pour qui je suis venu, ne permettra « pas qu'il nous arrive malheur. » Seulement, comme j'avais avec moi des objets très-précieux, tels que l'anneau porté par saint Thomas de Cantorbéry et saint François de Sales, la croix pastorale bénite par le Souverain Pontife Pie IX, des souvenirs de Sancian, je demandai à ce qu'on les mît en sûreté au village voisin. Pour moi, je demeurai

à Tchao-tchoung. Ma détermination rassura tout le monde.

« Il était alors neuf heures du soir : nous étions réunis au milieu de notre camp, éclairé par des lanternes et des lampions. Voyant nos gens accablés de fatigue, je les engageai à prendre un peu de repos, leur promettant de faire bonne garde et de les réveiller au moindre signe de danger. Je pris pour compagnons de veille deux jeunes gens de quinze à seize ans, anciens élèves de l'orphelinat. Après avoir prié quelque temps, ils s'approchèrent doucement de moi, et me demandèrent si je voudrais les admettre avec les autres pour étudier le latin, et se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. J'accueillis volontiers leur demande, les exhortant à conserver ces bonnes dispositions, et remerciant Dieu de cette humble et nouvelle conquête.

« Je passai le reste de la nuit en allées et venues continuelles, pour visiter les postes et remplir tous les devoirs d'une sentinelle vigilante. Enfin, les premiers rayons de l'aurore dissipèrent peu à peu les frayeurs nocturnes, et l'on put regarder le péril comme passé, au moins pour ce jour-là. Mais cette alerte n'a pas été inutile ; nous en avons retiré notre profit, tout autant que si nous eussions fait le coup de feu et repoussé l'ennemi à la pointe de l'épée. En effet, étant allés, M. Braud et moi, faire, au matin, l'inspection du village et adresser à chacun une parole d'encouragement, nous trouvâmes, à notre retour, une vingtaine de ces pauvres gens qui venaient nous remercier : « Vous êtes « vraiment pour nous des pères et des amis, di- « saient-ils. Ah ! qu'il serait bon d'avoir toujours « des missionnaires au milieu de nous ! »

« Et pour montrer combien ce sentiment était sincère, ils résolurent, séance tenante, de nous abandonner la pagode que nous occupons actuellement, et qui ne nous avait été laissée que d'une manière provisoire. L'accepterons-nous? je ne sais. J'aimerais tout autant acheter un terrain situé dans les environs et beaucoup plus convenable. En attendant, je m'emparai de la petite cloche de la pagode, qui avait servi tant de fois aux superstitions païennes, et je l'emportai à Canton. Quelle que soit notre décision ultérieure, voilà des gens qui sont à nous, de même qu'ils ont reconnu que nous étions tout à eux. Quand on les verra, dans une solennité publique, apporter leurs offrandes et se prosterner devant nous, on comprendra par quels moyens nous avons su gagner leur confiance, et faire tomber cette barrière qui sépare les Européens et les Chinois, barrière qui ne cédera jamais qu'à la force de l'influence religieuse.

« Le jour où nous échappions à ce danger, était le jour même de la fête de l'Ascension. Nous aurions été heureux de pouvoir dire la sainte messe, mais, privés de pains d'autel, nous ne pûmes que réunir nos chrétiens pour prier ensemble, célébrer le triomphe de Notre-Seigneur, et le remercier du succès qu'il avait bien voulu nous accorder.

« La tranquillité rétablie, je me disposai à regagner Canton : il y avait un mois que j'avais quitté cette ville. Je distribuai aux enfants quelques douzaines de mouchoirs qui me restaient de la fête de Sancian, ce qui me gagna de nouveaux partisans. Tous, chrétiens et païens, voulurent m'accompagner à la barque qui m'attendait. Leur faisant de là un dernier signe d'adieu, je serrai la main du mis-

sionnaire ; puis on tendit la voile, et je partis, me confiant au souffle de la Providence.

« J'arrivai heureusement à Canton ; c'est de là, Messieurs, que je vous envoie ces quelques détails; vous les accueillerez avec votre bienveillance ordinaire. En face de nos œuvres, de nos besoins et de l'immense étendue du champ que nous avons à défricher, continuez-nous, je vous en supplie, le concours de vos prières et de vos pieuses charités.

« Agréez, en retour, l'expression des sentiments de respect et de reconnaissance que vous conserve le pauvre évêque de Canton, dans l'union toute cordiale formée avec vous, Messieurs, et avec les Associés de la belle Œuvre de la Propagation de la Foi.

† Zéphyrin Guillemin,

Evêque de Cybistra, Préfet apostolique du Kouang-tong et du Kouang-si. »

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-NAN.

La province du Kiang-nan se divise en deux parties : le Kiang-sou à l'est, qui a pour capitale Soutcheou-fou, et le Ngan-hoei à l'ouest, capitale Ngan-king-fou. La grande ville de Nan-king est la capitale du Kiang-nan tout entier et du Kiang-si.

Nous avons présenté, il y a deux ans, le tableau



de la mission du Kiang-sou (1). Quant au Ngan-hoei, comme nous manquions de documents, et que d'ailleurs la province commençait seulement alors de s'ouvrir à la prédication de l'Evangile, il n'en fut presque pas question. Nous allons compléter aujourd'hui notre travail.

C'est au R. P. de Carrère, à son ardente et persévérante énergie, que revient la part principale dans l'établissement de la mission du Ngan-hoei. Les chrétientés y sont encore rares sans doute, mais elles forment, sur trois points importants, à l'ouest, au nord et au midi, des foyers dont l'action s'étendra à mesure que s'augmentera le nombre des missionnaires.

La fondation de ces chrétientés, notamment de celle de Ngan-king-fou, mérite d'être connue. On y voit à l'œuvre l'ensemble des moyens que le démon a coutume d'opposer aux conquêtes de l'Eglise. La force et la ruse sont intervenues tour à tour dans la lutte; toutes deux ont été déjouées, et la croix de Jésus-Christ a pris définitivement possession de la capitale d'une province qui compte peut-être 35,000,000 d'âmes.

Le 25 septembre 1867, le R. P. Seckinger écrivait aux Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

« Depuis 1840, que la Compagnie de Jésus est rentrée au Kiang-nan, les missionnaires ont essayé tous les moyens pour pénétrer dans le Ngan-hoei, sans pouvoir réussir. La mort enlevant les mission-

---

(1) *Annales*, t. XXXIX (1867), numéro de septembre, p. 363-380.

naires plus vite que les supérieurs ne peuvent les remplacer, le soin des œuvres si nombreuses dans le Kiang-sou, jadis l'occupation des rebelles, aujourd'hui les incursions incessantes des Nien-fei, les inondations, et, par-dessus tout, le mauvais vouloir des mandarins nous tiennent encore en échec dans cette province.

« Il y a quinze ans, le R. P. René Massa, arriva à Ou-ho, au moment où la famine, suivie d'une cruelle épidémie, décimait les chrétiens et les païens. Il se fit l'infirmier et le serviteur de tous. Bientôt ses forces et ses ressources furent épuisées; il tomba malade et mourut dès le second mois de ce bel apostolat. Il eut pour successeur le R. P. Clavelin, qui, après des efforts inouïs, parvint à relever l'église brûlée par les rebelles. Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés, que la nouvelle église était réduite en cendre par les soldats impériaux.

« En 1865, le R. P. de Carrère, plus hardi que ses prédécesseurs, était allé s'établir au cœur même du Ngan-hoei, à Ngan-king-fou, capitale de la province. Occupant une maison préalablement achetée, il commençait à organiser les œuvres de la mission, lorsqu'une attaque nocturne, livrée par une bande de trois cents malfaiteurs, lui fit comprendre que les barrières n'étaient pas encore tombées. Bien que les portes fussent déjà enfoncées et que les pierres volassent de tous côtés, le Père refusait obstinément d'abandonner son poste. Ses catéchistes, croyant sa perte assurée, l'enlevèrent de vive force et l'emportèrent. Comme saint Paul, il fut descendu par une corde le long des murailles de la ville, puis resta caché huit heures dans une rizière. Les mensonges et la perfidie de l'ancien



vice-roi Li-hon-kang ont paralysé les nobles efforts des agents diplomatiques, qui, nous en avons la confiance, finiront par obtenir du nouveau vice-roi que pleine justice nous soit rendue. »

Justice fut rendue; et le 1er octobre 1867, le R. P. Della Corte, supérieur de la mission, écrivait :

« Une convention vient d'être passée entre les autorités chinoises et le P. Desjacques, représentant de Mgr Languillat. Il y est stipulé que les mandarins nous donneront, dans la ville de Ngan-king-fou, une maison à peu près dans les conditions de celle que nous avions achetée, il y a deux ans, et que nous réclamons. De notre côté, nous achèterons, hors de la ville, près de la porte orientale, un terrain de cent pieds carrés. Ce mois d'octobre est l'époque fixée pour l'exécution de la convention. »

On va voir, dans la lettre adressée au R. P. Della Corte par le R. P. de Carrère, au mois de novembre suivant, de quels incidents fut précédée et accompagnée l'exécution de cette convention. On aura en même temps un aperçu des habiletés mandarinales, et des entraves qu'elles peuvent apporter à l'action des missionnaires.

Avant de se rendre à Ngan-king-fou, le R. P. de Carrère voulut prudemment s'assurer l'appui du vice-roi de Nan-king. Il fut reçu en audience le 4 octobre 1867. Il avait avec lui un prêtre chinois, le P. Tsiang. Après avoir raconté les préliminaires de l'entrevue, le R. P. de Carrère poursuit en ces termes :

« — La manière dont j'ai été accueilli une pre-
« mière fois à Ngan-king-fou, dis-je au vice-roi,
« inspirant à mon supérieur quelque crainte pour

« ma seconde visite, je viens demander au grand « homme un tsé - weien qui m'accompagne officiel« lement.

« — Ce n'est pas nécessaire, répondit d'un ton « solennel le vice-roi s'adressant au P. Tsiang.

« — Peut-être, repris-je, serait-il bon d'avoir un « sauf-conduit.

« — Non, ce n'est pas du tout nécessaire. J'ai déjà « tout arrangé avec le gné-dai de Ngan-king-fou ; « votre maison est prête, vous pouvez être tran« quille. En arrivant, allez droit chez le gné-dai. »

« Là-dessus, je le remercie : j'ai toute confiance en son habile et puissante direction. Nous buvons le thé ; il me reconduit à la porte, où je trouve les trois mandarins qui m'avaient servi d'introducteurs.

« Le 8 octobre je partis. Le 17, j'arrivai à Ngan-king-fou. A peine débarqué, j'écris au gné-dai que j'ai vu le vice-roi Tsan, et que, suivant son avis, je dois, en arrivant à Ngan-king-fou, m'adresser à lui grand homme, gné-dai ; en conséquence, je le salue et lui annonce ma visite pour le lendemain, à onze heures.

« La lettre est confiée à mon fidèle Dgi-hon et à son vieux Kiang-pa-pa, administrateur désigné de la chrétienté de Ngan-king-fou. Le gné-dai les fait promener de tribunal en tribunal, pour avertir le tsé-fou, le tsé-shien et le tsé-weien de se tenir prêts pour le lendemain. Mes hommes reviennent en faisant une magnifique description des lieux et des personnes.

« — Ce n'est plus comme autrefois, disait Kiang« pa-pa ; les gens du tribunal sont charmants.

« — C'est trop beau, répond le P. Tsiang ; nous « trouverons demain tout autre chose. »

« Le lendemain 18, je me rends chez le tsé-shien. Après les politesses d'usage, il me demande de quelle manière je désire me rendre à notre nouvelle maison :

« — Voulez-vous être accompagné d'un satel-
« lite ?

« — Mais à la capitale j'ai visité tous nos terrains,
« conduit par les mandarins ; je crois que, vu les
« antécédents, c'est encore plus convenable ici.
« J'espère donc que vous me ferez la gracieuseté de
« nous guider vous-même.

« — C'est bien ; nous parlerons de cela chez le
« gné-dai. Pour vous, allez voir le tsé-fou ; puis re-
« tournez chez le gné-dai ; le tsé-weien et moi
« nous nous y rendons. »

« Tandis que je m'éloignais, le tsé-weien retenait le P. Tsiang pour lui reprocher d'aider les Européens :

« — De quel droit, ajoutait-il, un simple mis-
« sionnaire va-t-il visiter un vice-roi et un gné-dai?
« De quel cérémonial use-t-il à son égard ? »

« Le P. Tsiang l'a salué à l'européenne, en disant :

« — Voilà le cérémonial. Quant au droit de visite,
« vous vous occupez de choses qui ne vous regar-
« dent pas ; c'est à Péking qu'il faut aller traiter de
« pareilles affaires, et non pas à Ngan-king-fou. »

« Nous voilà arrivés chez le tsé-fou. Les portes sont ouvertes. Le grand homme (car il a exercé les fonctions et conservé le titre de tao-tai) m'attend en grand costume au fond de la dernière cour.

« — Je suis nouveau dans mes fonctions, m'a-t-il
« dit. Si je fais des fautes, il faut que le Père use
« d'indulgence et me pardonne, etc., etc. »

« Après avoir pris le thé, nous nous rendons avec le tsé-fou chez le gné-dai. Celui-ci m'introduit dans la salle d'audience, m'offre lui-même la tasse de thé, ce que j'ai soin de lui rendre, et me fait asseoir à la première place; il prend la seconde. Les affaires sont arrangées en quelques mots. Le gné-dai recommande aux trois mandarins présents de s'en tenir aux conventions écrites à Nan-king. Puis :

« — Qui va accompagner le Père dans sa nouvelle « maison ?

« — Nous y allons tous ensemble, répondent-ils.

« — Je ne vais pas en prendre possession, ajouté-« je, mais seulement la voir, et je me retirerai dans « la barque. »

« Nous prenons le thé, et bientôt après, on voyait défiler dans les rues de Ngan-king-fou les longs cortéges et les brillantes chaises des trois grands mandarins suivant le pauvre missionnaire qu'ils avaient, deux ans auparavant, cherché à faire assassiner. Le peuple regardait en silence, et les quelques paroles que j'ai saisies du haut de mon trône ambulant, m'étaient très-favorables.

« Le cortége s'arrête après un quart d'heure de marche. Que vois-je? Certes, pas tout à fait ce qu'on m'avait annoncé : dans le lieu le plus bas de la ville, une maison aussi misérable que le quartier qui l'environne, des chambres obscures, pas de cours par derrière, etc.

« — Je ne puis accepter cette maison, déclaré-je « aux mandarins. Mais, comme avant tout il faut « que nous ayons un pied-à-terre reconnu, si vous « voulez la compléter, en lui donnant une entrée « avec une petite cour au nord, l'affaire sera bien-« tôt terminée. »

« Le tsé-weien de s'emporter, espérant de m'intimider.

« — Si dans quatre jours, repris-je, tout n'est pas
« terminé, je verrai le gné-dai, puis je repartirai.
« Mais il y a un second moyen qui sera peut-être
« meilleur, je vais écrire au vice-roi que l'affaire
« traîne, parce que les mandarins de Ngan-king-
« fou refusent deux pas de terrain au nord et deux
« chambres au sud. »

« L'argument produit son effet.

« — Nous examinerons », s'écrient le tsé-fou et le tsé-shien.

« Puis ils me demandent de vouloir bien m'arranger avec eux et non avec le gné-dai. J'en conclus qu'ils craignent ce dernier, et je réponds que je ne me départirai point de la direction que le vice-roi m'a donnée verbalement, que je ne demande pas mieux que de m'entendre avec eux, mais que je communiquerai directement avec le gné-dai toutes les fois que je le jugerai à propos.

« Le tsé-weien m'engage à rester dans la nouvelle maison. Je refuse jusqu'à conclusion de l'affaire.

« — Alors, me dit-il, songez-y bien sur votre
« barque, et demain donnez-nous votre réponse.

« — Je n'ai à songer à rien, je vous ai dit mon
« dernier mot; c'est à vous d'y songer, sans quoi,
« demain soir, j'écris au gné-dai pour lui faire mes
« adieux, et je pars le lendemain.

« — Moi qui me suis donné tant de peines pour
« acheter cette maison, dit avec emportement le
« tsé-weien ! Renoncez à vos prétentions.

« — Je vous suis très-reconnaissant de la peine
« que vous vous êtes donnée, mais soyez assez bon
« pour vous en donner encore un peu, et vous au-

« rez le mérite d'avoir bien terminé une bonne
« œuvre.

« — Mais puis-je acheter pour vous ce qu'on ne
« veut pas vendre ?

«— Comment pouvez-vous dire qu'on ne veut pas
« vendre, lorsque vous n'avez pas encore interrogé
« les propriétaires ?

« — Mais puis-je savoir si l'on veut vendre ?

« — Voici le Tipao ; vous pouvez le savoir de
« lui. »

« Ce dernier s'approche de moi, me salue d'une génuflexion, et répond :

« — Oui, je suis au courant de l'affaire.

« — C'est juste, reprennent aussitôt les deux au-
« tres mandarins. Peut-être en viendrons-nous à
« bout ; nous allons nous en occuper. »

« Le 19, un mandarin militaire du Ho-nan, ancienne connaissance du P. Tsiang, causait avec lui.

« — L'ordre du vice-roi, disait-il, est extrême-
« ment pressant. Le tsé-shien et le tsé-weien ont
« pris toutes leurs mesures pour rendre votre achat
« impossible ; ils ont acheté eux-mêmes la maison
« qu'ils vous proposent, tout exprès afin de vous
« molester et de vous empêcher d'acheter.

« — Je crois bien que cette fois encore, dit le P.
« Tsiang, nous ne terminerons rien.

« — Au contraire, vous terminerez, ils ont bien
« trop peur des dernières menaces du vice-roi. »

« Arrive un envoyé du tsé-shien. Les paroles du mandarin militaire me font réfléchir. Ne vaudrait-il pas mieux écrire au gné-dai que je refuse cette maison pour les raisons déjà énumérées, et obtenir autre chose ?

« — Va dire à ton maître, répondis-je à l'envoyé,

« que je vais visiter les deux maisons, l'ancienne « et la nouvelle, et les comparer. J'attends sa ré- « ponse et celle du tsé-weien, demain dans la ma- « tinée; sinon, j'envoie au gné-dai une lettre que je « tiens prête, pour partir ensuite. »

« Je me dirige vers l'ancienne maison. Le trajet est paisible, je rencontre même des visages inconnus qui me saluent en souriant. La maison se remplit de curieux. Grands et petits, jeunes gens et vieillards, engagent avec moi une conversation des plus sympathiques. J'examine tout en détail, je mesure chaque chambre, chaque cour, après quoi je retourne à la maison proposée par le mandarin. Quel triste et misérable réduit, et que je serais déraisonnable de l'accepter!

« Le 21, après plusieurs cartes échangées, j'étais chez le tsé-fou. Là se trouvaient réunis les trois mandarins, charmants, mais plus encore inquiets de me voir partir. Ils ont acheté les maisons situées devant et derrière la nôtre.

« — Voulez-vous l'environner d'un mur? Com- « ment voulez-vous qu'il soit? Où voulez-vous qu'on « place la porte du nord? »

« Voyant où tendaient ces questions, je réponds aux mandarins que je ne veux pas leur causer d'embarras, que je bâtirai moi-même.

« — Mais la porte de la rue?

« — Ne vous en préoccupez pas, je ne veux pas « vous laisser la peine de la faire.

« — Si la muraille avait un pied de hauteur?

« — Non, non, vous êtes trop bons, je surveillerai « ou ferai surveiller les bâtisses, leur profondeur, « leur hauteur, leur structure. »

« Ensuite j'ai posé cette première question :

« — Dès que vous aurez remis cette maison, « pourrons-nous la détruire ou lui donner la forme « que nous jugerons la plus propre à nos œuvres, « la hauteur qui conviendra?

« — Cela n'offrira aucune difficulté.

« — Supposé que le terrain de la nouvelle maison « soit insuffisant, les mandarins nous empêcheront-« ils d'acheter à nos voisins, s'ils consentent à « vendre ?

« — Les mandarins n'opposeront aucun obstacle.

« — Il y a deux ans, lorsque je suis venu ici, le « tsé-fou, prédécesseur de Lien-ta-zeu, a refusé de « reconnaître, avec mes titres, le droit que j'ai « d'acheter des terres ou maisons, de bâtir des « églises en ville. Je désire savoir si vous me recon-« naissez ce droit, et si les mandarins ne mettront « pas d'obstacles à l'exécution ?

« — Certainement vous avez ce droit, répondent « ensemble le tsé-fou et le tsé-shien, et les man-« darins ne s'opposeront pas à l'exécution.

« — Sans doute, interrompit le tsé-weien, mais « avant d'acheter, il faudra avertir les manda-« rins.

« — Jamais, répliqua le P. Tsiang qui prévint « ma pensée, jamais les Pères n'achèteront et ne « feront un titre d'achat sans le consentement du « vendeur. Or, il suffira de prévenir les mandarins « après que nous nous serons entendus avec les « vendeurs et pour la vente et pour le prix; on « avertira les mandarins au moment de signer le « contrat, afin qu'ils veillent à sa fidèle exécution.

« — Oui, sans doute, » fut-il répondu.

« Le 22, visite des mandarins sur la *Sainte-*

Marie (1). A midi, nous allons ensemble voir les terrains situés hors de la ville. Il y en a deux : l'un, entre la digue et le Kiang, à quatre lis de Ngan-king-fou ; l'autre, plus petit, mais moins éloigné de la ville ; tous deux, d'ailleurs, très-bas. On demande le prix : 600 taëls pour le second, et un peu moins pour le premier.

« — Cela suffit, dis-je aux mandarins, je me « retire sur ma barque, je vous enverrai ma ré- « ponse. »

« La voici. — « Nous avons déjà vu ensemble la « maison que vous nous destinez en ville. Ni la situa- « tion, ni la forme, ni la grandeur, rien n'est en « rapport avec notre ancienne maison. Cependant, « pour vous donner un témoignage d'amitié et de « bon accord, j'use de condescendance et j'accepte. « Aujourd'hui, vous nous avez conduits sur les ter- « rains que vous voulez nous faire acheter ; ils sont « peu convenables. Cependant, pour vous faciliter

---

(1) Le R. P. de Carrère avait acheté, pour faire ses courses apostoliques, une barque de la marine militaire chinoise, c'est-à-dire des soldats chargés de protéger les douanes sur les canaux. Dans un autre passage de la lettre dont nous donnons de longs extraits, le R. P. de Carrère dit en parlant de sa barque, la *Sainte-Marie* : « Elle a navigué tout le long du Kiang avec ses trois pavillons : à tribord, un drapeau vert avec des bandelettes blanches ; à babord, le drapeau tricolore, croisé d'une croix noire ; au sommet du grand mât, une immense bannière chinoise avec de grands caractères rouges et noirs signifiant : *Ecclesiæ navis*, *religionis res* (navire de l'Eglise, chose de la religion). C'était l'admiration de tout le Kiang. Tous les yeux se portaient sur les drapeaux, puis s'élevaient pour lire les caractères. Il n'appartenait qu'à la *Sainte-Marie* de promener et de porter haut, dans toute la longueur du Kiang, le nom du Maître du Ciel et de son Eglise. »

« la conclusion de cette affaire, si vous nous le « cédez à 20 piastres le *mon*, j'aurais encore la con« descendance de l'accepter. A un prix plus élevé, « nous ne terminerons rien. Je vous en donne avis: « envoyez au plus tôt votre réponse, afin que je « sache si je dois encore séjourner ici ou mettre à « la voile. Je vous salue. »

« J'écrivis en même temps au gné-dai pour le mettre au courant de ce qui se passait, et pour le remercier de la bonne volonté dont il avait fait preuve dans cette affaire.

« Ces lettres expédiées, je fais appareiller pour le lendemain.

« Le lendemain, nouvel échange de lettres; les mandarins veulent gagner du temps. J'écris au gné-dai que les réponses de ses subordonnés ne sont pas claires sur le point capital, que je dois être de retour à Nan-king avant un certain nombre de jours; qu'il n'ignore pas ce que j'ai fait pour traiter amicalement avec eux, et que, ne pouvant arriver à aucune conclusion, je suis résolu à partir et en référer à nos supérieurs.

« Deux heures après, le tsé-fou me faisait prier de passer à son tribunal, pour terminer l'affaire avec ses deux compagnons. Je réponds sur une carte de visite :

« — J'ai reçu votre lettre : je sais tout; vous ne « dites rien de certain sur le prix, c'est pourquoi « je retourne à Nan-king. Je vous salue. »

« Je remets, en même temps, à Dghi-hon et à Kiang-pa-pa, deux cartes pour le tsé-shien et le tsé-weien, avec ma lettre au gné-dai, et nous levons l'ancre.

« Lecture faite de ma lettre, le gné-dai fait venir Dghi-hon devant lui :

« — Il ne faut pas, dit-il, que le Père parte « sans terminer cette affaire. Je sais que nos man- « darins ne se sont pas exécutés comme ils l'au- « raient dû ; mais je connais le Père, et je lui ferai « rendre justice. Si le terrain n'est pas cédé au « prix qu'il indique, j'ajouterai moi-même ce qu'il « faudra. Dites-le au Père. Moi, gné-dai, j'ai toute « confiance en lui ; qu'il ait confiance en moi, et « tout ira bien. »

« Un instant après, un messager m'apportait une énorme lettre couverte de grands cachets. C'était le gné-dai me répétant par écrit ce qu'il avait dit à Dghi-hon :

« — J'ai donné, ajoutait-il, ordre au tsé-fou, au « tsé-shien et au tsé-weien, de régler au plus tôt et « en bonne manière. Nous sommes amis ; je prends « tout sur moi en cette affaire. Soyez sans inquié- « tudes. Mon intention était de venir vous voir dans « votre maison pour vous parler. Je vous salue. »

« Je réponds au grand homme que je me soumets à ses ordres. Puis, c'est le tsé-fou qui m'écrit :

« — Vous aurez tout au prix fixé. Il ne nous reste « plus qu'à mesurer pour déterminer la somme to- « tale ; je vous en donne avis. Je vous salue. »

« Il semble vraiment que les mandarins veulent rivaliser d'amitié et d'empressement. C'est qu'ils craignent mes rapports avec le vice-roi. Le tsé-shien, qui avait déclaré que jamais, tant qu'il dépendrait de lui, non jamais, un missionnaire ne mettrait les pieds à Ngan-king-fou, ce même tsé-shien m'envoie saluer, et me dit qu'il est heureux de voir que nous allons posséder une église en ville,

et qu'il a ajouté de sa bourse le surplus du prix demandé par le propriétaire, tant il a à cœur que tout se passe selon mes désirs. Le malin compère ! N'importe ; je donne ma carte et le fais remercier.

« A une heure, les premiers envoyés des mandarins arrivent sur la *Sainte-Marie* parée et pavoisée. Bientôt les chaises paraissent sur le rivage, précédées et suivies de leur nombreux cortége ; puis, une douzaine de notables en bottes et le chapeau surmonté de boutons rouges et bleus. La *Sainte-Marie* lève ses voiles, et vogue majestueusement et parallèlement à ce cortége. Des fauteuils, rangés en demi-cercle vis-à-vis du terrain proposé, nous attendent. Je suis placé au premier rang par le tsé-fou qui prend le second. Devant nous est une table. Tandis que je cause avec mon interlocuteur, le P. Tsiang, le tsé-shien et le tsé-weien surveillent l'arpentage. L'opération n'est pas longue ; trois *mons* de terre, donc 60 piastres. Tout le monde s'asseoit. Il est décidé que les titres se feront sur le modèle de ceux de Nan-king ; c'est l'ordre du vice-roi. Il y aura une proclamation du tsé-fou, destinée à être gravée sur la pierre. Je remonte sur la *Sainte-Marie*, et les mandarins entrent dans un kem-kué pour rédiger le titre.

« A quatre heures et demie, on me l'apporte. Il y est dit qu'on rend à l'église une maison qui est dans les mêmes conditions que l'ancienne. C'était faux, et de plus, en contradiction avec ce que j'avais écrit au gné-dai. J'efface les derniers mots, et je renvoie le titre amendé pour recevoir la dernière approbation du mandarin. Accepté. Le tsé-fou me le remet afin que je l'écrive en français, et que je fasse



transcrire à côté le texte chinois, suivant nos conventions.

« Le lendemain, 25 octobre, le gné-dai, croyant que ma barque est rentrée au port, s'y rend en grand appareil pour me faire sa visite. Comme je n'y suis pas, il m'envoie sa carte. Je pose sur les titres les sceaux de l'église de Nan-king, et me voilà au dernier rendez-vous. Les mandarins sont on ne peut plus aimables, et nous témoignent une confiance sans limites. Le tsé-fou appose lui-même le cachet, sans relire les pièces, et me présente sa proclamation. Elle est plus belle que celle de Nan-king. Puis il cachète avec son sceau, et me présente le tout en bonnes et dues formes. Je consigne la maison entre les mains du mandarin, jusqu'à ce que j'en puisse prendre possession à mon retour. J'entre chez le gné-dai pour le remercier et lui faire mes adieux. Il a été charmant.

« — Nous serons toujours bons amis, m'a-t-il dit, « et il faudrait que tous les mandarins vous con- « nussent comme je vous connais. »

« Après une conversation d'une demi-heure, je l'ai quitté pour aller placer quatre bornes sur le terrain acheté, et à onze heures nous partions pour Nan-king, où nous sommes arrivés, le P. Tsiang et moi, le 4 novembre.

« Voilà donc, mon révérend Père, les portes du Ngan-koei ouvertes à la prédication évangélique. Je repartirai dans une dizaine de jours pour installer, à Ngan-king-fou, Kiang-pa-pa et sa famille. Ils garderont et soigneront, en notre absence, notre petite maison. Celle-ci, pour devenir habitable et saine, a besoin d'être reconstruite entièrement. Le terrain, situé sur les bords du Kiang, fournira une maison

de campagne excellente pour la santé, et une petite église qui fera l'admiration de toutes les barques du Ngan-hoei, du Ho-nan, du Houpé et du Kiang-si, qui montent et descendent continuellement le grand fleuve. »

Telle est l'histoire de l'établissement de la mission de Ngan-king-fou. Le R. P. de Carrère n'a pas eu la joie de se dévouer longtemps à une œuvre qui, par ses laborieux débuts, devait lui être particulièrement chère. Le 17 août 1868, Dieu rappelait à lui ce vaillant apôtre.

Les deux autres centres de chrétientés dans le Ngan-hoei sont, au nord, Ou-ho, et au sud Ou-yuen, sous-préfecture dépendant de la préfecture de Hoei-tcheou-fou. Ces deux points sont distants l'un de l'autre d'environ 160 lieues.

Le 24 octobre 1868, le R. P. Seckinger, accompagné du R. P. Heude, quittait Nan-king, à bord de la *Sainte-Marie*, et remontait le Yang-tsé-kiang, pour visiter les chrétientés de l'ouest et du sud, et faire de nouvelles tentatives d'établissement. Un des résultats de cette longue course apostolique sera probablement la fondation d'une chrétienté à Ou-hou-hien, ville de troisième ordre, située à peu près au cœur de la province, sur le Yang-tsé-kiang.



VICARIAT APOSTOLIQUE DU JAPON.

Les nouvelles suivantes du Japon sont tirées des lettres de M. Laucaigne, adressées à Mgr Petitjean et transmises à M. Rousseille, directeur au Séminaire des Missions-Etrangères :

« 23 mai 1869.

« Deux chrétiens, qui ont pris la fuite après avoir confessé la foi qu'ils avaient eu d'abord la faiblesse de renier du bout des lèvres, sont arrivés la nuit dernière. Une quinzaine d'hommes sont en prison à Kachiragachima. On a envoyé, dit-on, consulter le mikado, sur la conduite à tenir avec ces prisonniers. Il est probable qu'on ne se montrera pas très-rigoureux, vu le grand nombre des chrétiens aux îles Goto, et les vides que la persécution a déjà faits parmi eux.

« Aujourd'hui sont arrivés des courriers de Fousakadjima et de Mitsno-oura. A Fousakadjima, les prisonniers souffrent toujours beaucoup de la faim; on les laisse des journées entières sans leur donner la ration accoutumée. A Mitsno-oura, cinquante-huit chrétiens ont été emprisonnés et soumis à la torture le jour de la Pentecôte (16 mai). Les persécuteurs ne prennent pas la peine de pourvoir à la subsistance de ces malheureux. Quelques familles, qui ont failli d'abord, mais aujourd'hui repentantes, réparent leur chute en venant au secours de leurs frères prisonniers.

« 24 mai.

« A Ouragachima et dans les villages voisins, le nombre des prisonniers s'élève à cent quarante. A Meirakou, non loin de Foukayé, vingt-cinq personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles quatre ont été soumises à la torture.

« 28 mai.

« Décidément, il y a recrudescence de persécution dans les îles Goto. Le jour de la Pentecôte, à Mogouri et à Neïa-midh, seize chrétiens ont été arrêtés, torturés et relâchés, après l'apostasie de l'un d'entre eux.

« Le même jour, treize personnes ont été arrêtées à Taïno-oura, frappées, puis renvoyées provisoirement; on doit leur faire connaître plus tard la décision qui aura été prise à leur endroit.

« 10 juin.

« Aux Goto, la persécution ne semble se ralentir d'un côté que pour se rallumer plus terrible d'un autre. Le nombre des morts, parmi les prisonniers de Fousakadjima, s'élève déjà à vingt-cinq. Quant aux malades, huit sont mourants. A Ouragachima, les chrétiens sont toujours forts. Ils étudient la doctrine et les prières dans leur prison.

« Six familles de Mogouri, persécutées depuis le dixième mois, sont venues au village de X... demander l'hospitalité. Ces braves gens ont lassé la patience des bourreaux.

« Le 17 mai, lundi de la Pentecôte, ils avaient été appelés devant les juges. Malgré les menaces, malgré la torture, ils demeurèrent fermes, et furent renvoyés chez eux le lendemain mardi. Le soir de ce même jour, ils étaient obligés de comparaître de nouveau devant l'officier d'Ami-aghé, village païen. Tous les habitants avaient été convoqués. Nouvelle profession de foi. Les femmes sont congédiées, et les hommes, au nombre de seize, sont retenus en prison. Le jeudi suivant (20 mai), le daikouan les mettait à la torture. Il y eut un apostat. Ce malheureux était déjà tombé, mais il avait eu le courage de se relever. Les bourreaux en étaient tellement irrités, qu'ils le tourmentèrent avec fureur jusqu'à ce qu'il eût de nouveau faibli. Ses compagnons se montrèrent inébranlables; on les congédia, afin que leurs plaies eussent le temps de se cicatriser. Un seul des confesseurs, le frère aîné de celui qui me raconte ceci, fut gardé en prison et cruellement torturé pendant dix jours.

« Au bout de ce temps, eut lieu un autre goyo (comparution). Les femmes, ainsi que les hommes trop jeunes ou trop âgés, furent mis en lieu sûr, et sept hommes dans la force de l'âge se présentèrent.

« L'officier leur dit : « — Puisque vous ne crai-
« gnez point la mort, peu vous importe de con-
« templer la lumière du soleil. Dès ce moment,
« considérez-vous donc comme n'étant plus de ce
« monde.

« Dans une maison voisine, une fosse profonde de la hauteur d'un homme, avait été préparée. On y précipita les sept confesseurs, et l'orifice en fut fermé au moyen de planches solides ; on n'y mé-

nagea qu'un petit trou pour laisser passer un peu d'air.

« Cependant, après quelques jours de captivité, ils parvinrent à s'échapper, et à rejoindre leurs familles déjà chassées du village par les païens. Ils sont tous en ce moment à X...

« 14 juin.

« Un catéchiste arrive des Goto. Les femmes et les enfants, retenus prisonniers à Fousakadjima, ont reçu la permission de sortir de prison; mais ils ne peuvent tous en profiter. Deux des prisonnières ont le corps dans un tel état d'enflure, par suite de la maladie, qu'il leur a été impossible de passer par le trou qui sert de porte à la prison. Les hommes doivent également être mis en liberté; tous sont malades, et tous incapables de recouvrer la santé. Le jour même de son départ, le catéchiste en a laissé un à l'agonie...

« 22 juin.

« Nous recevons aujourd'hui des nouvelles des Goto.

« A Fousakadjima, les femmes et les enfants sont rendus à la liberté. Les hommes peuvent aller travailler chez les païens; ils y trouvent leur nourriture avec le modique salaire d'un demi-*tempo* (quatre centimes) par jour. Depuis ma dernière lettre, il y a eu six décès parmi les prisonniers; les fièvres, dont la plupart des survivants sont atteints, feront encore bien des victimes.



« A Nozaki, les femmes et les enfants ont été mis en liberté.

« En d'autres endroits, au contraire, la sévérité des gardiens redouble vis-à-vis des prisonniers.

« 1er juillet.

« Le bruit court qu'on a fait mourir de faim tous nos exilés de l'année dernière, tous sans exception (1). On dit encore que, des officiers ayant constaté à différentes reprises que les habitants d'Ourakami continuaient de venir à notre église, il avait été décidé qu'une nouvelle arrestation aurait lieu. Ce que je puis assurer, c'est que nous avons été particulièrement surveillés durant quelques jours. »

---

(1) Il s'agit des prisonniers d'Ourakami arrêtés, au mois de juillet 1868, au nombre de 114.

MISSIONS D'OCÉANIE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le vicariat de la Nouvelle-Calédonie, érigé en 1843, comprend, outre la grande île de ce nom, le groupe des Loyalty et l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Mais, sauf deux tentatives d'établissement faites, l'une dans l'île d'Annatom, d'où il fallut rappeler les missionnaires exténués par la fièvre (1850), et l'autre dans l'île de Tikopia, où disparurent deux prêtres et un Frère (1853) (1), les Nouvelles-Hébrides n'ont pas encore été évangélisées. Eu égard à leur petit nombre, et aux difficultés que présente la visite d'îles semées sur une vaste étendue, les missionnaires ont dû jusqu'à présent restreindre leur apostolat à la Nouvelle-Calédonie et aux Loyalty (2).

---

(1) Les RR. PP. Roudaire et Anliard, et le Fr. Michel Anliard. On crut d'abord qu'ils avaient péri dans un naufrage avant d'avoir abordé à Tikopia; mais divers indices ont ensuite fait penser qu'ils avaient été massacrés et mangés par les insulaires, qui, pour cacher leur crime, avaient brûlé le bateau des missionnaires.

(2) La Nouvelle-Calédonie, située à 200 lieues à l'est de l'Australie, et à 250 au nord de la Nouvelle-Zélande, fut découverte par Cook le 4 septembre 1774. Elle forme une bande de terre, longue de 75

Cette partie du vicariat compte au moins 50,000 habitants, population naturellement féroce et superstitieuse qui d'abord repoussa l'Evangile avec obstination.

Ce fut le 29 décembre 1843 que Mgr Douarre, de la Société de Marie, récemment sacré évêque d'Amatha, aborda sur la plage inhospitalière de la Nouvelle-Calédonie. Il était accompagné des RR. PP. Rougeyron et Viard, et de deux Frères coadjuteurs. Des épreuves de tout genre marquèrent les débuts de la mission.

Le premier établissement se fit à Balade. Mais les sauvages se montrèrent si indomptables, qu'on crut expédient de fonder, à trois lieues de là, la station de Pouébo. Au mois de juillet 1847, la chapelle de Balade fut incendiée, la résidence saccagée, le Fr. Marmoiton blessé mortellement, et les missionnaires furent contraints de se réfugier à Pouébo.

Après six années de souffrances et de travaux en apparence stériles, le vicaire apostolique et ses missionnaires se voyaient, au mois de janvier 1850, dans la dure nécessité d'abandonner momentanément la Nouvelle-Calédonie. Mgr Douarre se retira avec quelques-uns de ses missionnaires dans l'île des Pins, tandis que le R. P. Rougeyron conduisait à Futuna vingt-trois Néo-calédoniens convertis.

Deux ans plus tard, la mission perdait son fondateur et son chef. Intrépide dans le danger, domi-

---

lieues et large de 13 à 15. — Le groupe des Loyalty, situé à 30 lieues à l'est de la Nouvelle-Calédonie, se compose de trois îles assez étendues, Ouvéa, Lifou et Maré, et de quelques petites îles qui sont les dépendances naturelles de celles-ci.

nant par l'énergie de sa foi et de sa volonté les privations et les fatigues, espérant toujours, alors même que tout paraissait désespéré, Mgr Douarre mourut à Pouébo, le 27 avril 1853, sans avoir vu le succès qui devait couronner sa persévérance. Il semblait que Dieu attendît cette illustre victime pour donner quelque fécondité à la sueur et au sang des missionnaires. Alors seulement en effet se déclara, parmi les peuplades néo-calédoniennes, un mouvement favorable à la religion. Plusieurs centaines de néophytes vinrent grossir le petit troupeau, décimé par l'épidémie qui avait causé la mort du premier pasteur.

Vers la même époque, M. le contre-amiral Febvrier-Despointes, commandant en chef des forces navales françaises dans la mer Pacifique, prenait, au nom de la France, possession de la Nouvelle-Calédonie (24 septembre 1853). L'année suivante, M. de Montravel, capitaine de vaisseau, choisissait Nouméa, près de la pointe sud-ouest de l'île, pour y fonder le premier établissement colonial. Cette circonstance détermina le R. P. Rougeyron, provicaire chargé de la mission depuis la mort du vicaire apostolique, à exécuter son projet de former des réductions où les néophytes seraient préservés du contact des païens. Il partit donc avec cent vingt Baladiens, et, au mois d'octobre 1855, il s'arrêtait à trois lieues de Nouméa. Le gouverneur, M. le comte du Bouzet, encouragea l'entreprise, donna le terrain nécessaire, promit sa protection, et demanda un missionnaire pour les besoins de la colonie française.

Telle fut l'origine de l'établissement de La Conception. Au mois de septembre 1856, La Conception comptait déjà quatre cents néophytes.

Une autre réduction fut fondée, une lieue plus loin, à Saint-Louis. Ruiné l'année suivante (1857) par la guerre, ce second établissement se releva bientôt; il est aujourd'hui le centre principal de toute la mission.

Au mois de janvier 1862, cinq tribus sauvages fondirent nuitamment sur la station de Touo. L'église, le presbytère, l'école, tous les bâtiments, devinrent la proie des flammes; tous les troupeaux furent égorgés, tous les arbres coupés, toutes les plantations arrachées. La paix fut offerte au prix de l'apostasie; mais pas un des néophytes ne se laissa ébranler.

On voit que les épreuves n'ont point manqué à l'établissement du catholicisme dans la Nouvelle-Calédonie. Nous n'avons pas tout dit, nous ne pouvons tout dire. D'autres épreuves, moins apparentes peut-être, certainement plus redoutables, très-douloureuses surtout, ont entravé, entravent encore les progrès de la mission. Mais l'excès des maux en présage ordinairement le terme.

Lettre du R. P. Rougeyron, provicaire apostolique du vicariat de la Nouvelle-Calédonie, au T.-R. P. Favre, supérieur général de la Société de Marie.

« Nouvelle-Calédonie, 16 décembre 1868.

« Mon très-révérend Père,

« Vous me pressez depuis longtemps de vous donner, sur notre mission de la Nouvelle-Calédonie,

des détails que vous puissiez communiquer à MM. les Directeurs et aux Associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Comme vous, j'éprouve le besoin de faire connaître à nos bienfaiteurs une mission à laquelle ils ont toujours porté le plus vif intérêt, et de leur offrir ainsi un faible gage de notre profonde reconnaissance. Le récit de la visite annuelle du vicariat, que je viens de terminer, me permettra de répondre à vos désirs et aux miens. Je suivrai dans ce récit l'ordre même de mon itinéraire, vous conduisant d'île en île, de tribu en tribu, de station en station, dans cette contrée dont le gouvernement français a fait une colonie ou plutôt un pénitencier.

« Le 2 juin de cette année, je m'embarquai à Saint-Louis, sur l'*Arche-d'Alliance*, goëlette de soixante-un tonneaux, appartenant à la mission, et construite à Saint-Louis même, par les Frères et les ouvriers de l'établissement, sous l'intelligente direction du R. P. Vigouroux.

« I. *Ouen*.— Le 4, de grand matin, nous saluâmes l'église de Ouen. Par sa forme originale, cette église rappelle les constructions du moyen âge. Elle est peu élégante, mais elle est solide et surtout bien appropriée aux besoins du culte. Autour du corps principal de ce bâtiment, règne une enceinte de galeries et de couloirs, qui servent de logement au missionnaire et de salles de réunion aux chrétiens.

« La population de Ouen n'est que de 114 personnes. Il y a vingt-cinq ans, elle était de 300; la guerre et les maladies l'ont cruellement décimée. Maintenant que ces deux fléaux ont disparu, le chiffre de la population commence à se relever. Les indigènes sont tous très-bons chrétiens, tous très-

dévoués à leur missionnaire, le P. Chapuy. Ce dernier était absent lorsque je descendis à terre, ce qui ne m'empêcha pas de visiter à mon aise l'établissement de la mission; car ici, le vol étant chose inconnue, rien n'est fermé, ni le jour ni la nuit.

« Après une courte visite, je repris la mer. En quelques heures nous arrivâmes à Goro, où je rencontrai le P. Chapuy. Il y a douze ans, lorsque j'abordai pour la première fois à Goro, je fus poursuivi par les habitants et ne dus mon salut qu'à la fuite. Aujourd'hui je retrouvai la plupart des mêmes hommes; mais les loups étaient changés en agneaux. Ils ne se présentèrent sur mon passage que pour me saluer avec respect, et pour m'offrir leur présent d'ignames.

« Le dimanche suivant, 7 juin, j'administrai le sacrement de confirmation à 120 personnes dans la nouvelle église de Goro, où plus de la moitié des paroissiens du missionnaire se trouvaient réunis. Leur nombre total est de 500, sur lesquels 431 ont reçu le baptême. Cette population est dispersée sur une étendue de 60 kilomètres. J'ai conseillé au P. Chapuy de la grouper dans la plaine qui environne l'église. Tout le monde y gagnerait: le missionnaire, qui pourrait plus aisément visiter ses paroissiens; les paroissiens, qui, tout en vaquant à leurs travaux ordinaires, seraient à proximité de l'église et du prêtre. C'est ainsi, du reste, que se sont formées nos plus belles chrétientés en Nouvelle-Calédonie; c'est ainsi que se formèrent jadis, en Europe, plus d'un village et plus d'une cité. Le projet s'exécutera prochainement, sauf empêchement de force majeure.

« Une forêt couvrait autrefois l'emplacement ac-

tuel de l'église; de la cour et des plantations environnantes ; le Père l'a fait abattre. On manquait d'eau douce ; le Père a creusé un puits. C'est lui encore qui a établi, sur des terrains incultes et stériles, de magnifiques cultures et des bosquets charmants. Nous avons pris notre repas sous ces frais ombrages. La beauté du site, le gazouillement des oiseaux, la douce gaîté des chrétiens qui nous entouraient, m'impressionnèrent vivement : je me crus un instant transporté sur le sol natal et revenu aux jours de mon enfance.

« L'heure du départ arriva. La mer était mauvaise ; je fis cependant mettre à la voile ; mais, le lendemain, les vents contraires nous empêchèrent de nous diriger vers les îles Loyalty où nous voulions aller, et il fallut mettre le cap sur Nékéti.

« II. *Nékéti.* — Dès que la goëlette eut jeté l'ancre (12 juin), je pris une embarcation, et, après avoir suivi, pendant deux heures, les sinuosités d'une belle et large rivière, j'arrivai à la mission. Le P. Moris était allé dire la messe chez un colon du voisinage, près de Kanala, pour une pieuse dame malade qui désirait faire la communion. Il fut bientôt de retour.

« La mission de Nékéti avait fait des progrès sous la direction du P. Ameline. Après le départ subit de ce missionnaire pour Pouébo, elle fut confiée au P. Moris. Mais, comme il était jeune, sans expérience du ministère dans ce pays, et n'avait qu'une connaissance imparfaite de la langue, je lui donnai pour supérieur le P. Villard, qu'une mesure administrative venait d'éloigner de Pouébo.

« La chapelle de Nékéti n'est pas autre chose qu'un hangar dont le revêtement et le toit sont en



paille. Nous y chantâmes une grand'messe le dimanche suivant. Les colons de l'endroit y assistaient, et avec eux 200 indigènes, quelques-uns chrétiens, presque tous catéchumènes ou auditeurs.

« Une église en pierre a été bâtie à Kanala par les soldats du poste; tous les matériaux ont été fournis par les indigènes qui sont allés les chercher au loin. Le jour de la bénédiction de l'église, le P. Villard a baptisé 85 personnes à Kanala, et 120 à Tio, annexe de Nékéti. Avant la cérémonie, les catéchumènes ont brûlé devant l'autel tous les objets superstitieux et diaboliques qu'ils avaient autrefois adorés.

« La tribu de Tio est composée des hommes les plus religieux que nous ayons encore trouvés dans la Nouvelle-Calédonie. Ils se sont instruits entre eux, par le moyen d'un des leurs, secrètement envoyé dans la paroisse du P. Chapuy, pour voir ce qui s'y passait et entendre ce qui s'y disait. Après avoir tout vu et tout entendu, le délégué en rapporta la bonne nouvelle. Dès lors la tribu presque entière (elle est de 700 âmes) voulut connaître la doctrine catholique et pratiquer ses commandements.

« Un jour, le P. Thomassin, traversant la tribu de Tio, qu'il croyait païenne et sauvage, fut tout étonné de rencontrer, au milieu des bois et sur les montagnes, des cimetières bien entretenus, avec des tombes surmontées de la croix, chose inusitée en Calédonie, où les indigènes ont soin, au contraire, de cacher leurs morts. Le Père arrive à un village; il y est accueilli comme un ami qu'on vénère sans l'avoir jamais vu. Ces braves gens, jugeant à son habit qu'il est un des chefs de la reli-

gion, lui offrent une hospitalité aussi généreuse que le comporte leur état de pauvreté.

« Cette chrétienté de Tio est aujourd'hui sous la direction du P. Moris. Puisse-t-elle réaliser toutes les espérances que nous avons conçues d'elle !

« III. *Ouagap.* — Le 16 juin, l'*Arche-d'Alliance* quittait le port de Nékéti et faisait voile vers Ouagap.

« Avant d'arriver à Ouagap, nous fîmes halte à Tié, village tout chrétien, mais dont la population a été si réduite par la mortalité, qu'il a fallu en retirer le missionnaire résidant. Il est actuellement desservi par un des Pères de Ouagap. Il y a toujours à Tié une chapelle et un presbytère, avec d'assez belles cultures et beaucoup d'arbres fruitiers, ce qui en fait une charmante solitude.

« A la nouvelle de mon arrivée, le P. Vincent s'était hâté de venir pour me conduire lui-même à la résidence de Ouagap, distante de Tié d'à peu près une heure et demie. Le P. Roussel, supérieur de l'établissement, y arriva presque en même temps que nous ; il revenait d'une course apostolique.

« Le lendemain 19, fête du Sacré-Cœur, je donnai le sacrement de confirmation à une centaine de personnes.

« Cette mission est en voie de prospérité. Plusieurs villages se groupent derrière l'église sur le penchant de la montagne. Le chef du poste, qui s'y était jusqu'à ce jour opposé, laisse faire maintenant. Voici la raison qui m'en a été donnée : on redoute la descente des païens ennemis ; nos chrétiens ainsi postés serviront de sentinelles avancées.

« Le 20 juin, nous partions pour Touo, autre station qui dépend de Ouagap, et qui en est à quatre

ou cinq lieues. Pour y arriver, il faut traverser, ordinairement à la nage, deux grandes rivières, dont l'une est fort dangereuse. On risque, ou d'être entraîné en pleine mer par les courants, ou d'être croqué par les requins.

« Touo compte 100 chrétiens fidèles. Le 21, fête de saint Louis de Gonzague, j'eus le bonheur d'y célébrer la sainte messe. C'était un dimanche; on me fit une petite réception. Les hommes et les femmes formaient la haie, le long d'une magnifique allée traversant le village, dont les maisons étaient en partie cachées par l'épais feuillage des plantations. J'arrivai sur une place bien sablée, où aboutissent plusieurs belles avenues menant chacune à un groupe de maisons : ici, c'est Sainte-Marie ; là, Saint-Joseph ; plus loin, Saint-Michel, etc. Entre ces groupes sont des plantations d'orangers, de cannes à sucre, de bananiers, de cocotiers, de citroniers, d'ignames, etc. Tout cela présentait un ravissant tableau, et tout cela était l'ouvrage du P. Vincent. Il y avait pourtant un contraste : c'étaient les ruines de notre ancienne maison brûlée par les habitants devenus apostats. Je donnai ordre de faire disparaître entièrement ces ruines ou de les relever. Les chrétiens restés fidèles, et qui forment toute la population de la localité, ont promis de rétablir la maison d'une manière convenable.

« Après la messe, des présents me furent offerts suivant l'usage; j'en offris à mon tour, et le soir je m'embarquai pour aller coucher à bord, et continuer mon voyage le lendemain de bonne heure.

« A la pointe du jour, nous pûmes sortir du port, mais le calme nous retint en face de Congo-Mua,

autre petite station du district de Ouagap. Cette paroisse ne comptait alors que 505 chrétiens, 150 catéchumènes, et quelques centaines d'auditeurs ; mais, après mon départ, il a dû être fait un baptême solennel de 100 autres personnes. On y compte une église, neuf chapelles, six catéchistes, et treize indigènes chargés de faire la prière.

« La distance de Touo à Hienguène n'est que de quinze milles. Nous avions là jadis une chapelle et plusieurs centaines d'auditeurs ; mais nous nous sommes retirés à cause des tracasseries nombreuses qu'on nous suscitait. Nous espérons toujours y retourner, car cette tribu est très-importante, populeuse et assez bien disposée.

« IV. *Pouébo.*— J'arrivai à Pouébo le 26 juin. Le P. Ameline, escorté d'une troupe d'enfants, m'attendait au débarcadère. Je retrouvai, à la maison, la plupart des anciens chrétiens réunis pour me souhaiter la bienvenue. Mais quelqu'un me manquait, le bien-aimé et bien regretté P. Gagnière... J'allai m'agenouiller sur sa tombe et le prier d'intercéder au Ciel pour nous, pour ses enfants de Pouébo, depuis si longtemps éprouvés (1).

« Le dimanche 28 juin, la messe fut solennellement chantée par deux chœurs bien organisés. La messe finie, je vis défiler nos néophytes au nombre de 700. Il en manquait à l'appel environ 600, tant chrétiens que catéchumènes : une pression étrangère

---

(1) C'est le P. Gagnière qui a introduit dans les montagnes de Pouébo la culture du tabac, et qui a appris aux indigènes la manière de le préparer. Cette industrie, en les tirant de l'oisiveté, leur procure de quoi acheter des vêtements et des outils.

leur avait fait déserter l'église ; et en la quittant, ces malheureux avaient naturellement repris leurs mœurs sauvages. N'étant plus retenus par aucun frein, poussés au contraire par des agents sataniques sur la voie du vice et de la superstition, ils avaient massacré six de nos compatriotes pour se venger de l'enlèvement de leurs terres (1).

« J'appris avec grande consolation que plusieurs de ces apostats avaient demandé à rentrer dans le bercail, et que presque tous veulent en faire autant, dès qu'ils le pourront... Ces gens-là n'ont point perdu la foi : ils n'ont été que trompés ou effrayés. Que la paix nous soit rendue, et tous redeviendront chrétiens, meilleurs que par le passé, instruits qu'ils sont par les événements, et nous n'aurons plus à redouter de ces attentats qui, par deux fois, ont ensanglanté la colonie (2).

---

(1) C'est ce massacre, dont on a voulu faire retomber la responsabilité sur les missionnaires, qui a attiré des mesures sévères de l'administration, non seulement sur les apostats fauteurs du crime, — c'était justice, — mais encore sur les indigènes demeurés fidèles à la religion et à la France.

(2) Les deux massacres qui ont eu lieu, l'un à Pouébo, dans la nuit du 6 au 7 octobre 1867, et l'autre à Ouébia (non à Pouébo, comme l'a insinué le *Moniteur* de la colonie), au mois d'octobre 1868, ont été commis, le premier par des apostats, le second par une tribu païenne où il n'y a jamais eu de missionnaires. Quelle leçon pour ceux qui ne veulent pas de religion ! — Après le massacre de Pouébo, ce sont les chrétiens qui ont sauvé Mme Déméné et ses deux fils, ce sont eux qui ont été à la poursuite des assassins et les ont livrés à la justice ; sans eux jamais on n'aurait pu les saisir. Ce sont eux encore qui ont défendu le dernier gendarme et la mission ; eux enfin qui aujourd'hui défendent le poste, et vont avec le chef du poste venger le sang français versé à Ouébia. Tout est hostile, eux seuls sont fidèles.

« Le soir, après la bénédiction du Saint-Sacrement, nos chrétiens se rassemblent, et au moment où je m'avance vers eux, les enfants entonnent un chant en mon honneur. Deux de ces chers enfants viennent à moi, des bouquets à la main : c'était la veille de saint Pierre, mon glorieux patron. Mes souhaits pour ces pauvres chrétiens étaient l'écho des leurs : je leur souhaitai, par-dessus tout, l'amour de la croix et la persévérance. La persévérance ! Dieu l'accordera à l'esprit de piété et de prière qui les anime. A toute heure du jour et de la nuit on trouve des chrétiens dans l'église de Pouébo. Comme ils répandent leurs âmes devant Dieu ! Que de chemins de croix ils font ! C'est surtout au P. Villard, lequel connaît si bien le prix de la souffrance, c'est à lui qu'ils doivent leur dévotion à Notre-Seigneur souffrant et résidant au milieu de nous dans nos temples.

« A la vue de leurs bonnes dispositions, je leur ai dit, en partant, que Dieu ferait un miracle, plutôt que de les laisser périr. Je leur ai promis de les aider à terminer leur église, qui sera la plus vaste et la plus belle du vicariat. Il ne lui manque plus que la toiture; c'est une dépense de 10,000 francs. Déjà ces pauvres gens ont ramassé, en se cotisant, 3,000 francs, qu'ils ont déposés dans le tronc de l'église.

« V. *Iles Bélep.* — Le 30 juin au soir, nous arrivâmes aux îles Bélep. Le premier objet que l'on aperçoit en entrant au port de Art, c'est la statue de Notre-Dame de la Salette. Le navire venait de mouiller, lorsque nous entendîmes les cloches annonçant notre arrivée. Le P. Montrouzier était sur le rivage à la tête de ses paroissiens.

« Dès le jour suivant, je me rendis à Poot, l'île du P. Gilibert. L'église est en torchis. Le village, caché dans un fourré d'arbres à pain, de cocotiers et de cannes à sucre, est percé de rues droites et bien entretenues. C'est à l'extrémité d'une de ces rues que je fis l'érection d'un Chemin de Croix.

« Le lendemain, 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte Vierge, j'administrai le sacrement de confirmation à une soixantaine de néophytes. Ce fut un jour de fête pour l'île entière. Le soir, tandis que je me promenais sous une allée touffue, l'écho de la montagne m'apportait les chants joyeux de nos chrétiens. Mon Dieu ! me disais-je, quel changement dans ce peuple, naguère encore réputé si sauvage !

« Il fallut retourner à Art, où nous attendait le P. Montrouzier. Le 4, le Père vint à bord de la goëlette prendre ses provisions de l'année. Le 5, fête du Précieux Sang, grand'messe, puis confirmation de quelques personnes. Le soir, procession à la chapelle de Notre-Dame de la Salette. Toute la population de l'île était agenouillée au sommet d'une montagne, au milieu d'un parterre de fleurs. Après une pathétique allocution du P. Montrouzier, la procession défila avec ordre. La nuit, qui commençait à venir, disparut subitement à la porte de l'église: la surprise d'une brillante illumination nous avait été ménagée. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, un chant d'adieu annonça à tous que, le lendemain, il faudrait se séparer.

« Voilà les îles Bélep, petites et pauvres, moins pourtant qu'elles ne le paraissent. Poot n'a guère plus de 200 habitants, mais elle en pourrait nourrir

1,000. Art en compte 400 à peine, tandis qu'elle en contiendrait aisément 2,000.

« VI. *Bondé*.—Ce ne fut que le 10 juillet que j'arrivai à Bondé. Le P. Emprin me donna de bonnes nouvelles de la mission. Le 12, je confirmai une centaine de personnes, et le 13, de grand matin, nous partîmes pour visiter une annexe de Bondé, Poualou, village de 200 âmes, situé sur une haute montagne au pied de laquelle coule une rivière. Le chef, escorté de ses sujets, vint nous donner une poignée de main en signe de salut et de bonne arrivée. On m'amena ensuite les petits enfants qu'on me pria de bénir. Je le fis avec une effusion de cœur d'autant plus grande, que ces bons montagnards sont les premiers que j'aie vus demander une telle bénédiction.

. . . .

« VII. *Ouvéa*.—Le 27 juillet, l'*Arche-d'Alliance* se dirigea vers les îles Loyalty. Nous abordâmes à Ouvéa le 29.

« Nous nous étions arrêtés auparavant dans la petite île de Eo, que ses forêts de cocotiers font prendre pour un bosquet jeté au milieu de la mer. Le sol n'est qu'un banc de sable recouvert d'un peu d'humus. Aussi les habitants, une centaine environ, y cultivent seulement des ignames et des patates. Ils se nourrissent surtout de cocos, de poisson et de gibier. Des multitudes d'oiseaux, se réfugient à Eo pour y passer la nuit; et le plus maladroit chasseur peut en tuer assez pour son souper. Ce petit peuple tient beaucoup à sa patrie. Cependant l'ennui vient parfois ; alors on part pour Ouvéa, voyage d'une douzaine de lieues qu'on fait en pirogue. Eo est à peu près toute chrétienne. Elle

a une chapelle où le P. Bernard, missionnaire d'Ouvéa, dit la messe durant les quelques semaines qu'il y passe. Un catéchiste de La Conception est resté près de deux ans à Eo pour instruire les insulaires.

« Quant à Ouvéa, l'église est terminée ; église à trois nefs, en torchis, mais solide et bien ornée. J'y baptisai 35 catéchumènes le 2 août. Les chrétiens sont près de 800, sans compter 120 catéchumènes. Je ne crois pas qu'il reste un seul païen. Quoique nombreux dans la tribu voisine, les hérétiques n'ont pas encore pénétré à Ouvéa, grâce au zèle du P. Bernard et à la continuelle surveillance des chefs dévoués au catholicisme.

« Le 3 août, départ d'Ouvéa, arrivée à Fadiaoué, paroisse du P. Barriol. Il y a aussi là une élégante église en torchis. Le 4, après la prière du soir, examen des catéchumènes, et le lendemain baptême solennel. Le premier chef, Salomon Oumbalou, fut le parrain des hommes ; les femmes eurent pour marraine l'épouse d'un autre chef.

« Le même jour, nous nous rendons à Agnaou, village situé au milieu d'une forêt, à deux lieues de la mission, et nous y faisons la bénédiction de la chapelle. Au moment de repartir, on vint nous prier d'aller dans la chapelle d'un village voisin appelé Oulou. Il était presque nuit lorsque nous y arrivâmes. Pendant la cérémonie on illumina l'humble chapelle. Toutes ces petites lampes qui brillaient à travers les guirlandes de feuillage, et les chants encore à moitié sauvages qui retentissaient dans la forêt nous causèrent une émotion indéfinissable. Avant de partir, il fallut prendre part à un festin champêtre : c'étaient des poulets, cuits avec des

ignames et du taro, dans des feuilles de bananier, au milieu de pierres chauffées.

« Il était plus de dix heures ; nous dîmes adieu à cette chrétienté qui compte 280 chrétiens et 102 catéchumènes. Contents les uns des autres, nous nous mettons en marche, précédés d'un grand nombre de flambeaux, à cause de l'épaisseur de la forêt et des précipices qui s'y rencontrent. Un jeune Français, qui avait désiré être de la fête, jouait du clairon ; c'était une marche joyeuse et quasi triomphale.

« Nous quittâmes enfin Ouvéa, et le 10 août nous entrions dans le port de Lifou.

« VIII. *Lifou.*—Cette île, située à cinq ou six lieues d'Ouvéa, peut avoir 4,000 habitants, dont 1,000 catholiques. Le 13, 500 chrétiens ou catéchumènes formaient un imposant et pieux cortége, lorsque j'allai ériger le Chemin de la Croix. Le jour suivant, je baptisai 57 personnes. Le 14, je me rendis auprès du P. Gaide, à Gatia, dont la chapelle est dédiée à Notre-Dame de la Salette. Le jour de l'Assomption, il y eut grand' messe, communions nombreuses, confirmation, et enfin bénédiction du Saint-Sacrement. Le P. Gaide a 227 chrétiens, et sa paroisse est de 441 âmes. C'est peu, sans doute, mais il a devant lui près de 3,000 protestants à convertir.

« IX. *Maré.* — Le 17 août, l'*Arche-d'Alliance* faisait voile vers Maré. Le 19, nous atteignions cette île, et le lendemain, à la tombée de la nuit, après nous être égarés en route, nous arrivâmes à la mission par une pluie battante. Les PP. Beaulieu et Guitta, n'étant point avertis de notre arrivée, jugez de leur surprise. Le jour suivant, nous visitons cette

station nouvellement fondée. Les Pères y ont déjà élevé une chapelle, pauvre chapelle de bois et de paille, mais décente, et assez spacieuse pour contenir les 60 chrétiens et les 53 catéchumènes de Maré. Environ 200 auditeurs ne tarderont pas à recevoir le baptême. La population païenne de l'île, qui est de 1,500 âmes, a refusé le protestantisme; elle est toute disposée à se faire catholique. Le parti protestant y compte près de 1,400 personnes.

« Ce n'est pas seulement par le culte qu'il faut parler aux yeux des indigènes, mais encore par les choses d'intérêt matériel. Plus ils voient les missionnaires capables de leur faire du bien, à eux et à leur pays, plus ils sont disposés à les écouter. C'est ce qu'ont compris nos Pères de Maré. Le P. Jérôme Guitta avait annoncé qu'il trouverait de l'eau; on en riait, les ministres protestants surtout, qui en prenaient occasion de jeter le ridicule sur les *papistes*. Le travail ne manquait pas de difficultés; il s'agissait de creuser un plateau de corail, jusqu'au niveau de la mer. Malgré les railleries et les dangers de l'opération, nos catholiques, confiants dans la parole du Père, persistent à creuser. A 34 mètres de profondeur, l'eau jaillit soudain en abondance. Le triomphe fut complet pour nous, et grande la confusion de nos adversaires. Ce puits est d'autant plus précieux, qu'il n'y a dans l'île aucun ruisseau, aucune source; la seule eau potable est celle qui tombe du ciel et que l'on conserve dans des trous de rocher. Le P. Guitta a perfectionné son œuvre en y ajoutant une pompe; quelques coups de barre suffisent pour amener l'eau dans un grand bassin, d'où elle s'échappe pour aller abreuver les animaux

et fertiliser les jardins. Ce sont tout autant de merveilles pour nos indigènes.

« Avant mon départ, je fis venir le chef et les principaux du pays, puis je leur posai nettement cette question :

« — Voulez-vous vous faire instruire dans la religion catholique ? »

« Après s'être consultés un moment, le chef répondit, au nom de tous, qu'ils le voulaient. Satisfait de cette réponse, je les encourageai à vaincre les obstacles et à ne pas se livrer à l'hérésie.

« Il nous faudrait pouvoir fonder un établissement sur l'autre côte où nous attend une nombreuse tribu. Cette nouvelle station affermirait l'ancienne, et nous fournirait un lieu de débarquement commode, car l'emplacement occupé par les Pères est presque inabordable ; ce sont des montagnes de corail à pic, contre lesquelles les lames poussent et brisent parfois les embarcations.

« La maison des missionnaires est sur un plateau peu fertile. Plus loin, il y a d'assez belles plaines plantées de cocotiers, de bananiers, d'ignames, de patates, etc. Le coton y réussit aussi bien qu'à Lifou. C'est pourquoi les Pères ont essayé de créer une industrie qui puisse procurer des ressources à leurs néophytes. Réussiront-ils comme le P. Fabre, qui a mis ses chrétiens de Lifou dans une belle aisance par le moyen de la culture cotonnière ? Nous l'espérons.

« Le 23 août, nous quittions Maré ; mais le vent n'étant point favorable pour aborder à l'île des Pins, à notre grand regret nous virâmes de bord, et nous laissâmes porter sur la Nouvelle-Calédonie. Le 25, vent arrière, nous rentrions à Saint-Louis.

Le voyage avait duré trois mois moins six jours.

« X. *Saint-Louis*.— C'est l'établissement le plus considérable du vicariat. Au début de la colonie, le gouvernement concéda à la mission catholique un terrain de 3,000 hectares, dont une partie en montagnes stériles, mais l'autre en plaines fertiles et bien arrosées. C'est sur ce terrain que s'élève notre établissement, destiné à venir en aide par ses revenus aux stations dépourvues de ressources locales, à offrir une retraite aux malades et aux infirmes de la mission, et enfin à élever la jeunesse. On formera aux arts et métiers ceux des jeunes gens qui montreront le plus d'aptitude; on appliquera les autres à l'agriculture, à l'élève des bestiaux, aux soins domestiques, etc.

« Ce projet a déjà reçu un commencement d'exécution. Les garçons sont installés dans l'établissement, sous la direction du P. Vigouroux et du Fr. Alexandre, et les filles sous la direction de la Sœur de la Croix.

« Autour de l'établissement sont venues se grouper plusieurs familles; elles forment un effectif de 200 personnes. Ces familles, ayant sous les yeux l'exemple de notre jeunesse, font chaque jour quelques pas dans la civilisation chrétienne. Une église vient d'être bâtie à Saint-Louis, c'est la plus belle de la colonie; mais elle n'a pas encore de clocher. Sans être somptueuse, notre maison est vaste et solide. Une scierie nous fournit les bois nécessaires pour nos constructions; un moulin à eau nous sert en même temps à moudre le maïs et à décortiquer le riz. Une laiterie est installée, qui donne à la maison beurre et fromage. Un troupeau de 400 bœufs ou vaches, de 500 moutons, de 100 chèvres, un beau poulailler et

un vaste jardin forment la richesse de notre mission. Enfin, une usine pour la canne à sucre vient d'être bénite ; nous avons déjà pu y faire cette année 30 tonnes d'un sucre si beau qu'il a été mis à l'exposition ; notre journal, le *Moniteur*, en a fait l'éloge. Nous continuons à faire planter par nos jeunes gens cette précieuse graminée. Les familles blanches ou noires, à qui nous avons permis de s'établir sur notre terrain, nous imitent. Et déjà ces colons trouvent chez nous un bien-être, une tranquillité qu'ils auraient peine à trouver ailleurs. Mais ce qui vaut mieux encore, c'est qu'avec les biens de la terre nous leur procurons les biens du Ciel. Ils peuvent là, sans respect humain, faire leur devoir et servir Dieu, et leurs enfants sont élevés chrétiennement.

« XI. *La Conception*. — A côté de Saint-Louis est La Conception. Cet établissement, quoique très-modeste encore, est appelé à quelque avenir, à cause de la beauté du site, de la richesse du sol et du voisinage de la ville de Nouméa (20 kilomètres). C'est là que je réside. La population, par suite de la mortalité, a été réduite à 163 personnes.

« Il y a moins de bruit et plus de tranquillité à La Conception qu'à Saint-Louis. Les jours de fête et même les dimanches, grand nombre de colons viennent assister à nos offices. Comme nous sommes voisins de la ferme-modèle du gouvernement, nous avons à la messe presque tous les transportés, ce qui augmente beaucoup la paroisse, sinon en nombre, du moins en importance. Je suis honteux de l'insuffisance de l'église. Voilà deux ans que j'ai jeté la fondation d'une nouvelle église en pierre ; les travaux restent suspendus faute d'argent. Il y aurait

aussi urgence à construire un pensionnat, au moins pour les enfants des blancs.

« XII. *Païta.* — A six lieues de La Conception, on trouve Païta, village habité par une centaine d'Européens. Comme la contrée est riche, on peut croire que cette petite paroisse prendra de l'accroissement. Les habitants sont en partie Anglais ou Allemands protestants. Quelques conversions au catholicisme et quelques conversions de mauvais chrétiens donnent au P. Thomassin de la consolation et de l'espoir. Tous les enfants, au nombre de plus de 20, sont, du gré des parents, élevés dans notre sainte religion.

« XIII. *Nou.* — Dans l'île de Nou est le grand pénitencier ; il a pour aumônier le P. Palazy. Sur les 1,934 transportés déjà arrivés à la Nouvelle-Calédonie, 1,000 sont au grand pénitencier. Là aussi se trouvent les surveillants avec leurs familles, et les employés de l'administration. Tout cela fait un personnel nombreux, trop nombreux pour les forces du pauvre Père qui en a la charge. Et pourtant je ne puis lui donner aucun auxiliaire ; retirer un missionnaire d'une chrétienté, ce serait la sacrifier. Les condamnés qui ne sont pas dans l'île de Nou, sont dispersés sur plusieurs points, à Kanala, à Bouraïé, à Lifou, à Nouméa, et à la ferme-modèle, où, malgré leurs désirs, ils n'ont pas encore d'aumônier.

« XIV. *Nouméa.* — Un mot sur Nouméa, chef-lieu de la colonie. Deux missionnaires sont attachés à cette station, les PP. Lambert et Artignan. La population européenne, non compris 756 soldats, y est d'environ 800 habitants, sur lesquels 201 garçons et 195 filles au-dessous de quatorze ans.

« Généralement l'esprit est mauvais, parmi ceux

de notre race qui vont les premiers dans les colonies ; ce n'est qu'au bout de quelques années que la population, cessant d'être flottante et pensant à se fixer sérieusement dans le pays, devient religieuse. Ainsi est-il arrivé dans toutes nos autres colonies, ainsi en sera-t-il, nous l'espérons, de celle-ci. Déjà les Pères remarquent un changement; mais il reste encore beaucoup de bien à faire.

« Voici le tableau statistique du vicariat :

« Stations principales, 16; prêtres, 24; Frères, 8; Sœurs, 5 ; catéchistes, 32.

« Population européenne : 2,087 habitants, et 1,934 transportés ; total, 4,021.

« Indigènes catholiques : 7,910, dont 5,261 baptisés, 1,161 catéchumènes, et 1,488 auditeurs ; non compris environ 5,000 noirs appartenant à des tribus disposées à embrasser la religion.

« Enfants élevés dans nos établissements, 400 ; enfants fréquentant le catéchisme, 700.

« Il y a eu en 1868, 448 baptêmes d'adultes, 768 d'enfants, 172 mariages, et 369 décès de chrétiens.

« Tous ceux qui ont fait leur première communion remplissent le devoir pascal.

« Eglises en pierres, en briques ou en torchis, 16 ; chapelles en paille, 17 ; presbytères convenablement installés, 13 ; les autres ne sont que des huttes calédoniennes.

« Les petits garçons sont un peu délaissés ; il nous faudrait des Frères. Les filles sont bien tenues par les Sœurs de Saint-Joseph (de Cluny), qui sont ici estimées et aimées de tous.

« Bref, il y a un peu de bien partout ; mais, au

lieu de glaner, nous moissonnerions si la paix et la liberté nous étaient rendues. La mission souffre aussi beaucoup de la pénurie de prêtres. Outre notre insuffisance numérique à cause de la dispersion des fidèles, il y a l'âge, il y a les infirmités de plusieurs d'entre nous. Nous allons tous tomber à la fois, et personne n'est là pour nous remplacer. Venez vite à notre secours.

« Agréez, etc.

P. Rougeyron,
Provicaire apostolique. »

NOUVELLES DIVERSES.

Gibraltar.—Il y a 15,000 catholiques à Gibraltar; ils forment la très-grande majorité de la population; le reste se compose de juifs, de maures et de protestants. La garnison est de 7,000 hommes; sur ce nombre, on compte plusieurs bataillons de soldats catholiques.

Le gouverneur actuel se montre très-tolérant. C'est ainsi qu'il permet au vicaire apostolique de publier un bulletin ecclésiastique, véritable journal religieux, quoiqu'il existe une défense générale de publier des journaux. Les catholiques ont à Gibraltar trois églises ou chapelles : Sainte-Marie, Saint-Joseph, Notre-Dame des Douleurs. Les deux principaux établissements d'éducation sont, pour les

garçons, le collége Saint-Bernard, sur la montagne de ce nom, et pour les filles, le couvent de Lorette de Notre-Dame d'Europe. Notre-Dame d'Europe se trouve en face du rocher d'Avila (Maroc), sur lequel les chrétiens, après l'expulsion des Maures, bâtirent un sanctuaire sous le vocable de Notre-Dame d'Afrique.

La propagande méthodiste ne reste pas inactive à Gibraltar. Mais jusqu'ici elle n'a pas eu grand succès. Elle essaya, il y a huit ans, de faire une ample distribution de livres hérétiques et immoraux. Or, voici ce qui arriva. Les jeunes gens de la Congrégation de Saint-Louis se présentèrent pour avoir leur part, puis, les livres reçus, ils les portèrent sur le parvis de l'église Sainte-Marie, les lacérèrent, en firent un monceau, et y mirent le feu. Les distributeurs se virent obligés d'emmagasiner leur marchandise. Aujourd'hui ils cherchent à l'écouler dans l'intérieur de la Péninsule, à la faveur des troubles révolutionnaires. Au mois d'avril de cette année, ils ont expédié de Gibraltar pour l'Espagne une cargaison de 27,000 volumes.

Un autre mode de prosélytisme plus dangereux, ce sont les écoles. Avec les sommes considérables dont ils disposent, les méthodistes ne négligent rien pour attirer les enfants catholiques.

Gibraltar forme un vicariat, qui est administré par Mgr Jean-Baptiste Scandella, né à Gibraltar le 10 septembre 1821, nommé évêque d'Antinoé *in partibus* et vicaire apostolique le 28 avril 1857. Il est le successeur de Mgr Hughes.



ABYSSINIE. — La mission d'Abyssinie, si éprouvée depuis neuf ans par la perte de trois vicaires apostoliques, vient d'être encore frappée, dans la personne de Mgr Charles Delmonte, au moment où le choix de la S. C. de la Propagande le désignait pour premier pasteur de ce vicariat (1). Il est mort à Keren, le 19 mai 1869, d'une fièvre typhoïde, déterminée par une insolation. Il n'avait pas encore connaissance de la nouvelle charge qui lui était imposée, et dont sa modestie reportait sans doute l'honneur sur quelque autre de ses confrères.

Mgr Delmonte n'était âgé que de quarante-deux ans. Originaire de Sarzane (Piémont), il entra en 1842 dans la Congrégation de la Mission, et alla, en 1859, partager les travaux de Mgr de Jacobis. Ce fut sous la direction de ce grand apôtre de l'Abyssinie, et stimulé par l'exemple de ses vertus, qu'il commença sa carrière apostolique, continuée avec une indomptable énergie, malgré l'isolement, malgré de pénibles défections, jusqu'à l'arrivée de Mgr Bel. Le concours de ce jeune et vaillant vicaire apostolique paraissait devoir relever les affaires de la mission, lorsque la mort l'enleva inopinément, le 1er mars 1868. M. Delmonte, qui avait acquis une mûre connaissance des hommes, des lieux et des langues, prit en main la direction de ce troupeau sans pasteur.

Dernièrement, il avait exécuté un périlleux voyage

---

(1) Mgr de Jacobis, mort à Massouha, des suites d'une insolation, le 31 juillet 1860; — Mgr Biancheri, mort presque subitement à Massouha, le 11 septembre 1864; — Mgr Bel, mort à Alexandrie, le 1er mars 1868, dans la 45e année de son âge.

à travers des provinces révoltées, pour porter une statue de la Très-Sainte Vierge au prince Kassa, qui se considère comme devant être l'héritier du roi Théodoros. Dans ce voyage, M. Delmonte se trouva, un matin, en face d'un lion, dont il évita miraculeusement les atteintes. Il n'hésita pas à attribuer son salut à Marie Immaculée, qu'il avait intérieurement invoquée dans ce péril extrême. Ayant entretenu le prince Kassa de ses projets d'évangélisation et de réforme du clergé indigène, il trouva en lui un protecteur, pour ne pas dire un ami.

Depuis cette époque, il avait eu la consolation de recevoir deux missionnaires et un Frère coadjuteur, qu'il avait immédiatement associés à ses travaux.

Le Souverain-Pontife, dans le consistoire du 25 juin dernier, avait préconisé M. Delmonte vicaire apostolique d'Abyssinie, sous le titre d'évêque d'Eucarpia *in partibus*.

Gallas.— Depuis plus d'un an, on était sans nouvelles de Mgr Massaja et de ses missionnaires. Une lettre du R. P. Taurin, vice-préfet de la mission, du 15 mars 1868, avait annoncé leur arrivée à la résidence de Ménélik, roi de Schoa (1). Depuis lors, on n'avait plus entendu parler des missionnaires, et ce silence prolongé justifiait toutes les inquiétudes. Elles viennent heureusement d'être dissipées : le T.-R. P. Alphonse de Macerata, vice-préfet apostolique d'A-

(1) *Annales*, numéro de juillet dernier, p. 283.

den, a reçu une lettre de Mgr Massaja, en date du 22 février 1869.

Nous en résumons sommairement le contenu.

Mgr le vicaire apostolique des Gallas est chez le roi de Schoa, qui l'entoure de beaucoup d'égards, et fait son possible pour le retenir auprès de lui. Quant aux RR. PP. Taurin et Ferdinand, et aux indigènes partis avec eux, ils sont à trois journées de marche plus avant dans le pays des Gallas, occupés à fonder une nouvelle mission.

Le R. P. Louis de Gonzague, directeur du collége Saint-Michel, à Marseille, de qui nous tenons ces renseignements, ajoute quelques lignes que nous reproduisons :

« Nous avons en ce moment dix-huit jeunes Gallas dans notre collége; ils nous donnent tous beaucoup de consolations et d'espérances. Les neuf derniers venus ont été baptisés, il y a un mois environ. Mais le plus jeune de ces néophytes vient de mourir de la rougeole. Il nous fallait sans doute un protecteur dans le ciel; Dieu vient de nous le donner. »

ANTILLES. *Haïti*. — L'Archevêque de Port-au-Prince (Haïti), Mgr Martial-Guillaume-Marie Testard du Cosquer, est mort à Rome le 27 juillet dernier.

Né le 22 septembre 1820, à Lesneven (diocèse de Quimper), il fut ordonné prêtre à Rome, en 1848, et donna aux soldats du corps expéditionnaire français les prémices de son zèle sacerdotal. En 1851, il suivit comme vicaire général le nouvel évêque de la Guadeloupe, Mgr Lacarrière, et revint en France

avec lui, deux ans après. Il professa la théologie au séminaire de Quimper. « Plus tard, lisons-nous dans l'*Univers* du 5 août, il créa à Brest la paroisse des Carmes, où il fit preuve de vertus apostoliques éclatantes, et s'attira l'attention du Saint-Siége. Une chrétienté éloignée avait besoin d'être réorganisée et rattachée à Rome; le Pape y envoya Mgr du Cosquer en qualité de délégué vers la république de Haïti, théâtre qui convenait à son ardeur, où il sut bientôt conquérir de vives sympathies et conclure un concordat très-avantageux. De retour à Rome, il reçut les félicitations de Pie IX, et fut préconisé archevêque de Port-au-Prince (1er octobre 1863). Il comprit toutes les difficultés qu'il allait rencontrer.

« Gouverner un peuple porté à la violence, et lutter avec des autorités civiles, brutales et divisées, était autre chose qu'enlever rapidement un traité. Mais son énergie ne fit que s'accroître. Durant quatre ans qu'il a résidé à Haïti, il passa par toutes les péripéties de combats à outrance, tantôt menacé jusque dans sa vie, tantôt triomphant et exerçant à la fois sur ses ennemis et sur ses amis un égal ascendant. »

Venu en France pour les fêtes du Centenaire (1867), Mgr du Cosquer n'a pu rentrer dans son diocèse bouleversé par de nouvelles révolutions, et où sa tête était mise à prix. Cet exil, dont rien ne put le consoler, a été, on peut le dire, la cause principale de la mort de Mgr l'Archevêque de Haïti.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Six Dominicaines de la Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, dont le noviciat est à Bonnay, (diocèse d'Autun), se sont embarquées, le 8 juin 1869, à Saint-Nazaire, pour l'île de la Trinidad (Antilles anglaises). Elles vont rejoindre dix de leurs sœurs, et se consacrer comme elles au service des lépreux. Voici les noms de ces Religieuses :

Sœurs Marie-Rose, Catherine-Dominique, Agnès du Rosaire, Marie-Madeleine, Marie-Ceslas, Marie de Saint-Jean.

— Les RR. PP. Emile de Augustinis et Charles Maldonado, et le Fr. scolastique Etienne Robert, de la Compagnie de Jésus, se sont embarqués à Liverpool, dans la première quinzaine du mois d'août, pour se rendre dans la mission du Maryland.

— Le 7 août, un missionnaire de la Société de Marie, le R. P. Heuzé, du diocèse de Rennes, s'est embarqué à Marseille pour se rendre à Sydney (Australie).

— Une année seulement s'est écoulée depuis le premier départ des Petites-Sœurs des Pauvres pour les Etats-Unis (31 août 1868), et déjà elles ont des établissements à Brooklyn (faubourg de New-York), à Cincinnati, à la Nouvelle-Orléans, à Baltimore, à Saint-Louis et à Philadelphie. Elles commencent

en ce moment à Louisville leur septième fondation.

Voici les noms des neuf Petites-Sœurs qui se sont embarquées, le 29 juillet dernier, pour Philadelphie :

Sœurs Symphorose, Zoé-Marie, Flore, Marie de Sainte-Hélène, Saint-Edouard, Praxède, Gonzalès-Joseph, Marguerite-Marie, Maria de la Pentecôte.

Les Petites-Sœurs envoyées à Louisville (Kentucky), sont au nombre de neuf. Elles se sont embarquées, le 28 août, sur le paquebot *Saint-Laurent*. Voici leurs noms :

Sœurs Isabelle, Wilfrid, Marie de Sainte-Joséphine, Thérèse-Eléonore, Victoire-Marie, Sidonie de Sainte-Anne, Pauline-Alexis, Clémence-Alexis, Blandine.

— Cinq prêtres de la Congrégation des Missions-Etrangères (de Milan) sont partis dans la première quinzaine de septembre. Voici leurs noms et leurs destinations :

M. Godefroy Conti, du diocèse de Bergame (Lombardie), — pour la Birmanie orientale ;

MM. Louis Piazzoli, du diocèse de Bergame; Vite Ruvolo-Ospedale, du diocèse de Mazzara (Sicile) ; Gabriel Cicalese, du diocèse de Nocera-des-Païens (Sicile) ; Ange Cattaneo, du diocèse de Bergame, — pour le Ho-nan (Chine).

— Le 10 septembre dernier, Mgr Salpointe, vicaire apostolique de l'Arizona (Etats-Unis), s'est embarqué à Brest, sur le paquebot *la Ville-de-Paris*, pour se rendre dans sa mission.

Cinq séminaristes du diocèse de Clermont suivaient le prélat : MM. Auguste Bernard, Pierre Bourgade

et Antoine Jouvenceau, diacres; MM. Jean Chaucot et Michel Echalier, sous-diacres.

— Le R. P. Marie-Alphonse, Religieux dominicain de la province de Lyon, s'est embarqué à Marseille, le 7 août dernier, pour se rendre dans la mission du Fo-kien (Chine).

— Six missionnaires de la Société de Marie se sont embarqués au Havre, le 24 septembre dernier, pour la Louisiane (Etats-Unis). Ce sont :

Les RR. PP. Gaud, du diocèse de Valence ; Piot, du diocèse de Grenoble ; Leforestier, et Auvray, du diocèse de Coutances ;

Les FF. Mac-Grath, de l'archidiocèse de Tuam (Irlande) ; et Roche, de l'archidiocèse de Westminster (Angleterre).

TABLE

DU TOME QUARANTE-UNIÈME.

PAGES

COMPTE-RENDU de 1868 157

LETTRES APOSTOLIQUES de N. S. P. le Pape Pie IX aux schismatiques orientaux et aux protestants. . . . 5

MANDEMENTS ÉPISCOPAUX. — NN. SS. les évêques de Plymouth, de Natchitoches et d'Aire 385

Lettre de Mgr Vérot au nom des Pères du xe Concile provincial de Baltimore 251

Lettre des Pères du Concile latin de Smyrne. . . . 329

NÉCROLOGIE. — NN. SS. Baccinelli, vicaire apostolique de Vérapoly, p. 77; — Juncker, évêque d'Alton, 78; — Carrell, évêque de Covington, 145; — Dossat, préfet apostolique de la Guyane française, 146; — Kyle, vicaire apostolique du district septentrional de l'Écosse,

240 ; — Theurel, vicaire apostolique du Tong-king occidental, 241 ; — Mouly, vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional, 244; —Thomine-Desmazures, ancien vicaire apostolique du Thibet, 246 ;— Anouilh, vicaire apostolique du Pé-tché-ly occidental, 314 ; — Le Fevère, administrateur de Détroit, 320 ; — Lubienski, évêque d'Augustowo, 394;—Mullock, évêque de Saint-Jean (Terre-Neuve), 403;—Dalton, évêque du Havre-de-Grâce, 403 ; — Delmonte, vicaire apostolique de l'Abyssinie, 472 ;— Du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, 474 ; — M. Rigaud, missionnaire au Su-tchuen oriental, 260 ; — Fr. Eyraud, 324.

Nouvelles diverses.— *Europe.*— Constantinople, p. 395; Gibraltar, 470 ; — Suède et Norwége, 240.

Asie. — Anatolie, p. 135 ; — Cochinchine occidentale, 142 ; —Corée, 140, 395 ; —Hindoustan, 77 ;— Ho-nan, 396 ; —Kiang-si, 77 ; — Kouang-si, 317 ; — Kouang-tong, 396 ; — Maduré, 144 ; — Pé-tché-ly occidental, 398 ; — Su-tchuen occidental, 139.

Afrique.— Dahomé, p. 398 ; — Gallas, 473.

Amérique.—Arizona, p. 400 ; — Curaçao, 402 ; —Etats-Unis, 78 ; — Utah, 320.

Océanie.— Auckland, p. 404 ; — Ile de Pâques, 322.

Départs de missionnaires. — P. 147, — 250, — 325, — 404, — 476.

MISSIONS D'EUROPE.

BULGARIE.

Etat actuel de l'Eglise bulgare-unie 15

MACÉDOINE.

Lettre de M. Devin. — Voyage à Monastyr et à Salonique 332

MISSIONS D'ASIE.

ANNAM.

TONG-KING MÉRIDIONAL.— *Lettre de M. Pineau.*—Malveillance des autorités à l'égard des missionnaires ; calomnies répandues par les lettrés; menaces de persécution générale 348

ARABIE.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE D'ADEN. — Histoire de la mission ; établissements catholiques 254

CHINE.

Dispositions malveillantes à l'égard des missionnaires et des chrétiens dans le Pé-tché-ly oriental, le Kiang-nan, et le Kouang-tong 79

KIANG-NAN. — Histoire de la mission du Ngan-hoei ; fondation de la chrétienté de Ngan-king-fou.—*Lettre du R. P. de Carrère.*—Les mandarins de Ngan-king-fou ; difficultés qu'ils soulèvent ; attitude énergique du missionnaire ; son triomphe 425

KOUANG-TONG.— Violences commises contre les missionnaires et les chrétiens. — *Lettre de M. Jolly* . . . 270

Bénédiction de la chapelle de Saint - François - Xavier



dans l'île de Sancian. — *Lettre de Mgr Guillemin.* — I. Description de l'île, de la chapelle et du tombeau de saint François-Xavier; cérémonie de la bénédiction; excellentes dispositions des indigènes.— II. Ordination et baptême.—III. Visite d'une chrétienté sur le continent; alarme causée par les rebelles; retour à Canton 407

SU-TCHUEN ORIENTAL. — Martyre de M. Rigaud et de plusieurs chrétiens à Yeou-yang-tcheou; dernières nouvelles 260

JAPON.

Nouvelles de la persécution (du 21 novembre 1868 au 1er juillet 1869), p. 221, 359 442

THIBET.

Lettre de Mgr Chauveau. — Antagonisme laïque et religieux à H'Lassa; troubles politiques; nouvelle campagne des lamas contre les chrétiens. — Lettre de sir Jung Bahadoor, régent du Népaul, en faveur des missionnaires 208

MISSIONS D'AFRIQUE.

GALLAS.

Lettre du T.-R. P. Bruno. — Résumé historique de la mission; collége Saint-Michel, à Marseille. . . . 277

GUINÉE.

Extrait du rapport du R. P. Le Berre. — Travaux des

missionnaires à Sainte-Marie du Gabon et à Saint-Pierre. — Les Pahouins . . . . , . 100

ILE MAURICE.

Port-Louis. — Détails historiques. — *Lettre de Mgr Hankinson.* — Travaux des missionnaires parmi les Indiens; besoins du diocèse. 362

MADAGASCAR.

I. Coup d'œil historique sur l'île de Madagascar. — II. *Extrait d'un rapport du R. P. Jouen.* — 1° Le traité anglais; l'indemnité française; le comte de Louvières. — 2° Obstacles aux progrès de la mission. — 3° Fermeté de Rasohérina. — 4° Raphaël Ratahiry. — 5° Voyage de la reine dans l'intérieur de l'île. — 6° Retour à la capitale; maladie de la reine. — 7° Baptême et mort de Rasohérina. — 8° Avénement de Ranavalona II. — 9° Coup d'œil sur l'ensemble de la mission. — Traité français du 8 août 1868 36

SAHARA ET SOUDAN.

Lettre de Mgr Lavigerie. — Vestiges du christianisme chez les peuples du Sahara 20

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

LABRADOR.

Premières tentatives d'évangélisation dans l'intérieur du Labrador. — *Lettre du R. P. Babel.* — Récit de deux excursions chez les Naskapis, en 1867 et en 1868; résultats consolants. 224

MONTAGNES ROCHEUSES.

Missions établies chez les sauvages; genre de vie; résultats obtenus 374

NOUVELLE-BRETAGNE.

Seaskatchewan. — Création du vicariat.—*Lettre de Mgr Grandin.*—Retour d'Europe; visite des stations; arrivée à Saint-Albert; difficultés et besoins de la mission. — *Lettres du R. P. Lacombe.* — Détails sur les Cris et les Pieds-Noirs; attaque nocturne d'un camp; influence du missionnaire sur les sauvages; pacification 285

MISSIONS D'OCÉANIE.

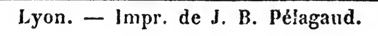
NOUVELLE-CALÉDONIE.

Notice historique.—*Lettre du R. P. Rougeyron.*—Visite des principales stations du vicariat 447

POLYNÉSIE.

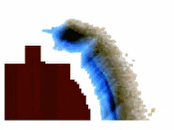
Viti.— Historique de la mission.— *Extrait d'une lettre du R. P. Montmayeur.* — Stations de Kandavou, d'Ovalau, de Rewa, de Vérata, de Solévou et de Waïriki. — *Autre lettre du R. P. Montmayeur.*— Mœurs des Vitiens.—*Lettre du R. P. Bréhéret.* — Besoins de la mission 115

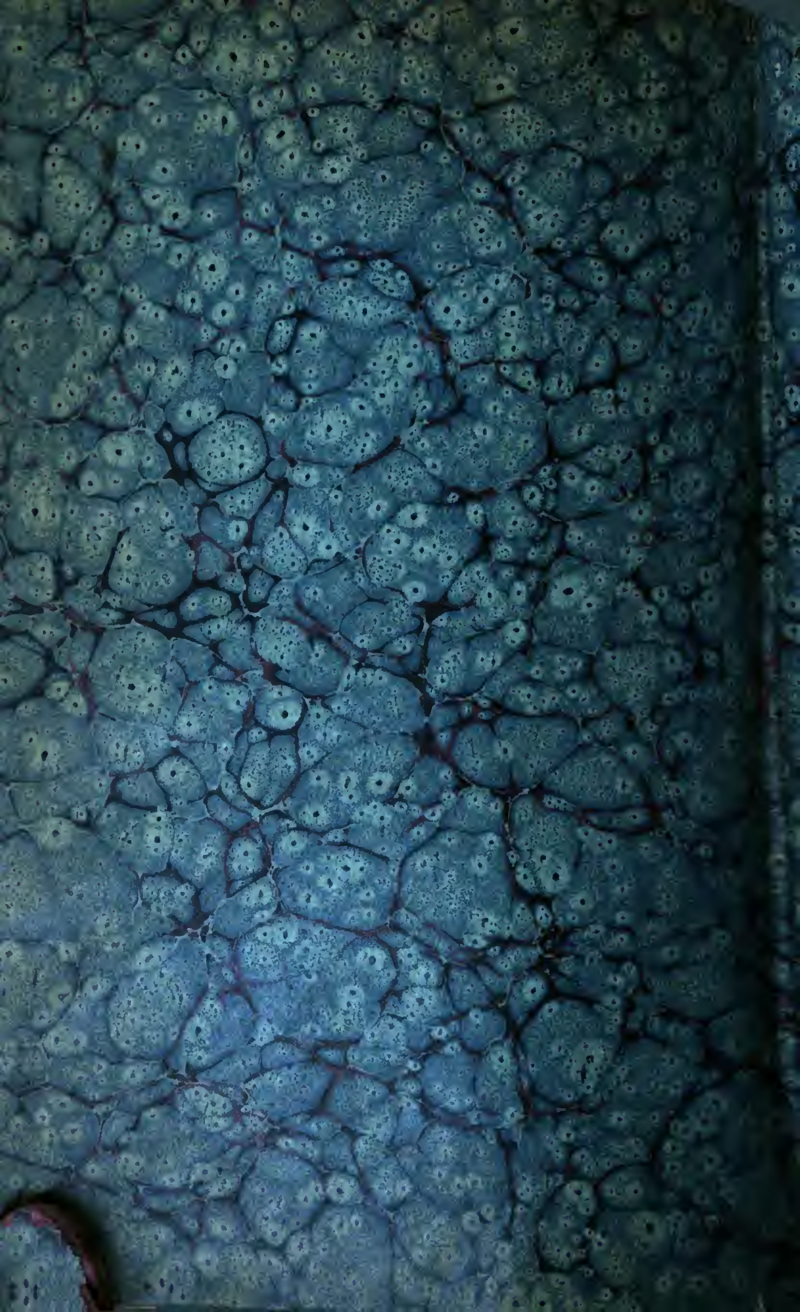
FIN DE LA TABLE DU TOME QUARANTE-UNIÈME.

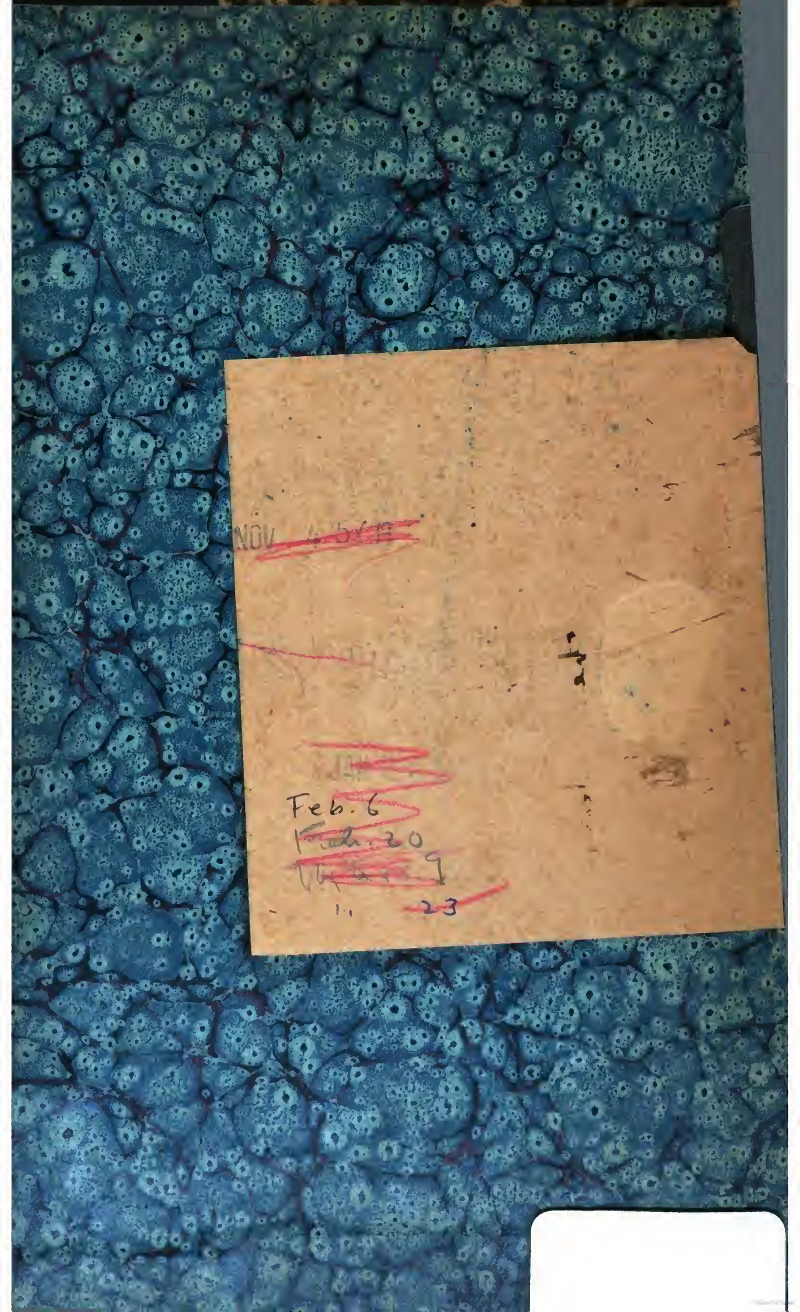


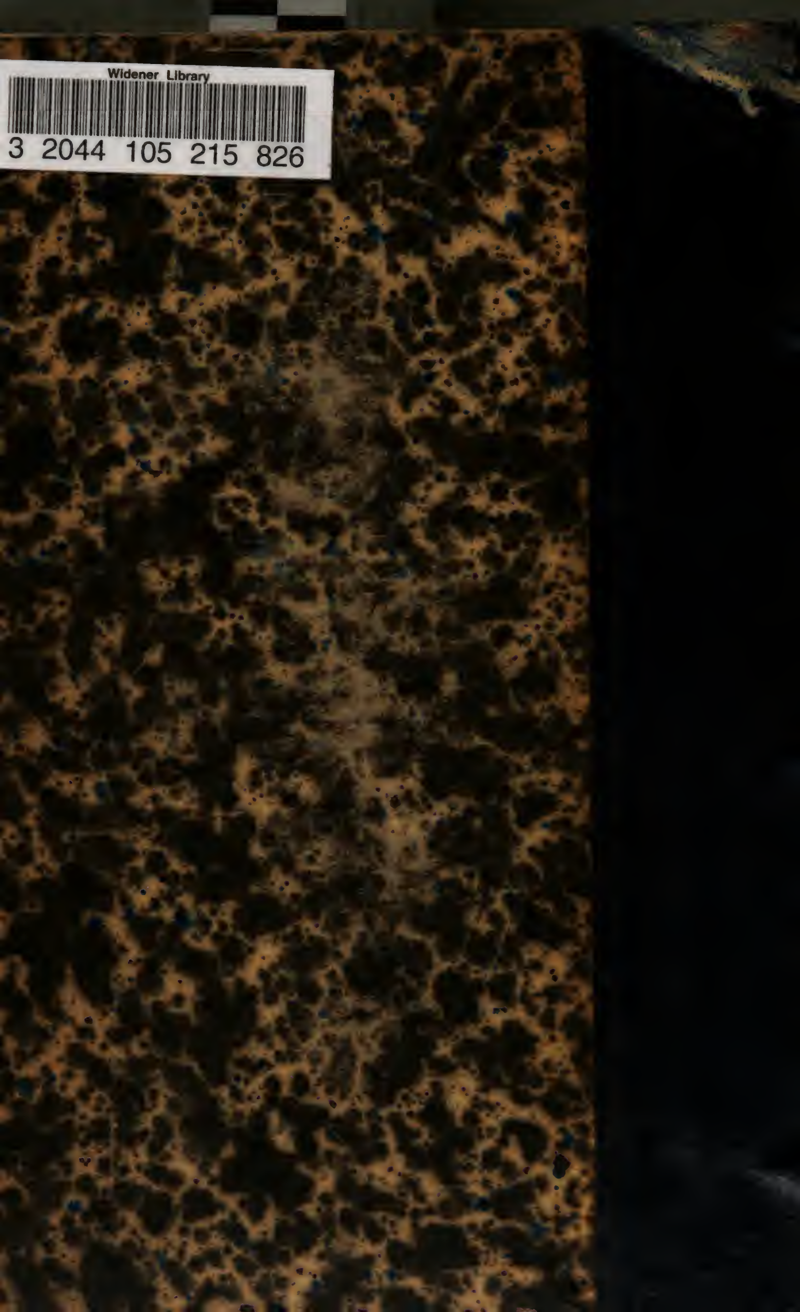
Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.








Feb. 6
Feb. 20
23


Widener Library
3 2044 105 215 826